

U d'/of OTTAWA
39003002431673

13-8-1968

THOMAS ET SES AMIS

LETTRES INÉDITES

Extrait

du

Bulletin du Bibliophile

tiré a 100 exemplaires

MAURICE HENRIET

THOMAS ET SES AMIS

LETTRES INÉDITES



PARIS
LIBRAIRIE HENRI LECLERC
219, RUE SAINT-HONORÉ
et 16, rue d'Alger

1919



THOMAS ET SES AMIS

LETTRES INÉDITES

Dans notre étude sur l'*Académicien Thomas*, publiée en 1917 par le *Bulletin du Bibliophile* (1), nous n'avons pas épuisé — tant s'en faut — nos innombrables documents sur cet honorable personnage et sur son milieu.

Encouragé par le bon accueil qui nous a été réservé, il nous a semblé intéressant, pour mieux faire connaître l'écrivain, l'homme privé et son époque, de le montrer dans ses rapports épistolaires avec plusieurs de ses amis, appartenant à des mondes différents et de notoriétés très diverses.

Dans cette revue se coudoieront des magistrats et des avocats : le grave M. de Montyon, le président Bonnier d'Alco, à la muse toujours badine, Lacretelle, préoccupé des grands problèmes du droit et de la liberté individuelle ; — des membres du clergé : l'abbé Bessin, un brave curé de campagne, et l'ex-oratorien Delisle de Sales, dont les bizarres théories philosophiques ont été condamnées comme athées ; — des fonctionnaires lettrés : Chennevières, premier commis au ministère de la guerre, de Saizieu, consul à Tunis, Jouvant, lieutenant d'un bailliage de province ; — des écrivains amateurs : le professeur Sélis, le comte

(1) Numéros de mars à octobre.

d'Eymar ; — des académiciens : Chabanon, qui s'essaie en différents genres sans réussir dans aucun ; Chamfort, se moquant de tous et de tout ; enfin un littérateur profondément oublié aujourd'hui, qui nous a paru mériter une notice complète, l'historien Gabriel Gaillard, érudit, honnête, modeste, le type achevé de l'ami serviable et bon.

Sans doute, sous la plume de ces hommes de la seconde moitié du XVIII[e] siècle, trouverons-nous trop souvent du verbiage masquant des idées creuses. Mais sachons faire abstraction de nos goûts actuels pour la simplicité et la précision du style ; reportons-nous par la pensée à un siècle et demi en arrière ; les silhouettes effacées de Thomas et de ses contemporains nous sembleront touchantes par leur bonne foi et leur grâce naïve, et nous ratifierons ce jugement de Chênedollé : « J'aime les mots sonores ; les mots pleins, pompeux, harmonieux, ont droit de me plaire, même sans idées. Ils me charment par le seul effet du pouvoir musical ; ils exercent sur mon oreille un empire inconcevable. Voilà pourquoi Thomas me plaît tant (1). »

I

M. DE CHENNEVIÈRES

Pendant les deux années que Thomas a passées à la Cour en qualité de secrétaire particulier du ministre des affaires étrangères, il a été mis en relations avec des jeunes gens appartenant à l'administration, collègues de bureaux qui partageaient le temps entre leurs

(1) Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe littéraire,* t. II, p. 310, en note.

devoirs professionnels et le plaisir des lettres. Tels étaient : Rochon de Chabannes, auteur dramatique souvent applaudi, Genet, un historien érudit qui fut le père de Mme Campan, Peloux de Clairfontaine, un des collaborateurs de Genet, M. de Chennevières et Barthélemy de Saizieu, qui ont entretenu avec Thomas d'intéressantes correspondances, et lui sont restés fidèles bien après son départ de Versailles.

Né à La Rochefoucauld le 22 novembre 1699, François de Chennevières était, de plus de trente ans, l'aîné de Thomas. Premier commis aux bureaux de la guerre et inspecteur général des hôpitaux militaires, c'était un homme aimable, et Voltaire le flattait jusqu'à l'indiscrétion pour faire passer sous son contreseing une foule de paquets et de lettres (1), car ses fonctions lui assuraient la franchise postale, et Voltaire usait et abusait de la poste, tout en cherchant à en éluder les frais.

Outre un ouvrage technique, *Détails militaires*, M. de Chennevières avait publié en 1756 une pastorale : *Misis et Glaucé*, et un opéra en un acte : *Célimen ou le Temple de l'indifférence détruit par l'Amour,* musique du chevalier d'Herbain.

En 1764, il publie : *Mes loisirs*, deux volumes in-18, à La Haye, chez Neaulme. Ce petit ouvrage, très faible, mais écrit sans prétentions, a les honneurs d'une nouvelle édition en 1769, deux volumes in-12 à La Haye et à Paris. Il est dédié à l'Electeur Palatin, et l'auteur avoue dans son *Avertissement* « qu'il n'a cherché qu'à se délasser et à remplir les vides que des

(1) Voir dans la *Revue du Palais*, 1898, tome I, p. 493, une étude de M. Gauthiers-Villars : *Une correspondance inédite de Voltaire*.

occupations plus sérieuses lui laissaient ». Parcourons rapidement ce recueil d'épîtres, de madrigaux, épitaphes, compliments de bonne année, bouquets de fêtes, lettres galantes, etc. Nous y verrons défiler tous les amis de Chennevières, et aussi les grandes dames qu'il fréquente, Mme de Beaumont (1), la marquise de Prie (2), la baronne de Krüdner, la belle-mère sans doute de l'auteur de *Valérie* (3), la comtesse de Brionne (4), dont il célèbre les grâces en ces termes :

La nature en prudente mère
Donnait aux uns le goût, aux autres les talents,
A celle-ci l'esprit, à l'autre l'art de plaire,
Les vertus ou les agréments ;
Enfin on ne voyait personne
Qui n'en fût assez bien traité ;
Elle montre aujourd'hui trop d'inégalité :
Elle donne tout à Brionne.

Mme du Hausset, femme de chambre de la marquise

(1) Mme de Beaumont paraît être la mère du comte de Beaumont, qui épousa Pauline de Montmorin Saint-Hérem, la célèbre amie de Chateaubriand.

(2) Elle avait été l'une des maîtresses du Régent. C'était la fille d'un traitant nommé Pléneuf.

(3) Juliette Viectinghoff, mariée en 1780 au baron de Krudner, était dans les termes les plus affectueux avec Suard, et Garat vante avec lyrisme leur liaison (*Mémoires de Garat*, tome I, pp. 259 à 277).

(4) Marmontel dit que la comtesse de Brionne, la marquise de Duras et la comtesse d'Egmont étaient « assez semblables aux trois déesses du mont Ida ». Et il ajoute : « Pour la comtesse de Brionne, si elle n'était pas Vénus même, ce n'était pas que, dans la régularité parfaite de sa taille et de tous ses traits, elle ne réunît tout ce qu'on peut imaginer pour définir ou peindre la beauté idéale. De tous les charmes, un seul lui manquait, sans lequel il n'y a point de Vénus au monde; c'était l'air de la volupté. » (*Mémoires d'un père*, t. II, p. 354, édition de 1827.)

de Pompadour, dit de Chennevières, dans ses *Mémoires* : « C'était un homme aimable et de bonne compagnie, qui ne manquait pas d'esprit. »

Thomas le louait de ses vers légers et de ses opéras :

Dans vos écrits brillants sans fard,
Vous nous rajeunissez Voltaire
Et vous multipliez Bernard.
Quand, de quelques fêtes nouvelles
Par vous l'Opéra s'embellit,
Du haut des sphères immortelles,
Quoique jaloux, Quinault sourit ;
Le cœur des amants et des belles
Dans chaque loge s'attendrit,
Et l'Amour, en battant des ailes,
Avec Paris vous applaudit.

*
* *

Arrêtons-nous de préférence dans *Mes Loisirs* aux petits vers qui célèbrent Thomas et Barthe — car quiconque est intime avec l'un ne manque pas de le devenir avec l'autre, et tous deux ont été plusieurs mois, au printemps de l'année 1763, les hôtes de Chennevières, à Compiègne, et ont gardé de ce séjour, de leurs promenades en forêt, sur la pelouse du château, au soleil couchant, le meilleur souvenir (1).

A Barthe, Chennevières adresse force compliments pour une *Héroïde* sur une jeune fille que sa mère avait forcée de se faire religieuse.

Plus loin, il écrit :

(1) Voir les lettres de Thomas à Barthe. « Comme nous jetions, écrit Thomas le 17 septembre 1763, un œil philosophiquement dédaigneux sur la Cour ! » (*Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1918, p. 142).

A l'amitié toujours fidèle,
Barthe, tu passes tes moments
A lui montrer ton cœur, à lui prouver ton zèle.

Puis, c'est une invitation, toujours en vers, « à l'enterrement d'une dinde ». Soyez sûr que, pour cette cérémonie qui n'avait rien de funèbre, à Barthe s'étaient joints Thomas, Marmontel, Gentil Bernard, Lanjon, Collé, Rochon de Chabannes, et autres habitués des soupers de Monsieur le Premier commis.

Passant en revue ses amis, Chennevières écrit dans une *Epitre à M. le Comte de S...* :

De Thomas la plume féconde
Donne un ressort à l'âme et des leçons au monde.

Une fois par hasard, pendant le carnaval, Thomas n'était pas venu de la semaine chez Chennevières. Cet événement insolite émeut notre rimailleur, qui s'écrie, moitié fâché, moitié riant :

Thomas sait très bien que je l'aime,
Cependant je ne le vois pas.
Il veut donc que, dans les jours gras,
Je fasse déjà mon carême.

Dès qu'il apprend la disgrâce de Thomas, Chennevières lui adresse de flatteuses condoléances, et ceci honore grandement un homme qui vivait à la cour et de la cour.

Vous abandonnez le séjour
De la cruelle jalousie :
C'est là que l'on voit chaque jour
L'orgueil, la souplesse et l'envie.
Vous n'étiez point fait pour la cour ;
Aussi vous la quittez sans peine.
L'esprit se rétrécit aussitôt qu'on le gêne.
La liberté règne à Paris ;
C'est là que les talents ont choisi leur asile, etc....

Thomas remercie son ami de ses adieux courtois dans une lettre éditée dans ses *Œuvres complètes*. « Je me souviendrai toujours de Versailles avec intérêt, dit-il, puisque c'est là que j'ai eu le plaisir de vous connaître. Je ne sais s'il y a des vices dans ce pays-là ; quand on y a vécu avec vous, on sait qu'il y a des vertus, etc.... »

Le départ de Versailles n'a pas rompu les bonnes relations des deux correspondants. La lettre suivante en est la preuve :

A Versailles, le 11 juin 1764.

Je comptais, mon bon ami, que vous me donneriez des nouvelles de notre « amateur » (1), dont je suis fort inquiet. Je désire bien que son indisposition n'ait pas eu de suite. Il a toutes les qualités qu'il faut pour se faire aimer, et il le serait bien plus s'il était manchot, vous le sentez plus souvent qu'un autre. Embrassez-le pour moi.

Avez-vous vu *Cromwell ?* (2) Je n'en ai pas ouï dire grand bien, et comme il y a lieu de croire qu'on ne le jouera plus à la fin de la semaine, vous devriez bien m'en dire quelque chose.

J'ai mandé à Bernard que je voudrais bien que nous puissions nous rassembler chez lui à mon passage ; faites en sorte de vous trouver à Paris dans ce temps-là. J'aurais bien du regret, mon bon ami, si je partais sans vous embrasser et vous renouveler mon tendre et inviolable attachement.

Chennevières.

P. S. Ma ménagère vous fait bien des amitiés. Les fêtes ont attiré ici un monde prodigieux (3). Madame la baronne

(1) Notre « amateur » est Barthe, auteur d'une comédie ainsi intitulée, représentée avec succès à la Comédie française le 3 mars 1764.

(2) *Cromwell* est une tragédie en cinq actes, en vers, de Maillet-Duclairon, représentée à la Comédie française le 7 juin 1764. Grimm dit que c'est « une des plus froides et des plus mauvaises tragédies qu'on ait vues depuis longtemps » (*Correspondance littéraire*).

(3) Ce sont les fêtes à l'occasion de la naissance (le 3 mai

de Krüdner a soupé hier chez moi, et nous avons beaucoup parlé de vous et de notre ami. Je dînai avant-hier chez Madame la Marquise de Prie (1), qui me demanda de vos nouvelles.

M. Thomas.

*
* *

Nous savons que tout était prétexte pour Chennevières à versifier : les fêtes, les ouvrages nouveaux, un portrait, etc...

Sous un portrait de Thomas, il propose ce distique :

Par ses savants discours et ses sublimes vers,
Il honora son siècle et charma l'univers.

Vers la même époque, il célèbre en ces termes les succès académiques de son ami :

Thomas, par un brillant essor,
Vole aux cieux d'une aile légère ;
Il nous enchante et nous éclaire.
Du génie éclatant l'élastique ressort
Le porte au séjour du tonnerre.
Malgré des efforts impuissants,
Ses rivaux restent sur la terre.

1764) d'Elisabeth-Philippe-Marie-Hélène, fille du Dauphin Louis, fils de Louis XV, et de sa seconde femme Marie-Josèphe, fille du roi de Pologne.

(1) A la marquise de Prie, Chennevières adresse ce madrigal pour lui laisser comprendre galamment qu'elle a vieilli :

Vous fûtes jadis l'ornement
De l'aimable cour de Cythère ;
Vous conservez l'heureux talent
De nous enchanter et de plaire.
Vous fûtes reine des Amours ;
Par l'esprit vous savez aujourd'hui nous séduire ;
Sur les cœurs vous régnez toujours :
Vous n'avez que changé d'empire.

Par les traits les plus éloquents
Il pare les vertus ; il démasque le vice ;
C'est par les mains de la justice
Qu'on voit couronner ses talents.

Chaque nouvelle année est célébrée : *Étrennes à M. Thomas* :

Au séjour de la jalousie
Où l'orgueil est souvent rampant,
Où règnent la fraude et l'envie,
On sait bien que le cœur dément
Les transports que la perfidie
Nous offre au lieu de sentiment.
Distinguez, ami, je vous prie,
Les vœux que bien sincèrement
Je fais dans cet événement
Pour le bonheur de votre vie.

D'*Autres Étrennes à M. Thomas* se terminent par ce souhait :

Vivez longtemps pour votre gloire :
Moi, je vivrai pour vous aimer.

*
* *

Le billet suivant est encore motivé par des vœux de nouvel an : mais, cette fois, Chennevières s'exprime en prose :

À Versailles, le 30 décembre 1765.

Que vous souhaiter, mon bon ami ? De la fortune ? Vous la méprisez. De la considération ? Personne n'en a plus que vous. Des amis ? Vous n'en manquerez jamais. Je me borne donc à faire des vœux pour votre santé et à vous assurer que le temps ne peut, mon bon ami, affaiblir le tendre et parfait attachement que vous me connaissez pour vous.

Ch.

Ma ménagère me charge de vous dire bien des choses pour elle.

M. Thomas.

*
* *

Chennevières, qui suit la cour dans tous ses déplacements, est à Compiègne en juillet 1767, et tient Thomas au courant des nouvelles du jour.

A Compiègne, le 25 juillet 1767.

J'ai passé, mon bon ami, à Paris pour venir ici ; j'ai appris que vous y étiez, j'ai été vous chercher, je ne vous ai point trouvé. Je voulais vous embrasser. Vous étiez sorti ; mon cœur en murmura. Faut-il donc que je passe ma vie sans vous voir et sans recevoir de vos nouvelles ? Je ne sais où vous êtes à présent ; j'adresse à tout hasard ma lettre à Paris ; apparemment qu'on vous la fera tenir. Je suis bien fâché que mon sort m'éloigne de vous. Une société comme la vôtre ne pourrait que contribuer beaucoup à ma satisfaction. Les choses s'arrangent mal sur cela. Lorsqu'on ne peut se parler, il faut au moins s'écrire quelquefois.

Nous voyons ici l'image de la guerre, pendant que vous jouissez des douceurs de la paix et de la liberté. Avouez que votre lot vaut mieux que le mien. Monsieur le Duc d'York, frère du roi d'Angleterre, est ici ; il paraît satisfait des manœuvres de nos troupes. Une dame de la cour lui ayant demandé ce qu'il en pensait, il lui a répondu qu'il désirait de ne les voir qu'ici. Il se loue beaucoup des politesses et des attentions de notre cour. Il a chassé avec le roi et a soupé avec Sa Majesté au Petit Château.

Voilà toutes nos nouvelles. Donnez-moi des vôtres et de celles de notre ami (1). Je vous embrasse tous deux, et je vous prie, mon bon ami, de compter sur le tendre et inviolable attachement que vous me connaissez pour vous.

Ch.

Ma ménagère vous fait bien des amitiés. Nous avons ici

(1) Barthe.

Madame de Beaumont et Madame la baronne de Krudner. Vous voyez que nous ne sommes pas trop à plaindre.

M. Thomas.

*
* *

La dernière lettre de Chennevières contient une invitation pour Barthe et Thomas, qui, après avoir passé quelque temps en compagnie de l'auteur de *Mes Loisirs* et de « sa ménagère », tantôt à Versailles, tantôt à Compiègne, sont priés maintenant de les aller rejoindre, loin des intrigues des courtisans, dans leur maison de campagne des environs de Paris.

A Chennevières (1), le 21 novembre 1773.

Il y a bien longtemps, mon bon ami, que je n'ai entendu parler de vous. Est-ce que vous m'avez oublié? Je ne saurais le croire; votre cœur me répond de votre souvenir, et j'espère que j'aurai bientôt des nouvelles assurances des sentiments que vous m'avez toujours témoignés. Comptez que le temps ne peut rien sur ceux que vous me connaissez pour vous.

J'habite ma solitude depuis la fin du mois de mars; j'y ai eu successivement quelques-uns de mes amis, des dames de Paris, de Versailles et de Montfort-l'Amaury, et entre autres l'aimable baronne de Krüdner. Ainsi vous voyez que j'y ai passé mon temps assez agréablement. Je voudrais bien y pouvoir posséder les deux amis (2) dans les beaux jours. Il n'y a point de meilleur air, l'eau y est excellente, les promenades délicieuses; on n'est jamais mieux que dans les lieux où on est aimé. C'est pour cette raison que vous devriez vous déterminer à y venir; vous y travailleriez tranquillement, et vous y jouiriez d'une entière liberté. Je n'ose

(1) Il existe quatre villages du nom de Chennevières dans le département de Seine-et-Oise, arrondissements de Versailles et de Rambouillet.

(2) Thomas et Barthe.

espérer avoir cette satisfaction, quoique je la désire beaucoup.

Je partirai d'ici dans deux jours pour aller m'établir à Versailles. Quand vous y viendrez, je me flatte que j'aurai le plaisir de vous y voir.

De l'Amitié, chez moi, vous trouverez le temple ;
Nous encenserons ses autels,
Et nous apprendrons aux mortels
A la servir par notre exemple.

Notre ami Barthe est-il revenu de Marseille (1) ? Je n'ai eu aucune de ses nouvelles ; serais-je assez malheureux pour que mes anciens amis m'oubliassent ? Je mérite quelque retour par mes sentiments pour eux. Rassurez-moi, je vous prie, sur cela, et comptez, mon bon ami, que mon sincère et inviolable attachement pour vous est à toute épreuve.

CHENNEVIÈRES.

*
* *

Chennevières avait besoin d'être rassuré sur les sentiments de Thomas à son égard. Les vers suivants de l'auteur des *Éloges*, en réponse au quatrain qui précède, lui ont donné toute satisfaction.

Un courtisan disait à la Fortune :
« O ma déesse ! ô l'objet de mes vœux !
Fais que le roi, dans la foule importune
Des courtisans, sur moi jette les yeux ;
Fais qu'il me voie, et je suis trop heureux. »
Moi, j'approchai du temple respectable
De l'Amitié, temple des vrais plaisirs,
Et je lui dis : « O toi ! déesse aimable,
Toi que j'adore, entends tous mes désirs ;
Conserve-moi le cœur de Chennevières ;
Que ce mortel, l'honneur de ses amis,

(1) Barthe, marseillais d'origine, avait conservé des intérêts dans sa ville natale, et y faisait fréquemment des séjours dans sa famille.

Né pour sentir, comme il est né pour plaire,
M'aime toujours, et mes vœux sont remplis. »

Chennevières, « l'honneur de ses amis », n'a pas survécu longtemps aux vœux de bonheur formés par Thomas. Il est mort le 13 novembre 1779.

II

BARTHÉLEMY DE SAIZIEU, CONSUL DE TUNIS

Antoine-Étienne-Lazare-Barthélemy de Saizieu, attaché d'ambassade à Vienne de 1757 à 1761, a été secrétaire de Choiseul-Praslin, ministre des affaires étrangères, de 1761 au 29 novembre 1762. Il était donc, à cette époque, le collègue de Thomas à la cour. Après avoir obtenu des provisions de consul à Tunis, il ne négligea aucune de ses relations parisiennes. Il a connu les incidents qui ont retardé l'entrée de Marmontel à l'Académie française et les difficultés subies par Thomas à cette occasion. Tout en félicitant Thomas de sa courageuse conduite, il n'ose pas blâmer son ministre de son attitude en la circonstance.

*
* *

Tunis, le 29 décembre 1765.

Après une année d'incertitude et d'attente, je viens enfin de recevoir, mon très cher ami, votre lettre du 1er octobre dernier. Je n'osais plus me la promettre ; je ne savais que penser de votre silence, et je vois aujourd'hui qu'il est autorisé par le mien, puisque vous n'avez point reçu mes lettres. L'homme qui les a arrêtées n'avait pas besoin de ce trait pour se rendre plus méprisable ; mais sur ce que je vous en ai écrit par ma dernière du 22 juillet, j'aurais désiré que

vous eussiez fait quelques démarches pour les avoir ; non pas que vous deviez beaucoup en regretter la perte par rapport à vous, mais seulement à cause de moi, qui vous disais dans cette lettre du 1[er] janvier tout ce que je pensais de votre conduite dans l'affaire de Marmontel, et peut-être un peu librement mon sentiment sur les personnes qui s'en étaient mêlées. Je sens avec peine cette lettre en de pareilles mains, et quoique je fusse prêt à répéter et à publier son contenu, je voudrais cependant vous engager, dans mon intérêt, à faire votre possible pour vous la procurer. Elle en renfermait également cinq ou six pour différentes personnes qui ne les ont point reçues et qui, je pense, auront servi à assouvir l'impertinente curiosité de ce vilain et malhonnête homme.

Je reviens à votre lettre, mon cher ami. Elle m'a affligé et réjoui tout ensemble par le triste détail que vous me faites du combat que vous avez eu à soutenir contre l'autorité et dans lequel votre vertu l'a emporté. Je vous connais trop pour avoir douté de votre résistance et du sacrifice rare et généreux que vous avez fait à votre ami : vous y avez gagné la liberté, et je vous en félicite, quoique je sois persuadé que vous n'aurez pas quitté M. de Praslin sans regret. Il a des qualités qui lui attachent ceux qui l'approchent, et c'est peut-être le seul ministre qui soit parvenu à se faire aimer par ceux qui lui devaient de la reconnaissance. Ce que vous me mandez à cet égard répond parfaitement à ce que j'éprouve et aux sentiments que j'aurai toujours pour lui, quand même je n'y serais point obligé par le bien qu'il m'a fait. J'ai su qu'il avait été affligé du parti que vous avez pris ; mais c'est le seul qui vous convenait, après ce qui s'était passé. Les lettres y gagneront infiniment et vous dédommageront à leur tour, par une gloire plus solide, des grandeurs que vous avez quittées.

Par quel endroit ai-je pu mériter l'injuste réflexion que vous mettez à la tête de votre lettre ? « J'ignorais, me dites-vous, si n'étant plus à Versailles et auprès du ministre, notre commerce pouvait encore vous intéresser. » Je ne vous réponds rien à cela, mon cher ami ; si votre cœur n'est point changé à mon égard, il prendra ma défense, et vous serez certainement fâché de m'avoir tenu un pareil langage ; du moins je ne m'y serais point attendu, et jusques à ce moment j'ai cru que mes lettres vous intéressaient, quoique je

sois en Afrique, loin de ministre et de premier commis, et que je ne me sois jamais dissimulé la stérilité de ma correspondance.

Les talents ne se donnent pas, et n'est pas homme d'esprit qui veut. Je le serais si cela était ; mais je m'en console et je suis dédommagé par un excellent cœur, que je ne troquerais pas contre le plus bel esprit de l'Académie. C'est par le cœur que je veux mériter, mon cher ami, et c'est par lui que vous connaîtrez si je vous suis attaché. Mettez-moi à l'épreuve, disposez de mes soins, de mes faibles moyens et de mon existence même. J'ose vous assurer que ce que vous avez de plus cher vous aime sans doute moins que moi. Le temps et les circonstances pourront vous convaincre de cette vérité.

Je vous remercie des nouvelles que vous m'avez données ; elles fournissent aux réflexions que j'ai tout le loisir de faire ici. M. Barthe est-il à Paris ? Je vous prie de lui faire mes compliments ; je suis étonné qu'il n'ait fait aucune réponse aux lettres qu'il a dû recevoir de moi lorsqu'il était à Marseille.

Ma femme, qui partage tous mes sentiments, vous aime beaucoup et me prie de vous le témoigner. Mes respectueuses obéissances à vos dames (1). Adieu, mon cher ami, promettez-moi de venir me voir quelque jour. Et que sait-on ? si vous êtes jamais dans le cas de l'exil, choisissez Tunis ; vous y trouverez le plus vrai et le plus cher de vos amis.

Saizieu.

Barthélemy de Saizieu connaissait à fond les affaires barbaresques ; en le chargeant du consulat de Tunis, son ministre avait fait un choix particulièrement heureux, et son nom est cité avec honneur dans l'histoire. « Ali-Bey, bientôt gagné par la noblesse de son esprit et l'aménité de son caractère, dit M. Eugène Plantet, avait pour lui autant de considération que d'amitié. Il le lui prouva à plusieurs reprises, en donnant à la plupart de ses négociations une solution conforme aux intérêts français » (*Correspondance des Beys de Tunis*

(1) La mère et les sœurs de Thomas.

et des Consuls de France avec la cour, tome II, p. XXXVII. Paris, Félix Alcan, 1894, in-8°). Une des premières négociations de Saizieu eut pour résultat de dégrever les objets d'importation, qui n'eurent plus à redouter la concurrence. En 1765, le nouveau consul obtint du Bey que les corsaires marocains ne pourraient trouver asile en Tunisie ni y vendre leur butin. Parti avec un traitement de 8 500 livres, il eut bientôt, en 1767, une augmentation de mille livres, plus des gratifications exceptionnelles accordées par le ministère. On s'explique dès lors qu'il ait conservé pour Choiseul-Praslin une reconnaissance qu'il ne dissimule pas à Thomas, bien que ce dernier n'ait pas eu les mêmes raisons de se féliciter des procédés du duc.

*
* *

Depuis le 29 décembre 1765, date de sa première lettre à Thomas, Barthélemy de Saizieu est tout à fait acclimaté en Barbarie, et continue à rendre les plus grands services au gouvernement français et aux commerçants de sa patrie ; ses efforts ont été couronnés de succès. Ali-Pacha, le Bey de Tunis, l'aime et l'estime, non sans qu'il se soit produit parfois entre eux certains refroidissements à l'occasion de l'abandon de la Corse à la France par le traité de Compiègne en 1768. Le Bey s'est montré hésitant à punir, avec la fermeté exigée par Louis XV, des habitants de Sfax qui avaient apporté obstacle à la mission d'un officier du roi de France. Mais par son énergie et son habileté diplomatique, de Saizieu est arrivé à aplanir tous les conflits. Il a obtenu que le Bey fît construire à ses frais un hôpital et une église. Le duc de Choiseul-Praslin lui en témoigne toute sa satisfaction le 20 avril 1767 : « J'ai examiné les diffé-

rents états de l'administration et du commerce de votre Echelle, et ils m'ont paru présenter un objet d'avantage et d'économie dont je ne puis qu'augurer toujours mieux pour l'avenir, puisque le commerce a augmenté du double et que la caisse nationale restait au dernier décembre avec un revenant bon de 833 piastres. C'est beaucoup d'avoir porté le commerce, depuis la paix, fort au delà de ce qu'il avait jamais été. Le moyen le plus sage que la nation pût prendre dans cette vue était sans contredit celui que vous avez autorisé pour faire cesser l'abus et le vice de la concurrence des Français entre eux... Vous avez très bien entendu l'esprit de mes instructions générales, etc.... » A la suite des compliments qui lui sont adressés, de Saizieu reçoit, le 22 juin, une nouvelle augmentation d'appointements de 1 000 livres et une gratification de 2 400 livres.

De Saizieu a triomphé des irrésolutions du Bey, tiraillé entre le désir de faire plaisir à la France et les récriminations et exactions de certains de ses compatriotes. Le Bey, écrivant le 12 mai 1768 au duc de Choiseul-Praslin, lui fait part de « la grande estime qu'il a pour la probité de son consul... Ne doutez point, ajoute-t-il, que par rapport à vous, et par l'envie que j'ai de cimenter de plus en plus notre union, le sieur de Saizieu, votre consul, ne jouisse auprès de moi de la plus haute considération et ne reçoive de moi toujours l'accueil le plus favorable. Je me flatte que, concourant l'un et l'autre réciproquement à l'exécution des traités, la bonne harmonie recevra une nouvelle force et qu'elle ne sera jamais altérée. »

Presque en même temps que le Bey attestait au ministre des affaires étrangères son bon accord avec M. de Saizieu, ce dernier écrivait à Thomas et se félicitait de l'amitié de son prince.

Tunis, le 17 mai 1768.

J'ai depuis longtemps réuni en vous seul, mon cher ami, tout ce que j'avais d'affection, d'attachement et d'estime pour des gens qui n'ont plus rien de tout cela pour moi. Je ne forme plus aussi ni désirs ni regrets vers Paris, qu'ils ne vous aient pour objet (1) ; et si je ne devais vous y retrouver et jouir encore des douceurs de votre amitié et de votre société, j'aimerais assez la Barbarie et ses grossiers habitants pour les préférer aux plaisirs dangereux de cette ville funeste. Mais avec tout le besoin que j'ai de vous intéresser et de recevoir les précieux témoignages que vous venez de m'en donner, je ne me pardonnerais ni mon indiscrétion ni la perte de votre temps, si je vous exposais par une correspondance plus active à m'écrire trop souvent et aux dépens de votre repos ou de ceux qui ont moins d'intérêt et plus de droit que moi à votre loisir et à vos occupations. Je n'aurai jamais le moyen de les dédommager, ni la moindre disposition à me plaindre du partage que vous me ferez, mon cher ami, et c'est déjà assez pour vous et infiniment pour moi, que vous m'accordiez annuellement une lettre qui est le revenu le plus cher et le plus nécessaire à mon cœur, comme la preuve la moins équivoque de tous les sentiments et de la bonté du vôtre envers moi.

La prévention favorable dans laquelle vous me voyez vous a fait me supposer des moyens et les talents qu'il me faudrait pour écrire quelque chose d'utile sur ce pays. Je suis devenu presque aussi barbare et paresseux que les hommes qui l'habitent, et je n'ai pas d'ailleurs tout le loisir que de pareilles recherches exigeraient. Mon temps est journellement rempli par des détails pénibles et dégoûtants que l'habitude et le devoir me font supporter, et que notre nation commerçante et nombreuse ici me renouvelle chaque jour, ainsi que les embarras de mon service. Je dirai pourtant à mon ami que j'y ai eu quelques succès, que la cour m'en a su gré et les a reconnus par des gratifications et une augmentation assez considérable d'appointements, et que l'amitié

(1) Le 21 février 1769, Thomas charge Barthe de faire parvenir à de Saizieu une lettre qui est sans doute la réponse de celle du 17 mai 1768.

du prince auprès duquel je réside me les rend plus avantageux et plus faciles.

Mais quels succès auprès des vôtres, mon cher ami ! Que vous les rendez différents et bien autrement glorïeux ! Jouissez-en aussi longtemps que mon cœur le désire et que vous le méritez. J'attendrai votre édition avec impatience (1) ; elle fera l'ornement et les délices de ma petite bibliothèque, et n'en sortira qu'avec de bonnes sûretés d'y être rendue. Recevez-en mes tendres remerciements, ainsi que tout ce que vous m'apprenez de Paris, où je n'aurai bientôt plus que des relations de gazette ou de service.

J'ai pourtant lu la jolie comédie de M. Barthe, qui m'a fait un singulier plaisir, pour lui et pour le public. Je vous prie de lui témoigner, et avec un peu d'humeur de ce qu'il néglige un homme qui a de l'attachement pour lui et que vous aimez. Il m'autoriserait par cette conduite à empêcher la représentation de sa pièce que ma nation prépare, et je le ferais sans doute, si je ne préférais le plaisir de l'entendre à celui de le priver des applaudissements qu'il aura sur le théâtre de Tunis comme à celui de Paris. C'est là un avantage que le seul Monsieur de Voltaire a eu jusqu'ici, par la préférence que nos acteurs barbaresques donnent à ses pièces. Ils ont entre autres joué le jeudi gras de cette année (2) sa *Mort de César* avec un concours si prodigieux, qu'il m'en a coûté un souper de cent et quelques couverts et une bonne dose de vin pour détruire les impressions de tristesse qu'ils avaient faites sur les convives. Je prévois que M. Barthe achèvera de ruiner ma cave et mon office ; mais du moins il fera rire nos belles qui se connaissent aussi en bons tours.

Je serai toujours bien empressé de servir nos amis, et surtout M. d'Angivilliers, mon cher ami. Je ne sais pourtant si j'y aurai réussi. Je viens de remettre à un négociant de l'Echelle qui se rapatrie une petite caisse de singulières et vieilles petites armes, qui sont toutes à l'usage des Arabes : elles ne sont ni chères ni belles, et si M. d'Angivilliers m'en fait le remboursement en quelques-unes de ces brochures

(1) L'édition complète des œuvres en prose de Thomas ne parut qu'en 1773. Nous savons quelles ont été les causes de ce retard. (*L'Académicien Thomas*, ch. XVI).

(2) 18 février.

qui courent Paris, et que vous n'estimez guère, il me les paiera assez. Mais je vous prie de lui dire que je peux lui en procurer un plus grand nombre et de plus riches que celles-ci, quoique toutes dans le même goût, et que ni les Turcs ni les Arabes ne font point usage de couteaux de table; ils déchirent tout, et ne coupent rien, pas même le pain. S'il n'en a pas à l'usage des Turcs, il faut s'adresser à Constantinople. En cas qu'il n'ait aucune connaissance dans cette ville, marquez-le moi avec un mémoire de ses intentions, et je les ferai remplir par notre consul qui est de mes amis.

Adieu, mon bien cher ami ; je vous embrasse et vous aime de tout mon cœur.

Promu peu de temps après consul général, le correspondant de Thomas reçoit en avril 1771 des lettres de noblesse en récompense de ses services.

Mais tant de travail et de soucis l'avaient épuisé avant l'âge : il demandait à M. de Sartines, le successeur du duc de Praslin au ministère, de lui accorder un congé en attendant son admission à la retraite. « Accablé de maladies, de famille et de besoins, écrivait-il le 15 juillet 1778, j'arrive en France dépouillé de tout revenu et sans raison d'en obtenir aucun dans mon absence des Echelles, si je ne mettais pas toute ma confiance dans vos bontés. » Sa confiance était bien placée. Le 8 mars 1779, M. de Sartines écrivait au Bey : « La mauvaise santé de M. de Saizieu ne lui permettant plus de continuer sa résidence et son service à Tunis, c'est à regret que je me suis décidé à mettre sous les yeux de l'Empereur (1) mon maître les justes et pressantes représentations que cet officier m'a faites pour être déchargé des fonctions qu'il a si bien et si longtemps remplies auprès de vous. Je lui en ai obtenu la plus juste récompense de Sa Majesté impériale ; et heureux et distingué dans sa patrie par les grâces qu'il a su

(1) L'Empereur, c'est le roi de France.

mériter, il n'aura désormais à regretter que de n'avoir pu continuer un service dans le cours duquel il a eu le bonheur de vous intéresser assez à sa situation pour me faire espérer que vous céderez aux motifs qui l'ont forcé à demander sa retraite. » A son tour le Bey, par lettre du 8 mai, célèbre « le zèle et le talent de M. de Saizieu, auxquels les deux empires doivent l'amitié et la bonne harmonie qui les unissent depuis longtemps ». Il vante « surtout la profonde discrétion de ce consul dans toutes les négociations délicates dont il a été le sage et heureux intermédiaire pendant de longues années » (*Correspondance des Beys de Tunis et des consuls de France avec la cour*, tomes II et III, *passim*).

Ce diplomate modèle, non content d'encourager le commerce de ses compatriotes, s'efforçait aussi de développer la civilisation des levantins en leur faisant connaître les nouveautés théâtrales françaises, dût-il lui en coûter quelques faux frais. C'est ainsi qu'il a participé à l'organisation de la représentation à Tunis de plusieurs pièces de Voltaire et qu'il a fait monter le petit acte très spirituel de Barthe, l'*Amateur*, qui avait remporté à la Comédie française, en 1764, un franc succès de gaîté.

III

THOMAS ET L'ABBÉ BESSIN

Bessin (Alexandre-Jacques) est né le 14 juillet 1734 à Glos-la-Ferrière, près de Laigle. A son entrée dans les ordres, il fut nommé professeur de rhétorique au collège d'Orléans à Versailles. C'était vers 1759 ou 1760. Il ne tarde pas à frayer avec ses collègues de Dormans-Beauvais : Thomas, Jacques Delille et Sélis,

Son bagage littéraire, toutefois, est loin d'être aussi considérable que celui de ses amis. On ne connaît de lui, à cette époque, que quelques *Épîtres* : *Sur la mort d'un curé de Versailles, A un grand seigneur partant pour Versailles, Sur la mort d'un magistrat vertueux*. La mort du jeune duc de Bourgogne (1), cet enfant prodigieux, à en croire les écrits officiels du temps et son panégyrique par Lefranc de Pompignan, inspire à l'abbé Bessin une *Élégie*, dont le permis d'imprimer est daté du 2 avril 1761. « De tous ceux qui se sont exercés sur ce triste sujet, écrit Fréron, M. Bessin est, à mon gré, celui qui a le mieux réussi. Toute sa pièce en vers libres vous fera plaisir en général, et surtout les morceaux nobles et touchants. L'auteur de cet ouvrage a du talent et surtout de la sensibilité, don de la nature si nécessaire pour bien écrire en vers ou en prose, et si rare parmi ceux qui s'en mêlent » (*Année littéraire*, 1761, tome IV, p. 22). Quelques vers donneront une idée de la « sensibilité » de l'abbé Bessin.

Hélas, dans ce palais, dans cette même cour
Où Louis et les arts ont fixé leur séjour,
Un enfant, un héros, né d'un sang qu'on adore,
Dieu terrible !... il expire, il meurt dans son aurore.
Il meurt ! que de vertus nous allions voir éclore !
Muses, quel vaste champ pour vos tendres concerts !
De cette vie infortunée
Il n'a fait que goûter la coupe empoisonnée.
Sa liqueur le révolte, il détourne les yeux,
Et va rejoindre ses ayeux.

A la séance de la Société libre de l'Eure, du 30

(1) Né le 13 septembre 1751, le duc de Bourgogne, frère aîné du futur Louis XVI, est mort le 22 mars 1761.

décembre 1888, M. Frédéric Malbranche a lu une bonne notice sur *L'abbé Bessin et ses correspondants*, publiée à Bernay en 1889, in-8. L'abbé a en effet de belles relations littéraires. Outre ses collègues du collège de Dormans-Beauvais, il fréquente l'abbé de Voisenon, Imbert, Auger, le cardinal de Rohan, et reçoit de Voltaire une lettre très flatteuse.

*
* *

La lettre de Thomas à l'abbé Bessin n'est pas datée. Elle remonte à la fin de l'année 1761. A cette époque, Thomas est secrétaire particulier du duc de Choiseul-Praslin, ministre des Affaires étrangères, et depuis octobre 1761, il est à la cour de Versailles. Justement, à ce moment, l'abbé succède comme curé de Plainville, près de Bernay, à Jean Maillet qui vient de mourir. Une lettre du cardinal de Rohan, du 30 septembre 1761, avertit de cette nomination l'abbé Bessin, qui prend possession de son poste le 9 novembre. Les deux amis sont donc séparés au moment même où ils comptaient se retrouver à Versailles. Sans doute, Bessin a exprimé ses regrets de ce contre-temps à Thomas, qui lui répond en ces termes :

Monsieur,

Je vous dois des remerciements pour la lettre obligeante que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je suis bien flatté que l'éloignement des lieux et la sainteté de vos occupations actuelles vous permettent encore de vous souvenir de moi. En vérité, je suis malheureux de n'avoir été à Versailles que lorsque vous avez vous-même cessé d'y être. Nous aurions eu le plaisir de parler quelquefois ensemble de vers, de prose, et de littérature. Mais vous faites bien mieux, car vous faites des catéchismes et des sermons, et vous écoutez charitablement en confession les fredaines des femmes.

Mais moi profane, je ne suis pas à beaucoup près occupé si saintement. J'étudie les querelles des rois et les sottises de tous les siècles. Je compte les traités et les guerres des nations, et je vois que de tout temps les hommes ont été fous et méchants. Il faut tâcher du moins de ne pas l'être soi-même, et c'est à quoi je travaille aussi un peu. Ah ! que je suis loin encore de ces tristes honneurs que vous me pronostiquez. Je vous déclare même que je n'en approcherai jamais ; je n'ai point une âme de Versailles. Je suis trop accoutumé à désirer peu et à me juger moi-même avec sévérité.

Ce que je désire le plus au monde, c'est de conserver l'estime de mes amis ; voilà mon ambition. Il dépend de vous de la satisfaire en partie.

Je suis avec les sentiments que vous me connaissez, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

THOMAS.

A Versailles, 28.

Cette lettre a été retrouvée dans les papiers de Thomas ; car, à sa mort, sa famille a réuni ses correspondances en vue d'une publication qui n'a pas été faite. Le bon abbé Bessin a adressé à cette occasion trois missives à Anne-Rose Thomas, sœur et légataire universelle du rhéteur (9 et 15 juillet, 4 août 1788). En communiquant la lettre de Thomas, l'abbé a des scrupules, à propos de l'innocente plaisanterie : « Vous écoutez en confession les fredaines des femmes. » — « Je craindrais, dit Bessin à Anne-Rose Thomas, que ce badinage de Monsieur votre frère, adressé à un homme de mon état, ne déplût à certaines personnes ; en conséquence je vous prie, ou de le rayer, ou de supprimer la lettre même où il se trouve. Vous savez combien le public malin nous juge sévèrement, et quelle doit être notre attention à ne pas lui donner prise sur nous. »

Aujourd'hui l'esprit est plus large, et la petite malice de Thomas ne scandalisera personne.

*
* *

Le curé de Plainville a adressé une *Épître* à Godefroy Charles-Henri de la Tour, comte d'Évreux, duc de Bouillon, propriétaire du château de Navarre, tout près d'Évreux. Pair et grand chambellan de France, le duc de Bouillon avait suivi brillamment la carrière militaire et s'était érigé en protecteur des arts. Il avait commencé par embellir son château de Navarre, dans lequel il donnait des fêtes somptueuses (1). C'était un voisin puissant à ménager, et éventuellement un généreux donateur pour la pauvre église de Plainville, si le curé savait s'y prendre et habiller de bonnes rimes et d'idées délicates quelque humble requête. Bessin n'est pas mécontent de sa supplique, et la communique à Thomas et à Voltaire.

Thomas lui en accuse réception.

Suscription : A Monsieur Monsieur Bessin, curé de Plainville, à Plainville près Bernay en Normandie.

Je suis bien loin, Monsieur de cette indifférence dont vous me soupçonnez ; elle n'est faite ni pour vous, ni pour moi. Je suis trop flatté des sentiments que vous voulez bien me témoigner, et je me fais un devoir d'y répondre.

Les beaux vers que j'ai reçus de vous suffiront pour vous attacher tous ceux qui auront le plaisir de les lire. On y verra tout le goût qui n'est que dans la capitale avec toute l'honnêteté qui n'y est plus. Vous y avez la noble audace de parler des Grands avec vérité, et vous louez sans bassesse

(1) Les prodigalités de Godefroy de Bouillon, poussées à l'excès, ont amené sa ruine.

un Grand qui mérite de l'être. Il n'y a que la philosophie de la retraite qui sache donner à l'âme cette dignité.

Continuez, Monsieur, à faire des vers si harmonieux et si sages. Soyez à la fois poëte et philosophe; joignez à cela le mérite d'instruire les hommes au pied des autels, et vous n'aurez rien à envier à cette foule d'hommes qui s'agitent dans Paris, qui échangent leurs vers contre de la fumée, qui courent après la gloire qui les fuit, et qui sont inutiles au reste du monde comme à eux-mêmes.

Je vois par l'adresse de votre lettre que vous croyez que je suis encore à Versailles. Je n'y suis plus. Il y a près d'un an que j'ai quitté M. le duc de Praslin, et je cultive enfin les lettres avec cette entière indépendance qu'elles demandent, et qu'on trouve si rarement.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

THOMAS.

Rue du Petit-Lion, faubourg Saint-Germain.
A Paris, 28 novembre 1764.

*
* *

Pour cette même *Épître au duc de Bouillon*, Voltaire, de son côté, avait écrit à l'abbé Bessin : « Vous méritez d'avoir la première cure du Parnasse; vous ne chanterez jamais d'antienne qui vaille vos vers. Si je ne vous ai pas répondu plus tôt, c'est que je suis vieux, malade et aveugle. Je ne serai pas enterré dans votre paroisse, mais c'est vous que je choisirai pour faire mon épitaphe » (Lettre du 13 janvier 1765). A quoi Bessin répond, le 2 février, sur le même ton : « ... Je mérite, me dites-vous obligeamment, d'avoir la meilleure cure du Parnasse. Je n'ai pas la meilleure de mon diocèse; mais si vous y étiez enterré, elle ne tarderait pas à le devenir par la foule de pélerins que vous y attireriez. Vous seriez bientôt à Plainville ce qu'est Mahomet à la Mecque, aux miracles près; et

encore, vous en avez fait tant pendant votre vie! Qui sait si vous n'en ferez pas après votre mort? Quant à votre épitaphe, je ne sais pas trop comment je m'y prendrais pour la faire. Peut-être que, ne sachant par où commencer, j'imiterais tout uniment celle où Boileau dit :

Colas vivait, Colas est mort.

Car je crois bonnement que la meilleure manière de vous louer est de prononcer simplement votre nom... »

*
* *

Le 25 août 1765, Thomas remporta, *ex æquo* avec Gabriel Gaillard, un nouveau prix d'éloquence à l'Académie française pour un *Éloge de Descartes*. Il l'envoie à l'abbé Bessin, qui lui dédie cette pièce de vers :

A Monsieur Thomas, qui m'avait envoyé son *Eloge de Descartes :*

Le dieu du goût tenait son audience
Aux fins de couronner l'Eloge de René.
Lors Thomas et Gaillard entrent en concurrence.
Auquel des deux le prix va-t-il être donné?
Un des juges se lève, annonce à l'assistance
Qu'on a tenu bien droite la balance,
Que l'un et l'autre auteur doit être couronné,
Entre les deux pièces rivales
Ainsi que les beautés, que les voix sont égales.
Mais permettez, Monsieur l'Académicien,
Thomas en a le plus ; vous ne comptez pas bien.
Car la voix du public, la comptez-vous pour rien?

*
* *

La réception de Thomas à l'Académie française est

fixée au 22 janvier 1767. L'abbé Bessin se rappelle à lui, en cette occasion solennelle, par un nouveau compliment :

A Monsieur Thomas, lors de sa réception à l'Académie française.

Nos Corneilles, nos Bossuets,
Près d'eux vous offrent une place.
Les successeurs de Platon et d'Horace
De leurs propres lauriers couronnent vos succès.
Etonnez-nous toujours par de nouveaux miracles.
Pour rendre les divins oracles,
Minerve a choisi votre voix.
Vous allez soutenir cette même balance
Que votre mâle et sublime éloquence
Sut faire pencher tant de fois.
Du haut de ce degré suprême,
Vers nous de temps en temps tournez encor les yeux:
Sur le trône des arts, assis au rang des dieux,
N'oubliez pas que je vous aime.

*
* *

Ici se termine la correspondance inédite de Thomas avec l'abbé Bessin : mais cela ne veut pas dire que les relations des deux anciens collègues de l'enseignement se soient trouvées interrompues. Thomas a toujours tourné de temps en temps les yeux vers le sage curé de Plainville, qui n'a pas été obligé de lui répéter :

N'oubliez pas que je vous aime.

Dans sa brochure, citée plus haut, M. Frédéric Malbranche publie plusieurs lettres de Thomas. Ce sont d'abord, à la date du 29 décembre 1766, des remerciements pour les vers ci-dessus, qui sont qualifiés de « charmants ». « Je les ai lus, ajoute Thomas,

avec beaucoup de plaisir, d'abord comme de jolis vers, ensuite comme une marque de votre amitié. Je vous félicite de continuer à cultiver les lettres et la poésie dans votre sainte retraite. C'est le plus agréable délassement que vous ayez pu choisir pour vos travaux ; curé le matin et poëte le soir, après avoir expliqué l'évangile, vous lisez un peu d'Horace ; vous faites tour à tour des sermons et des vers... Il faut avouer que ce petit mélange a sa douceur, et que vous avez trouvé le moyen de passer doucement le songe de la vie. »

Bien que Thomas raille son ami, « curé le matin et poëte le soir », l'abbé était, la plupart du temps curé toute la journée, témoin un poème qu'il songe à consacrer au *Sacerdoce*, et dont il soumet le plan à l'Académicien. Celui-ci lui répond, le 8 février 1769 : « Ce sujet peut offrir de grandes beautés... Il faut y répandre l'âme et la chaleur du poète, car, sans cela, les vers les mieux faits ne sont que les statues de Prométhée : le mouvement y manque. Songez que le feu céleste doit brûler un pareil ouvrage... » Ce poème, en quatre chants, intitulé : *Le Prêtre, ou Idées du sacerdoce,* n'a jamais été publié.

L'abbé, de plus, a créé dans son presbytère un cours d'humanités pour quelques jeunes gens de la région, et composé, au point de vue pédagogique, un *Manuel de l'Instituteur,* resté, lui aussi, manuscrit ; il s'y inspire de la méthode de Port-Royal. Avant de faire faire aux enfants des versions et des thèmes, il veut qu'on leur apprenne — ce qui paraît d'une logique incontestable — à décliner, à conjuguer, et surtout à construire des phrases. Il utilise les cantates comme mode d'enseignement. Lamoignon le félicite de ce *Manuel* (lettre du 21 octobre 1788).

Mais la Révolution vient interrompre ces paisibles travaux. Le 12 mars 1794, le bon curé a la douleur de voir fermer brutalement l'église dont il était le zélé pasteur depuis plus de trente ans. Il reste fidèle à sa chère paroisse : pour se rendre encore utile à ses anciennes ouailles, il ouvre à Plainville une école le 10 germinal an III, et y crée un bureau de bienfaisance. En 1802, à la réouverture de l'église, l'abbé a beaucoup vieilli au cours des années de troubles et de persécutions ; il ne reprend pas ses fonctions, mais partage avec son successeur le cher presbytère qu'il avait chanté jadis dans l'*École du sage* :

Ici, bravant le faste, oubliant les grandeurs,
Je vois mûrir mes fruits, je vois naître mes fleurs ;
Je change un sol ingrat en un terrain utile ;
Je force un tronc sauvage à devenir fertile :
Je plie en espalier ce docile arbrisseau ;
Cet orme obéissant, je le courbe en berceau. »

Et ce sage, bien digne d'avoir décrit les douces jouissances du jardinage, meurt, la serpette à la main, le 5 mars 1810 ; il avait près de 75 ans.

IV

THOMAS ET M. DE MONTYON

Antoine-Jean-Baptiste-Robert Auget de Montyon est né à Paris le 26 décembre 1733, mais il était briard de goût, car il passa les meilleures années de son enfance dans le petit village de Montyon, sur la route de Meaux à Senlis. Le château, avec la seigneurie et les prééminences et dignités y attachées, avait été acheté en 1709 par son grand-père, Jean Auget, et

c'est seulement son père, Jean-Baptiste-Robert, chevalier, conseiller du roi, maître ordinaire en sa chambre des comptes, qui joignit à son nom patronymique les titres de « seigneur et baron de Montyon, Chambry et Marchémoret » (1).

C'est là, dans la liberté des champs, sans morgue et loin de l'étiquette parisienne, que furent élevés, entourés de fermiers, de régisseurs et de gardes-chasses, M. de Montyon, son jeune frère Jacques-Christophe-Louis de Chambry, et leur sœur aînée, Marie-Louise, devenue plus tard Mme Bouvard de Fourqueux.

Jamais, au milieu des charges publiques dont il sera investi, Auget de Montyon ne sera aussi heureux que lorsqu'il pourra vivre en repos dans son cher village de Brie. Il y revient chaque fois avec la plus intime satisfaction et gère ses intérêts et ceux de ses clients — officiers, fermiers, précepteurs et domestiques — avec le souci du détail et l'exactitude qui étaient les qualités dominantes de son esprit.

Son père meurt le 9 février 1741 ; il est élevé avec un soin pieux par sa mère, et apprend les premiers éléments avec un précepteur, l'abbé de Ségonne. Après avoir terminé ses études, il acquiert en 1754 une charge d'avocat du roi au Châtelet de Paris, et, vers 1760, devient maître des requêtes au Conseil d'État du roi. Il se révèle, en même temps que magistrat travailleur, probe et passionné pour la justice et l'équité, un homme du monde fort répandu parmi les beaux esprits et les Encyclopédistes. Il fréquente chez Montesquieu, le duc de Choiseul, Maupeou, la marquise du Deffand, Mlle de Lespinasse, Mme Necker. Dans le salon de cette dernière, il n'a pas tardé à faire con-

(1) Tous ces villages sont de l'arrondissement de Meaux.

naissance avec Marmontel et Thomas, de même qu'il avait rencontré Dalembert chez Julie de Lespinasse.

Mais ses succès mondains ne lui font pas oublier sa chère campagne, et, lorsqu'en 1761, un arrêté du Conseil d'État du roi institue à Meaux une Société royale d'Agriculture, il ne manque pas d'en faire partie.

Il avait trente-quatre ans quand, en 1767, suivant d'ailleurs la filière administrative ordinaire, le maître des requêtes obtint la charge importante d'Intendant de la Généralité d'Auvergne. Il venait en cette qualité habiter Clermont-Ferrand, la ville natale de Thomas; résidence intermittente d'ailleurs, car tous les hauts dignitaires de cette époque, magistrats, administrateurs ou évêques, se voyaient dans la nécessité de se montrer fréquemment à la cour et dans le monde des ministères, tandis que, trop souvent, des commis investis de leur confiance les remplaçaient au chef-lieu de leurs gouvernements, avec plus ou moins de bonheur et de talent.

Cependant, les premiers jours de l'an 1768, la présence de Montyon à Clermont nous est révélée par ce brouillon écrit par Thomas :

Monsieur,

Si j'étais à Clermont, je grossirais le nombre des importuns qui inondent votre antichambre dans ces premiers jours de l'année. J'ajouterais mon compliment aux compliments éternels dont vous êtes assommé, et je viendrais à mon tour ennuyer un philosophe qui se prête à certains usages par bienséance, et qui les méprise par raison.

Mais je vous fais ma visite de cent lieues, elle vous arrive en poste, et pour se faire pardonner, elle sera très courte. Je ne prétends seulement que vous renouveler le témoignage de mes sentiments. Ils ne sont point comme le temps, dont la procession rapide amène sans cesse des années nouvelles

et indifférentes. Ils sont toujours les mêmes, toujours fixes et immobiles.

Dans les premiers moments que j'eus l'honneur de vous connaître, je vis d'abord le magistrat respectable, et je lui rendis cette espèce d'hommage que l'on rend aux vertus réunies aux talents. Depuis, je vous vis de plus près et je reconnus l'homme adorable. Cette connaissance fut suivie du tribut que l'on paie à tous les agréments.

Tous ceux qui vous approchent trouvent en vous ces deux hommes. C'est à tous deux que je m'adresse aujourd'hui. J'offre mon respect à l'un et mon attachement à l'autre.

Je suis, etc....

Ce 3 janvier 1768.

*
* *

Dans l'automne qui suit, Thomas va passer plusieurs mois chez sa mère à Clermont-Ferrand pour régler des difficultés suscitées par un de ses beaux-frères, Rochefort, dans le partage de la succession de son père. Il se trouve être le voisin de l'hôtel de l'Intendance, sis rue des Gras, en face la cathédrale, et, tout naturellement, il fréquente assidûment « le magistrat respectable » et « l'homme adorable », avec qui il s'entretient des aspirations générales de l'humanité et des besoins spéciaux à l'Auvergne. « Je n'ai ici, écrit-il à son ami Barthe le 13 octobre 1768, que des connaissances, et vous savez bien qu'elles ne valent pas l'amitié. J'en excepte pourtant M. de Montyon, notre Intendant, qui me donne les marques d'une amitié vraie et qui est bien fait pour l'inspirer. Il est aussi aimable qu'instruit; je le vois tous les jours, et tous les jours avec un nouveau plaisir; il ne tient pas à lui que mes affaires ne finissent, ni à moi non plus, comme vous vous en doutez bien. »

M. de Montyon obtient dans l'intérêt de Thomas

un arrêt qui aplanira certaines complications de procédure et évitera des plaidoiries interminables devant le Parlement de Paris. Plusieurs semaines se passent à déchiffrer des contrats, des testaments, à élaborer une transaction, et ce travail agace le malheureux Thomas. Il est nécessaire de le distraire de ses sombres pensées. Vite M. de Montyon profite de sa présence à Clermont — certains auteurs sont prophètes dans leur pays — pour donner, le 13 novembre, une fête splendide aux dames et aux jeunes filles de la ville. Un chanteur de l'Opéra, Chassé (1), déclame des vers en l'honneur du philosophe et lui ceint la tête de lauriers.

A cette démonstration un peu ridicule, et qui fait songer au pompeux couronnement de Voltaire à la Comédie française, Thomas devait une réponse. Il improvisa sur l'air d'une romance de Monsigny : *Jusque dans les moindres choses*, le petit compliment suivant à l'adresse de l'Intendant :

Que tout ici nous retrace
De nos jeux l'aimable auteur.
Dans son esprit est la grâce,
Les vertus sont dans son cœur.
Philosophe plein de charmes,
Il prévient tous les désirs ;
Il sait essuyer des larmes,
Il fait naître des plaisirs.

Les droits d'un monarque auguste
Sont déposés dans sa main.
Quoique puissant, il est juste,
Quoique juste, il est humain.

(1) Chassé, célèbre basse-taille de l'Académie royale de musique, avait débuté en août 1721 et prit sa retraite en 1757.

Son aimable caractère
Fait pardonner son pouvoir.
Il possède l'art de plaire,
Et lui plaire est un devoir.

Anne-Rose, la sœur de Thomas, après avoir lu ces vers, en félicite l'auteur, le 28 novembre 1768 : « M. de Montyon doit être bien content de lui, car vous n'êtes pas adulateur, et vous le louez d'une façon bien noble et bien naturelle. Il se dira en pensant à vous : « La « vérité dicta ses vers ; je suis vertueux, puisqu'il le « dit. »

Les termes de cette chanson, pour flatteurs qu'ils soient à l'adresse de Montyon, traduisent sincèrement l'attachement de ses administrés, touchés de ses sentiments humanitaires et de son zèle ardent à se montrer juste envers tous. A son arrivée en Auvergne, l'Intendant avait été frappé de la pauvreté des populations des campagnes, sans routes ni moyens de communication ; il avait organisé aussitôt des distributions de grains et de riz pour les invalides, et confié aux valides des travaux de vicinalité. « L'aumône devenant le prix du travail, écrit-il, et le salaire étant médiocre, on est assuré qu'il ne sera rien donné que vu le besoin réel. » Partout, à Clermont, Riom, Aurillac, Mauriac, au Mont-Dore, à Saint-Flour, il réalise des améliorations et des embellissements considérables. « Dans la classe moyenne et éclairée, écrit M. Louis Guimbaud, à qui nous empruntons la plupart des renseignements biographiques qui concernent Montyon (1), on appréciait vraiment à sa valeur l'effort tenté par l'Intendant pour

(1) *Auget de Montyon (1733-1820), d'après des documents inédits*, par Louis Guimbaud. — Paris, Emile-Paul, éditeur, 1909, in-8.

conserver la vie de ses administrés, maintenir la paix sociale et améliorer le sort du pays. Mais ni le peuple, ni la noblesse locale n'avaient entendu grand'chose à l'œuvre administrative de Montyon » (1).

De plus, absorbé par le désir de réussir dans le plan généreux qu'il s'était tracé, M. de Montyon se montrait d'une indépendance hardie à l'égard du pouvoir central, au traditionalisme étroit; de sorte qu'avec les meilleures intentions du monde et des capacités exceptionnelles, il finit par se faire mal voir de tous côtés. Le premier président de la cour des aides de Clermont, M. de Chazerat, qui avait su se rendre populaire, lui fut hostile. A ce moment, la faveur dont jouissait le duc de Choiseul était fort menacée (2). Montyon était un de ses protégés; il ne se sentit plus en sécurité à Clermont, et demanda, le 1er juillet 1770, à changer de province. Il avait sollicité une des intendances des environs de Paris; c'est celle d'Aix en Provence qui lui fut assignée par un mot fort sec de l'abbé Terray (mars 1771), et sa charge de Clermont échut à son rival, M. de Chazerat.

*
* *

Est-ce à dire que tous les Auvergnats avaient méconnu les intentions de Montyon et lui avaient tourné le dos? Non pas. Certaines municipalités avaient compris son effort méritoire pour les tirer de la misère et leur assurer des vivres, des voies d'accès, et réaliser quelque progrès d'hygiène. Les villes de Mauriac et d'Aurillac tinrent à lui exprimer publiquement leur reconnaissance; la première lui était redevable d'une

(1) Page 88.
(2) La disgrâce de Choiseul est du 24 décembre 1770.

place et des remparts; la seconde avait vu transformer en route un marais insalubre. Mauriac lui éleva une colonne, et les habitants, se souvenant que Marmontel, né à Bord (Corrèze), avait été élève de leur collège de Jésuites, lui commandèrent une inscription à la louange de Montyon (1).

Aurillac ne voulut pas rester en arrière; une fontaine fut édifiée en l'honneur du bienfaiteur, et une inscription demandée à Thomas. A cette occasion solennelle, s'établit entre les autorités locales, Thomas et M. de Montyon la correspondance suivante :

Aurillac, 12 juillet 1772.

Monsieur,

Les bienfaits que notre ville a reçus de M. de Montyon pendant le temps qu'il a été Intendant de cette province excitent toute notre reconnaissance. Nous voudrions, Monsieur, en consacrer le souvenir à la postérité. Les malheureux secourus par des travaux publics auxquels on les a employés ont embelli notre ville ; il en résulte surtout une des plus belles promenades du royaume. Nous y avons fait élever une (*sic*) obélisque à laquelle nous voulons adosser une plaque de marbre et y faire graver quatre ou six vers au plus en l'honneur de ce bienfaiteur.

L'union qu'il y a entre vous et lui, Monsieur, et votre réputation nous encouragent à nous adresser à vous pour vous prier de vouloir bien nous donner ce morceau de votre composition. Cette province que vous aimez et qui a l'avantage d'être la vôtre peut bien espérer, Monsieur, que vous voudrez bien lui procurer encore celui de vous avoir pour exprimer ses sentiments en cette occasion.

Nos esprits s'étaient escrimés pour produire quelque chose ; ils n'y ont pas réussi. Comme vous verrez par les

(1) Dans une lettre du 31 mai 1771, passée récemment en vente dans un catalogue d'autographes, Marmontel remercie les habitants de Mauriac de lui avoir demandé de composer une inscription en l'honneur de M. de Montyon.

vers dont j'ai l'honneur de vous envoyer la copie, ce sont ceux que Monsieur de Montyon paraissait avoir adoptés comme les moins mauvais :

La disette affligea nos cantons malheureux.
Par des travaux publics une charité sage
Nourrit le pauvre actif et embellit ces lieux.
De ce double bienfait reçois le témoignage,
Montyon, et qu'il passe à nos derniers neveux !

Les officiers municipaux de Mauriac ont prié M. Marmontel, leur compatriote, de faire quelque chose pour eux sur le même sujet, et il l'a fait. Peut-être ne serez-vous point fâché de les voir. J'ai l'honneur de vous en envoyer la copie :

Ce fut dans les horreurs de la calamité
Qu'un ami de l'humanité
A ces heureux travaux occupa l'indigence.
De Montyon, ton active et sage intelligence
Eclairait Tournemine ; il t'a bien imité.
Qu'à jamais cette pierre inviolable et sainte
Fasse lire aux siècles futurs
Que tout un peuple eût péri dans les murs
Dont il a décoré l'enceinte.

Nous avons l'honneur d'être avec respect, Monsieur, vos très humbles et très obéissants serviteurs.

Gourlat de Saint-Etienne, maire,
Juthe, échevin.
Daudé, échevin.

Thomas s'empresse de répondre aux maire et échevins, et soumet en même temps à Montyon les vers qu'il a composés. De ces deux correspondances nous avons retrouvé les brouillons ; comme tous ceux émanés de sa main, ils sont surchargés de ratures, de renvois, d'interversions, qui les rendent fort pénibles à déchiffrer. Thomas ne pouvait pas écrire de premier jet ; sa manière était trop artificielle, son style trop

apprêté. Même dans ses correspondances intimes, on constate souvent l'effort et le manque de spontanéité.

Aux officiers municipaux d'Aurillac Thomas dit :

J'aurais répondu plus tôt à la lettre dont vous m'avez honoré ; mais elle ne m'est parvenue que depuis peu de jours. J'étais en Auvergne, aux eaux du Mont-Dore, quand vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et votre lettre ne m'a été remise qu'à mon retour à Paris.

Je suis très flatté d'avoir été choisi par la ville d'Aurillac pour rendre un hommage public au bienfaiteur de ma patrie et de la vôtre. Le monument que vous élevez à M. de Montyon est digne également de ce magistrat et de vous. Il annonce des âmes reconnaissantes et sensibles. On ne peut ainsi honorer l'humanité sans la porter soi-même dans son cœur.

Ceux qui font le bien n'obtiennent pas toujours les hommages auxquels ils ont le plus de droit ; il faut quelquefois qu'ils attendent ces hommages du temps, et souvent qu'ils aient le triste courage de faire du bien à l'ingratitude même. Le caractère noble et ferme et l'élévation d'âme de M. de Montyon lui auraient aisément donné cette espèce de courage ; mais il n'a pas eu besoin d'en faire usage, et après avoir contribué au bonheur... (La suite du brouillon est perdue.)

Quant à Montyon, il reçoit de Paris, datée du 17 août 1772, une lettre de Thomas, conservée dans le fond des archives de l'Administration générale de l'Assistance publique qui a hérité des papiers de l'Intendant. Elle ne diffère pas sensiblement du brouillon dont nous donnons ci-dessous le texte :

Monsieur,

J'ai reçu il y a quelques jours de la bonne ville d'Aurillac où vous avez fait tant de bien, et qui s'en souvient avec tant de reconnaissance, une commission qui m'a extrêmement

flatté ; c'est de faire une inscription pour l'obélisque que la ville vous élève.

Je ne suis rien dans l'univers, je ne puis faire aucun bien, mais je chante celui que font les autres ; c'est un dédommagement pour mon cœur. Si tous ceux dont vous faites le bonheur s'adressaient à moi, je serais souvent occupé. Je vous avoue que je n'ai jamais fait de vers avec plus de plaisir ; les voici :

Nourrir un peuple entier de famine expirant,
Par les mains de ce peuple embellir notre ville,
Rendre le malheur même utile,
Enfin par tes vertus faire adorer ton rang,
Ce fut là ton heureux ouvrage,
Montyon ; que ce marbre à jamais respecté
Transmette à la postérité
Nos maux et tes bienfaits, ta gloire et notre hommage !

Le compliment a reçu l'approbation de Montyon ; son texte est aussitôt envoyé aux autorités locales, qui s'empressent d'en remercier l'auteur en ces termes :

Monsieur,

L'inscription que vous avez envoyée justifie bien les motifs qui nous avaient déterminé à vous prier de vous en charger. Ellé a été accueillie, Monsieur, avec les plus grands éloges de la part de tous nos concitoyens. Si nous pouvions croire qu'il y eût eu quelque mérite de notre part à vous adresser notre prière, les compliments que nous en recevons de tous les côtés nous le persuaderaient. Nous vous prions d'en agréer nos plus humbles remerciements.

Le monument que nous élevons est un témoignage de notre reconnaissance. L'inscription qu'on y lira en sera un de vos sentiments ; on ne les peint si bien que par la force de l'impression qu'ils font sur le cœur. Le marbre transmettra le nom de M. de Montyon à la postérité. Il y transmettra encore le vôtre, que vos ouvrages y ont déjà dévoués. Mais ce sera toujours pour nous une vraie satisfaction de voir qu'on lira sur la même table le nom du bienfaiteur de cette province joint à celui qui y fait tant d'honneur.

Nous avons l'honneur d'être avec respect, Monsieur, vos très humbles et très obéissants serviteurs.

Gourlat de Saint-Etienne, maire.
Juthe, échevin.
Daudé, échevin.

A Aurillac, le 27 septembre 1772.

*
* *

Dans ses moments de loisir, M. de Montyon aimait à consigner dans des papiers conservés en liasses des notes de lectures, des fragments d'études littéraires, des portraits, réflexions morales et essais de toutes sortes, conservés aujourd'hui dans les archives de l'Administration de l'Assistance publique. Ces notes ont été étudiées par son biographe, M. Guimbaud.

Parmi les observations subtiles et les traits délicats, fréquents dans ces écrits intimes, on peut citer une page brillante sur un sujet à la mode au XVIII[e] siècle : les femmes, leur caractère, leurs qualités, leurs défauts, leur comparaison avec les hommes, etc... « La science dans laquelle les femmes excellent, écrit Montyon, c'est la connaissance du cœur humain et l'art de diriger et de fléchir les volontés. Les femmes, forcées par nos mœurs à cacher le sentiment dont elles sont pénétrées, quelquefois même à feindre et montrer un sentiment qu'elles n'ont pas, placées par les lois dans la dépendance des hommes, obligées par conséquent à un sacrifice perpétuel de leurs volontés, ont un grand intérêt d'étudier la force et la faiblesse des hommes, d'être dans une observation perpétuelle de leurs pensées et de rechercher avec industrie les moyens d'influer sur leurs déterminations. Or, comme l'intérêt fut toujours le germe de l'art, et que l'observation

et l'expérience sont les instruments de son progrès, il est naturel que dans cet art les femmes aient une grande supériorité sur les hommes ; ainsi tandis que sur cette matière, les hommes spéculent et dissertent, les femmes pratiquent et règnent... »

Le psychologue qui raisonne avec une telle acuité sur l'influence des femmes et leur pouvoir, devait porter un vif intérêt à l'ouvrage que Thomas leur consacrait. C'est seulement en mars 1772 que parut l'*Essai sur le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes dans les différents siècles.* Thomas en adressa aussitôt un exemplaire à Montyon, qui le remercia en ces termes :

Aix, ce 18 mars 1772.

Mille remerciements, Monsieur, de votre présent. Ce n'est pas peu de chose qu'apprendre à connaître les femmes, et c'est une science que je vous devrai.

La lecture de quelques parties de l'ouvrage (1) me faisait attendre l'imprimé avec impatience, et je l'ai reçu avec une vraie satisfaction. J'ai déclaré aux provençales que j'avais le secret de leur cœur et de leur caractère ; le plaisir avec lequel elles ont entendu quelques passages me fait croire qu'elles sont dignes de vous lire, et je les en aime davantage.

Il n'appartient qu'à vous de plaire en critiquant, et il me paraît que vous avez gagné la moitié du genre humain qui aime le plus à être flattée, en ne lui disant que des vérités.

La maladie de Madame Necker, son voyage au Mont-Dore (2), tout m'afflige et me contrarie. Soyez, je vous prie, l'interprète de ces sentiments. Je voudrais qu'on lui ordonnât la Provence comme à Monsieur Trudaine. Si ce remède devenait à la mode ; j'aurais bien de la peine à faire des vœux pour la santé de mes amis, et vous savez bien que

(1) Thomas avait lu des fragments de son *Essai sur les Femmes* le 11 mai 1771, le jour de la réception de l'abbé Arnaud à l'Académie française.

(2) Ce voyage n'a eu lieu qu'en juillet 1772.

vous ne seriez pas oublié dans cette imprécation. La mienne n'est pas encore trop bonne.

Je ne sais encore dans quelle année ou dans quel siècle j'aurai le plaisir de vous revoir et de vous embrasser. Soyez bien persuadé de la sincère amitié que je vous ai vouée ; écrivez-moi lorsque vous aurez un peu de temps à perdre, et ne me faites pas toujours l'injure de me complimenter avec cérémonial.

Plaire aux femmes en leur disant la vérité, tel était le but de Thomas. M. de Montyon avait donc tort de considérer la chose comme impossible, et de dire : « L'empire des femmes dégénère en un despotisme tellement oppressif, que tout homme sage le redoute, et n'ose critiquer les femmes qu'en prenant le langage des cours où on ne reproche aux rois que les défauts qu'ils veulent bien avouer. Celui-là rendra un grand service au siècle, qui publiera cette conspiration d'un sexe contre l'autre, qui attaquera ces tyrans qu'on ne craint pas assez parce qu'ils sont faibles et jolis, qui fera connaître à combien de malheurs elles se dévouent, de combien de maux elles sont cause. »

Thomas n'avait pas les mêmes préventions contre les femmes de son temps. Il n'était cependant pas un féministe selon l'expression moderne, car il leur refuse l'aptitude aux études profondes, tout en leur reconnaissant « une sensibilité d'instinct qui agit avant de raisonner, et a déjà secouru quand l'homme délibère encore ».

*
* *

Dix années se sont écoulées. Montyon, après avoir passé, en septembre 1773, par suite de cabales injustes, de l'intendance de Provence en celle d'Aunis, avait rendu dans ses trois postes d'immenses services à ses

administrés : mais son incorrigible indépendance l'empêchait d'être goûté en haut lieu. Il s'aperçut qu'en somme les fonctions d'Intendant n'étaient pas précisément son affaire. Il désira rentrer à Paris et à la cour, et fut nommé en 1776 conseiller d'État. Certes, il était ambitieux, mais il s'efforçait de servir Louis XVI avec bonne foi ; il prétendait mériter titres et honneurs, et ne voulait point, nous dit son érudit biographe, « d'une gloire usurpée » (1). Il écrit un ouvrage d'économie politique : *Recherches sur la population de la France* ; il voyage en Angleterre et admire chez les insulaires leur « amour de l'humanité ». « On ne peut considérer sans un sentiment de respect et d'admiration, dit-il, un pays où l'on voit de tous côtés des dons faits par de simples citoyens en faveur de l'humanité indigente, souffrante, malheureuse, en faveur des arts, des sciences, des lettres... Que ma patrie donne des preuves de sentiments aussi grands, aussi nobles, et mon admiration sera partagée ! »

Ainsi il a rapporté d'Angleterre cette philanthropie éclairée et pratique qui a immortalisé son nom ; c'est chez nos loyaux alliés d'aujourd'hui qu'il a puisé l'idée des prix de vertu : secours pécuniaires aux auteurs d'ouvrages utiles aux mœurs, et subventions aux savants pour leurs expériences.

En avril 1782, par un mémoire anonyme, il charge l'Académie française de la distribution de diverses récompenses. Le « prix d'utilité », consistant en une médaille d'or de douze cents livres, est accordé pour la première fois dans la séance du 13 janvier 1783 à Mme d'Épinay pour ses *Conversations d'Émilie*.

A ce moment-là, nous retrouvons l'académicien en

(1) Page 160.

contact avec l'homme de bien. Thomas, envoyé à Hyères à cause du climat — car la Provence est devenue et restera longtemps « un remède à la mode » — s'intéresse à un homme de loi qui a maille à partir avec le ministre de la justice, M. de Miromesnil; il charge M. de Montyon, que ses nouvelles fonctions de conseiller d'État et de chancelier du comte d'Artois mettent en rapports avec la cour, de faire parvenir au garde des sceaux la supplique suivante, dont nous avons retrouvé le brouillon :

Monseigneur,

Vous avez bien voulu m'honorer de vos bontés, toutes les fois que j'ai eu l'honneur de vous faire ma cour. Je tiens de vous des bienfaits et des grâces (1) pour lesquels je conserverai une éternelle reconnaissance. J'ai été privé de vous l'aller témoigner moi-même depuis longtemps par le mauvais état de ma santé qui me retient dans les provinces méridionales de la France.

Habitant de la ville d'Hyères pendant six mois, j'ai été prié de faire parvenir jusqu'à vous le malheur, et, à ce que tout le monde assure, l'innocence du sieur G...., notaire royal et avocat de cette ville. Il exerçait depuis vingt-six ans la commission de contrôleur des actes avec la plus grande réputation d'intelligence et de probité. Il vient toutefois d'être destitué de cette place, sans qu'on lui ait fait part d'aucuns motifs de plainte.

Dans ces circonstances qui privent un père de famille honnête et malheureux d'une place nécessaire à sa subsistance et à celle de ses enfants, il ne peut s'empêcher de croire que quelque ennemi secret l'a calomnié peut être auprès du chef respectable de la justice, et l'a accusé de quelque abus dans l'exercice de sa place.

Sûr de son innocence, comme de votre justice, Monseigneur, il ose réclamer vos bontés, pour que vous daigniez faire examiner sa conduite avec sévérité, se soumettant à être

(1) Le garde de sceaux avait fait obtenir à Thomas une pension de douze cents livres sur le *Journal de Bouillon*.

puni s'il est coupable, mais implorant avec confiance vos bontés s'il est innocent.

Il suppose que l'imputation principale qui a été faite contre lui, est d'aider ses clients, comme avocat, des testaments ou autres pièces dont il a eu connaissance comme contrôleur. Mais, pour se justifier, il répond qu'il est défendu à l'avocat de s'aider dans son ministère de pièces qui n'ont pas été contrôlées, et que du moment qu'un titre est sous le contrôle, il devient un acte public, que dès lors un avocat peut le citer sans crime, toutes les fois que cela peut intéresser sa partie.

Voilà, Monseigneur, le seul objet sur lequel le sieur G.... puisse soupçonner qu'on ait entrepris de l'accuser auprès de vous ; et il ose croire que cette imputation bien approfondie ne peut être regardée comme un crime. Comme chef supérieur de la magistrature et des lois, et aussi distingué, Monseigneur, par votre bonté que par votre justice, il ose attendre de votre souveraine équité que vous voudrez bien ne pas le condamner tout à fait sans avoir jugé sa conduite, ni admettre contre lui des imputations qui paraissent sans preuve. Il oserait solliciter et implorer la restitution de sa place, s'il avait eu le bonheur de vous convaincre qu'il n'en a point abusé.

Pour moi, Monseigneur, je m'applaudirais d'avoir pu être auprès de vous l'interprète et l'organe d'un homme innocent et malheureux, opprimé peut-être par des haines particulières, plus communes encore dans les petites villes que dans les grandes, et d'avoir eu une occasion de plus de vous témoigner les sentiments, etc....

Thomas avait affirmé solennellement l'innocence de G... sur des racontars intéressés de ses partisans. N'était-ce pas tentant, après tout, pour un philosophe enclin à la sensiblerie larmoyante, de mise à cette époque, de voir en tout prévenu un innocent? Toulouse venait de posséder en Calas sa victime d'une erreur judiciaire ; il en était de même à Castres pour Sirven et à Abbeville avec le procès du chevalier de la

Barre ; pourquoi la ville d'Hyères ne s'enorgueillirait-elle pas un jour du sieur G... ?

Pourquoi ? Hélas ! G... était coupable ! Plus habitué que Thomas aux affaires, M. de Montyon, ami de la justice et respectueux des règlements, est un magistrat qui ne se paie pas de mots, fussent-ils ronflants ; il contrôle les protestations trop empressées de Thomas, prend connaissance du dossier G... et découvre que cet homme, grâce au cumul de ses fonctions de notaire, d'avocat et d'agent de l'enregistrement, a commis une série de violations formelles du secret professionnel dans un but intéressé. Montyon en prévient Thomas dans les termes les plus courtois ; il lui adresse ensuite ses condoléances à l'occasion du décès de sa mère, et, selon l'usage en un temps où les nouvelles ne parvenaient pas facilement dans les provinces éloignées, lui fait part des événements politiques et littéraires d'actualité.

Je n'ai point voulu, Monsieur, envoyer votre lettre à Monsieur le Garde des sceaux, je la lui ai remise et j'y ai joint les expressions de l'intérêt que m'inspirera toujours tout ce qui viendra de vous Je doute que votre sollicitation réussisse, et en effet je ne puis vous dissimuler que votre contrôleur a eu un tort grave de se servir pour des intérêts particuliers de ce qu'il ne savait et ne devait savoir que comme homme public. Mais Monsieur le Garde des Sceaux vous répondra, et vous serez aussi content de sa lettre qu'on peut l'être quand on n'obtient pas ce qu'on demande. J'ai saisi cette occasion pour lui parler de vous. Je lui ai dit tout ce que peut inspirer l'amitié et l'admiration ; mais je lui ai peu appris, et j'ai été réellement satisfait de sa manière de penser sur ce qui vous concerne.

Je vois avec regret la douleur dont vous pénètre la perte que vous venez de faire (1), et je reconnais votre sensibilité ;

(1) La mère de Thomas était morte en juin 1782 à Paris, dans son domicile de la rue Copeau, quartier Saint-Victor.

elle est trop juste pour la contredire, mais il ne faut pas y succomber. Vous avez trop réfléchi sur la vie humaine pour ne pas savoir que c'est un état de malheur, et que nous n'achetons chaque moment d'existence que par des pertes. Si cet événement-ci vous donnait quelques affaires à Paris, et que je puisse vous être utile, je me flatte que vous ne m'oublieriez pas.

Portez-vous bien, soignez votre santé, végétez quelque temps ; goûtez le plaisir de la solitude qui a tant d'attraits pour vous, et ménagez-vous pour vos amis. Ils sont peut-être plus nombreux que n'est ordinairement cette classe d'hommes, mais je crois pouvoir me mettre à la tête.

L'Académie a adjugé avant-hier le prix de poésie à une pièce de vers sur l'*Abolition de la servitude*, dont M. de Florian (1) est l'auteur.

La vieille duchesse de Phalaris, entre les bras de qui est mort le Régent, est morte ces jours-ci sans être dans les bras de personne (2). On prétend que le fils du comte d'Yenne s'est tué de désespoir ; j'espère qu'il n'en est rien.

Adieu, Monsieur ; c'est au moins une consolation de causer par lettres. Si votre concierge d'Auteuil vous mande des nouvelles de son quartier, il aura pu m'entendre souvent parler de vous chez Madame Helvétius (3), qui vous aime comme on doit vous aimer.

J'aurai bien du plaisir à vous voir et à vous embrasser.

Ce 21 juillet 1782.

(1) A la séance solennelle du 25 août 1782, Florian a remporté le prix de poésie pour un poème sur un sujet que l'Académie désirait voir traiter : *La servitude abolie dans les domaines du roi*. Aucun accessit n'a été décerné. Le duc de Penthièvre et la duchesse de Chartres assistaient à l'ovation qui fut faite à Florian, leur protégé.

(2) Bachaumont écrit, à la date du 20 juillet 1782 : « Madame la duchesse de Phalaris vient de mourir. On peut juger de son âge en se rappelant qu'elle avait été maîtresse du Régent, expiré dans ses bras en 1723 » (*Mémoires secrets*, tome XXI, p. 27).

(3) Thomas et Ducis partageaient à Auteuil, près de l'église, une résidence d'été à quelques pas du logis de Mme Helvétius. C'est ainsi que le concierge de Thomas pouvait entendre — ou à peu près — ce qui se disait dans le salon de sa voisine.

*
* *

Etre utile à ses amis d'abord, à l'humanité tout entière ensuite, tel a toujours été le but de Montyon. Après avoir fait ses offres de service à Thomas pour le cas où il pourrait faire en sa faveur quelque démarche à Paris, il apprend bientôt que celui-ci ne reviendra pas encore dans cette ville et songe même à s'en éloigner davantage, puisqu'il se dispose à hiverner hors de France, à Nice.

On ne franchissait pas la frontière, à cette époque, aussi facilement que de nos jours. Montyon veut y aider Thomas dans la mesure de son pouvoir ; il s'entremet pour recommander le digne académicien au gouverneur de Nice, et en avertit Thomas par la lettre suivante :

J'ai su, Monsieur, que vous vouliez aller passer l'hiver à Nice (1). Il est superflu de vous dire combien je suis affligé que vous passiez si longtemps éloigné de ce pays-ci. Si votre santé l'exige, je me plains et vous approuve.

J'ai imaginé qu'il vous serait agréable d'avoir une lettre de recommandation pour le gouverneur. C'est une précaution utile en pays étranger, et j'ai demandé à l'ambassadeur de Sardaigne une lettre de recommandation pour le gouverneur de Nice. Comme il ne le connaît pas, il n'a pu m'en donner une lui-même ; mais il a écrit à un de ses amis à la cour de Turin, et je la joins ici. Elle ne s'exprime pas sur ce qui vous concerne avec les termes qu'on doit employer quand on parle d'un homme tel que vous. Mais c'est un militaire qui parle à un militaire. Il eût mieux fait encore de vous nommer simplement ; il est des hommes qu'il n'est pas nécessaire de louer ; c'est un commentaire superflu.

Adieu, Monsieur. Portez-vous bien, revenez le plus tôt

(1) Thomas a fait un premier séjour à Nice d'octobre 1782 à avril 1783, et un second pendant l'hiver 1784-1785.

qu'il vous sera possible, et ne m'oubliez jamais entre tout ce qui doit vous demander de l'amitié.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De Montyon.

Ce 2 novembre 1782.

Suscription : Monsieur Thomas, de l'Académie française, à Hyères en Provence.

*
* *

Cette lettre termine la correspondance inédite entre M. de Montyon et Thomas. Ce dernier mourait le 17 septembre 1785, ayant conservé jusqu'au bout ses illusions humanitaires. Moins heureux, peut-être, Montyon connut toutes les vicissitudes de la Révolution et de l'émigration. Quand il put rentrer sur le sol de la patrie, son domaine de la Brie avait été vendu. « Quoique je ne possède plus rien, écrivait-il le 9 janvier 1818, je tiens toujours par le sentiment aux habitants de ce pays, et j'ai toujours aimé vos pères et grand-pères. » Il s'employa, sans y réussir, à racheter ses anciennes terres, ses bois et ses prairies d'antan.

Le plus important de ses soins, c'est maintenant l'administration de ses aumônes. Il envoie un secours de six cents livres au curé de sa paroisse pour la population de son ancienne seigneurie. « Je désirerais, écrit-il, que ceux des habitants qui, pendant les troubles, et avant que la terre fût confisquée, se sont bien conduits, eussent de préférence part à ce petit secours. Mais ceux qui ont eu des torts, s'ils sont dans une grande misère, doivent participer à ce don. »

Il cherche avant tout à rétablir ses fondations académiques ruinées par la Révolution. Il rappelle au Ministre

de l'Intérieur (1) que « des fondations faites pour l'utilité publique doivent être comme des fondations religieuses, que le gouvernement a toujours maintenues, tant que la religion a été respectée », et il apporte à M. Decazes, le ministre, « des millions qu'il sème sur la terre, pour le malheur, la science, la vertu (2) ».

M. de Montyon mourut à Paris le 29 décembre 1820. Cet ancien philosophe avait jusque-là considéré les religions exclusivement au point de vue de l'utilité sociale ; mais, sentant sa fin approcher, il demande, dans le préambule de son testament du 12 novembre 1819, « pardon à Dieu de n'avoir pas rempli exactement ses devoirs religieux, et pardon aux hommes de ne leur avoir pas fait tout le bien qu'il pouvait, et que par conséquent, il devait leur faire ».

D'un sceptique les épreuves avaient fait un croyant ; la philanthropie de M. de Montyon s'était transformée en charité chrétienne.

V

LETTRES DE CHAMFORT A THOMAS

Baptisé le 6 avril 1740 dans l'église Saint-Genès de Clermont-Ferrand, Sébastien-Roch-Nicolas, qui a pris plus tard le nom de Chamfort, est un des jeunes compatriotes de Thomas. Envoyé au collège des Grassins à Paris, il remporte tous les prix, et s'amuse à corriger les essais prosodiques de ses condisciples. Dès qu'il a fini ses études, il porte un moment le petit

(1) 28 octobre 1819.
(2) Louis Guimbaud, p. 384.

collet, mais n'a aucune vocation pour l'état ecclésiastique. Il tâte de la procédure, puis du préceptorat, mais n'est pas fait davantage pour ces besognes ingrates, et il gagne sa vie en collaborant avec une fiévreuse activité au *Vocabulaire français*, au *Journal encyclopédique* et autres publications indigestes dirigées par Panckoucke. En même temps, pour se faire un peu d'argent de poche, moyennant un louis par semaine, il compose, à l'instar de Diderot, les sermons qu'un prédicateur de ses amis n'avait plus qu'à débiter le dimanche suivant du haut de la chaire.

Pour se reposer de cette occupation quasi sacerdotale, Chamfort travaille en vue du théâtre et de l'Académie. « Vous me voyez bien pauvre diable, dit-il à un de ses camarades, Sélis, dont il sera question plus loin ; eh bien ! savez-vous ce qui m'arrivera ? J'aurai un prix à l'Académie ; ma comédie réussira ; je me trouverai lancé dans le monde et accueilli par les grands que je méprise ; ils feront ma fortune sans que je m'en mêle, et je vivrai en philosophe. » Ce disant, Chamfort ne s'est pas trompé.

Il fait applaudir, le 30 avril 1764, à la Comédie française, une comédie en un acte, *la Jeune Indienne*, « ouvrage d'enfant, déclare Grimm, dans lequel il y a de la facilité et du sentiment, ce qui fait concevoir quelque espérance de l'auteur ; mais voilà tout ». Non, ce n'est pas tout. Le 24 octobre 1765, devant Leurs Majestés, Chamfort fait représenter à Fontainebleau un ballet héroïque, *Palmire*, suivi d'une pantomime en trois actes : *La Vengeance de l'Amour, ou Diane et Endymion*. En septembre 1773, un autre spectacle sans lendemains sera donné, en présence du roi, sur le petit théâtre de Choisy : *Zénis et Almasie*, ballet héroïque ; et, dès le 13 janvier 1770, la Comédie française accueil-

lera une seconde pièce de notre auteur, le *Marchand de Smyrne,* comédie épigrammatique très amusante. Grimm, le terrible critique, lui prédit que, de trente à quarante ans, il sera un homme de mérite, ajoutant : « Pour du talent, du vrai talent, je crains qu'il n'en ait pas : du moins son *Marchand* n'annonce rien du tout, et ne tient pas plus que sa *Jeune Indienne* ne promettait autrefois. »

Si le théâtre n'est pas tout à fait le tremplin qui lancera Chamfort, n'oublions pas qu'il avait visé deux buts. Devant l'Académie française et les Académies de province, ce n'est pas un prix seulement qu'il a remporté, mais une série de récompenses :

1° prix de poésie en 1764, à Paris, pour une *Épître d'un père à son fils sur la naissance d'un petit-fils* :

Oui, c'est toi qui, m'offrant une heureuse espérance,
Plus loin dans l'avenir portes mon existence :
Je t'apprends le secret de vivre et de jouir ;
Ma mort t'enseignera le grand art de mourir....

2° prix d'éloquence en 1769 pour un bel *Éloge de Molière,* dans lequel l'orateur explique que le grand comique français s'est proposé pour but de répandre l'esprit de société. « Arrêter ses funestes effets, ajoute-t-il, serait-il un dessein moins digne d'un sage ? Verrait-il, sans porter la main sur ses crayons, l'abus que nous avons fait de la société et de la philosophie ; le mélange ridicule des conditions ; cette jeunesse qui a perdu toute morale à quinze ans, toute sensibilité à vingt ; cette habitude malheureuse de vivre ensemble sans avoir besoin de s'estimer ; la difficulté de se déshonorer, et, quand on y est enfin parvenu, la facilité de recouvrer un honneur et de rentrer dans cette île, autrefois *escarpée et sans bords* ? » Plus d'un trait

de cette période amère ne pourrait-il pas rencontrer aujourd'hui encore son application dans l'esprit de notre société contemporaine ?

3° à Marseille, en 1767, prix pour un *Discours philosophique sur l'Influence des grands écrivains.*

4° à Marseille encore, en 1774, prix d'éloquence pour un excellent *Éloge de La Fontaine.* Ce sont, avec *l'Éloge de Molière,* les meilleures pages critiques écrites par Chamfort ; elles lui valent d'ailleurs, selon son expression, « quelques avantages réels et positifs » (4 400 livres).

A côté des succès de l'écrivain, n'oublions pas de mentionner ceux de l'homme, et d'abord de l'homme physique. Son ami Sélis nous en a laissé ce portrait : « Enfant de l'Amour (1), beau comme lui, plein de feu, de gaîté, impétueux et malin, studieux et espiègle (2) », tel était le jeune Chamfort à ses débuts dans le monde. Une dame qui paraît l'avoir fort bien connu, la princesse de Craon, disait de lui avec admiration : « C'est Hercule sous la figure d'Adonis. »

Bientôt ses relations s'étendaient dans le monde, et les honneurs lui arrivaient comme par surcroît. Le comte d'Angivilliers lui faisait donner par le prince de Condé la place de secrétaire de ses commandements ; une pension de 1 200 livres lui était accordée sur le *Mercure de France* ; le comte de Narbonne se liait avec lui ; le comte de Vaudreuil le logeait dans son magnifique hôtel ; Mme Élisabeth, sœur du roi, l'attachait à sa maison comme secrétaire ordinaire ; le comte d'Artois en faisait son lecteur, et M. de Choiseul-Gouffier l'emmenait en Hollande, « pour le distraire

(1) Il était enfant naturel.
(2) *Décade philosophique,* tome VII, p. 537.

de sa mélancolie par la diversité des objets et par l'intérêt que ce pays inspire à tout voyageur philosophe ».

Une saison passée à Barèges lui fait nouer d'utiles relations avec d'aimables grandes dames. « M. de Chamfort revient des eaux en bonne santé, écrit le 25 octobre 1774 Mlle de Lespinasse, beaucoup plus riche de gloire et de richesse, et en fonds de quatre amies qui l'aiment, chacune d'elles, comme quatre : ce sont Mmes de Grammont, de Rancé, d'Amblimont, et la comtesse de Choiseul. Cet assortiment est presque aussi bigarré que l'habit d'Arlequin ; mais cela n'en est que plus piquant, plus agréable et plus charmant. Aussi je vous réponds que M. de Chamfort est un jeune homme bien content, et il fait de son mieux pour être modeste. »

S'il parvint mal à être modeste, il est franchement ingrat, et c'est lui qui, à la Révolution, toujours plein de mépris et de haine pour les grands qui ont fait sa fortune, lancera ce cri célèbre : « Guerre aux châteaux, paix aux chaumières. »

Mais il ne nous appartient pas de suivre Chamfort jusqu'à cette époque, car les lettres inédites qu'il écrivait à Thomas datent de ses premières années, alors qu'il cherchait à frapper un grand coup pour se faire ouvrir les portes de l'Académie.

*
* *

Malgré ses succès, Chamfort n'avait pas été primé au concours de poésie de l'Académie française, en 1765, pour un discours philosophique sur *l'Homme de lettres*. Son aîné, le bon Thomas, le console de son échec dans une lettre du 30 juillet qui a passé en vente dans le catalogue de janvier 1899 de la *Revue des*

Autographes : « Songez, lui disait-il, que Voltaire et Fontenelle ont manqué ces prix-là, et ils n'en ont pas moins été de grands hommes. » Thomas lui prodiguait une série d'indications pour mener son travail à bien, et lui conseillait d'écrire de nouveau pour le théâtre.

Ainsi encouragé, Nicolas Chamfort s'est empressé d'obéir à Thomas en mettant sur le chantier une tragédie appelée à un plus grand retentissement que ses œuvres de début. Il s'agit de *Mustapha et Zéangir*.

Paris, le 24 mai [1767].

Je suis bien fâché, mon cher ami, de ne pas vous avoir embrassé avant votre départ. Il a fait un si mauvais temps le jour que vous m'avez accordé, qu'il n'a pas été possible que j'en profitasse.

Enfin je suis dans les grandes affaires et Soliman m'occupe tout de bon. Chaque jour, je découvre des beautés nouvelles et de nouvelles difficultés. J'ai à craindre plus de ressemblances que je n'avais cru d'abord : j'ai à craindre les deux frères de *Rodogune*, ceux d'*Héraclius*, ceux d'*Adélaïde Duguesclin*, le père d'*Andronic*, celui de *Dom Pedre*, la belle-mère de *Nicomède* et les scènes d'Oreste et Pylade. Les difficultés sont de fonder la mort de Mustapha sans avilir Soliman, et de mettre au théâtre la situation de Zéangir qui se tue sur le corps de son frère.

Quoi qu'il en soit, je ferai ma fable de mon mieux, et j'espère vous la montrer à votre retour de la campagne. S'il est vrai que vous y restiez encore un mois, comme quelqu'un m'en a menacé, je ne doute pas que vous n'en rapportiez quelque bon ouvrage, selon la coutume.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse de tout mon cœur. J'irais bien plus vite en besogne, si je pouvais causer avec vous sur les difficultés qui se présentent à chaque pas, et surtout si votre âme consolait la mienne dans ces moments de sécheresse qui sont fréquents chez moi plus que chez tout autre.

Si je n'imaginais pas que vous êtes fatigué de correspon-

dances et qu'on vous parlera de la tragédie d'*Hirza* (1) qui se joue mercredi, je vous en apprendrais le succès. Je prends ce mot dans une signification ancienne ; c'est l'événement que je veux dire.

Je comptais aller passer quelques jours à la campagne. M. Barthe avait eu la complaisance de me donner un billet pour le concierge ; je ne sais ce qu'il est devenu. Je vous prie de vouloir bien m'en envoyer un autre, dont j'espère faire usage la semaine prochaine.

J'ai aussi oublié l'adresse de M. Barthe. Voulez-vous bien lui remettre ce billet ?

J'ai reçu une lettre de Chabanon ; il me mande de vous faire mille compliments. Il est absolument découragé ; M. de Voltaire n'a pas trouvé un éloge à placer dans son ouvrage (2).

*
* *

Le billet suivant paraît être une suite plus ou moins rapprochée de la lettre précédente ; il est, dans tous les cas, antérieur au 25 août, puisque Chamfort sollicite une carte d'entrée pour la séance académique de la Saint-Louis.

A Paris, ce mardi.

Je vous ai écrit de Meudon, mon cher ami, un gros factum (3) dans lequel je joins le plan de *Mustapha*. Je vous priais de vouloir bien me communiquer vos lumières : mais depuis, j'ai fait à l'ouvrage plusieurs changements; je recopierai le tout et vous l'enverrai en vous faisant la même prière.

J'ai passé hier au soir chez vous, où je n'ai trouvé per-

(1) *Hirza ou les Illinois*, tragédie de Billardon de Sauvigny, a été créée à la Comédie française le mercredi 27 mai 1767. — C'est cette allusion à *Hirza* qui nous a permis de dater la lettre de Chamfort.

(2) *Eudoxie*, tragédie de Chabanon.

(3) Ce factum n'a pas été conservé.

sonne. Je vous écris ce billet chez M. Saurin (1), qui m'apprend que vous êtes à Paris.

N'y aurait-il pas de l'indiscrétion à vous prier de vouloir bien me réserver un billet d'Aca émie pour le jour de Saint-Louis, ou de permettre que, ce jour-là, je me réclamasse de votre nom? Si cela est possible, je vous prierais de vouloir bien m'envoyer le billet à mon adresse, rue Saint-Roch.

Je ne veux pas vous répéter aujourd'hui ce que je vous disais hier dans ma lettre que vous recevrez demain. Ainsi je me contente de vous dire combien l'espérance d'avoir quelque part à votre amitié m'encourage et ajoute à mon bonheur.

*
* *

Quelques mois plus tard, autre billet sur le même sujet.

A Paris, ce 11 décembre 1767.

Y a-t-il assez longtemps, mon cher ami, que je n'ai eu le plaisir de vous voir! Je sais que vous avez été souvent à la campagne, et j'ai été aussi très occupé; cependant je ne suis pas content de moi. Mon premier acte n'est point encore fini; mais j'ai corrigé, étendu mon plan et refait mon cinquième acte. C'est principalement sur cela que j'ai à vous consulter. J'étais d'abord très amoureux de ma nouvelle façon, mais il m'est revenu des doutes. Monsieur Barthe m'a dit que vous seriez bien aise de revoir mon plan, et moi aussi, je vous assure.

Je compte aussi mener de front deux ou trois autres petits

(1) Saurin (Bernard-Joseph), né à Paris en 1706, devait en partie sa réputation de poète dramatique aux Encyclopédistes, avec lesquels il était fort lié. Avocat au parlement, il est l'auteur de : *Les trois rivaux,* comédie par laquelle il a débuté en 1749; *Aménophis*, tragédie (12 novembre 1752); *Spartacus*, tragédie (20 février 1760); *les Mœurs du temps*, comédie (22 décembre 1760); *Blanche et Guiscard,* tragédie (26 septembre 1763); *Mirza et Fatmé*, roman (1764); l'*Orpheline léguée ou l'Anglomanie,* drame (6 novembre 1765); *Béverley,* drame (7 mai 1768). Auteur d'Epîtres et de Poésies fugitives, membre de l'Académie française en 1761, il mourut à Paris le 17 novembre 1781.

ouvrages à qui un de vos coups d'œil fera grand bien. Mandez-moi, je vous prie, le jour de la semaine qui vient, celui où vous pouvez me donner une partie de votre après-dîner. Mon adresse est rue de Bourbon (1), près les théâtres, vis-à-vis l'hôtel Balincourt.

Je vous embrasse, mon cher ami, avec les sentiments de l'amitié la plus tendre et d'autres encore, mais que je ne vous dis pas, parce qu'ils me sont communs avec beaucoup trop de monde.

La tragédie de Chamfort était restée pendant une quinzaine d'années sur le chantier, « abandonnée et reprise vingt fois dans les alternatives de langueur et de force qu'éprouvait sa santé », dit son biographe, M. Auguis. De plus, Chamfort consultait ses amis, comme on le voit par ses lettres à Thomas ; chacun donnait son avis, proposait ici une scène nouvelle, là une suppression ou une interposition dans les faits de l'action. Ses incessants remaniements ôtaient à sa tragédie tout élan et toute chaleur. Quand elle fut jouée sur le théâtre de Fontainebleau, le 1er novembre 1776, Marie-Antoinette avait donné le signal des applaudissements, et Louis XVI, voyant dans le combat de l'amour fraternel entre Mustapha et Zéangir une allusion touchante au bon accord qui régnait entre lui-même et ses frères, avait versé des larmes d'attendrissement et octroyé au poète une pension. Mais, plus d'un an après, le 15 décembre 1777, il s'agissait d'aborder, à la Comédie française, le vrai public, et celui-ci se faisait un malin plaisir d'infirmer le plus souvent le jugement rendu par la cour. La salle resta froide devant cette faible imitation de *Bajazet* et de *Zaïre*. Le plan parut défectueux, l'action sans intérêt, les caractères manqués et les figures sans relief. Les différents

(1) Hôtel du comte de Vaudreuil.

personnages se montraient d'une excessive loquacité pour avoir occasion de faire valoir des vers élégants, car le style était la partie la meilleure de l'ouvrage. En résumé, ce ne fut qu'un succès d'estime. Ennemi par goût des travaux gigantesques dans lesquels chacun forçait son talent pour conquérir l'Académie, l'auteur ne fut pas satisfait du résultat.

Les portes des Quarante restèrent closes lors de plusieurs scrutins. Une première fois, en 1777, Chamfort s'était effacé devant son ami Chabanon (1) qui menaçait de mourir de désespoir en cas d'échec, et qui cependant survécut à la nomination de l'abbé Millot. En 1780, deux sièges étaient de nouveau vacants ; ils échurent au comte de Tressan et à Lemierre. La Harpe faisait campagne, en 1781, pour Bailly, et disait : « Chamfort est un homme d'esprit plutôt qu'un homme de talent : il est fait pour la société plus que pour l'Académie. Son meilleur ouvrage, la *Jeune Indienne*, n'était pas un titre suffisant d'admission, et son *Mustapha et Zéangir* en est un d'exclusion (2). » Malgré La Harpe, il fut élu à la place de M. de Sainte-Palaye le 5 avril 1781, et reçu le 19 juillet suivant. Il occupait le 26e fauteuil.

* * *

(1) On lit dans les *Mémoires secrets* (tome VI, p. 112), à la date du 25 mars 1772 : « M. de Chabanon avait obtenu une pension de 2 000 livres sur le *Mercure*, dont il jouissait depuis plusieurs années. Aujourd'hui que son bien-être est plus solide, il a remis la pension et a eu le bonheur de la voir verser à un homme de lettres qu'il estimait et qui avait besoin de cette ressource. » — Cet homme de lettres, c'est Chamfort.

(2) Lettre à Boissy d'Anglas, d'août 1781, citée par Gaston Boissier, dans l'*Académie sous l'ancien régime*, Paris, Hachette, 1909, in-12, p. 188.

Thomas, après une saison passée au Mont-Dore en compagnie de M. et Mme Necker, a été retenu pendant quelques mois à Clermont-Ferrand en 1768. Pour se distraire des ennuis que lui causait un procès avec un beau-frère, il a fréquenté l'Intendant, M. de Montyon, et composé quelques chansons ; Chamfort a eu connaissance de ses vers et y fait allusion dans la lettre suivante.

A Paris, ce 13 novembre 1768.

J'ai vu, mon cher ami, avec le plus grand plaisir, les jolies bagatelles qui vous sont échappées. Je vous en félicite en amateur des lettres et surtout en homme qui désire vivement votre bonheur, et la sagesse portée jusqu'à l'austérité est plus respectable qu'elle ne rend heureux.

Je vois par votre *Epître à Madame Necker* (1) et par votre jolie chanson (2) que votre âme est dans un état tranquille et doux. On voit que votre esprit n'attend que la permission

(1) L'épître, écrite en 1768 pour Mme Necker, est encore inédite.

(2) La chanson dont parle Chamfort, publiée dans l'*Encyclopédie poétique* de Gaigne (1778. tome III, p. 284), n'a pas été reproduite dans les *Œuvres complètes de Thomas*. En voici quelques strophes :

Ici la coquette attire,
La dédaigneuse sourit,
L'indifférente soupire,
La rêveuse s'attendrit.
La nymphe, sans rien connaître,
Cependant se sent charmer,
Et son cœur commence à naître,
Car c'est naître que d'aimer.
Belles, l'amour sur vos traces
Fait pétiller son flambeau ;
Pour mieux contempler vos grâces,
Il soulève son bandeau.
Dans vos yeux mettez sa flamme,
Dans vos pas ses mouvements ;
Par l'esprit régnez sur l'âme,
Par les charmes sur les sens.

de votre cœur pour produire des ouvrages agréables. Pourquoi ne la lui donneriez-vous pas ?

Je ne sais, mon cher ami, mais il me semble que vous ne mêlez pas à votre sagesse assez d'illusions heureuses. Croyez-moi, la gloire seule n'a guère fait d'heureux. Et d'ailleurs, la gloire n'accompagne-t-elle pas les jolies bagatelles presqu'autant que les ouvrages sérieux ? Le génie de la gaîté est bien quelque chose, et il est bien doux de devenir immortel en riant.

Pardonnez-moi, je vous prie, cette petite morale littéraire, qui vient du plaisir que j'ai eu à lire des productions si différentes de vos premières. J'ai eu la malice de lire votre chanson à plusieurs personnes sans leur nommer l'auteur, et je l'ai vue attribuer à nos plus aimables faiseurs de jolis vers.

Vous ne parlez point du tout de votre retour. Est-ce que vous passerez-là l'hiver ? Je sais combien vous êtes fêté, et Clermont semble remarquer que vous êtes le premier de cette ville qui ait été de l'Académie française, car Pascal n'en était pas. Mais je ne doute pas que vous ne regrettiez quelquefois Paris. J'aurai le plaisir de vous y voir plus souvent, parce que je vais maintenant dans quelques maisons où je vous rencontrerai.

Nous n'avons guère ici de nouveautés piquantes. On vient de donner à la Comédie française une pastorale intitulée *Hylas et Sylvie* (1). C'est un réchauffé du *Pastor*

Laissez la raison boudeuse
Seule à l'écart dans un coin ;
Ou du moins si la grondeuse
Vous suit, que ce soit de loin.
Le dieu qui pour la jeunesse
Créa les tendres désirs,
Fit le jour pour la sagesse,
Mais la nuit pour les plaisirs.

(1) Cette pastorale en un acte, en vers, créée le 10 décembre 1768, a pour auteur Marc-Antoine-Joseph Rochon de Chabannes, né à Paris le 23 janvier 1730, qui avait débuté dans la carrière d'auteur dramatique comme fournisseur de l'Opéra-comique : La *Coupe enchantée* (foire Saint-Germain de 1753), *Les Filles* (foire Saint-Laurent de la même année), *La Péruvienne* (foire Saint-Germain de 1754). En 1757, au Théâtre italien, *Le Deuil*

fido (1), de l'*Oracle* (2), des *Grâces* (3), de l'*Eneïde*, d'*Amour pour amour* (4), de *Ville déserte*, etc.... mêlé d'équivoques assez grossières. Je ne crois pas que cela aille loin en dépit de la danse et du chant.

On se prépare à donner le *Chevalier Bayard* (5).

Je n'ai point reçu de nouvelles de l'homme à l'éloquence ; apparemment qu'il trouve la mienne trop chère (6) ; mais en vérité je n'en puis rien rabattre. Il ne faut pas gâter le métier, et, après tout, Clermont est une capitale. — Mandez-moi, je vous prie, ce qu'il vous a dit là-dessus. Je vois par un mot de votre lettre que vous vous étonnez que je prenne tout cela en gaîté. Mais, mon cher ami, si je n'en riais pas, n'est-il pas vrai qu'il faudrait en pleurer (7) ?

anglais, deux actes, en vers. De 1762 à 1770, Rochon est employé au ministère des Affaires étrangères, où il se trouve en rapports avec Thomas. Sa situation officielle ne lui fait pas abandonner le théâtre. Il fait représenter à la Comédie française : *Heureusement*, comédie en un acte, en vers, tirée d'un des *Contes moraux* de Marmontel (27 novembre 1762) ; la *Manie des arts* ou la *Matinée à la mode*, comédie en un acte, en prose (12 juin 1763) ; *les Valets maîtres de la maison* ou *le Tour du carnaval*, comédie en un acte, en prose (11 février 1768). En quittant le ministère, Rochon est nommé chargé d'affaires à l'ambassade de Dresde. Il meurt à Paris le 15 mai 1800.

(1) *Le Pastor fido*, pastorale héroïque en trois actes, par l'abbé Pellegrin : Comédie française, 7 septembre 1726.

(2) *L'Oracle*, comédie en un acte par Sainte-Foix : Comédie française, 22 mars 1740.

(3) *Les Grâces*, comédie en un acte du même auteur : Comédie française, 23 juillet 1744.

(4) *Amour pour amour*, comédie en trois actes, de Nivelle de la Chaussée : Comédie française, 16 février 1742.

(5) S'agit-il d'une reprise du *Chevalier Bayard*, comédie héroïque en cinq actes et en vers, par Autreau, créée au Théâtre français le 23 novembre 1731, ou plutôt de la tragédie de du Belloy, *Gaston et Bayard*, qui ne sera représentée que le 24 avril 1771 ?

(6) Il semble que Chamfort, depuis ses succès littéraires, ait continué à bâtir des sermons pour les orateurs dont l'éloquence était tarie. Mais, depuis qu'il a acquis de la réputation, il a augmenté ses prix et ne se contente plus d'un louis par homélie.

(7) C'est, six ou sept ans avant le *Barbier de Séville*, le mot

Je me dédommage de tous mes petits chagrins en faisant une *Epître* folle *de Ninon de l'Enclos* (1), et une autre, dont je crois vous avoir dit quelque chose, intitulée : l'*Anglomanie*(2). Je corrige mes *juvenilia,* que je veux faire bientôt paraître. Je vous enverrai les deux *Epitres* sous le même contreseing, quand elles seront imprimées.

Adieu, mon cher ami ; je vous embrasse bien tendrement. Faites des choses sublimes, faites des choses agréables ; mais en attendant, soyez heureux pour le bonheur de vos amis.

Dans ses premières lettres à Thomas, Chamfort demandait des conseils ; dans celle-ci, il est bien près d'en donner, et de fort bons, car il a découvert le grand défaut de son compatriote : le besoin d'élever le ton, la peur du naturel, le tout par suite d'un amour, à coup sûr mal compris, de la gloire. « M. Thomas me disait un jour, écrit-il dans ses *Caractères et Portraits* : Je n'ai pas besoin de mes contemporains, mais j'ai besoin de la postérité. — Il aimait beaucoup la gloire. — Beau résultat de philosophie, lui dis-je, de pouvoir se passer des vivants, pour avoir besoin de ceux qui ne sont pas nés ! »

L'idéal littéraire de Chamfort était tout différent de celui de Thomas, et dans une *Épître sur la vanité de la gloire,* il semble paraphraser sa lettre à Thomas :

Des vanités de la nature humaine,
Dis-tu, la gloire est encor la moins vaine,

de Figaro : « Je me presse de rire de tout, de peur d'être obligé d'en pleurer » (Acte I, scène 2).

(1) Dans une lettre à Madame de...., Chamfort avoue qu'il n'arrive pas « à finir ces *Epitres de Ninon* sur lesquelles on ne cesse de l'impatienter » (Edition de 1812, tome I, p. 323).

(2) L'*Epître sur l'Anglomanie* ne doit pas être confondue avec la comédie en un acte, en vers, de Saurin : *L'Anglomanie ou l'Orpheline léguée.*

Et du trépas je veux sauver mon nom.
Quoi ! ta raison, quoi ! cet esprit si sage
Conserve encor ce préjugé falot !
Quoi ! de la mort ton être est le partage,
Et tu prétends lui dérober un mot !
Ton nom ! Quel est cet étonnant langage !
Quoi ! ce désir, vrai fléau de ton âge,
Va tourmenter tes jours infortunés !

Entre « les choses sublimes » et « les choses agréables », Chamfort, pour son compte, n'hésitait pas à préférer les secondes, lui qui répétait sans cesse : « La plus perdue de toutes les journées est celle où l'on n'a pas ri (1). » Il riait sans cesse, mais souvent son rire avait de l'amertume.

*
* *

« Je vais maintenant, avait écrit triomphalement Chamfort à Thomas, dans quelques maisons où je vous rencontrerai. » Sans doute il faisait allusion à ses belles relations avec les duchesses de Grammont et de Choiseul. Dans la lettre qui suit, écrite en août 1772, il se déclare le *rival* de Thomas dans le cœur de Mme Necker ; en quoi d'ailleurs il s'illusionne, car ce fat, dont Diderot raille « la suffisance la mieux conditionnée (2) » et que Grimm traite de « petit-maître, vain, pétri de petites manières (3) », ne put jamais s'imposer dans le salon littéraire de la rue de Cléry, où régnaient en maîtres Thomas et Buffon.

(1) *Maximes et Pensées*, édition de 1812, tome II, p. 17.
(2) Lettre à Mlle Volland, 10 septembre 1768 : « C'est, ajoute Diderot, un petit ballon dont une piqûre d'épingle fait sortir un vent violent. »
(3) *Correspondance littéraire*, janvier 1770, dans le compte rendu du *Marchand de Smyrne*.

Je vous rends mille grâces, mon très heureux et très victorieux rival, des attentions que vous avez eues pour mon parent et de la bonté avec laquelle vous l'avez accueilli. Je ne suis pas moins sensible à la peine que vous avez prise de passer chez moi pour me rendre sa lettre. Je suis à la campagne, et ce n'est pas à Saint-Ouen (1).

Vous devez être affligé, et je le suis comme vous, de l'inutilité du voyage de Madame Necker (2). O ! Dieu ! S'il y a une providence, à quoi s'amuse-t-elle, et pourquoi n'a-t-elle pas fait pour la gloire de la vertu que le Mont-Dore rendît la santé à celle qui, sur le Mont-Dore, avait sauvé la vie à tant de malheureux (3)? Oui, mon ami, Dieu est juste ; mais Fréron crève d'embonpoint, et Madame Necker est malade. *O altitudo !* (4).

(1) Mme Necker passait alors l'été dans un château de Saint-Ouen, où Thomas allait assez souvent lui rendre visite.

(2) Elle avait fait en 1772 une saison au Mont-Dore, dont elle n'avait pas ressenti les salutaires effets.

(3) Dans une *Epître* écrite au Mont-Dore par Thomas et publiée dans ses *Œuvres complètes*, tome VI, p. 110, le poète peint sous les plus noires couleurs la détresse des habitants de ce pauvre pays, et vante les bienfaits de sa charitable amie :

Je vous ai vue, ô spectacle touchant !
Porter vos pas de chaumière en chaumière,
Interroger la plaintive misère,
La rassurer d'un air attendrissant.
Le bon vieillard, sous sa hutte grossière,
Par vos bienfaits je l'ai vu ranimé ;
J'ai vu l'enfant, de besoin consumé,
Ouvrant à peine une faible paupière,
Et sur le sein de sa mourante mère,
Suçant la vie, ou plutôt le trépas,
Par vos bienfaits renaître à la lumière,
Et vous sourire en vous tendant les bras.

(4) A rapprocher de ce passage des *Maximes et Pensées* : « On s'afflige en songeant que Pope et Swift en Angleterre, Voltaire et Rousseau en France, jugés non par la haine, non par la jalousie, mais par l'équité, par la bienveillance, sur la foi des faits attestés ou avoués par leurs amis et par leurs admirateurs, seraient atteints et convaincus d'actions très condamnables, de sentiments quelquefois très pervers. *O altitudo !* »

J'espère au moins vous embrasser le jour de la Saint-Louis. Je voudrais bien aussi vous y applaudir. Ne lisez-vous pas quelque chose ?

Ce mercredi matin.

Suscription : A Monsieur Monsieur Thomas de l'Académie française, près la grande poste aux lettres, au coin de la rue Joquelet à Paris.

*
* *

Il nous reste à faire connaître une dernière lettre de Chamfort à Thomas, postérieure au mariage de Marmontel avec Mlle Leyrin de Montigny, la nièce de l'abbé Morellet. Ce mariage avait été célébré le 11 octobre 1777. Thomas, qui était un des intimes de l'auteur des *Contes moraux*, avait tenu à l'église, avec Chastellux, le voile nuptial sur la tête des nouveaux époux ; il avait fait partie, avec Saint-Lambert, Dalembert et quelques parents de la famille, du dîner « animé, dit Marmontel dans ses *Mémoires d'un Père*, d'une gaîté du bon vieux temps (1) ». Depuis, il était resté en relations avec la jeune femme, et Marmontel parle en ces termes de cette amitié de sa femme pour Thomas et pour Dalembert : « Les deux hommes de lettres dont les talents et les lumières auraient dû lui en imposer le plus, étaient ceux avec qui elle était le plus à l'aise. Il n'y avait pour elle aucun

(1) Voir au tome VI des *Œuvres complètes* de Thomas, p. 68, ces *Vers sur le mariage de M. Marmontel* :

Celui qui célébra l'Amour
Du ton de Catulle et d'Ovide,
Au dieu qu'il chantait dit un jour :
Je veux être heureux, sois mon guide.
« Non, non, je ne suis point ingrat,
Lui dit l'Amour, et, par contrat,
Je te promets Adélaïde. »

amusement préférable à leur entretien (1) ». Quand la séparation rendait les entretiens impossibles, Thomas écrivait à Mme Marmontel — c'est elle qui s'en vantait — « des lettres charmantes et pleines d'esprit ».

Les deux premiers tiers de la lettre suivante ont été reproduits, avec des variantes, dans les *Œuvres complètes* de Chamfort, édition de 1812, tome I, p. 524, et édition de 1825, tome V, p. 256. Mais le nom du destinataire n'est pas indiqué, et Mme Marmontel, dont il est question, est désignée seulement par l'initiale M, car les éditeurs du commencement du XIX[e] siècle avaient la mauvaise habitude de ne citer qu'imparfaitement et par simples extraits les documents qu'ils avaient sous les yeux. C'est pourquoi nous n'hésitons pas à reproduire fidèlement l'épître de Chamfort. Elle est d'ailleurs amusante.

Voilà donc, mon cher ami, comme vous vous conduisez. Vous que je croyais la raison, la prudence, la sagesse même! A qui se fier après ce que je viens d'apprendre, et sur qui compter désormais? On vous ordonne la plus grande modération dans l'usage de la pensée (2), et Madame Marmontel m'a dit qu'elle avait reçu de vous une « lettre charmante et pleine d'esprit ». Ce sont ses termes; je n'exagère point, et je suis bien éloigné de vous chercher des torts. Vous ne pouvez pas non plus la récuser; elle vous aime, elle a de la candeur et est à mille lieues de toute espèce de médisance, à plus forte raison de calomnie.

(1) *Mémoires d'un Père*, tome II, livre X, p. 151 (édition de 1827).

(2) C'était le médecin de Thomas, le célèbre Tronchin, qui avait recommandé à son client la modération dans l'usage de la pensée et l'abstention de toute excitation cérébrale. Chamfort, qui aimait à rire de tout, ne manque pas de railler Thomas à l'occasion de cette prescription médicale.

« Une lettre charmante et pleine d'esprit ! » Est-ce possible? Quoi ! C'est vous qui vous permettez de pareilles indiscrétions? On est tranquille sur votre compte, et tout d'un coup voilà une infraction de régime qui vient effrayer vos amis ! Si Madame Marmontel eût dit seulement : « une lettre charmante », je dirais : cela peut se pardonner ; d'ailleurs le mal n'est peut-être pas si grand qu'on le fait. Combien de fois n'avons-nous pas entendu dire d'un livre ou d'un poëme nouveau : « c'est un ouvrage charmant », et l'ouvrage, en paraissant, faisait bien voir l'impropriété du mot « charmant », qui, pour l'ordinaire, n'est plus qu'une politesse. Mais : « pleine d'esprit » ! Que répondez-vous? C'est là ce qui est une faute impardonnable.

Je ne vous cache pas que je me crois obligé d'en avertir M. Tronchin, qui ne plaisante point en de pareilles occasions et qui saura bien vous en dire son avis. Vous n'ignorez pas combien la pensée est nuisible à l'homme ; que par cette raison il n'y a presque point d'homme qui pense la vingtième partie de sa vie ; que vous-même, pour avoir pensé seulement la moitié de la vôtre, vous vous en êtes trouvé fort mal ; et voilà que non seulement vous pensez, mais même vous osez encore avoir de l'esprit !

Je ne m'y connais pas beaucoup, mais je soupçonne qu'il y a entre penser et avoir de l'esprit la même différence qui se trouve entre marcher et courir ; et, si cela est vrai, jugez quel reproche vous avez à vous faire !

Vous me répondrez peut-être que vous avez beaucoup d'amitié pour Madame Marmontel, et qu'au moment où vous avez pris la plume pour lui écrire, le sentiment a sans effort éveillé l'esprit chez vous. Je sais que cet effet n'est point sans exemples, et même que ce genre d'esprit est le meilleur, le plus rare et le plus aimable. Mais pensez-vous que cette excuse me satisfasse et me rassure?

D'abord il s'agirait de savoir si M. Tronchin vous permet le sentiment. Cela me surprendrait beaucoup dans un médecin aussi habile et qui connaît si bien la nature. Je doute fort qu'il se soit expliqué là-dessus, et vous êtes trop honnête pour le compromettre avec la faculté. On sait assez que le sentiment est presque aussi malsain que l'esprit, et quoiqu'on soit dans l'habitude de le contrefaire encore davantage, parce que la chose est beaucoup plus facile, vous voyez

que dans le vrai on se le permet assez rarement. Il est donc clair, mon cher ami, que votre excuse ne serait qu'une défaite, et au fond je ne vois pas comment vous vous en tirerez.

La faute où vous venez de tomber d'une façon si humiliante m'a fait revenir sur le passé, comme il arrive en pareil cas. Je me suis rappelé que, les dernières fois que j'ai eu le plaisir de vous voir, il s'en faut beaucoup que vous ne fussiez net, et je me souviens de quelques réflexions vigoureuses qui doivent nécessairement prendre sur la machine. J'ai songé alors que vous étiez assez mal environné ; que Mademoiselle Thomas, outre son esprit dans le sens ordinaire du mot, ayant encore tout celui qui se trouve dans le cœur, n'était pas sans inconvénient pour vous. Il ne faut pas croire que je scis non plus sans inquiétude sur M. Ducis. Ceux qui ne connaissent que son talent tragique ne songent pas assez combien M. Ducis peut vous être pernicieux, et à quel point il peut vous nuire par une conversation forte, attachante et animée (1). Mais malheureusement ce sont là des entretiens nécessaires. Malgré tout ce que je viens de vous dire, mon avis est qu'il faut persévérer, et à votre place je me résignerais absolument.

Au reste j'apprends avec bien du plaisir que votre faute, quoique très capitale, n'a point eu les suites fâcheuses qu'elle pouvait avoir. J'ai su qu'à votre dernier voyage, M. Tronchin vous a trouvé beaucoup mieux, et qu'il a promis de vous permettre d'ici à quelque temps un peu de pensée le matin et une certaine quantité d'esprit vers le soir. J'en suis ravi ; mais, de grâce, contenez-vous dans les bornes de son ordonnance.

Je sais par expérience que dans ce genre vous êtes un peu intempérant, et j'ai peur que vous n'imitiez M. de la

(1) La version publiée dans l'édition de 1825 s'arrête là, non sans cependant avoir ajouté cette phrase, empruntée sans doute à une autre lettre de Chamfort : « Vous ne connaissez point, je crois, Madame Helvétius; je sais du moins que vous n'allez point chez elle; j'en suis enchanté pour vous. » Ces lignes sont d'autant plus bizarres qu'elles sont fausses. Nous avons eu occasion de dire, dans le chapitre : *Thomas et M. de Montyon*, que Thomas et Ducis habitaient à Auteuil près de Mme Helvétius et fréquentaient assidûment son salon. — Tout ce qui suit est inédit.

Reynière (1) qui, ayant eu la permission de manger une aile de poulet, se fit servir une aile de poulet d'Inde. C'est à ceux qui vous aiment de modérer leur appétit, dans la crainte d'exciter le vôtre. C'est une attention que j'aurais, quand j'irai vous voir, si elle était nécessaire ; mais elle serait entièrement superflue, et si je ne mange pas, ce n'est point en vérité par abstinence, c'est tout simplement parce que je n'ai pas faim.

Pour vous montrer, mon cher ami, comment on peut écrire sans manquer à son régime et sans se permettre un trait d'esprit, je joins ici la petite requête à M. Necker, et je mets sur un papier à part une courte note des faits et articles qu'il est nécessaire que vous vous rappelliez pour pouvoir l'appuyer avec avantage. Je n'ajoute rien par écrit à tout ce que je vous ai dit là-dessus ; cette misérable précaution se prendrait par lettre avec un homme et un ami ordinaire ; mais vous !...

Je vous embrasse très tendrement, mon cher ami, et comme je vous aime. Bien mes respects, je vous prie, à Mademoiselle Thomas, et mes tendres compliments à M. Ducis.

Vendredi matin.

Cette lettre n'est pas datée. Les allusions à Mme Marmontel établissent qu'elle est postérieure au 11 octobre 1777. La recommandation dont Chamfort charge Thomas auprès de Necker indique que ce dernier est devenu un personnage influent et n'a pas encore été atteint par la disgrâce. D'autre part enfin, par les derniers mots : « Mes respects à Mademoiselle Thomas, et mes tendres compliments à M. Ducis, » Chamfort paraît écrire à Thomas au moment où il tient ménage à Auteuil avec Ducis, c'est-à-dire pendant l'été de

(1) Grimod de la Reynière, dont Charles Monselet dit qu'il fut « le plus gourmand des lettrés et le plus lettré des gourmands » (*Les Oubliés et les dédaignés*, tome II, p. 173; Paris, Poulet-Malassis, 1859, in-12).

1781. C'est d'ailleurs à cette époque que Tronchin avait mis l'auteur des *Eloges* à un régime sévère à la suite d'une grave maladie en 1780.

VI

LE PRÉSIDENT BONNIER D'ALCO

Antoine-Samuel Bonnier est seigneur d'Alco, Malbosc et Valadière. Il est président à la cour des Aides de Montpellier. Marié en 1738 à la fille d'un conseiller à la même cour, Élisabeth Plantier, femme légère et acariâtre, il se distrait des travaux de sa charge et se console de ses déceptions conjugales en écrivant, à tout bout de champ, des petits vers sans prétention, et qui ne mériteraient pas d'en avoir. L'*Almanach des Muses*, la *Correspondance littéraire* et le *Journal de politique et de littérature* publié à Bruxelles ont imprimé quelques-unes de ses productions légères ; mais ses œuvrettes n'ont jamais été réunies, et nous ne savons que très peu de choses sur sa biographie. M. Grasset-Morel a bien fait paraître un gros volume intitulé : *Les Bonnier ou une famille de financiers au XVIIIe siècle* (Paris, Dentu, 1886, in-8) ; mais, tandis que, dans cet ouvrage, les renseignements abondent, pris aux sources les plus authentiques, sur le père de notre magistrat, sur son fils, sur sa cousine, la célèbre duchesse de Chaulnes, nous en sommes réduits à quelques lignes en ce qui concerne le correspondant de Thomas. Le biographe de la famille Bonnier ne soupçonne même pas les vers dont nous venons de parler ; il indique un seul ouvrage comme étant sorti de la plume du président d'Alco : c'est un austère discours, très appré-

cié paraît-il, en 1746, au moment où il a été prononcé, sur *La manière de lever les tailles en Languedoc*.

La lettre suivante représente le magistrat comme employant ses loisirs à Paris à étudier Homère dans des traductions et à lire les œuvres de Voltaire et de Thomas.

A Paris, ce 30 mai 1768.

J'ai passé plusieurs fois chez vous, Monsieur, depuis que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et j'ai toujours eu le malheur de ne vous pas trouver. Vous pouvez bien croire que ma visite avait pour but de vous faire connaître combien je prise votre amitié, si je puis cependant me flatter de l'avoir obtenue.

Souffrez, Monsieur, que je vous ennuie un instant de mes questions.

N'étant pas en état d'entendre Homère à la lecture, mais désirant du moins le connaître, j'ai eu recours aux traductions. Celle de Madame Dacier (1) m'a paru si froide, que j'en ai été rebuté. Depuis, j'ai entendu parler d'une certaine traduction de l'*Iliade* par M. Bitaubé (2). Si j'osais, je vous prierais, Monsieur, de me dire un mot sur cet article.

Je désire encore savoir si les poésies fugitives de M. de Voltaire se vendent séparées de l'immense collection de ses ouvrages. Permettez encore que je vous demande où je pourrais trouver un recueil complet de vos œuvres. Depuis long-

(1) Mme Dacier, pour laquelle Boileau professait une haute estime, a traduit l'*Iliade* et l'*Odyssée* et, dans son *Traité des causes de la corruption du goût*, elle a défendu Homère contre Lamothe-Houdard.

(2) Bitaubé (Paul-Jérémie), né à Kœnigsberg le 24 novembre 1732, mort à Paris le 22 novembre 1808, a écrit en 1760 (in-8) un *Essai d'une traduction d'Homère*, bientôt suivi d'une traduction de l'*Iliade*, 1764, 2 vol. in-8. Cet ouvrage a fait beaucoup de bruit, car c'était la première fois qu'un traducteur s'efforçait de respecter le génie et la candeur de son modèle, en reproduisant littéralement le texte avec ses incidentes et ses périphrases. Plus tard, il traduisit de la même façon l'*Odyssée* (1786).

temps je cherche à me les procurer, mais je n'ai pu encore découvrir la source. Qui mieux que vous pourrait me l'enseigner?(1) Excusez, Monsieur, si je vous ennuie ; votre amitié en brillera davantage, et votre complaisance à répondre à ces questions ennuyeuses n'en sera que plus glorieuse pour vous.

J'ai l'honneur d'être avec une estime et un respect véritables, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Bonnier d'Alco.

Suscription : A Monsieur Monsieur Thomas, de l'Académie française, Secrétaire-interprète du roi pour les ligues suisses, rue du Petit-Lion, faubourg Saint-Germain, à Paris.

*
* *

Après une lettre en prose, en voici une en vers, presque jusqu'au bout du moins.

A Montpellier, ce 29 décembre 1770.

Etre monarque aujourd'hui je désire,
Non pour régner sur la terre et les mers
(Car je préfère à l'éclat d'un empire
L'obscurité, mes amours et mes vers),
Mais pour te dire, à toi, mortel sublime,
Toi dont j'honore et la plume et les mœurs :
« Connais ton prince et l'esprit qui l'anime ! »
Le trône, hélas ! pose sur un abîme
Qu'on s'étudie à nous couvrir de fleurs.
J'aime le vrai, je n'ai que des flatteurs.
J'ai des devoirs, je cherche à les connaître ;
Je veux être homme, et citoyen, et roi.
Dans ce projet il me manquait un maître ;

(1) Les *Œuvres complètes,* en prose, de Thomas, n'ont paru qu'en 1773.

Reçois ce titre, il est digne de toi,
Et sans orgueil je suis digne peut-être
Qu'un philosophe en accepte l'emploi.
Je sais trop bien qu'une âme libre et fière
Doit s'étonner et repousser la main
Qui veut des cours lui frayer le chemin.
Mais tu n'es point un mortel ordinaire ;
En te formant le ciel eut un dessein ;
Il t'établit le seul dépositaire
De mes vertus, du bien que je dois faire.
Entends sa voix, et remplis ton destin.
Viens, et tandis qu'un amas méprisable
D'hommes vendus à mon autorité,
Insectes vils que j'élève ou j'accable,
Ose porter un étendard coupable
Contre la loi, le peuple, l'équité,
Formons ensemble une ligue honorable
Pour la justice et pour l'humanité.

Moi-même alors, déposant la couronne,
Et mes ennuis avec la dignité,
Je pénétrais dans ton obscurité ;
Nous y vivions (on vit peu sur le trône),
Et désormais la douce égalité
M'épargnerait l'éclat qui m'environne.
A cet accueil, à ce noble discours,
Socrate enfin, quittant les murs d'Athènes,
Affronterait le tumulte des cours.
Ta main plus sûre en mes mains incertaines
De mes états gouvernerait les rênes,
Et de ma vie on bénirait le cours.

Pardonne-moi ce rêve utile et nécessaire
En ce jour des illusions.
C'est un jour où chacun se forme une chimère :
Heureux ceux dont les visions
Au travers du mensonge ont des traits de lumière !

Sans doute, après tout, vaut-il mieux
Que nous soyons ce que nous sommes ?

L'état, l'occasion, les lieux
Font souvent les vertus des hommes.

Si je fusse né roi dans la pourpre et les jeux,
Peut-être, me fiant à des conseils sinistres,
Aurais-je craint le joug d'un guide vertueux,
Et laissant vivre en paix les Socrates chez eux,
N'aurais-je voulu pour ministres
Qu'un joli sein et de beaux yeux.

Ne prenez pas, je vous prie, Monsieur, ces vers pour un compliment. C'est l'expression sincère de mes sentiments et de l'effet qu'a fait sur mon esprit la lecture assidue et réfléchie de vos ouvrages. D'ailleurs ils serviront de passe-port aux vœux de la nouvelle année. Ne confondez pas les miens avec ceux du jour; ils partent d'un cœur qui est tout à vous, et qui désire sincèrement votre bonheur.

J'ai lu et relu avec bien du plaisir votre éloge de Fénelon. Rien n'est mieux pensé ni mieux dit. J'ai aussi fort goûté le despotisme que vous prêtez à la mode, sur les charmes comme sur les coiffures.

Vous me faites peur avec votre ouvrage de beaucoup d'années. Mes idées de petits vers ne s'accommodent point de cette masse terrible dont vous me parlez. Au reste je vous crois les bras d'Homère avec plus de sagesse et de philosophie pour en régler les mouvements. Je vous aurai de grandes obligations si, pour mes étrennes, vous m'envoyez quelque fragment de ce poëme sur le *Czar Pierre*. Vous savez que les plus mauvais vers se payent, et j'aurai bien de la peine à vous tenir quitte, si vous ne me remboursez mes avances.

Je finis, Monsieur, en vous demandant votre amitié, et sans compliments. Les sentiments qui m'attachent à vous sont au-dessus de tout le cérémonial épistolaire.

Le Président Bonnier d'Alco.

Ce que le président d'Alco a lu et relu, ce sont des fragments détachés de l'*Essai sur le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes dans les différents siècles*. Cet

ouvrage n'a paru qu'en mars 1772, mais depuis deux ans, Thomas en lisait certains passages dans les salons et aux séances de l'Académie. Toutefois des remaniements ont modifié et abrégé l'œuvre définitive ; l'éloge de Fénelon a disparu ; cependant son nom est prononcé à propos des femmes « avec qui il aimerait à s'attendrir ».

A cette lettre, Thomas fait, le 15 avril 1771, une réponse publiée dans ses *Œuvres complètes,* tome VI, page 184 : « Vous me demandez, dit-il, des vers du *Czar* ; il m'est impossible de vous en envoyer ; c'est une machine immense et dont je ne puis rien détacher. Beaucoup de choses sont jetées, et rien encore n'est poli. Je ne suis point assez content de moi pour m'exposer à vos regards. La muse épique est la plus coquette des neuf sœurs ; de sa vie elle n'a paru en négligé. »

*
* *

Dans le courant de l'année 1771, Bonnier d'Alco a cédé sa charge de Président à la cour des Aides à son fils, Ange-Élisabeth-Louis-Antoine, né en 1750. Le jeune homme a donc environ 21 ans ; une dispense d'âge lui a été nécessaire, mais n'a pas mûri son jugement ; il a des démêlés avec son Premier Président, qui le dénonce en mars 1773 pour s'être absenté sans congé et le fait suspendre ; il faut que le roi, par lettres patentes d'avril 1774, ordonne la suppression de l'affaire.

Pendant que se déroulaient ces incidents, Bonnier d'Alco quittait le Languedoc pour la Normandie. Il habitait chez son parent Bonnier de Saint-Cosme,

commissaire provincial ordonnateur des guerres à Caen, et c'est de là qu'il écrit à Thomas :

A Caen, ce 12 novembre 1771.

Je me suis présenté à votre porte, Monsieur, avant mon départ de Paris ; je n'ai point eu le bonheur de vous rencontrer. Je viens d'arriver à Caen en Normandie, dans le pays du cidre, des chevaux, des procès et des noms en *ille*. Je ne sais si c'est un pays de gens d'esprit ; il en est parti autrefois de grands hommes : Corneille, Fontenelle, Segrais, Marot avaient l'honneur d'être normands, et Caen possède encore des descendants de ce Malherbe, le maître de la poésie française. On a dans cette ville une Académie de Belles-Lettres ; ce n'est peut-être qu'une belle maison sans meubles. On y voit quantité de jolies femmes et de jeunes élégants ; ce n'est peut-être qu'un plus grand nombre d'impertinents et de friponnes. J'habite une terre étrangère, et je suis jusqu'ici dans la plus belle ignorance de tout ce qu'on y fait.

Dans quelque pays que je sois, je serai trop heureux si je reçois de vos nouvelles. Je vous prie de compter sur ma reconnaissance et sur l'attachement que je vous ai voué, Monsieur, pour la vie.

Le Président d'Alco.

Si vous avez quelque connaissance dans cette ville parmi les gens de lettres, votre recommandation ne me sera point inutile. Je vous prie d'adresser votre réponse à M. Montalon, chez le bourrelier du roi, rue Croix des Petits Champs, à Paris ; il me la fera passer sous une envéloppe franche de poste. Je vous ferai parvenir les miennes par la même voie.

Etes-vous l'auteur d'une *Epitre* en vers à Madame de*** qui était au Mont-Dore, et de cette autre :

Brillante comme à son aurore, etc...

M. Thomas.

Thomas est bien, en effet, l'auteur de ces deux épî-

tres, l'une à Mme Necker. dont nous avons parlé plus haut, l'autre à Mme de V***, qui nous paraît être Mme de Vermenoux.

Par leur ton d'abandon et leur esprit, ces vers se rapprochent des chansons familières au Président d'Alco, et nul doute qu'à défaut de *la Pétréïde*, il ne se soit amusé des galanteries prodiguées par le grave Thomas à ses belles amies.

L'*Épître* à Mme de V*** a été recueillie dans les *Œuvres complètes* de Thomas ; la voici :

Brillante comme à son aurore,
Au souvenir d'avoir été
Joignant la douceur d'être encore,
Son heureuse vivacité
A, par magie ou par adresse,
Fixé l'éclat de la beauté
Et les roses de la jeunesse.
On dirait que le dieu du temps,
Jadis, en la voyant si belle,
A craint sur ses appats naissants
D'appuyer le bout de son aile ;
Son vol s'est suspendu pour elle,
Et tous ses jours sont un printemps.
Avec ces belles destinées,
Guérissez-la donc du défaut
De nous parler de ses années :
Nous ne saurions la prendre au mot.

. . . .

Tant qu'on est belle, on n'a point d'âge.
C'est la beauté qui fait nos sens,
C'est la grâce qui rend piquante ;
Qui plaît n'a jamais que seize ans :
Qui ne plaît pas en a cinquante.

*
* *

Il semble qu'en écrivant l'Épître suivante, Bonnier

d'Alco se soit souvenu de celle que Voltaire adressait en 1744 au Président Hénault :

Les femmes l'ont pris fort souvent
Pour un ignorant agréable,
Les gens en *us* pour un savant,
Et le dieu joufflu de la table
Pour un connaisseur très gourmand.

Le Président d'Alco chante aussi « l'ignorant agréable » qui ne connaît que le dieu « de la table ».

Heureux l'ignorant agréable
Qui, peu touché du titre vain
De bel d'esprit et d'écrivain,
Ne connaît dans toute la fable
Que le dieu gourmand de la table,
Et les dieux d'amour ou du vin !
Que sert d'avoir fait un gros livre ?
Penser est un si dur métier !
Le grand art est celui de vivre,
Et de tromper son héritier.

Oui, je donne la préférence
A ces doux épicuriens,
Plus avares d'une existence
Dont ils connaissaient tous les biens,
Sur ces héros de la science
Qu'on voit, d'un fol espoir séduits,
S'immoler avec confiance
Au hasard, même à l'inconstance
De la louange ou du mépris.
On vit en paix quand on ennuie.

Mais toujours la dent de l'envie
S'attache à tous les bons écrits.
Dans leurs sermons et leurs édits
Ils ont damné l'Académie ;
Ce n'est aussi qu'en l'autre vie

Qu'on a placé le paradis.
Moins brillant que nos beaux esprits,
Le sot prend un soin moins frivole,
Il se conserve et se nourrit;
Sa digestion le console
Des mauvais bons mots qu'il nous dit.
Du don charmant des épigrammes
S'il ne fut jamais honoré,
Il sort au moins bien rassuré
Du synode des saintes femmes
Et du prône de son curé.

Vous dont la muse a plus d'haleine
Et l'estomac plus de chaleur,
Qui pouvez occuper sans peine
Le cuisinier et l'imprimeur,
Goûtez bien la double faveur
De Comus et de l'hypocrène.
Par vos travaux, par vos loisirs,
Contentez les fous et les sages.
Mêlez l'étude aux badinages ;
Je guérirai de mes désirs
Avec des bains et vos ouvrages.

Je vous prie, Monsieur, de recevoir ces mauvais vers avec votre bonté ordinaire. Je vous souhaite tout ce que je n'ai pas, beaucoup de gloire, du repos et de bonnes digestions. Un bon estomac entre dans le plan d'une vie heureuse. Je vous en souhaite une très longue ; vous méritez de jouir du temps, puisque vous l'employez si bien. Pour moi, qui ne suis bon à rien dans ce monde, je désire beaucoup l'autre, où sans doute on n'aura pas besoin d'estomac et où il ne faudra point prendre des bains pour des vapeurs, ni se tuer pour des hémistiches.

Je boude les muses, mais je les aime. Je prévois un raccommodement que je désire. Je me passerais pourtant bien de leur amitié, si je croyais avoir toujours la vôtre. Vous me négligez un peu ; je vous ai écrit, et je n'ai point eu de réponse. Je me flatte que cette nouvelle année sera plus heureuse pour moi.

Vous connaissez, Monsieur, les sentiments véritables qui m'attachent à vous pour la vie.

Le Président d'Alco.

Vous m'obligeriez beaucoup si vous vouliez bien me donner par écrit vos idées sur mon poème *du Siège et de la prise de Constantinople par Mahomet II,* que vous n'avez fait que m'effleurer dans l'entretien que j'ai eu l'honneur d'avoir avec vous à mon passage à Paris. Je ne vous parle point de votre *Essai sur les femmes*. Je crois que vous ne m'oublierez point.

A Caen, ce 12 janvier 1772.

Il sera encore question dans les lettres suivantes du poème que Bonnier d'Alco projette d'écrire sur le *Siège de Constantinople,* mais simplement pour nous faire savoir que ce poète amateur a renoncé à chanter un sujet trop élevé pour ses forces.

*
* *

Le 17 janvier, c'est la fête de Saint Antoine, le patron de Thomas et de Bonnier. Vite celui-ci adresse à celui-là ses vœux :

A Caen, ce 21 janvier 1772.

J'ai lu que votre cher patron
Se confina dans la retraite,
Qu'un dom pourceau, son compagnon,
Se fit de pair anachorète,
Et que tous deux eurent raison.

J'ai lu que, sans lit ni cuisine,
Le saint, à la merci des loups,
Vivait de la grâce divine,
Et s'endormait sur ses genoux.

Pour moi, j'estime un lieu tranquille,
Où sur le duvet le plus fin,
Comme un directeur de nonain,
On goûte jusqu'au lendemain
Une digestion facile,
En sortant de ce doux banquet
Où du Deffand et du Boccage,
Où Geoffrin, l'honneur de leur âge,
Charmaient de leur gentil caquet
Le peu d'élus qu'y convoquait
L'ange riant du badinage.

Dieu sagement fit les déserts
Pour tout bon chrétien qui m'ennuie,
Pour les prudes et les pervers ;
Mais le bal et la comédie,
Les bémols et les tapis verts,
Surtout votre prose et vos vers,
Pour la meilleure compagnie.

Que certains pédants encrassés
Viennent, tout fiers de leur soutane,
Avec des minois compassés
Vous reprocher un ton profane,
L'ennui que partout vous chassez,
Un bon estomac qui vous damne,
Et ce *Czar* que vous encensez.

Pour effacer tant de souillures,
Mon fils, dinez mal, dormez peu,
Et sans délai jetant au feu
Vos livres et vos écritures,
Déraisonnez au nom de Dieu.
Ce discours n'a rien qui m'étonne ;
C'est un ours qui grogne, et j'en ris ;
Jolis soupers et beaux écrits
N'ont jamais fait tort à personne,
Et comme nous, Dieu vous pardonne
Et les bons mots et les perdrix.

Je me suis aperçu hier au soir, Monsieur, en jetant les yeux sur mon almanach, que c'était vendredi dernier la fête de Saint Antoine et de son cochon. Je me suis souvenu de votre nom de baptême, et j'ai pensé que vous méritiez d'avoir pour patron un saint qui eût vécu en meilleure compagnie. Quoi qu'il en soit, j'ai griffonné en son honneur et au vôtre ce badinage que je vous abandonne.

J'ai, ainsi que vous, l'honneur de me nommer Antoine ; je ne donnerais, je vous assure, pas mon patron pour un autre. Son genre de vie me conviendrait mieux qu'à vous ; mais je voudrais vous avoir pour compagnon de retraite, et ce serait me faire bien des ennemis.

Je suis trop payé, Monsieur, de mes vers, quels qu'ils soient, par les choses obligeantes que vous me dites, et par les idées que vous me donnez sur le poème qui m'occupe. Vous chantez un héros moscovite ; je vais chanter un grand homme turc. Nos terres sont presque limitrophes. Nos succès ne seront pas les mêmes, et votre héros aura autant d'avantages sur le mien pour votre ouvrage, que les Russes en ont tous les jours sur les Turcs aux bords du Danube (1).

Vous connaissez, Monsieur, les sentiments qui m'attachent à vous pour la vie, et qui vous sont dûs à tant de titres.

Le Président d'Alco.

Je ne suis point encore décidé sur la mesure de vers que j'emploierai ainsi que sur l'arrangement des rimes. Les vers de dix syllabes et les rimes redoublées et entrelacées me paraissent préférables pour les ouvrages de l'espèce de celui que j'entreprends. Qu'en pensez-vous ?

*
* *

Antoine Thomas n'avait pas répondu à Antoine

(1) Allusion à la guerre qui s'est terminée par le premier partage de la Pologne, décidée par la Russie, la Prusse et la Hongrie le 2 septembre 1772, et consentie par la république de Pologne le 18 septembre 1773.

Bonnier. La maladie était la cause de son abstention.

Votre silence m'affligeait, Monsieur, mais j'étais loin d'en soupçonner le motif. Se peut-il qu'un homme d'esprit soit jamais malade? Ce beau brevet d'immortalité que donnent les muses n'est donc qu'une belle chimère? Les académiciens ont des rhumes comme les autres hommes, et les médecins sont aussi nécessaires au Parnasse que dans un couvent de capucins.

Je suis fâché d'apprendre que vous avez une mauvaise poitrine ; c'est un rapport de plus que le chantre de *Pierre le Grand* a avec celui du pieux Enée, mais un rapport dont il se passerait très bien. Tous les succès du génie ne valent pas une bonne poitrine ou de bonnes digestions. Vous avez autant de droits sur la santé que sur notre admiration et nos hommages. Vous faites donc très bien de guérir. Vous méritez de vivre dans ce monde-ci et dans l'autre, et je ferai dire des messes pour vous.

Je recevrai avec grand plaisir et avec reconnaissance votre ouvrage si désiré sur les *Femmes*. Toutes nos dames l'attendent avec impatience, et me chargent de vous en demander un exemplaire pour chacune d'elles. Je vous conseille pourtant de faire des jalouses et de m'en donner le plaisir. Vous aurez la bonté de faire remettre le paquet au carrosse public de Caen qui part de Paris tous les lundis à quatre heures du matin. Mon adresse est chez M. Bonnier de Saint-Cosme, commissaire provincial ordonnateur des guerres, place Saint-Sauveur (1).

On m'a parlé ici d'un ouvrage nouveau, espèce de roman qu'on met sur le compte de J.-J. Rousseau (2), votre voisin (3). Je doute que l'auteur d'*Emile* fasse des brochures. Vous me ferez plaisir de me mander ce qu'on en dit à Paris.

Vous connaissez, Monsieur, tous les sentiments qui m'attachent à vous, et que je vous ai voués pour la vie.

Le Président d'Alco.

(1) A Caen.
(2) *Lettre de Julie d'Etange à son amant*, Paris, 1772, in-12.
(3) J.-J. Rousseau et Thomas habitaient près l'un de l'autre dans la rue Plâtrière.

P. S. L'auteur de *Silvain* (1) doit-il faire bientôt paraître son histoire poétique des *Incas* (2)?

J'oubliais de vous prier de joindre à votre envoi votre belle *Ode sur le Temps*, que je vous ai souvent demandée.

A Caen, ce 17 mars 1772.

M. Thomas.

L'*Ode sur le Temps* n'était plus une nouveauté ; elle avait obtenu en 1762 le prix de poésie ; mais elle est bien grave de ton pour plaire au Président d'Alco. Il dut être médiocrement charmé de vers comme ceux-ci :

L'homme vit par son âme, et l'âme est la pensée ;
C'est elle qui, pour vous, doit mesurer le temps.
Cultivez la sagesse ; apprenez l'art suprême
De vivre avec soi-même ;
Vous pourrez sans effroi compter tous vos instants.

Bonnier d'Alco aimait beaucoup mieux cultiver sa fantaisie que la sagesse ; il était beaucoup plus galant que philosophe : témoins ces vers à Mlle de S[t]-C. (Saint-Cosme), la fille de son hôte de Caen, qui partait pour le couvent (*Almanach des Muses*, 1776, p. 94) :

Vous partez donc, gentille anachorète !
Quoi ! vous allez cacher dans un couvent
Ce joli sein, ce modèle naissant,
Prendre le voile et le ton de Nonette !
Il faudra donc, en ce dévot séjour,
Sanctifier mes vers et mes louanges,
Au compliment donner un nouveau tour,
Et comparer à la beauté des anges
Ce minois tout profane et semblable à l'Amour !

(1) Comédie de Marmontel, 1770.
(2) *Les Incas*, Paris, 1777, 2 vol. in-8.

*
* *

La lettre suivante n'est pas datée, mais son contexte prouve qu'elle a été écrite vers le mois de mai 1772 :

J'ai été malade, Monsieur, et très malade, puisque je l'étais encore après avoir lu votre charmant *Essai sur les Femmes*. Je me hâte de vous faire agréer mes remerciements et ma reconnaissance. Vous ne devez pas craindre le triste sort d'Orphée ; les femmes prendront toujours votre parti ; pour moi, je me battrais avec tous ceux qui en diraient du mal.

Je suis devenu l'ami des femmes, depuis que j'ai trouvé mon bonheur à en aimer une. Que j'étais à plaindre ! Ne pas aimer, est-ce vivre ? L'indifférence est le tombeau des âmes. On peut se consoler d'être né grand ou mince ; on sent le prix de l'existence. Je n'ai plus le courage de rien faire depuis que j'ai la taille de Descartes.

Vous pensez bien que la douce beauté qui m'aime me fait oublier Constantinople, et les juifs et les chrétiens, le sultan et les sultanes, le muphti et les eunuques noirs. Une jolie chrétienne a bien des droits sur de farouches musulmans, sur un Mahomet et ses fières maîtresses qui seront damnées. Je passe ma vie près de la mienne ; elle serait si courte dans ses bras !

Je devais cette douce confidence à votre amitié pour moi ; je vous devais le désaveu de mes premiers serments. L'amour ne doit point nuire à l'amitié. Vous connaissez mes sentiments, Monsieur, et ils ne changent pas.

Le Président d'Alco.

Votre ouvrage court la ville. Il est partout admiré. C'est l'ouvrage d'un homme de beaucoup d'esprit et d'un philosophe sensible.

*
* *

En veine de confidences intimes, Bonnier d'Alco

explique par ses bonnes fortunes les raisons qui lui ont fait abandonner son poème sur *Constantinople*. Combien de temps ont duré ses amours ? Peu d'années, qui lui ont paru courtes dans les bras de sa maîtresse, et nous le retrouverons bientôt assagi par l'âge. Il écrit à Mme *** (*Journal de politique et de littérature*, 15 mai 1777, p. 74, Bruxelles) :

Vos vers ont chanté la jeunesse,
Les jeux, les tendres voluptés,
Et l'amour que suit la sagesse ;
C'est vous, Philis, que vous chantez.

Hélas ma jeunesse est passée,
Le flambeau d'amour s'est éteint
Sous l'haleine à demi glacée
Du précoce hiver qui m'atteint.

Aux beaux jours de l'adolescence
Les rides naissent du malheur,
Et la hâtive expérience
Met la vieillesse dans le cœur.

L'esprit meurt, le ris s'évapore
Par les réflexions usé.
La santé qui se décolore
Languit comme un astre épuisé.

J'espérais un ennui paisible,
J'avais cru ne plus rien sentir.
Sur une cendre encor sensible
Vous avez chanté le plaisir.

Et Philis, elle aussi, prend des années, mais s'en fait une douce raison ; « sa cendre n'est plus sensible » ; elle répond à son vieil amoureux (*Almanach des Muses*, 1779, p. 173) :

Des vers à moi ! des vers galants !
Songez-vous que je suis grand-mère ?

J'ai passé la saison de plaire,
Je ne crois plus aux compliments;
Les jeunes myrthes de Cythère
Sont-ils faits pour les cheveux blancs?

On dit qu'en nous l'esprit remplace
L'empire que perd la beauté;
Mais à son tour ce règne passe.
La raison, de sa main de glace,
Amortit la vivacité
D'un génie orné par les grâces;
Les rides de l'austérité
Y viennent imprimer leurs traces;
L'esprit meurt avec la gaîté.

Ainsi déplorant en moi-même
Mon triste dépérissement,
Je m'applaudis, en vous lisant,
D'avoir passé l'âge où l'on aime.

*
* *

Le lundi 29 juin 1772, M. et Mme Necker partent pour la seconde fois, en compagnie de Thomas, au Mont-Dore. C'est là que parvient la lettre suivante :

A Paris, ce 12 juillet 1772.

J'ai été vous voir, Monsieur, à mon arrivée à Paris, et j'ai appris que vous étiez aux eaux du Mont-Dore. Il est donc bien décidé que vous avez une mauvaise poitrine; vous ne vous contentez pas de chanter les héros comme Virgile ; il faut encore que vous preniez les eaux comme lui. Je vous plains, mais moins que ceux qui vous aiment et que vous quittez. Je m'étais presque familiarisé, s'il est possible, avec le chagrin de ne pas vous voir, mais l'espoir de vous voir bientôt m'avait inspiré tout le sentiment de ce plaisir.

Les joies trompées sont cruelles, et je ne pardonne que par l'intérêt que je prends à votre santé, au docteur très

savant et très mal avisé qui vous a envoyé en Auvergne pour nos péchés et pour les vôtres. Au reste, je ne connais point le Mont-Dore ; ce ne peut être qu'un beau séjour, et d'ailleurs avec de l'esprit et des talents comme les vôtres, on ne fait pénitence en aucun lieu ; vous embellissez tout de votre charme.

En vérité voilà de la galanterie ; mais il faut traiter les malades comme les jolies femmes, et assurer un malade comme vous, Monsieur, des sentiments distingués que vous méritez et de l'attachement inviolable que je vous ai voué pour la vie.

Le Président d'Alco.

* * *

En 1770, le Gouvernement avait défendu à Thomas de publier son *Éloge de Marc-Aurèle*. Cependant, après la mort de Louis XV, une plus grande liberté fut accordée au parti des philosophes, et rien n'empêchait l'impression du panégyrique de Thomas, qui fut bientôt distribué à tous ses confrères et amis. Un tour nouveau, une mise en scène vraiment dramatique, frappèrent les lecteurs. Le discours est sensé prononcé sur le cercueil de Marc-Aurèle rapporté à Rome « au milieu des larmes et de la désolation publique » : un philosophe stoïcien, Apollonius, le maître et l'ami de Marc-Aurèle, prend la parole en présence de Commode, fils et indigne successeur du grand empereur romain. Le peuple scande ses paroles d'approbations et d'interjections, et chacun apporte son tribut de reconnaissance et d'admiration.

Sébastien Mercier ne rêvait que réformes théâtrales et avait déclaré la guerre aux classiques, tels qu'Homère, Plaute, Boileau, Racine, « ce pestiféré de la littérature », comme il l'appelait. L'*Éloge de Marc-Aurèle*

le transporta. « Le dramatique que vous avez mis en usage, écrivait-il à Thomas le 24 mars 1775 (1), donne une nouvelle vie au discours. C'est un genre d'éloquence absolument neuf. Ce vieillard (Apollonius), ce peuple, cet indigne fils de Marc-Aurèle, sa tombe, cette action animée, tout imprime au discours une vérité qui fait que l'on assiste à la scène. Il m'est venu une idée : c'est que l'on pourrait très bien représenter ce discours, et vous seriez l'inventeur d'un nouveau genre théâtral. Je suis sûr que cet *Éloge*, exécuté par de bons acteurs, ferait autant d'impression qu'une de nos bonnes tragédies. »

C'est à peu près ce que dit Bonnier d'Alco dans la lettre suivante, la dernière qu'on ait de lui :

A Montpellier, le 1er mai 1775.

J'ai lu, Monsieur, étant dans mon lit très malade, votre *Eloge de Marc-Aurèle*. Cette lecture pathétique m'a augmenté la fièvre ; mais elle était mêlée de tant de plaisir, que je vous le pardonne volontiers. On n'a rien fait depuis longtemps de si éloquent et de si bien pensé. C'est un genre neuf et très touchant. C'est du vrai drame auquel il ne manque pas même le spectacle.

L'indigne fils de Marc-Aurèle y est peint, pour ainsi dire, d'un trait, mais avec bien de la force. Le morceau sur la philosophie, celui contre les délateurs, et la dernière instruction du vieillard à cet impétueux Commode, m'ont particulièrement frappé.

Celui qui fait parler si bien Apollonius est digne d'avoir sa place. Votre ouvrage doit vous rendre cher à la patrie et à celui qui la gouverne. Malheureusement l'inégalité est un des vices de nos constitutions modernes. Il faut qu'un ministre, qu'un instituteur soient courtisans, ou nés pour l'être ;

(1) Voir dans le *Correspondant* du 25 avril 1914 : *Trois lettres inédites de Sébastien Mercier.*

c'est mal raisonner, et cependant ce sont les peuples qui paient ce mauvais raisonnement.

Je suis fâché que M. de La Harpe ait blâmé cette phrase : « Il ne faut pleurer que sur la cendre des méchants, car ils ont fait le mal et ne peuvent plus le réparer (1). » Cette pensée est belle, elle appartient à une âme honnête. Avec cet ouvrage et beaucoup d'autres, vous pouvez vous attendre à l'envie, et ne la pas craindre. Les dents du monstre doivent vous attaquer ; mais vous pouvez les vaincre fort à votre aise.

Agréez, Monsieur, l'hommage de ma sincère admiration, et de tous les sentiments que je vous ai voués pour la vie.

Le Président d'Alco.

VII

THOMAS ET JOUVANT

Les relations de Thomas et de Jouvant remontent à leur jeunesse. A peu près contemporains, ils ont été ensemble à Paris de 1752 à 1754, sans doute comme camarades de cléricature ; car Thomas a fait de la procédure chez un procureur au Châtelet de Paris, et Nicolas-Louis Jouvant a évidemment poursuivi les mêmes études, auxquelles il s'appliquait avec plus de profit que le futur écrivain. Ils logeaient alors chez une dame Marie, à qui Thomas a adressé plusieurs lettres.

(1) « Cette idée n'est nullement vraie, dit La Harpe. On dirait avec beaucoup plus de fondement : Il faut pleurer sur la cendre des hommes vertueux, car ils ne peuvent plus faire le bien ; et ce début même, dans la bouche du stoïcien Apollonius, serait beaucoup plus intéressant et plus adapté au sujet » (*Cours de littérature*, tome XIII, p. 236).

Né à Reims en 1730 (1), il s'y marie en 1760 avec une demoiselle Bourgongne et porte alors le titre d'avocat en parlement. En 1761, il perd un fils, et figure dans l'acte de sépulture comme « écuyer, conseiller du roi, son avocat au bailliage et présidial ». En 1768, il reçoit des lettres de provision de lieutenant particulier au bailliage. En 1780, des lettres patentes du roi constatent la compatibilité de cette charge avec la fonction d'agrégé à la faculté de droit, et Jouvant cumule le rôle de magistrat et celui de professeur jusqu'à la Révolution. Il devient alors procureur-syndic du district, puis juge au Tribunal en 1792. Destitué en l'an II, il se retire à Rilly-la-Montagne, et meurt à Reims en 1808.

Dans un brouillon, bien alambiqué, de Thomas, qui remonte à décembre 1754, et dans trois lettres de Jouvant, de 1779, 1782 et 1783, nous trouverons une foule de détails intimes à l'honneur des deux correspondants.

*
* *

Brouillon de Thomas. — Décembre 1754.

Je vous plains de ce qu'il m'a pris aujourd'hui fantaisie d'écrire. J'ai de l'humeur ; j'ai envie de quereller ; puisque je vous écris, vous en allez être l'objet. Si cela vous effraie, il est un moyen de l'éviter : ne lisez pas ma lettre. Peut-être vous n'y perdrez pas beaucoup ; si vous voulez même, je vous aiderai à vous y déterminer.

(1) Nous devons les renseignements sur les fonctions de Jouvant à Reims à l'érudit conservateur du musée et de la bibliothèque de cette ville, M. Henri Jadart, que nous ne saurions trop remercier de son inépuisable complaisance.

Je vous dirai que je suis charmé de me trouver dans cette disposition ; depuis longtemps je l'attendais ; je la tiens, je veux la saisir, car j'ai peur qu'elle ne m'échappe. Pour gronder un ami, il faut saisir un instant de caprice. Que sait-on quand il reviendra ! Eh bien ! Etes-vous déterminé à lire ma lettre ? Je suis sûr que ce début pique votre curiosité : ainsi je continue.

Quelle idée vous êtes-vous donc formée de l'amitié ? En vérité, cette idée est bien faible, si j'en juge par celle que vous me témoignez. Depuis quatre mois, je suis éloigné de vous, et je n'ai encore reçu que trois fois de vos nouvelles. Pensez-vous que cela puisse satisfaire un cœur tel que le mien ? Si j'étais à Paris, me serais-je contenté de vous voir toutes les six semaines un seul quart d'heure, moi qui, tous les jours, trouvais tant de charme à passer des heures entières avec vous ? Je le vois bien, mon absence ne laisse aucun vide dans votre cœur ; vous ne vous apercevez pas qu'il vous manque rien. Cependant nous avons vécu deux ans ensemble et nous sommes aujourd'hui éloignés de Paris par un intervalle de cent lieues (1). Il est bien humiliant pour moi que vous ne sentiez pas cette différence. Si vous mettez de si longs intervalles entre vos lettres, comment pourriez-vous souhaiter de me voir ? Non, je suis presque effacé de votre souvenir. Lorsque vous voulez encore chercher mon image, vous êtes obligé de la chercher dans votre imagination, où vous la trouvez à demi éteinte ; il y a longtemps qu'elle n'est plus dans votre cœur. Y a-t-elle même jamais été ? C'était un goût d'habitude qui vous liait à moi, plutôt que le sentiment. Le sentiment est vif, ardent, délicat ; l'absence le ramène et l'irrite ; votre goût pour moi s'émousse de jour en jour. Déjà notre commerce de lettres ne tient plus de votre côté qu'aux faibles liens de bienséance. Vous seriez honteux de paraître avoir entièrement oublié une personne que vous avez longtemps appelée du nom d'ami.

Le peu de lettres que je reçois de vous, je ne les dois plus qu'à votre amour-propre ; est-ce cela que vous m'aviez promis ?

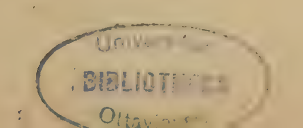
(1) Jouvant est revenu à Reims ; Thomas est chez ses parents à Clermont-Ferrand. C'est bien là « l'intervalle de cent lieues » dont parle Thomas.

Peut-être même êtes-vous disposé à rompre entièrement un commerce qui vous pèse ; vous voulez vous délivrer d'une contrainte qui vous gêne. L'assujettissement de répondre à mes lettres, quoique de loin, fatigue votre indolence. Vous seriez charmé que je vous justifiasse en commençant moi-même à ne pas répondre à quelqu'une de vos lettres ; mais je vous avertis que je ne vous procurerai jamais cette satisfaction. J'aurai jusqu'à la fin une exactitude ennuyeuse ; je serai impitoyable ; je ne vous fournirai jamais le moindre prétexte, et si vous voulez interrompre notre commerce, vous serez obligé de tout prendre sur vous. Je pousserai même la malice plus loin. Plus je verrai croître votre indifférence, plus mon amitié se ranimera. Cela est cruel, n'est-ce pas ? J'en conviens ; mais lorsqu'on a une fois contracté un engagement, il n'est plus temps de faire des réflexions ; il ne peut plus se rompre que par le consentement des deux parties. Et cet engagement-là est trop précieux à mon cœur pour que je donne jamais un tel consentement.

Eh bien ! que dites-vous aujourd'hui de mon humeur ? Je vous l'avais bien promis, qu'elle serait querelleuse. Il ne tenait qu'à vous d'éviter tous ces reproches ; vous étiez prévenu, vous n'aviez qu'à ne pas lire ma lettre. Mais vous avez été curieux. Ainsi c'est votre faute, et vous ne pouvez me rien imputer.

Il me reste encore quelque chose à vous dire ; je vous avertis par avance qu'il n'est pas plus agréable que ce que vous avez déjà entendu. Ainsi, si vous le voulez, vous pouvez vous éviter la peine de le lire. Cependant, en cas que la fantaisie vous en prenne, voilà ce que c'est.

N'est-il pas vrai que votre vanité a été bien mortifiée jusqu'ici en voyant que je ne vous ai pas encore dit un seul mot des trois lettres que vous m'avez envoyées depuis peu ? Comme sans doute vous en aviez une idée assez avantageuse, vous étiez impatient de la réponse que j'y ferais. Dans cette réponse, vous vous attendiez à voir des éloges flatteurs : et quels éloges ! Si les lettres précédentes méritaient des compliments, ce n'était point trop peu pour ce trio fortuné qu'un panégyrique dans les formes. Assuré de ce tribut de louanges, vous n'étiez donc incertain que sur le tour que je leur donnerais ; c'était l'unique point qui intéressât votre curiosité. Déjà, en ouvrant ma lettre, votre amour-propre s'enivrait



par avance d'un encens aussi doux que séducteur. N'étaient-ce pas là vos idées? En vérité, elles sont charmantes; peut-être même pourrais-je m'y conformer, si cette humeur qui me tracasse ne me faisait trouver des charmes dans le plaisir malin de la contradiction. Mais, je vous l'ai dit, je suis en train de gronder, et, quoique le très-humble serviteur de votre amour-propre, je ne puis m'empêcher de déranger son joli système, au sujet des trois lettres qu'il a dictées et dont il attend la récompense.

Dans la première, vous rabaissez exprès les soins que, dans votre enfance, on a pris de votre éducation, pour faire sans doute penser que vous êtes un de ces favoris de la nature qui, sans rien devoir aux secours de l'art, avez acquis par vous-même cette raison droite, cet esprit délicat, cette légèreté de style et cette facilité d'expressions que quelques-uns vous attribuent. Vous cherchez à justifier votre inconstance pour avoir le mérite d'être sans défaut. Enfin vous avez la sottise de vouloir chercher à concilier la retraite avec la société, comme si l'une inspirait de la dissipation et que dans l'autre on contractât de la rudesse, parce qu'il y a un petit nombre d'hommes, qu'on appelle philosophes, qui prennent ce parti-là ! Quel travers dans la façon de penser !

La seconde est un tissu de raisonnements par lesquels vous cherchez à prouver que l'admiration est un sentiment presque incompatible avec l'amitié. Mais qui a dicté cette lettre, si ce n'est la vanité de faire voir que vous connaissez parfaitement cette métaphysique du cœur, cette analyse des sentiments humains si à la mode aujourd'hui? Comme si, avec une lecture réfléchie de La Rochefoucauld, de La Bruyère et de Marivaux, et un esprit fin et délié, on ne pouvait point acquérir cette connaissance !

Que dirai-je de la troisième? C'est un songe *in-folio* : un roman allégorique où vous peignez les travers de votre esprit et les vertus de votre cœur. Mais je ne vois pas qu'il y ait un grand mérite à avoir fait un tel ouvrage; car, outre que dans toutes les règles, un songe ne doit pas être aussi joli, n'y a-t-il point eu avant vous d'autres personnes qui aient eu une riche imagination, un talent pour la poésie légère, la manière de raconter joliment, l'art d'envelopper les pensées sous des emblèmes ingénieux, de tracer des allégories fines et délicates ! D'ailleurs vous y étalez avec trop de faste les

richesses de votre imagination; et puis, ce qui est un défaut essentiel dans un ouvrage, quand on a lu votre lettre, on ne se trouve point assez d'esprit à soi-même, et l'on vous en trouve trop. Vous sentez bien qu'il n'y a point de lecteur qui puisse vous pardonner cela.

Que serait-ce donc, si j'examinais vos lettres comme écrites à une personne que vous appelez du nom d'ami? Combien les yeux de l'amitié y trouveraient-elles de défauts! Auriez-vous tant d'esprit, si vous étiez touché de mon absence? Je parcours des cahiers entiers de papier pour y trouver quelque chose qui satisfasse mon cœur; tout est esprit, rien n'est sentiment. Qu'importe à mon cœur les jolies pensées, les expressions fines, l'exactitude du style? Est-ce là ce qu'il faut pour nourrir et satisfaire ce sentiment qui le remplit? Quelques marques d'amitié, quelques inquiétudes sur ma santé, des désirs de me revoir, des regrets sur notre absence! que sais-je, moi? Le sentiment se subdivise en tant de manières différentes! Mais vous les ignorez toutes, Votre cœur s'endort parmi les saillies et les jolies phrases; je voudrais que vous pensiez moins, mais que vous sentiez davantage.

Quoi? notre commerce de lettres ne serait-il qu'un commerce de vanités où nous nous étudierions sans cesse à montrer de l'esprit, pour nous arracher mutuellement quelques applaudissements frivoles? Le sentiment même ne nous plaira-t-il que sous le masque de la saillie? Je crois voir deux coquettes qui sont convenues entre elles de faire tous les mois assaut d'agréments, et qui se louent tour à tour sur leurs charmes en minaudant.

A propos, j'ai des nouvelles à vous apprendre sur notre ancien séjour. La vieille amie de Madeleine a, depuis trois mois, abandonné le corps qu'elle tourmentait depuis soixante et quinze ans. La reine du petit empire (1), à la suite de sa fluxion, a eu une taie sur un œil, dont elle commence à se guérir. Elle a choisi dans ses états un nouveau favori et donné un gouverneur en petits rabats à l'aîné de ses jeunes princes.

Adieu, mon aimable philosophe. Prompte réponse. Si par

(1) Mme Marie, leur ancienne propriétaire.

hasard vous ne recevez point de mes nouvelles avant le jour où se commettront les premières sottises de l'année 1755, vous saurez qu'environ à quatre degrés (1) de Reims en tirant vers le midi, il y a une personne qui vous souhaite ce jour-là tout ce qui peut faire votre bonheur.

*
* *

Lettres de Jouvant à Thomas.

Après le brouillon de Thomas, un peu artificiel et d'une littérature trop laborieuse, répondant à des missives de Jouvant qui, elles aussi, paraissent manquer de simplicité et de naturel, vingt-cinq années ont passé. Avec elles se sont envolées chez les deux amis les prétentions au bel esprit, en même temps que s'éveillaient chez Jouvant les sentiments plus sincères et plus vrais du père de famille, encore tout ému d'une grave maladie de son second fils. Dès que le jeune homme sera rétabli, il entrera à Louis-le-Grand, grâce à une bourse que lui a fait obtenir l'archevêque de Reims, Mgr Talleyrand-Périgord (2) et il aura pour correspondant à Paris Thomas, le fidèle camarade de son père.

Je commence, mon cher ami, à respirer un peu. Mon fils, ce cher enfant que vous avez bien voulu aimer, a été au moment de m'être enlevé par la plus cruelle de toutes les maladies ; il en est heureusement réchappé, mais il est encore dans un état de faiblesse qui est incroyable. Je vous l'ai caché, sachant l'intérêt que vous voulez bien prendre à ce qui me regarde, et le danger qu'il y aurait eu à l'aller

(1) Autrefois, un degré se composait de 25 lieues. De Reims à Clermont-Ferrand, il y a à peu près, à vol d'oiseau, quatre degrés.
(2) Talleyrand-Périgord avait succédé le 28 décembre 1777 au Cardinal de la Roche-Aymond.

voir; j'espère que vous me pardonnerez ce silence. Les choses ont été au point que j'attendais de jour en jour les plus fâcheuses nouvelles. Je dois ce cher fils aux soins incroyables de M. et Madame Colin; Madame Colin même a pensé avoir la même maladie; on a craint pour elle la fièvre putride et maligne. Cette digne femme, pendant tout le temps de son indisposition, ne s'est occupée que de mon fils; elle semblait en être la mère. Sa première sortie a été de l'aller voir.

Quelle entrevue, mon cher ami! Mon fils faisait effort pour jeter au col de Madame Colin ses bras faibles et décharnés, et des larmes d'attendrissement étaient l'expression touchante de sa sensibilité et de sa reconnaissance. Vous le dirai-je, mon cher, j'ai cru me reconnaître dans ce mouvement de l'âme de mon fils. Oui, me suis-je dit, il a mes sentiments, j'en suis véritablement le père. O vous, tendre ami, dont l'âme est si sensible, il vous appartient d'apprécier de pareilles situations.

Mais vous-même, comment vous portez-vous? Comment se porte votre chère sœur? Vous auriez bien dû m'en donner des nouvelles. Vous ne devez pas douter de l'intérêt vif que je prends à l'un et à l'autre.

Au moment où mon fils est tombé malade, Monseigneur l'archevêque de Reims venait de me donner une place pour lui au collège de Louis-le-Grand; je regardais cela comme un avantage d'autant plus grand, qu'il me mettait à même de continuer l'éducation de mon fils à Paris malgré ma modique fortune. J'espère qu'il en pourra jouir, et que vous voudrez bien, mon cher ami, lui continuer vos bontés. Cependant, avant d'entrer dans ce collège, j'espère l'aller chercher pour lui faire respirer pendant quelque temps l'air natal.

Ce sera une occasion de vous aller témoigner de vive voix tout ce que je pense. Lorsque je placerai mon fils, je vous demanderai une marque d'amitié; ce sera de lui permettre de se réclamer de vous.

Tous les jeunes gens qui entrent dans ce collège sont obligés d'avoir une personne connue qui réponde en quelque sorte d'eux, et qu'on puisse avertir en cas d'événement extraordinaire. C'est par ces personnes que l'on a de leurs nouvelles, les supérieurs ne pouvant, vu le nombre des enfants, entretenir de correspondance avec les parents.

Si cette marque d'amitié que je vous prie de m'accorder vous gênait en la moindre chose, je me flatte que vous voudriez bien me le dire ; si je vous la demande, c'est, je vous l'avouerai, que mon fils m'est infiniment précieux, et que je ne serai tranquille qu'en le déposant entre les mains de l'amitié.

Je suis, mon cher ami, en attendant le plaisir de vous voir, avec l'attachement le plus sincère, votre serviteur et ami.

JOUVANT.

A Reims, le 22 décembre 1779.

Suscription : A Monsieur Monsieur Thomas, de l'Académie française, au Louvre à Paris.

Marque postale : Reims.

*
* *

Trois années plus tard, Jouvant a fait le voyage de Reims à Paris pour présenter son fils aîné à Thomas. Mais ce dernier vient d'arriver à Nice pour hiverner ; le voyage de Jouvant n'a plus de raison d'être ; il ne lui reste qu'à repartir pour faire ses vendanges à Rilly-la-Montagne, car tous les Rémois, surtout s'ils avaient le bonheur d'être propriétaires à Rilly, s'occupaient assidûment de leurs vignes, sans cependant faire précisément le commerce des vins.

A Paris, le 4 octobre 1782.

Je me flattais, mon cher ami, du plaisir de vous voir à Paris en ce moment-ci et de vous présenter mon fils aîné qui avait le plus grand empressement de vous voir et de vous connaître. J'ai été trompé dans mon attente, et je puis vous dire que le but de mon voyage est en grande partie manqué.

Je pensais, d'après ce que je vous avais entendu dire l'année dernière, que votre intention était de passer l'hiver en Provence, et qu'on vous reverrait l'été à Paris. Apparem-

ment que vous avez trouvé l'air où vous êtes convenable à votre santé. Si c'est là la raison du séjour que vous faites dans nos provinces méridionales, je vous exhorte beaucoup à en profiter. D'ailleurs votre façon de penser, que je connais, vous met à même de trouver partout les ressources les plus intéressantes. Vous ne croyez pas, comme bien des gens, que hors de Paris, point de salut. Le sage se plaît partout où il trouve ses semblables, et, plus il les trouve rapprochés de la simple nature, et plus ils lui offrent un spectacle touchant.

On m'a dit, lorsque j'ai été m'informer de votre santé, que vous étiez à Nice. La beauté du climat que vous habitez a des charmes que Paris n'a pas ; ses boues, ses fumées, ses brouillards affectent désagréablement l'imagination, troublent la vue, fatiguent la tête et la poitrine ; ce n'est qu'à grandes secousses qu'on se met au-dessus de ces inconvénients. Quelle différence, quand on respire un air pur ! Notre machine, plus à l'aise, communique à l'âme un contentement inexprimable. Quelquefois, il est vrai, on s'endort mollement dans une heureuse insouciance ; mais, qu'importe ? la vie coule toujours, et quand on est au terme, on est aussi avancé que celui qui s'est fortement agité.

Je vous souhaite, mon cher ami, ce sommeil qui n'est que l'oubli des soins de la vie, qui n'est que l'art de se posséder et de jouir de soi-même, qui est l'état naturel de l'homme sans ambition, sans amour et sans cupidité ; il n'empêche pas les doux sentiments de l'amitié, ni les élans du génie.

Vous me faites regretter, mon cher ami, de n'être pas en ce moment habitant du Languedoc, ou du moins que la Champagne ne puisse vous offrir les ressources de cette province. J'aurais avec moi un ancien ami ; j'aurais la satisfaction d'avoir contribué à sa santé. La santé de quelqu'un comme vous est un bienfait public, et je denserais avec raison que le public m'en aurait obligation.

On m'a dit que vous étiez avec Mademoiselle votre sœur ; c'est une grande consolation pour vous. Je vous prie de l'assurer de mon respect.

Je viens de ramener mon fils au collège de Louis-le-Grand. Je suis assez content des progrès qu'il y a faits ; j'espère qu'il gagnera en avançant. Il se souvient toujours

de vous et des bontés que vous avez eues pour lui. En général, je vois ce jeune homme sensible et reconnaissant ; c'est là l'essentiel.

Adieu, mon cher ami. Je vous embrasse de tout mon cœur. Je repars dans deux jours pour aller faire mes vendanges ; je crains bien qu'elles ne soient désagréables ; il pleut sans cesse, il fait froid ; il en est des vins froids comme des ouvrages froids ; personne n'en veut. Comme depuis longtemps nous ne voyons point le soleil, et qu'il s'est probablement réfugié dans vos climats, je vous prie de lui adresser une hymne de votre façon qui, à coup sûr, le rendra favorable aux champenois et l'engagera à visiter leur vignoble.

Je suis avec l'amitié la plus sincère, mon cher ami, votre très humble serviteur.

JOUVANT.

Suscription : A Monsieur Monsieur Thomas, de l'Académie française, à Nice en Languedoc.

*
* *

Meilleur juriste que géographe, Jouvant n'a pas des idées très nettes sur l'emplacement de nos provinces méridionales. Il confond la Provence avec le Languedoc, et place Nice dans cette dernière province, sans se douter que cette ville n'appartient pas au royaume de France. Cependant, dans la lettre suivante, il montre des connaissances plus exactes à ce point de vue. Il est vrai que Thomas avait daté sa lettre de « Nice, dans les États du roi de Sardaigne ».

A Reims, ce .... septembre 1784.

Il y a des siècles, mon cher ami, que je n'ai reçu de vos nouvelles, et je ne sais en vérité ni à qui ni à quoi m'en prendre. Sur la foi de la dernière lettre que j'ai reçue de vous, et que vous datiez de « Nice, dans les Etats du roi de Sardaigne », je me suis avisé bêtement de vous écrire à « Nice, dans les Etats du roi de Sardaigne ». Je vois bien

que ce n'est pas où vous étiez qu'il fallait vous écrire, mais bien où vous n'étiez pas, pour vous faire parvenir plus sûrement de mes nouvelles. C'est donc au Louvre, que vous n'habitez pas dans le moment, que j'adresserai mon épître.

Que de choses, mon cher ami, se sont passées depuis que je n'ai eu le plaisir de vous voir ! J'ai été ruiné et j'ai fait fortune : j'ai été très malade, et je me porte à merveille ; c'est même encore dans le temps de la convalescence que je vous écris. Je voudrais vous expliquer tout cela en détail, et je ne sais par où commencer.

1° Quant à ma fortune, un coquin dont j'avais répondu m'a mis dans le cas de payer pour lui. Mais la bonne volonté de notre archevêque, homme tendre, humain et sensible, m'a rendu de si bons offices qu'une bonne partie de mes pertes est réparée. Cet événement ne m'a affecté que comme père de famille. Quant à ce qui me regardait personnellement, j'étais assez indifférent pour désespérer ma femme qui maudissait la philosophie et les philosophes, — car c'était le nom qu'elle donnait à ma tranquillité et à ma modération —. Vous remarquerez que ces mots dans sa bouche avaient quasi l'air d'une injure. Il est plaisant, mon cher ami, de voir l'impression que quelques écus de plus ou de moins font sur la plupart des hommes. Il semble que leur âme soit composée du métal dont on les fait, et que suivant les révolutions qui surviennent, on ajoute à leur existence ou l'on retranche quelque chose. Dans tous ces événements, je ne vois à plaindre que le malheureux dont l'imprudence ou la mauvaise foi porte atteinte à la sûreté publique.

2° J'en suis actuellement à ma santé. Ah ! mon cher ami, j'ai eu un moment qui était bien fait pour amuser. J'avais mon médecin auprès de moi ; il prenait un air soucieux ; il me faisait tirer la langue ; il me tâtait le ventre, il me tâtait le pouls ; enfin, le diriez-vous, il trouvait des pronostics fâcheux qui annonçaient ou une fluxion de poitrine, ou une inflammation du bas-ventre, ou une fièvre putride. « Si la nature ne fait rien, disait-il de la meilleure foi du monde, nous sommes perdus. » Comme si, dans toutes les maladies du monde, ce n'était pas la nature qui faisait tout ! Moi, pendant ce temps-là, moi qui sentais que la nature était bien disposée, j'aurais volontiers ri sous cape de l'embarras du doc-

teur. J'ai su depuis qu'il avait porté son inquiétude partout. En vérité, mon cher ami, je dois lui en savoir gré, car cette démarche de sa part a excité un intérêt général dans tous mes concitoyens, et m'a fait jouir d'un moment bien flatteur. Pendant ce temps-là, cependant, la nature opérait, et le lendemain je me trouve sans fluxion de poitrine, sans fièvre putride et sans inflammation.

Comme nos médecins, en province, sont nos amis, je ne puis vous dire la joie que ressentit le mien et, par un contre-coup bien attendrissant pour une âme sensible, celle que cette révolution excita, je ne dis pas parmi mes amis, mais dans toute la ville.

Je dois cela, mon cher ami, au désir que j'ai toujours eu, et que l'on a reconnu en moi, de vouloir du bien à tout le monde, sans jamais ambitionner ni place, ni distinction(1). Comme votre ami de tous les temps, j'ai cru vous devoir compte d'un événement qui me semble fait pour intéresser l'amitié. Dans ce sentiment fait pour les âmes honnêtes, il se glisse un je ne sais quel amour-propre qui fait que nous sommes flattés de trouver des raisons d'estimer les objets de notre attachement.

Après vous avoir occupé de moi, qu'il me soit permis, mon cher ami, de vous entretenir d'une affaire qui regarde un de vos beaux-frères, c'est M. Rochefort(2). Un très honnête négociant de Reims, nommé Roffignon, homme actif, intelligent et père de douze enfants, est son créancier pour envoi fait le 4 juillet 1778 d'une somme de. . . . 1 147 livres.

Frais de prôtet et sentence. . . . . 23 livres.

Total. . . . 1 170 livres.

Depuis plusieurs années, il sollicite son paiement et ne reçoit point de réponse; je ne sais quels peuvent en être les motifs. Je vous prierai, mon cher ami, de vouloir bien vous en instruire. J'ose me flatter que, s'ils ne vous paraissent pas fondés, vous voudrez bien faire justice impartialement

(1) Jouvant oublie ici ses fonctions de magistrat et de professeur de droit.

(2) Il a déjà été question de Rochefort, beau-frère de Thomas, avec lequel le philosophe a eu des difficultés d'intérêt lors d'un partage de succession.

entre votre beau-frère et un étranger. Vous vous intéresseriez à cet étranger, s'il avait l'avantage d'être connu de vous. Il est disposé à donner toutes les facilités convenables ; cela entre dans sa façon de penser. Comme père de famille, il cherche à recouvrer ce qui lui est dû, et, comme honnête homme, il serait désespéré de nuire à quelqu'un. Si vous pouvez faire quelque chose pour lui à ma recommandation, je vous en aurai mille obligations.

Adieu, mon cher ami. Je vous embrasse de tout mon cœur. Donnez-moi des nouvelles de votre santé ; vous savez à quel point elle m'intéresse et elle m'intéressera.

JOUVANT.

VIII

LETTRES DE THOMAS A DELISLE DE SALES

Jean-Baptiste-Claude Izouart, né à Lyon le 29 avril 1741, est entré tout jeune dans la congrégation de l'Oratoire. Il s'aperçut bientôt qu'il n'avait pas la vocation religieuse, revint au monde et, pour y faire son chemin dans l'art d'écrire sans rappeler des antécédents qu'il regrettait, il emprunta à sa mère son nom de Delisle, affublé pour la circonstance d'une appellation de fantaisie, de Sales.

Comme tous les débutants, il ambitionna les récompenses académiques. S'il ne réussit pas dans les concours, il leur est au moins redevable de la connaissance qu'il fit de Thomas en 1765, lui ayant disputé la palme pour l'*Éloge de Descartes*. C'est de là que date l'amitié des deux rivaux.

Le *Parallèle entre Descartes et Newton*, paru en 1766, est une des premières œuvres de Delisle de Sales, qui en a écrit soixante-quatorze autres, soit plus

de cent volumes de philosophie, de polémique, d'histoire, de critique littéraire, sans oublier des poèmes et des fantaisies de toutes natures. Érudit et original, victime de ses invraisemblables paradoxes, il ne fit jamais fortune, mais poursuivit avec persévérance ses goûts de bibliophile et réunit plus de trente mille volumes, dont les plus rares avaient trait à la Révolution et qui furent dispersés aux enchères après sa mort.

Longtemps persécuté — ce sont même ses démêlés avec la justice qui ont motivé la plupart des lettres inédites de Thomas — il fit partie, sous la Convention, de l'Institut national, puis de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il mourut à Paris le 22 septembre 1816.

Chateaubriand, qui l'a connu à la fin de sa vie, en fait dans ses *Mémoires d'outre-tombe* (1), un tableau fort peu séduisant : « Gras et débraillé, il portait un rouleau de papier crasseux que l'on voyait sortir de sa poche ; il y consignait au coin des rues sa pensée du moment. Sur le piédestal de sa statue en marbre, il avait tracé de sa main cette inscription empruntée au buste de Buffon : *Dieu, l'homme, la nature ; il a tout expliqué*. Delisle de Sales tout expliqué ! Ces orgueils sont bien plaisants, mais bien décourageants. »

* * *

Au moment où Delisle de Sales reçoit les lettres de Thomas, Mme du Barry dit de lui (2) : « Ce pauvre diable, homme d'esprit plus que de sens, et à qui une

(1) Tome I, p. 218.
(2) *Mémoires*, tome V, p. 125.

certaine faconde oratoire tenait lieu d'imagination, mourait d'envie de faire parler de lui. » Il y réussit trop bien, car pendant quelques années les journalistes, les mémorialistes, les hommes de lettres ne parlent en effet que de lui, les uns l'attaquant durement, les autres, Thomas en tête, prenant bravement sa défense envers et contre tous.

L'ouvrage qui a déclanché tout ce bruit, c'est *La Philosophie de la Nature ou Essai sur la Morale de l'Homme,* dont les trois premiers volumes paraissent en 1769. Delisle de Sales traite de la nécessité, de l'existence et de l'essence de la loi naturelle, de la connaissance de l'Être suprême, et il développe, au milieu de déclamations contre le fanatisme et la superstition, le système de Voltaire :

Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.

Thomas le félicite en ces termes de théories que Grimm, moins indulgent, mais plus perspicace, considère simplement comme des « singeries de Diderot et de Rousseau » :

Paris, 20 avril 1770.

Je viens de recevoir, mon cher ami, une partie de votre *Edifice de la nature*; il fait honneur à la main de l'architecte qui l'a élevé, et à la tête qui en a conçu le plan. Il embrasse un terrain vaste et où l'on a déjà essayé de marcher ; mais on n'y avait point encore bâti avec tant de hardiesse. Cependant votre hardiesse même est sage. En parlant de la nature, vous ne chassez pas le maître de la maison ; vous le respectez comme cela se doit, ce qui ne laisse pas que d'être un mérite aujourd'hui. Vous vous moquez seulement de ceux qui l'ont honoré d'une manière ridicule ou cruelle, de ceux qui l'ont déguisé en chien, en chat, en homme, en tigre,

et qui lui font la révérence en donnant des coups de sabre à leurs voisins. Ce n'est point là tout à fait la philosophie de la nature, quoiqu'à dire vrai, la sottise et la démence ont été si communes sur la terre, qu'il faut bien que la nature y soit pour quelque chose.

Quoiqu'il en soit, tout le monde vous lira avec le plus grand plaisir et le plus grand intérêt. Votre ouvrage suppose une lecture et des recherches immenses. Vous avez puisé dans toutes les mines, tous les pays et tous les siècles ; mais votre érudition a l'art de plaire sans fatiguer ; vous savez prendre tous les tons, et souvent vous entrelacez vos colonnades de fleurs. Je pourrai vous parler plus en détail de l'ouvrage entier, quand j'aurai terminé sa lecture. En attendant, je me hâte de vous exprimer tout le plaisir que j'ai déjà eu et les sentiments de vénération et de reconnaissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc....

*
* *

L'ouvrage sur la *Philosophie de la Nature* est à peine terminé qu'il en paraît des *Suppléments*. Et Thomas continue d'approuver et d'encourager l'auteur par les deux lettres suivantes, de 1771 et 1773.

9 février 1771.

Un libraire honnête m'a fait tenir un *Supplément* à un de vos ouvrages, que j'ai lu avec autant d'intérêt que de plaisir. Il faut quelquefois confondre l'imposture et écraser l'insolence.

Je ne sais si je ne me trompe ; mais il me semble que la rage des hommes vils et ennemis de toute espèce de talent augmente de jour en jour, soit que leur faiblesse les rende furieux, soit qu'ils se révoltent et s'indignent contre le mépris qui les couvre, soit que, comme le monstre d'Hippolyte, ils soient envoyés par un dieu qui se cache.

Vous avez lancé le javelot, et le monstre est à vos pieds ; et, plus heureux qu'Hippolyte, vous n'en mourrez pas. Si vous avez une Aricie, consolez-vous avec elle, et laissez hurler sur le rivage les bêtes féroces.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse.

16 février 1773.

Vous êtes tour à tour poëte et philosophe, et, comme les premiers physiciens, vous chantez sur la lyre les phénomènes de la nature. L'écrit qui accompagne la *Philosophie de la Nature* est du plus grand intérêt. On aime à voir l'amitié réclamer contre les libelles et la satire, et un homme de lettres estimable défendre avec courage ce malheureux nom de philosophe, si attaqué et si proscrit aujourd'hui par des hommes qui assurément n'ont pas ce défaut.

*
* *

La première édition de la *Philosophie de la Nature* avait été l'objet d'un rapport favorable d'un certain abbé Chrétien, un censeur qui n'y avait sans doute pas compris grand'chose. Delisle de Sales se met en devoir d'en donner une seconde édition en allongeant démesurément le nombre des volumes. Thomas lui écrit :

A Saint-Firmin par Chantilly, ce 20 juillet 1774.

Je viens de recevoir à la campagne, mon cher philosophe, vos trois nouveaux volumes de la *Philosophie de la Nature*. C'est là un bien mauvais régime pour un homme qui a toujours mal aux yeux, car telle est mon indisposition depuis un an. Je ne lis, ni n'écris, ni ne travaille. Heureusement, je me fais lire, et j'ai déjà entendu avidement votre discours préliminaire et la table des chapitres de vos trois volumes. J'ai fait comme les gourmands qui, avant de se mettre à table, veulent voir le menu, pour jouir par l'imagination avant de jouir par les sens et saisir d'un coup d'œil l'ensemble de leur plaisir.

Je vois par votre plan que vous élevez un édifice immense ; vous construisez à l'homme le palais de la nature avec une majesté digne d'elle. Certains hommes qui voudraient avoir le privilège exclusif des idées, ont dû beaucoup vous chicaner sur les vôtres. La philosophie est comme ce bel arbre que le bûcheron mutile avec le fer, dont les chenilles rongent la tête, que des nations d'insectes plus obscurs encore

attaquent par les racines, mais qui croît et s'élève sans s'apercevoir même du mal qu'on lui a fait. Pardon de ma comparaison ; mais votre imagination rallume la mienne que la maladie éteint.

Adieu, mon cher philosophe. Je vous quitte pour vous reprendre, et je vais avec votre peloton m'enfoncer hardiment dans le labyrinthe de la nature. Recevez tous mes remerciements et les assurances de mon inviolable et tendre attachement.

THOMAS.

*
* *

L'auteur a abusé, dans cette nouvelle édition, de l'emphase. du galimatias et des réflexions extravagantes ; tant et si bien que ses aspirations déistes, mal comprises sans doute, ont été prises pour l'apologie de l'athéisme. Les magistrats du Châtelet de Paris ont fini par s'émouvoir de la guerre déclarée aux lois, « lois stupides, féroces, sanguinaires », comme les appelle Delisle de Sales. Son livre était tout simplement ridicule ; il a passé pour impie et dangereux, et, le 14 décembre 1775, en exécution d'un jugement par défaut, *La Philosophie de la Nature* a été lacérée et brûlée en place de Grève ; puis les censeurs qui l'avaient laissée passer, l'imprimeur et l'auteur furent décrétés de prise de corps. Ce fut, dans le parti des Encyclopédistes, un beau tapage de protestations ; à leur tête, marchaient Voltaire, Condorcet, Dalembert, etc.... Thomas n'avait pas attendu ce mouvement en faveur de l'ex-oratorien pour s'intéresser à ses malheurs. Déjà, il avait été mis au courant des persécutions dont son ami était l'objet, et s'était abouché avec une de ses protectrices, la comtesse de Vidampierre (1), qui avait

(1) En 1777, Delisle de Sales, en collaboration avec la com-

fait cacher Delisle de Sales sous le faux nom de Saint-Etienne chez le comte de Tressan, à Franconville, dans la vallée de Montmorency.

Paris, ce 27 février 1775.

Monsieur Thomas a l'honneur de remercier Madame la comtesse de Vidampierre ; il ne manquera pas d'employer la petite précaution qu'elle lui indique lorsqu'il écrira au nouveau Saint-Etienne, presque aussi persécuté que l'autre. La cause est différente ; mais il ne tiendrait pas à certaines gens que le martyre ne fût le même.

Heureusement, celui-ci a trouvé pour le défendre une âme courageuse et élevée, qui rend à jamais l'amitié respectable. Je félicite l'accusé d'avoir une telle protectrice, et les juges qu'elle voudra bien solliciter auront peu de mérite d'être justes.

*
* *

Aussitôt après la sentence du Châtelet, c'est au prévenu lui-même que Thomas s'adresse pour l'inciter à organiser sa défense sur l'opposition qu'il a formée, et à chercher un appui contre les excessives sévérités de la justice.

Paris, ce 29 janvier 1776.

Votre aventure, mon cher ami, est aussi extraordinaire qu'elle est imprévue. Après six ans, une persécution aussi subite et aussi terrible ne peut guère s'imaginer, et il faut un concours singulier de circonstances pour l'avoir produite. Il y aurait mille choses à dire là-dessus ; mais il s'agit du remède, et il est difficile à trouver.

Le décret (1) une fois porté est une arme redoutable, et je

tesse de Vidampierre, qui seule est nommée sur le frontispice du volume, fait paraître des *Mélanges de poésie et de prose.* — La comtesse de Vidampierre a publié plusieurs pièces de vers dans l'*Almanach des Muses.*

(1) Décret de prise de corps.

ne suis pas assez instruit pour savoir comment on peut en arrêter ou suspendre l'effet. Ce ne peut être qu'une chose de faveur ou de crédit, et il faudrait que des personnes puissantes se mêlassent de votre affaire. Je vous offre avec empressement le peu que je pourrais faire, et je serai trop heureux de pouvoir vous servir ; mais dans ce pays-ci un homme de lettres n'est jamais un homme de crédit, et moi beaucoup moins qu'un autre, par la vie solitaire et retirée que je mène.

Vous êtes lié avec des personnes de la cour. Je vous conseille de composer un mémoire court et sans aucune espèce d'invective contre vos juges, où vous exposeriez nettement les faits, le temps où votre ouvrage a été imprimé, les formes prescrites par la loi auxquelles vous êtes soumis, enfin tout ce qui peut tendre à vous justifier et à faire voir l'injustice de la persécution qu'on vous suscite. Plus le mémoire sera court, meilleur il sera. Adressez-le ici à vos amis qui seront en état de vous servir, et donnez-leur des armes pour vous défendre. Si vous voulez me l'envoyer, je tâcherai aussi de mon côté d'en faire usage.

Voici le temps de cette philosophie qui est encore plus dans votre esprit que dans vos écrits. La douceur aimable de votre caractère doit devenir ici de la fermeté. Vous n'aviez pas besoin de ces circonstances pour exciter l'intérêt de vos amis qui, dans tous les temps, vous demeureront fidèlement attachés. Soyez bien persuadé que je ne négligerai rien de ce qui pourra vous être utile, et vous prouver mon inviolable et tendre attachement.

*
* *

Nouvel encouragement, nouveaux conseils de prudence et de réconfort dans le billet suivant; Thomas refuse cependant, pour cause de santé, d'écrire lui-même le mémoire justificatif qu'il a conseillé à Delisle de rédiger pour sa défense.

J'ai réfléchi de nouveau, mon cher ami, sur le travail en question, mais ma santé s'y refuse. Il vous sera facile d'y

suppléer. Vous avez une plume élégante et forte, selon les objets que vous traitez. Votre tête est pleine d'une excellente philosophie qui a passé jusqu'à votre âme. Vous ferez plus vite et mieux que moi ce que vous me demandez.

Vous faites dans cette occasion comme Duclos qui allait emprunter à son ami vingt-cinq louis, tandis qu'il en avait quatorze cents bien sonnés dans sa cassette. Permettez que je vous renvoie à votre coffre-fort, qui est bien garni.

Je ne puis vous offrir dans ce moment que la tendre estime et l'inviolable attachement que mon cœur vous a voués.

Cependant l'information ordonnée sur la demande de l'opposant suit son cours ; mais elle est retardée par des libelles maladroits. C'est d'abord : *Paradoxes par un citoyen, avec un Essai sur la liberté de la presse* ; puis, sous le nom d'Alphonse de Torquemada, grand inquisiteur des colonies portugaises : *Lettre de l'inquisiteur de Goa à M. du Delay d'Achères, inquisiteur au Châtelet de Paris, sur la sentence qui condamne au feu la Philosophie de la Nature.* Delisle de Sales n'a guère su mettre en pratique les bons conseils de Thomas. Nous sommes loin « du mémoire court et sans aucune espèce d'invective », de sorte que l'auteur a complètement envenimé le conflit, quand arrive le 21 mars 1777, jour où le Châtelet doit statuer par jugement contradictoire en présence du prévenu. Thomas a suivi avec anxiété les débats, et, le lendemain, en fait à Barthe le récit suivant, en tous points conforme aux relations des journaux du temps : « Delisle, l'ex-oratorien, a été jugé hier à onze heures du soir après une journée entière de délibération. Il a été condamné à être banni à perpétuité du royaume, et tous ses biens confisqués. C'est la plus grande peine après celle de mort. Il fut arrêté sur-le-champ et mis en prison, où il doit rester selon les lois jusqu'à ce qu'il ait été de nouveau jugé

au Parlement. Il y a eu, dit-on, des voix pour le condamner à faire amende honorable, la torche au poing, devant les portes de Notre-Dame. On dit qu'il supporte son malheur avec beaucoup de courage. Ses amis, et il en a plusieurs qui ont du crédit, font des démarches auprès du Parlement pour le faire sortir de prison par arrêt provisoire ; mais on ne sait point si on pourra l'obtenir. Il y a peu d'exemples d'un jugement pareil pour un ouvage qui, depuis six ans, était publié, et qui avait été approuvé en forme par des censeurs. Un des censeurs a été *blamé,* ce qui est une peine infamante. Plusieurs juges qui avaient inutilement tenté d'adoucir l'esprit de leurs confrères, sont sortis pour n'avoir point de part au jugement. » (1)

*
* *

L'affaire est portée en appel devant le Parlement, qui, au mois de mai suivant, remet les choses au point. Les censeurs et l'imprimeur sont acquittés. et l'auteur simplement admonesté. Thomas se réjouit du résultat :

Je ne sais, mon cher ami, si je dois vous féliciter sur la demi-justice qui vous a été rendue. La nouvelle de votre jugement est parvenue dans ma solitude. Mon premier sentiment a été la joie de voir casser la sentence cruelle qui avait été prononcée contre vous. Je me suis félicité de vous voir rendu à vos concitoyens, à vos amis et à votre repos. Mais quand mon âme a été accoutumée à cette idée, j'ai été ensuite plus loin, et j'ai regretté que la justice n'ait pas été plus juste à votre égard.

Les hommes font encore plus rarement tout le bien qu'ils peuvent, que tout le mal. C'est que les passions sont tou-

(1) Lettre inédite du 22 mars 1777. — Consulter les *Mémoires secrets,* tome X, pp. 74, 81, 98, 111.

jours plus ardentes que la raison, qui est un peu froide de sa nature. C'est ici le cas de faire un peu usage de philosophie, non pas de celle de la nature, qui ne nous apprend à souffrir que les maux qu'elle nous a faits, mais de celle qui est le fruit de la société et du commerce des hommes. Les maux que l'on reçoit d'eux sont une autre espèce de nécessité, aussi terrible, et presque aussi inévitable que l'autre, à qui il faut que tout obéisse.

Pardon, mon cher ami, de cette triste morale ; c'est mon cœur qui me la dicte. Au sortir de l'orage, goûtez un peu la tranquillité et le calme, et tâchez d'oublier que vous n'avez pas pu sauver tout de la tempête. Il vous reste votre conscience, vos talents et l'amitié ; ce n'est pas être tout à fait malheureux.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse bien tendrement et de tout mon cœur.

*
* *

En 1771, Delisle de Sales a publié à Londres en une brochure in-8 de 287 pages, une *Lettre de Brutus sur les chars anciens et modernes*. Ce curieux ouvrage a été inspiré à l'auteur par l'accident causé à Paris le 30 mai 1770, lors des fêtes du mariage du Dauphin avec Marie-Antoinette, par les voitures de la cour menées à une trop vive allure au milieu d'un encombrement devant le pont des Tuileries (1). A ce propos le nouveau Brutus compose une histoire anecdotique et descriptive des voitures anciennes et modernes, enjolivant le récit de la catastrophe de commentaires empreints de la plus âpre philosophie. Thomas a lu ce libelle et en remercie Delisle.

Je soupçonne, mon cher ami, que le Brutus français qui

(1) Cent trente-deux personnes ont trouvé la mort dans ce déplorable accident sur lequel le Parlement fit une enquête.

a écrit sur le luxe écrasant et meurtrier des carrosses est connu de vous. Voudriez-vous bien vous charger de lui faire mes remerciements. Il en est digne par le zèle vigoureux qu'il témoigne pour les hommes ; par son indignation contre l'insolence et l'orgueil ; par ses vues politiques sur un grand nombre d'objets dont la politique, malheureusement, ne s'occupe guère ; par une érudition choisie et que l'agrément accompagne sans cependant lui ôter l'air de dignité qui lui convient ; enfin par l'art de joindre toujours la philosophie aux faits, qui sans elle sont isolés et morts, et avec elle ont des rapports et de la vie.

Voilà une partie de ce que je dirais à l'auteur, si j'avais l'honneur de le connaître. Je suis trop flatté de l'estime qu'il me témoigne pour ne pas désirer de faire passer jusqu'à lui ma reconnaissance et tous les sentiments de vénération que son ouvrage m'a inspirés.

Pardon, mon cher ami, de cette commission. Les Brutus sont aujourd'hui presque aussi rares que les bons écrivains. Heureux qui, comme celui-ci, peut réunir ces deux genres de mérite ; cela n'est pas maladroit pour le siècle.

*
* *

En 1779, le fécond écrivain réhabilité par le Parlement reprend la plume pour composer une *Histoire du monde primitif ou des Atlantes*. Il l'envoie aussitôt à Thomas, qui lui répond :

Mars 1779.

Monsieur Thomas fait ses plus vifs remerciements à M. de Sales et à son *Histoire du monde primitif*, digne en tout de l'auteur de la *Philosophie de la nature*. Il l'a lue avec le plus grand intérêt ; c'est une discussion infiniment agréable, et aussi philosophique que piquante. Le style est élégant et facile, et a tout ce qu'il faut pour réveiller. Un pareil ouvrage doit réussir, parce qu'il doit plaire. L'instruction s'y cache, et c'est précisément ce qu'il faut qu'elle fasse pour qu'on la cherche. Il ne faut pas qu'elle soit comme les beautés complaisantes qui prodiguent à la fois tous leurs appas ;

on les quitte pour celles qui savent voiler avec grâce tous leurs charmes.

Je donne, mon cher ami, un peu de coquetterie à votre édition ; mais si je me trompe sur ses desseins, je rends compte de ses succès. Agréez toute ma reconnaissance. Je vous exhorte bien à continuer une entreprise qui vous fera sûrement beaucoup d'honneur.

*
* *

L'épître suivante est relative à une édition de l'*Histoire du monde primitif*, développée en 53 volumes.

Auteuil, ce 28 décembre 1780.

Monsieur Thomas a l'honneur de faire tous ses remerciements à Monsieur Delisle de Sales de la manière obligeante dont il l'a cité dans son histoire de Phénicie. Il est doux de voir son nom attaché sur le marbre d'un grand monument ; mais les facteurs de la « petite poste » (1) qui remettent chez lui les cahiers de l'*Histoire des Hommes* lui ont dérobé par négligence ou par oubli une pierre de ce grand édifice ; il n'a pas reçu la seconde partie du tome VIII. Il prie Monsieur Delisle de Sales de vouloir bien indiquer à celui qui aura l'honneur de lui remettre ce billet, comment il pourra se procurer ce qui lui manque.

M. Thomas profite de cette occasion pour faire compliment à Monsieur Delisle de Sales de l'élection du comte de Tressan (2) à l'Académie française, élection à laquelle il prenait tant d'intérêt. Il a l'honneur de lui renouveler les témoignages de sa reconnaissance et de son ancien attachement.

Au moment où prend fin la correspondance adressée

(1) C'est la poste de Paris pour la ville et sa banlieue.

(2) Le comte de Tressan, un des plus chauds défenseurs de Delisle de Sales, est élu à l'Académie française le 30 novembre 1780 en remplacement de Condillac, et reçu le 25 janvier 1781.

par Thomas à Delisle de Sales, celui-ci s'est assagi et ne cherche plus, comme le lui reprochait Mme du Barri, « à faire parler de lui ». On n'en parle plus dans les enceintes de justice. Il a cessé d'être une victime — c'est à la victime que s'intéressait Thomas — ; bien mieux, il est maintenant, malgré le « débraillé » de sa tenue et de ses mœurs, une espèce de personnage officiel... Il est vrai que le régime politique de la France a changé.

IX

LE PROFESSEUR SÉLIS

Nicolas-Joseph Sélis, né à Paris le 27 avril 1737, élève boursier au collège de Montaigu (1), puis docteur ès arts, obtint par la protection de Thomas, qui était professeur à Dormans-Beauvais, une chaire de maître des classes élémentaires dans le même établissement, où déjà l'abbé Delille donnait l'enseignement.

Ce fut bientôt, entre les trois camarades, un concours d'émulation à qui emporterait les meilleurs suffrages dans leurs essais littéraires.

En 1760, tandis que Thomas avait remporté deux prix d'éloquence, et que Jacques Delille, après avoir fait insérer dans le *Mercure de France* une *Ode sur la Physique*, publiait les premiers chapitres de ses *Géorgiques*, Sélis, moins précoce et moins brillant, était l'auteur d'un poème sur l'*Armée romaine sauvée par les prières de la légion fulminante*, suivi, l'année d'après, de l'*Inoculation du bon sens*, une diatribe diri-

(1) Sur l'emplacement de ce collège a été fondée la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

gée contre les Jésuites, d'une *Relation de la maladie, confession et fin de Voltaire*, et du *Testament de M. de Voltaire*. Ces deux derniers libelles, qui tournaient en ridicule l'auteur de *Mérope*, ont été qualifiés par Voltaire de « fade imitation » (1). C'était en effet une imitation de la *Mort du Père Berthier* (2), mais elle n'avait rien de « fade »; cette facétie fut éditée trois fois dans le courant de la même année, et La Harpe y voyait « de la finesse et des traits heureux ».

En 1762, les Jésuites sont poursuivis. Un arrêt du Parlement de Paris, rendu le 6 août, règle définitivement leur cas. L'expulsion de l'ordre est opérée par tout le royaume; une foule de collèges sont abandonnés à qui veut les reprendre. Voilà un débouché tout indiqué pour les jeunes membres de l'Université de Paris. Sélis et Jacques Delille en profitent; ils se font nommer professeurs à Amiens. L'abbé a la classe de seconde, et Sélis la troisième, avec, chacun, la rétribution de mille livres attachée à ces chaires (3). Rapprochés par leur communauté d'existence et de goûts, ils n'oublient pas leurs amis de Paris, et vont les voir à chaques vacances.

Depuis qu'il est à Amiens, Sélis ne songe plus qu'à écrire pour le théâtre; il a dans la tête un sujet de comédie, dont le titre au moins est arrêté : *Le Protecteur*, et il en expose le plan à Thomas. La pièce aura cinq actes, en vers. Sélis veut reprendre et développer, dit-il, un sujet mal présenté quelque temps avant par Rochon de Chabannes.

(1) Lettre du 26 mars 1761.

(2) La *Relation de la maladie, de la confession, de la mort et de l'apparition du Jésuite Berthier* a paru en novembre 1759.

(3) Archives de la Somme, D. 3. 1763, folio 4, verso.

« A propos d'amis, écrit Thomas à Barthe le 13 août 1763, je ne sais si je dois vous parler de Delille et de Sélis. Je dînai avec eux hier. Sélis me parut froid et honnête, Delille étourdi et bon. Sélis est profondément frappé des difficultés et de l'étendue de la carrière où il veut se jeter. Il a calculé que la plupart des grands comiques n'ont guère commencé qu'à quarante ans, et il a l'ambition d'avoir cette ressemblance de plus avec eux. En attendant, il veut travailler dans le silence et amasser des matériaux pour une vaste réputation. Quand il ne remplirait pas ce projet, il est beau de le concevoir. »

Le 22 août, Barthe, lui-même auteur dramatique, s'intéresse aux débuts de Sélis et interroge Thomas sur *le Protecteur*. « Est-ce une bonne comédie que *le Protecteur*? Il devait être prêt pour le mois de septembre, et je ne doute point qu'on ne vous l'ait communiqué. Dédommagez-moi, s'il se peut, de ne m'être point trouvé à cette lecture. Parlez-moi du plan, des caractères, des situations, des détails, et parlez-m'en avec cette franchise que vous ne devez qu'à moi seul. » Et le 6 septembre, Thomas renseigne de son mieux son correspondant, et répète : « Il n'y a pas de *Protecteur* de fait. Sélis est épouvanté de la carrière; il veut attendre encore longtemps pour amasser des connaissances. Molière, Destouches et Regnard n'ont guère commencé qu'à quarante ans, et il veut avoir cette ressemblance de plus avec eux. »

L'idée du *Protecteur* est abandonnée, et, en attendant une nouvelle inspiration, Sélis écrit une série d'*Épîtres,* qui seront réunies en 1776 sous le titre d'*Épîtres en vers sur divers sujets*. Dans l'*Épître à Gresset,* la gloire littéraire d'Amiens, on s'accorde à louer « les vers aisés et pittoresques... L'auteur est

abondant, énergique, agréable et correct » (1).

Sélis, lié avec Gresset, dont il épousera plus tard la nièce, veut secouer la paresse du poète qui s'endort dans le *farniente* de sa province :

Eh quoi, triste Gresset, tu dors,
Et tu t'efforces sans remords
D'anéantir tout ton génie !
. . . .
Sors de ta coupable indolence,
Et reviens parmi les vivants
Les dédommager du silence
Où tu t'es plongé si longtemps.
. . . .
Gresset, de ta mourante voix
Ranime la force première ;
Quitte les ombres de tes bois,
Sors de ta tombe, et sois Molière !

Faisant un retour sur lui-même et sur son ambition d'être un jour un Molière, ou tout au moins un Rochon de Chabannes, un Destouches ou un Barthe, Sélis ajoute :

Pour moi, de ton art enchanteur
Si je possédais la finesse,
Et le secret de ta couleur,
Je signalerais ma jeunesse
Par un tableau cher à mon cœur.

Cette *Épître,* qui mérite à son auteur une place auprès du poète ingénieux qu'il célèbre, nous représente Gresset, pour terminer, se dérobant à la fortune et à la réputation, sans autre ambition que de pratiquer les vertus domestiques.

(1) *Mémoires secrets,* tome I, p. 110, et tome XVI, p. 175.

Je le peindrais content, heureux,
Toujours accompagné des jeux
Et couronné par la sagesse;
Mais, dans un coin de mon tableau,
On apercevrait la paresse
Assise auprès de son bureau.

L'*Épître sur les Pédants de société* tend à démontrer que tous les pédants ne sont pas dans les maisons destinées à l'éducation des enfants, et qu'on en rencontre à chaque instant dans différents états.

.... Quelle moisson féconde
D'originaux et de Pédants divers,
Dogmatisant, régentant le beau monde,
De tous côtés vient s'offrir à mes vers !
Plaçons au moins dans cette galerie
Ce financier qui, las de n'être rien,
Depuis deux jours s'est fait physicien,
Et dans la salle où vient la compagnie
Laisse en un coin son *Encyclopédie,*
Tout juste ouverte à l'article *Chimie*;
Cet amateur à qui, dans ses repas,
Valmont apprend l'Histoire naturelle,
Qui, l'an passé, pour stimuler son zèle,
A tant coupé, dans la saison nouvelle,
De limaçons qui n'en reviennent pas;
Ce riche abbé, se donnant pour un sage,
Depuis qu'à Londre il a fait un voyage,
Vous racontant les dangers du passage
Et comme en mer il eut un mal de cœur;
Comme de punch les Anglais font usage;
Comme il dîna chez notre ambassadeur.....

. . . .

Et ce bavard, fléau de mon oreille,
Homme prudent qui d'abord me conseille;
Et ce grand fat, instruisant volontiers
Les assistants sur leurs propres métiers;
Et cette Eglé... etc....

Citons encore : *Sur l'Orgueil que l'on reproche aux gens de lettres de ce siècle*; rappel à la modestie des petits importants de la littérature, en comparaison de la sublime simplicité des grands écrivains de l'antiquité et du siècle de Louis XIV.

Art trop souvent futile, ô douce Poésie,
Tes crayons sont plus fiers, ta voix s'est affermie;
Tu chantes nos devoirs et les travaux savants,
Et le droit de penser redouté des tyrans !
. . . .
O grands, ô riches même, ayez tous les honneurs !
L'écrivain qu'on admire a des droits plus flatteurs.
Vainement contre lui le sophisme déclame;
Les rois n'ont que les corps, il sait régner sur l'âme !

Sous ce titre : *Que l'envie n'est pas aussi commune qu'on le dit,* ce sont des consolations prodiguées à un ami qui attribue aux efforts d'une injuste cabale la chute de ses tragédies. La conclusion de cette petite pièce, c'est que, dans chaque état, il y a des envieux :

Le médecin qui n'a point d'équipage
Trotte, et soutient qu'aux plus fameux du Corps
Depuis longtemps son savoir fait ombrage;
Pourquoi, sans doute, il reste sans ouvrage,
Et ne fait pas dans un an... quatre morts.

Mais il ne faut pas prendre ce petit défaut de l'envie au tragique :

C'est un travers dont il convient de rire.

Jamais les *Œuvres complètes* de Sélis n'ont été réunies, pas même par son patient biographe moderne, M. Joseph Delfour, censeur au lycée d'Amiens, dans sa thèse de doctorat pleine d'érudition : *De Nicolai*

Josephi Selisii vita et scriptis (1), que nous avons maintes fois consultée avec fruit au cours de la présente étude.

Pour avoir toutes les productions de Sélis — prose ou vers —, il faudrait retrouver des brochures disséminées et consulter les recueils du temps : l'*Almanach des Muses*, la *Nouvelle Encyclopédie poétique ou Choix de poésies dans tous les genres*, la *Correspondance littéraire* de Grimm, les *Mémoires de l'Institut national des Sciences et Arts*, le *Journal de Paris*, la *Décade philosophique*, etc... Nous ne nous livrerons pas à ce travail ingrat, et arriverons bien vite aux lettres inédites écrites d'Amiens à Thomas. On y verra que Sélis s'ennuie dans son exil, loin de Paris, et qu'il met tous les moyens en pratique pour essayer d'en sortir ; il cherche une place capable de lui assurer, avec le pain quotidien, la liberté d'écrire, et surtout d'écrire pour le théâtre.

*
* *

La première lettre de Sélis est du 7 novembre 1767. S'il a renoncé au *Protecteur*, c'est qu'il a en tête un nouveau sujet de comédie, l'*Homme blasé*, dont il sera encore question, le 28 juillet 1768, mais qui rejoindra dans les nimbes le *Protecteur* et tous les autres projets dramatiques de l'Amiénois malgré lui.

A Amiens, ce 7 novembre 1767.

Monsieur et illustre ami,

Vous venez donc de cueillir de nouveaux lauriers dans une

(1) Amiens, Imprimerie picarde, 1901. — Cette thèse, soutenue en Sorbonne le 10 décembre 1901, est, croyons-nous, la dernière qui ait été écrite en latin.

carrière nouvelle. L'auteur du *Czar* et de l'*Eloge de Descartes* a fait un opéra ; il a introduit l'éloquence de la philosophie sur le Théâtre lyrique, et c'est bien là la plus grande merveille qui s'y soit jamais vue. Je ne connais votre ouvrage que par une notice très succincte des *Petites Affiches* ; mais je n'ai pas laissé de vous reconnaître, de reconnaître le sceau du génie dans ce trait d'*Amphion* (1) qui humanise, à l'aide de l'harmonie, jusqu'à son farouche rival.

C'est ainsi que vous avez su triompher de l'envie et gagner tous les cœurs. Le mien vous est trop dévoué pour ne pas prendre part à l'accroissement de votre gloire. Vous ne faites rien dont je ne m'informe avec avidité ; il ne vous arrive aucun succès que je ne sente avec complaisance. Lorsqu'on parle de vous, de vos productions, des belles choses que vous avez écrites, des belles actions que vous avez faites, je dis : « Eh bien ! tenez, c'est mon ami. » Cette vanité suppose du moins que je suis jaloux de l'estime publique. Eh ! que ne fait-on pas pour l'acquérir ?

Enfin, Monsieur et digne ami, j'ai achevé une comédie, l'*Homme blasé*. Je l'ai portée à Paris, je l'ai lue à plusieurs personnes ; on m'en a paru content, mais je n'ai pas votre suffrage. Molé (2) l'a beaucoup goûtée, m'a encouragé, et ravaille actuellement à des observations détaillées sur ma

(1) *Amphion*, opéra en un acte, paroles de Thomas, musique de La Borde, l'un des premiers valets de chambre du roi (père de Mme de Marchais), a été représenté sans aucun succès à l'Académie royale de musique le 14 juillet 1767. Le *Journal encyclopédique de Bouillon*, novembre 1767, p. 103, et le *Journal de Collé*, tome II, p. 167, jugent sévèrement la tentative de Thomas et de La Borde.

(2) François-René Molé, né en 1734, a débuté à la Comédie française en 1754 dans le rôle de Britannicus. Il alla ensuite en province, et rentra en 1760 à la Comédie française, qu'il ne quitta plus jusqu'à la Révolution. Il jouait avec beaucoup d'élégance et de feu les rôles tendres, tragiques ou comiques. Molé — tel de nos jours Delaunay — était resté, malgré les années, le plus séduisant des jeunes premiers. Sa camarade, Mlle Contat, disait de lui, alors qu'il avait soixante-cinq ans bien sonnés, qu'il n'y avait pas de jeune homme qui se jetât aussi bien aux genoux d'une femme. — Après la Révolution, il devint membre de l'Institut, et mourut en 1802.

pièce. Il m'a renvoyé dans ma province pour y mettre la dernière main.

Et moi ; je voudrais revenir à Paris, Paris me suit partout. Daignez vous intéresser à moi, me tirer de prison. Vous savez à quoi je suis propre. Vos grandes relations vous rendent facile ce que je vous demande avec une franchise et une confiance qui ne doivent pas vous déplaire. Ah ! si ce songe se réalisait, je serais à portée des théâtres, des gens de lettres, des encouragements des critiques, à la source même des ridicules. Je pourrais vous consulter, vous entendre, vous dérober de vos flammes. Je pourrais surtout vous témoigner de près mon estime et ma reconnaissance.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur et digne ami, votre très humble et très obéissant serviteur et ami.

Sélis.

On a dû vous remettre un volume de ma part. J'avais absolument oublié à qui il appartenait, lorsque, compulsant par hasard un vieux cahier où je marque tout ce dont je voulais me souvenir, j'y ai lu : « *Éloge de Bougainville,* à Monsieur Thomas (1) ; emprunté à Barthe. » Cela est ancien. J'avais même fait mettre une autre couverture à ce livre. J'ose espérer que vous me pardonnerez cet oubli.

*
* *

Près d'une année s'est écoulée. Sélis, tenant compte des observations de Molé, a repris et corrigé son *Homme blasé*. Il n'y mettra cependant « la dernière main » que lorsqu'il aura pu lire son manuscrit à Thomas.

(1) Jean-Pierre de Bougainville, antiquaire et historien, mort à Loches le 22 juin 1763, membre de l'Académie française depuis le 27 mai 1754, a été remplacé par Marmontel. Son *Eloge* a été écrit par Charles Lebeau et publié dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,* chapitre XXXI, p. 368.

A Amiens, ce 28 juillet 1768.

Monsieur et illustre ami,

Aurai-je le bonheur de vous voir ces vacances ? Quand irez-vous à la campagne ? Je pars pour Paris dans quinze jours. Je brûle d'envie de vous lire ma comédie, d'avoir vos conseils. Ce sont un peu les encouragements que vous m'avez donnés qui m'ont fait embrasser ce genre, qui m'ont soutenu au milieu des dégoûts de ma triste profession. Si ma pièce vous plaît, j'emploierai votre crédit pour la faire jouer, comme je profiterai de vos critiques pour la perfectionner.

Quoique vous courriez une carrière différente, vous pourrez me diriger dans celle-là. Le goût est applicable à tout, et Plaute, s'il avait pu le consulter, se serait bien trouvé des avis de Virgile. Toute comparaison cloche, dit-on, mais du moins celle-ci ne cloche qu'en un point.

J'ai l'honneur d'être avec un inviolable attachement, Monsieur et illustre ami, votre très humble et très obéissant serviteur et ami.

SÉLIS.

*
* *

Thomas s'emploie de son mieux pour « tirer de sa prison » Sélis et le ramener à Paris. Il le présente aux personnages qui ont de l'influence, à Julie de Lespinasse, à Mme de Guerchy (1), au comte d'Angivilliers, à Watelet, qui le reçoit avec Jacques Delille dans son magnifique hôtel de Paris et dans son originale maison de campagne des environs de Saint-Germain.

(1) Sans doute la veuve de Claude-François-Louis Regnier, comte de Guerchy, lieutenant général et diplomate français, décédé le 17 septembre 1767.

A Amiens, ce 20 juillet 1769.

Monsieur et digne ami,

Qu'il me soit permis d'épancher dans une lettre toute la reconnaissance que je vous dois pour m'avoir fait connaître M. Watelet! J'ai vu l'opulence réunie à la bonté, le talent à la modestie, à la bonhomie, l'âme et la figure la plus honnête. Son air affable, ses politesses aisées, le goût qui règne dans son Tivoli, ses excellentes gravures, tout ce que j'ai vu de lui, tout ce que j'en connais, me pénètre d'estime, excite mon admiration. Vous étiez bien fait, Monsieur, pour être son ami. Vous êtes le Cicéron de ce nouvel Atticus. Quel charme vous devez goûter dans son commerce! Que la belle solitude du Moulin-Joli (1) doit vous inspirer de belles choses!

Votre ouvrage sur les panégyriques et les panégyristes (2) doit être bien avancé; il mettra le comble à votre réputation. Après votre mort, on y joindra un chapitre sur vous. On vous caractérisera comme vous avez caractérisé les autres. On dira que vous aviez l'éloquence de Démosthène et l'élégance d'Isocrate, le génie de Bossuet et l'esprit de Fontenelle.

(1) C'est après la visite au Moulin-Joli, en compagnie de Sélis, que l'abbé Delille compose l'*Inscription* suivante :

Je suis le talisman de ces lieux de féeries.
Malheur à qui me détruira;
Bonheur à qui conservera
Les droits de la nature et ces rives chéries!
Un bon meunier autrefois me plaça
Sur le cours de cette onde pure;
Un vieux curé me conserva;
Un couple heureux, ami de la nature,
Me prit en gré, me respecta,
Et dit, lorsqu'il me répara :
Deviens le talisman de ces lieux de féeries;
Malheur à qui te détruira,
Bonheur à qui conservera
Les droits de la nature et ces rives chéries!

(2) L'*Essai sur les Eloges* n'a paru en librairie qu'en 1773.

Me voilà encore dans ma Thébaïde, Monsieur et digne ami. Je travaille pour me consoler. J'ai renversé tout l'échafaudage de ma pièce; je rebâtis sur nouveaux frais. « O Athéniens, s'écriait Alexandre, que de peines je prends pour être loué de vous ! » Et moi, je dis : « O Monsieur Watelet ! O Monsieur Thomas ! »

Je n'entends pas parler de Madame de Guerchy. Si vous savez quelque chose, faites-moi le plaisir de me l'apprendre. Je n'irai point à Paris ces vacances, malgré l'envie que j'en ai. Ce dernier voyage a épuisé ma bourse. Si cependant vous jugez qu'il faille y venir, je ferai un effort.

Daignez vous charger de tous mes remerciements pour Mademoiselle de Lespinasse; son procédé à mon égard mérite toute ma reconnaissance. Et vous, Monsieur, que ne vous dois-je pas? Vous m'avez toujours encouragé, vous m'avez fait entrer à Beauvais (1), vous vous occupez de mon bien-être, vous voulez me faire sortir de cet enfer et me rapprocher de vous. Daignez croire que je vous suis dévoué à jamais.

Sélis,

Docteur agrégé en l'Université de Paris, rue du Collège, à Amiens.

*
* *

C'est en juin 1769 que Sélis avait passé l'agrégation. Le 3 novembre suivant, date exacte qui nous est révélée par les *Archives de la Somme* (2), il est nommé sur place professeur de rhétorique (3); mais cet avancement, loin de le satisfaire, le désespère et le décourage complètement, car, s'il reprend la chaire de son ami Delille, il a le chagrin de voir celui-ci nommé professeur au collège de la Marche, à Paris, et, lui,

(1) Au collège de Dormans-Beauvais.
(2) D. 3. 1769, folio 53, verso, et folio 57.
(3) Depuis un an, il avait déjà passé de la troisième classe à la seconde.

Sélis, reste dans son « enfer » de Picardie. Il n'a qu'une ressource : profiter du renouvellement de l'année pour adresser ses vœux à Thomas et lui rappeler discrètement qu'il a mis en lui tout son espoir.

A Amiens, ce 3 janvier 1770.

Monsieur et digne ami,

Pourquoi serait-ce une coutume ridicule de faire des vœux pour ses amis au commencement de l'année? Il me semble que cet usage doit paraître au contraire honnête et respectable, même aux yeux de la philosophie. Je prie donc de bon cœur celui qui vous a accordé le génie de ne plus vous refuser la santé, de vous conserver longtemps à vos amis, à votre famille, aux lettres. Ces souhaits partent d'un cœur plein de reconnaissance: ils doivent intéresser le ciel.

Je m'attendais à lire cet hiver votre panégyrique de *Marc-Aurèle* (1) et vos jugements critiques sur tous les panégyristes. Avez-vous donc condamné votre Enéïde au feu? Et la gloire! La gloire? En est-il de votre ardeur pour elle comme de toutes les autres passions qui se détruisent par la jouissance? Votre amour est-il éteint parce que vous n'avez plus rien à désirer?

Pour moi, Monsieur, ma situation n'est pas changée, et je ne suis pas plus heureux. Il est vrai que je me porte bien, que j'ai une chambre chaude et retirée, un petit jardin où il y a une petite allée, une petite bibliothèque où il y a beaucoup de bons livres, quelques connaissances chez qui je m'amuse, et un chien (2) qui m'aime. Il ne tiendrait qu'à moi, comme vous voyez, *regum æquare opes animis*; mais je suis ambitieux; je ne puis m'accoutumer à vivre loin de ceux qui pensent, qui parlent et qui lisent. Ce ne sont point les traits des beautés de Paris qui me manquent dans ma solitude; c'est Lekain, Legros (3), Dalembert, Monsieur Wate-

(1) *L'Éloge de Marc-Aurèle*, prononcé devant l'Académie française le 25 août 1770, n'a été imprimé qu'en 1775.

(2) Médor.

(3) Joseph Legros, né près de Laon en 1739, était un des

let, Monsieur Thomas, tout ce qui excelle en quelque chose (1). Conservez-moi l'amitié dont vous m'honorez ; écrivez-moi quelquefois, afin que je sois quelquefois consolé.

Je suis avec un inviolable attachement, Monsieur et digne ami, votre très humble et très obéissant serviteur et affectionné ami.

Sélis,

Professeur de rhétorique.

Certes, les beautés ne manquaient pas à Amiens ; ni Sélis ni l'abbé Delille ne se privaient d'œillades et de madrigaux. Delille avait chanté : « Constance, ornement de la ville » (*Épître sur les vers de société*), ainsi qu'Iris et Chloris (*Pour deux jeunes personnes d'Amiens*) :

Si Chloris est charmante, Iris n'est pas moins belle :
Entre ces deux objets mon cœur reste flottant.
Ne m'en offrez qu'un seul, je vais être fidèle :
Offrez-les moi tous deux, je vais être inconstant.

Depuis qu'il est seul, Sélis se console en débitant des galanteries à Mlles de Rav... et de Sev... :

plus célèbres hautes-contre de l'Opéra. Il chantait les grands rôles d'Orphée, Pylade, Renaud, etc... Il mourut à La Rochelle en 1793.

(1) Sélis appréciait la célèbre danseuse, Mlle Guimard, autant que Molé et Legros, et chantait son talent et ses grâces.

Guimard, vos pas vifs et savants
Peignent les ris et la décence ;
Vous triomphez dans tous les temps
Par l'Amonr et la bienfaisance.
A table, en un souper d'amis,
Votre gaîté franche et piquante
Décoche mille traits exquis
D'une saillie étincelante.

Ce matin, bien avant le jour,
Je songeais à deux sœurs aimables;
On frappe !... Qu'est-ce ? « C'est l'Amour ! »
J'ouvre à ces mots si respectables.
« J'ai dérobé, dit-il, exprès
Sur la toilette de ma mère
La pomme offerte à ses attraits
Par un berger jeune et sincère.
Va chez Chloé, va chez sa sœur;
Nouveau Pâris, montre ton zèle,
Et présente ce prix flatteur,
De par l'Amour, à la plus belle. »
Tu te trompes, dis-je, en un point :
Egalement on les adore;
Reprends la pomme; il n'en faut point,
Ou bien il en faut une encore.

Mais il n'est plaisir qui ne lasse. Quand, désabusé par l'infidélité des femmes, Sélis rentre chez lui, il y retrouve son bon Médor qui, lui, ne le trahit jamais. « C'est peut-être, dit l'*Almanach des Muses* (1), parlant de l'*Épitre à mon chien*, c'est peut-être le héros qui a eu la gloire de lui inspirer de plus jolis vers. »

Viens, Médor, viens dans mes bras empressés,
Me consoler par ta douce allégresse,

Si, dans votre asile discret,
Vous exercez l'art de Thalie,
La danseuse au souple jarret
Fait place à l'actrice accomplie.
Et vous savez, parmi ces jeux,
Les matins, en robe commune,
Aller visiter l'infortune
Au fond d'un réduit ténébreux.
Le bonheur d'autrui fait le vôtre,
Vos attraits conservent leur fleur;
Il faut admirer votre cœur,
Et veiller toujours sur le nôtre.

(1) Année 1777, p. 266.

Et les transports de ta vive tendresse,
Des maux cruels sur ma tête amassés
Par l'intrigante et perfide bassesse
De ces humains à se nuire exercés.
. . . .
Depuis six ans, ton zèle officieux
Sait compatir aux malheurs de ma vie,
Et dissiper par tes folâtres jeux,
Les noirs brouillards de ma mélancolie.
. . . .

Pendant ce discours philosophique, l'animal, distrait, s'agite et remue la queue avec joie. Il a vu au loin l'ami fidèle, le bon Thomas.

C'est Thomas, c'est ce sage,
C'est mon ami que je vois, que j'entends,
Qu'ont aperçu tes yeux vifs et perçants,
A qui d'abord tu voles rendre hommage
Et qui sourit à tes bonds pétulants.
Il vient, il va ranimer à sa flamme
Le sentiment presque éteint dans mon âme;
Il va m'apprendre à maîtriser mon cœur,
A résister aux assauts du malheur,
A soulager les maux de l'indigence,
A mépriser les dons de l'opulence,
A fuir la foule, à craindre les regards,
A savourer les délices des arts.
Oui, c'en est fait! et ma philosophie
Du monde enfin dédaigne la pitié;
Puisque les dieux me laissent l'amitié,
A mon bonheur on doit porter envie.

*
* *

La lettre suivante, écrite en 1770, est adressée, non pas à Sélis, ni à Thomas. mais à un de leurs amis, peut-être à Watelet, par Louis-Marie-Alexandre, duc

d'Aumont (1), qui porta jusqu'en 1799, date de la mort de son frère aîné, le titre de duc de Villequier, mais que Sélis appelle le plus souvent duc d'Aumont.

A Paris, ce 4 juillet 1770.

D'après les éloges que vous m'avez faits de M. de Sélis, dimanche dernier, Monsieur, je ne suis point étonné de la bonne opinion qu'en a M. Thomas. La connaissance plus longue et plus particulière qu'il a de ses mœurs m'a fait le plus grand plaisir, par le bon témoignage qu'il en rend. Que d'obligations n'aurai-je pas à l'un et à l'autre, Monsieur, d'avoir bien voulu me procurer un homme capable de former en même temps le cœur et l'esprit de mon fils. Je suis bien loin de me prévaloir de la bonne opinion que M. Thomas veut bien concevoir de moi, et d'imaginer être en état de donner des conseils à un sage instituteur. Je lui ferai part du projet que j'ai d'éloigner mon fils des objets de tentation, auxquels je sais qu'il est si difficile à un jeune homme de résister. Ce projet a eu votre approbation ; il aura sans doute la sienne. Quant au plan d'éducation, je chercherai seulement à concourir de mon côté au succès en saisissant ses vues, en suivant ses principes. Qu'aurais-je à dire à un homme honnête, qui depuis quinze ans a réfléchi profondément et utilement sur le caractère des hommes depuis leur enfance et sur la manière de les former. La petite politique des enfants les empêche souvent de se montrer au premier abord tels qu'ils sont, surtout aux yeux d'un instituteur. Le prévenir sur le caractère de mon fils, lui faire connaître certains usages du monde, que le peu d'habitude de vivre à Paris lui laisse peut-être encore ignorer, voilà, Monsieur, les seuls conseils que je me crois capable de lui donner. C'est, à proprement dire, hâter de quelques instants de légères connaissances qu'il aurait promptement et facilement acquises.

(1) La famille d'Aumont était originaire du village du même nom, près d'Hornoy, aux environs d'Amiens. — Après s'être distingué dans les guerres du Hanovre, le duc de Villequier, qui était premier gentilhomme de la chambre, fut nommé en 1789 député de la noblesse. Il mourut en 1814.

Pardon de m'être étendu si longtemps sur cela ; j'ai voulu vous faire bien connaître que je me rends justice et que, loin de prétendre vouloir, comme certains pères peut-être, diriger l'éducation de mon fils, en gênant son instituteur, je ne veux que chercher à profiter pour moi-même de ses lumières et de ses réflexions. C'est un ami que je veux attacher pour la vie à mon fils. Un rapport d'âge plus conforme entre Monsieur de Sélis et moi (1), une âme également honnête (je crois qu'il est permis de se donner cette qualité, toute précieuse qu'elle est) m'acquerront, j'espère, un droit certain à son amitié, avant que l'âge ait permis à mon fils d'en sentir le prix.

Il ne me reste plus, Monsieur, qu'à vous prier d'achever votre ouvrage. Monsieur de Sélis a écrit à Monsieur d'Angivilliers qu'il consentait à se charger du pénible emploi qui lui avait déjà été proposé. J'ai l'honneur de vous envoyer une lettre pour lui, dont je vous prie de vouloir bien prendre lecture, et si vous jugez à propos de la lui envoyer, vous voudrez bien vous charger de la lui envoyer, en appuyant de votre crédit sur son esprit la demande que je lui fais de s'attacher à mon fils.

Je désirerais fort, cependant, qu'il lui fût possible, avant que de quitter totalement l'emploi intéressant qui l'occupe à présent, qu'il vînt à Paris faire une petite course, pour prendre avec lui les arrangements qui lui seraient agréables et pour mille petits détails, trop longs par lettre, et en même temps faire connaissance avec lui. Ne lui serait-il pas possible de demander un congé ? Je ne lui en parle point dans ma lettre, ne sachant point le temps qui lui serait le plus commode pour ce voyage. Je serai obligé, vers le 20 ou 25 de ce mois, de faire un voyage d'environ trois semaines. Il ne me reste plus qu'à vous faire, Monsieur, mille remerciements de la peine que vous avez bien voulu prendre. Je serais enchanté si je pouvais trouver quelqu'occasion de vous marquer toute ma reconnaissance et les sentiments avec lesquels je suis très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le duc de Villequier.

(1) Le duc de Villequier était né en 1736, et Sélis l'année suivante.

*
* *

La lettre du duc à Sélis n'a pas été conservée; elle n'était sans doute qu'un résumé de celle qui précède. D'une grande courtoisie, le duc, aux yeux prudents, et peut-être trop méfiants, de Sélis, a un tort grave; il parle bien « de prendre avec lui les arrangements qui lui seraient agréables »; mais il ne fixe pas le chiffre des appointements qu'il propose. Sélis ne se montre pas disposé à lâcher la proie pour l'ombre, et demande à Thomas d'intervenir pour obtenir des précisions.

Monsieur et digne ami,

Je suis pénétré de reconnaissance; je prie le ciel de m'acquitter envers vous. J'ai reçu votre lettre hier lundi à mon retour de la campagne. J'ai délibéré; j'ai assemblé mon conseil, et l'avis unanime est que Monsieur le duc d'Aumont ne promet pas assez précisément qu'à mon entrée chez lui, il me donnera une pension viagère en bonne et dûe forme, en contrat bien stipulé. Il semble, en promettant de « procurer une place », qu'il entende que ce sera lorsque l'éducation sera achevée. Mais, Monsieur et bon ami, serait-il juste que, quittant un poste stable et sûr, je fusse dix ans comme les Grecs devant Troie?

Daignez, mon bienfaisant patron, revoir M. le duc d'Aumont et lui demander si son intention est de me donner cette place ou cette pension du moment même que je quitterai ma chaire, en sorte que je n'aie point à craindre l'insidieuse condition « que l'éducation soit achevée ». Récrivez-moi, et je pars.

Daignez encore lui faire entendre qu'il doit me défrayer de mon voyage. Je vous avoue que je suis sans argent, et que j'emprunterai cinquante écus pour les frais inévitables qne ce voyage m'occasionnera.

Je vous embrasse, Monsieur et digne ami, et vous prie de croire que je sens vivement ce que vous faites pour moi.

Voudrez-vous bien assurer de mes respects Monsieur d'Angivilliers, dont l'âme est si belle, et que je brûle de connaître.

Sélis.

Je partirai le lendemain du jour que j'aurai reçu votre réponse.

*
* *

Thomas a fait ou fait faire une démarche dans le sens désiré par Sélis. Toute difficulté paraît aplanie, et, à la pensée d'aller à Paris, Sélis exulte.

Le 25 juillet 1770.

Monsieur et digne ami,

Recevez mes remerciements. Je reconnais votre belle âme à ce que vous voulez faire pour moi. Ainsi vous n'êtes pas seulement un grand écrivain, un panégyriste éloquent de l'humanité, de la bienfaisance; vous rendez de solides services, et vous mettez autant de chaleur que de délicatesse dans la manière de les rendre.

Rien de plus sage que d'avoir représenté que je quittais de bonnes places et que je renonçais à de belles espérances. Je serais donc à Paris, je verrais donc quand je voudrais Monsieur Thomas; je pourrais lui exprimer de vive voix combien je lui suis attaché, combien je l'estime, combien je le chéris ! O vanité des vanités ! Serait-ce encore là une vanité ? Ce projet n'aboutira-t-il à rien, comme tant d'autres ?

Je devais partir aujourd'hui mercredi pour Paris, et vous porter moi-même ma réponse. Mais on ne met nos vacances qu'à samedi. Samedi, je pars, je vole vous embrasser et raisonner avec vous sur cette affaire.

Daignez, Monsieur et bon ami, assurer Monsieur Watelet de mes respects et croire que je serai jusqu'à la fin de mes jours votre serviteur et votre ami.

Sélis,
de l'Académie d'Amiens.

Vous voudrez bien aussi ne pas m'oublier auprès du respectable Monsieur d'Angivilliers.

*
* *

Hélas ! La prétention de se faire concéder par le duc de Villequier, non pas seulement des appointements fixes pendant ses années de préceptorat avec la promesse d'une place, une fois terminée l'éducation de son élève, mais encore une rente viagère « en bonne et dûe forme », a sans doute paru excessive, et les pourparlers ont été rompus. Il ne reste à Sélis qu'à se consoler de n'avoir pas aliéné sa liberté. C'est l'idée qu'il exprime, en janvier 1771, dans une nouvelle lettre de bonne année.

A Amiens, ce 1er janvier 1771.

Monsieur et bon ami,

Permettez-moi de vous souhaiter la bonne année. Je prie le ciel de vous conserver longtemps aux lettres et à vos amis ; ces vœux doivent lui plaire ; c'est la reconnaissance la plus sincère qui les lui adresse. Oui, Monsieur, je suis pénétré de reconnaissance ; je n'oublierai jamais ni le bien que vous m'avez fait, ni vos conseils, ni vos éloges, ni le service délicat que vous m'avez rendu en me montrant de l'estime. Vos encouragements m'ont toujours consolé des contradictions de la fortune.

La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles,
Et nous laisse crier (1).

La place qu'elle m'a offerte par vos mains était bien capable à la vérité de remplir mon ambition ; mais je n'aurais pu en concilier les devoirs rigoureux avec mon goût pour l'indépendance. Je suis comme le loup qui préfère ses bois et

(1) C'est ce que Malherbe dit de la mort dans ses *Stances à Du Perrier*.

le plaisir d'aller, au prétendu bonheur du chien qu'on enchaîne tout le jour. La richesse n'est rien à mes yeux ; je borne mes désirs à une vie toute littéraire et toute philosophique ; seulement je voudrais être à Paris et m'y faire de la réputation.

Quelquefois je me dis : Ah ! si je pouvais courir une aussi belle carrière que Monsieur Thomas ! si je pouvais aussi un jour être chéri de tous les honnêtes gens, respecté de mes ennemis, célèbre dans ma patrie et cité chez l'étranger ! Mais quoi ! Il faudrait pour cela être tout ce qu'il est, et mon souhait est insensé !

J'ose croire, Monsieur et bon ami, que vous ne m'avez pas désapprouvé. Quoi qu'il en soit, cet événement ne m'aura pas sûrement métamorphosé à vos yeux en un autre homme. Vous avez pu penser que j'avais tort ; mais vous n'avez pas dit et vous ne direz jamais : C'est un ingrat.

Je suis avec un éternel attachement, Monsieur et digne ami, votre très humble et très obéissant serviteur.

SÉLIS.

Thomas a pensé que Sélis avait tort ; Sélis lui-même s'est aperçu de son erreur ; il a essayé sans doute de renouer, à la fin de l'année scolaire, les pourparlers avec la famille d'Aumont, et se désole de ne pas recevoir de nouvelles propositions.

A Amiens, ce 4 octobre 1771.

Monsieur et digne ami,

Je suis dans une très grande inquiétude. J'attends depuis deux mois que Monsieur le duc d'Aumont me donne le signal pour venir à Paris. J'ai écrit à Monsieur Arnaud (1), je vous ai écrit, et je ne devine pas d'où vient un silence si long et si général. Rendez-moi, je vous en prie, le service de m'apprendre où en sont les choses. Nos classes sont recommencées ; cependant je suis toujours disposé à partir.

(1) Baculard d'Arnaud (1718-1805) était un des amis de l'abbé Delille et de Sélis.

Si j'ai été desservi, je voudrais au moins savoir en quoi, afin de répondre.

Vous voyez, Monsieur, ce que je vais imaginer. Quand on ne voit goutte, on se figure des monstres. Si l'événement ne m'est pas favorable, mon véritable regret sera d'être éloigné de vous, d'un ami respectable à qui je me garderai bien de faire des phrases pour le remercier.

J'ai l'honneur d'être avec un inviolable attachement, Monsieur et digne ami, votre très humble et très obéissant serviteur.

Sélis.

*
* *

En y réfléchissant, Sélis a compris enfin la cause de la rupture. S'il doit renoncer à être précepteur dans la famille d'Aumont, il poursuit du moins un autre rêve : être bibliothécaire chez quelque personnage.

A Amiens, ce 4 décembre 1771.

Monsieur et digne ami,

Je vous souhaite une bonne année, c'est-à-dire une bonne santé. Il me semble que tous les vœux qu'on forme pour vous soient renfermés dans ces mots que Cicéron aime tant : *Vale! Si vales, bene est.* Si vous vous portez bien, vous donnerez enfin au public votre *Histoire des Femmes,* votre panégyrique de *Marc-Aurèle*, et une nouvelle édition de ceux qui vous ont déjà rendu si célèbre; si vous vous portez bien, la France aura un poëme épique, et moi, je conserverai un ami précieux, vrai, chaud, essentiel et tel, que je voudrais bien avoir autant d'éloquence que lui pour le peindre.

Je vous remercie, Monsieur et digne ami, de toutes les peines que vous vous êtes données dans l'affaire du duc d'Aumont. En vérité, je ne regrette pas d'avoir manqué cette servitude. Tous ces grands seigneurs ne savent guère ce qu'il faut être pour les élever, et combien ils doivent aux

gouverneurs qu'ils paient le mieux. Je soupçonne que l'article de la pension a été le vrai obstacle. Si Minerve revenait au monde en qualité de Mentor, je crois, ma foi, qu'on lui chicanerait ses honoraires !

Vous m'avez parlé autrefois de la place de bibliothécaire chez Monsieur de Trudaine. Ah ! voilà ce que j'aimerais. J'entends même cette partie, la partie des livres..... Mais quoi ! J'en reviens à moi, à mon exil, quand il ne s'agit que de vous présenter mes vœux pour votre bonheur, et de vous témoigner tout simplement mon éternelle reconnaissance et mon éternel attachement.

Je suis à jamais, Monsieur et digne ami, votre très humble et très obéissant serviteur et ami.

Sélis.

* * *

Bientôt, dans une lettre non datée qui n'est que la suite de la précédente, Sélis fixe son choix sur la place de bibliothécaire de M. de Trudaine.

Monsieur et digne ami,

Toutes réflexions faites, j'aime mieux attendre Monsieur de Trudaine que d'entrer aujourd'hui chez Monsieur le duc d'Aumont. Vous vous souvenez sans doute de m'avoir dit que Monsieur de Trudaine avait de grandes vues sur l'éducation de ses enfants, qu'il multiplierait les maîtres, que le gouverneur aurait l'inspection générale sur leurs études. Or, si Monsieur Deleyre (1) a la préférence, je puis espérer,

(1) Alexandre Deleyre, né en 1726 près de Bordeaux, entré d'abord comme professeur chez les Jésuites, est devenu athée. Il a collaboré au *Journal des Savants*, à l'*Encyclopédie*, où il rédigea le mot : *Fanatisme*, au *Journal des Étrangers* et a aidé l'abbé Prévost dans la confection de son *Histoire des Voyages*. Il est l'auteur de : *Analyse de la philosophie de Bacon* (1755), le *Génie de Montesquieu* (1758), l'*Esprit de Saint-Evremont* (1761). Député à la Convention, il fut membre de l'Institut et mourut en 1797.

m'avez-vous dit, d'entrer chez Monsieur de Trudaine en qualité de maître de latin et de bibliothécaire. Voilà précisément ce que je désire, ce qu'il me faudrait. La lecture, le travail me sont devenus nécessaires; j'aurais du plaisir chez Monsieur de Trudaine; je n'en aurais chez Monsieur le duc d'Aumont qu'aux dépens de mes devoirs.

Je viens de lire dans l'*Encyclopédie*, à l'article *Gouverneur*, cet axiome mémorable : « Quiconque aime, est jaloux de son temps, de ses goûts, de sa liberté, ne doit pas embrasser cet état. Il exige un renoncement total de soi-même, une attention non interrompue, une assiduité continuelle. » Tout ce que je demande aux Dieux, c'est un asile, des livres, du loisir et une fortune médiocre. J'ai tout cela ici, excepté du loisir, et voilà pourquoi je ne suis pas encore content.

Ajoutez à cela, Monsieur et inestimable ami, que j'ai eu par hasard des éclaircissements sur la maison du duc d'Aumont, lesquels n'ont pas dû m'encourager. Un abbé Caboche, sous-principal du collège de la Marche (1), a été présenté à Monsieur de Villequier pour être le précepteur de son fils. Le jeune duc a répondu à cet homme médiocre en tout point qu'il serait charmé de lui donner la préférence, qu'il le goûtait, le désirait et ne trouverait mieux nulle part; mais que, par malheur, son père, idolâtre du bel esprit, voulait un bel esprit, un agréable, un petit-maître littéraire; que pour lui, duc de Villequier, il préférait de beaucoup un bon ecclésiastique, bien pieux, bien sage et suffisamment instruit. Voilà ce que je tiens de la bouche même de Caboche, et j'ai craint que le père ne fût dévot, j'ai craint d'être au milieu de deux esprits opposés, de déplaire au fils et de perdre le père trop tôt.

Je crains bien plus, Monsieur et bon ami, que ma répugnance ne vous refroidisse. Vous êtes *præsidium et dulce decus meum*. Mais non; je suis sûr que vous goûterez mes

(1) Firmin Caboche, prêtre du diocèse d'Amiens, agrégé des classes de grammaire le 13 décembre 1766, après avoir été sous-principal du collège de la Marche à Paris, en est devenu le principal en 1782. C'est à ce collège, situé rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, que Jacques Delille fut nommé en 1767 régent de troisième.

raisons et que, si vous pouvez me faire entrer chez Monsieur de Trudaine, vous le ferez. Je ne vous ferai pas de phrases pour vous remercier; l'extrême reconnaissance est en quelque chose semblable aux grandes passions, qui se taisent à force de sentiments. Personne, non, personne ne vous est plus tendrement attaché que moi; daignez le croire, daignez m'aimer toujours.

Sélis.

Je travaille de toutes mes forces pour le prix de poésie de l'Académie (1). — Je crois, Monsieur et bon ami, que vous vous tirerez aisément d'affaire vis-à-vis de Monsieur le duc d'Aumont en lui disant sans autre détour ma véritable raison, j'entends : mon goût pour l'étude et pour la retraite. — Il est encore très vrai que mes vilains supérieurs sont très capables de nommer à ma place pendant mon absence, sans autre considération. N'ont-ils pas voulu le faire pendant que je me faisais recevoir agrégé ! -- Ah ! n'oubliez pas de remercier de ma part Monsieur d'Angivilliers. Il me sera permis sans doute quelque jour de lui exprimer toute ma reconnaissance.

Suscription : A Monsieur Monsieur Thomas, de l'Académie française, rue du Petit Lion, près de la rue de Tournon, à Paris.

*
* *

Sélis, l'année suivante, ne parle plus ni d'une place de gouverneur ni d'un emploi de bibliothécaire; mais il continue à s'ennuyer en province et se reprend à rêver des succès dans la carrière d'auteur dramatique.

(1) On lit dans les *Mémoires secrets* de Bachaumont, à la date du 10 août 1772 : « Messieurs de l'Académie française n'ayant pas trouvé de pièce de poésie digne d'être couronnée cette année le jour de la Saint Louis, ont remis le prix » (Tome VI, p. 169).

A Amiens, ce 4 janvier 1773.

Monsieur et digne ami,

Je vous souhaite une bonne année, c'est-à-dire une bonne santé; il ne faut pas demander autre chose pour vous aux Dieux qui vous ont donné le génie et un bon cœur. Si vous vous portez bien, vous achèverez *le Czar*. Quelles circonstances plus favorables, plus brillantes! Vous le dirai-je, Monsieur? Je désire vivement pour votre gloire, pour l'intérêt même de votre fortune, que vous publiiez votre poëme dans ce temps où la Russie est au comble de la gloire, où les événements ont justifié toutes les grandes vues de votre héros, où l'Impératrice se fait honneur de lui rendre, pour ainsi dire, un culte public, où elle a remplacé Louis XIV dans ses bienfaits envers les gens de lettres célèbres.

Mais à quoi bon mes vœux, si votre estomac contrarie sans cesse votre talent, et si vous éprouvez du malaise lorsque vous allez prendre votre lyre. Ainsi tout est compensé, et Monsieur Thomas est d'une complexion délicate, ainsi que l'était Virgile.

Pour moi, Monsieur, qui jouis d'une excellente santé, je suis tourmenté du désir de la gloire; la manie du théâtre est mon mal. Molé, qu'on accuse d'impertinence, m'écrit des lettres flatteuses et me demande une comédie, et ses lettres flatteuses augmentent ma maladie. Quelle idée agréable je me forme de la vie d'un écrivain applaudi, comme vous l'avez été si souvent par le public en corps! Quel plaisir doux et pur vous avez dû goûter, lorsque les premiers génies de la nation et les chefs de l'Etat vous disaient que votre éloquence les avait transportés, que votre philosophie avait ajouté à leurs lumières, lorsqu'ils vous témoignaient de l'estime pour obtenir la vôtre!

Mais, Monsieur, tant de gloire n'est pas faite pour moi, et la triste vérité dissipe bientôt les délicieuses illusions que les succès des autres font naître quelquefois dans mon esprit. Je suis exilé parmi des barbares, j'ai été enterré vivant, et j'achève de mourir dans le désespoir. Ah! Monsieur, quelle triste destinée que la mienne! Je suis loin de tout ce que j'aime, de tout ce que j'honore et de tout ce que je désire.

J'ai l'honneur d'être avec reconnaissance et un attache-chement inaltérable, Monsieur et digne ami, votre très humble et très obéissant serviteur.

SÉLIS.

*
* *

Le malheur aigrit le caractère. Sans réponse depuis quinze jours, Sélis s'impatiente et réédite dans le billet suivant — le dernier qu'ait reçu Thomas — ses récriminations antérieures.

A Amiens, ce 23 janvier 1773.

Monsieur et digne ami,

Vous ne me répondez pas. Vous êtes donc malade? Voilà la conséquence naturelle que je tire de votre silence, parce que je connais votre bon cœur et l'amitié que vous avez pour moi. Si vous n'avez pas reçu ma lettre, je dois craindre que celle-ci ne soit pas plus heureuse. Cependant, je désire bien vivement de vous intéresser en ma faveur.

Il se prépare enfin quelque chose de solide. Peut-être vous consultera-t-on encore. Daignez, Monsieur et digne ami, répondre de moi, de mon expérience, de ma bonne volonté! Votre estime est un titre de recommandation bien puissant. Daignez dire que vous m'estimez. Ah! si je revenais enfin à Paris! Si je pouvais enfin vivre près de vous!

Je suis avec un inviolable attachement, Monsieur et respectable ami, votre très humble et très obéissant serviteur.

SÉLIS.

La « chose solide qui se préparait », c'était la nomination de Sélis comme professeur de rhétorique à Louis-le-Grand. La nouvelle fortune de l'abbé Delille, le compagnon des mauvais jours, n'était pas étrangère à cet heureux résultat. Élu le 7 mai 1772 à l'Académie française, bien que son élection n'eût pas

été ratifiée par Louis XV (1). Delille était devenu un homme influent, et avait profité de ses belles relations en faveur de son ami.

Et, comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, Sélis fut alors chargé, au moins pour un certain temps, de classer l'importante bibliothèque d'un grand seigneur (2).

Resté fidèle à son Académie d'Amiens, il se fait recevoir successivement à celles de Lyon, Orléans, La Rochelle et Rouen (3). Il obtient, sur la recommandation de Dalembert, le titre d'associé libre de l'Académie de Berlin, et prend une place importante dans une société de création récente, le *Musée de Paris*, dont il devient président en 1785 (4).

Dès lors, sa vie s'écoulera heureuse dans son cher Paris, à moins toutefois qu'il ne subsiste au fond de son cœur un chagrin intime : celui de n'avoir jamais

(1) L'élection définitive de l'abbé Delille eut lieu seulement le 24 mars 1774, à la place de la Condamine.

(2) *A Monsieur de Voltaire, dans le temps que j'arrangeais la Bibliothèque de M. le duc de ***.*

Génie infatigable, Hercule littéraire,
Par plus de cent travaux justement immortel,
Que ton talent universel
Dépite un bibliothécaire !
Où placer tes nombreux écrits,
Monuments de savoir, d'éloquence et de grâce ?

. . . .

Ma foi ! l'embarras est extrême,
Et puisque tu confonds notre art,
Et ne ressembles qu'à toi-même,
J'ai placé tes œuvres... à part.

(*Almanach des Muses*, 1777, p. 13.)

(3) Il entre à l'Académie de Rouen, peu après Thomas et Delille, le 16 mai 1787.

(4) *Mémoires secrets* de Bachaumont, tome XXX, p. 132.

pu aborder le théâtre et de n'en avoir pas goûté les illusions.

*
* *

Nicolas Sélis avait perdu onze années à Amiens. Dès qu'il a touché le sol parisien, son ascension se fait rapidement.

Censeur royal, professeur suppléant — il suppléait l'abbé Delille — au Collège de France, il fut plus tard, le 3 octobre 1795, titulaire de la chaire de poésie latine, et, la même année, professeur de belles-lettres à l'École centrale du Panthéon, installée sur l'emplacement de son ancien collège de Montaigu. Louis-le-Grand ayant été transformé en Prytanée, il en devient un des examinateurs et est logé gratuitement dans l'établissement. La Convention a créé en 1795 l'Institut national, « ce temple, dit Daunou, dont les portes, toujours fermées à l'intrigue, ne s'ouvriront qu'au bruit d'une juste renommée ». Les portes de l'Institut s'ouvrent devant lui ; il siège dans la troisième classe, celle de la littérature et des beaux-arts, et collabore en cette qualité à une nouvelle édition du *Dictionnaire de l'Académie,* l'édition de 1798.

Non content de ses paisibles travaux de professeur, Sélis reprend la plume avec une nouvelle ardeur. Il traduit en 1776 les *Satires de Perse* et l'*Épisode de Narcisse* dans les *Métamorphoses* d'Ovide (1795) (1).

(1) Citons encore de Sélis : *Bien-né ; nouvelles et anecdotes* (1788), l'*Homme de quarante ans désabusé, ou la Fée Sincère*, communication à l'Académie d'Amiens en septembre 1788, *Lettre d'un Grand-vicaire à un Evêque sur les curés de campagne* (1790), *Lettres écrites de la Trappe par un novice* (an 1er de la liberté), *Discours à l'inauguration de l'école Saint-Antoine* (an VI),

Sa traduction de Perse a provoqué des critiques très vives de l'abbé Le Monnier, qui s'était livré, en 1771, à un travail analogue sur le satirique latin. L'*Année littéraire* de 1776 (tome II, p. 168) publie une *Lettre de M. l'abbé Le Monnier à M. Sélis*. Celui-ci, qui a été fort malmené, répond en 1777. *La Petite guerre entre M. l'abbé Le Monnier et M. Sélis* amuse le public, embarrassé pour décider entre les deux champions. Sélis, avec une certaine aigreur, émet la prétention d'avoir donné une traduction fidèle et reproche à son rival d'avoir « embelli » Perse. L'abbé propose alors de transcrire les deux versions à la suite l'une de l'autre, et ajoute d'une façon très irrévérencieuse : « Quand un géant se montre à la foire, il n'est pas fâché qu'un petit homme s'approche de lui. » Avec plus de finesse, Sélis réplique : « Sans doute, j'aurai bien des choses à corriger, s'il arrive, pour me servir de vos expressions, que ma première édition s'épuise, et que j'en donne une seconde (1). Mais, à mon tour, pardon de ma franchise : ce que vous reprenez restera tel qu'il est, quelqu'imposant que soit le ton avec lequel vous me reprenez. » Et ce petit conflit passionne follement les contemporains.

Perse a porté bonheur à Sélis. En 1784, il publie une *Dissertation* sur ce personnage, qu'on regardait comme obscur et indéchiffrable, emporté par sa fougue, incapable de s'attacher à un sujet utile et de construire un plan juste. La *Dissertation* entreprend

Lettre à La Harpe sur le Collège de France (1792); *Anecdotes sur Louis XVI* (1797), et une *Lettre à un père de famille sur les petits spectacles de Paris, par un honnête homme* (1789), critique vigoureuse de l'immoralité des farces représentées aux foires Saint-Laurent et Saint-Germain.

(1) La seconde édition n'a paru qu'en 1822.

de réhabiliter Perse dans l'opinion publique et réfute les théories de Dussaulx qui l'avait attaqué dans le préambule de sa traduction des *Satires de Juvénal*. *La Dissertation sur Perse* a été chaleureusement accueillie par tous les critiques, et le *Journal général de France* loue « la solidité de ses raisonnements, les ressources de sa dialectique vive et pressante, la justesse de ses remarques, la clarté et l'élégance de son style » (1).

*
* *

Comme diversion à ce bel ouvrage, le meilleur de tous ceux de notre auteur, il reprend par-ci par-là le langage des Dieux, dans des fables (2), dans des contes (3) et pour célébrer ses amis et ses protecteurs. Il souhaite la fête à Buffon :

Le créateur de tant d'êtres divers
Laissa longtemps reposer sa puissance,
Et voulut qu'à la fin Buffon prenant naissance,
Ne manquât point à l'univers.

Au bas d'un portrait de l'abbé Auger, de l'Académie des Belles-Lettres :

Voilà l'auteur qui réunit
Le cœur, les mœurs, le don d'écrire,
Que jamais on n'entend médire,
Et dont personne ne médit.

(1) Tome I, p. 67.
(2) *Le Vieillard sorti de prison. — Le Physionomiste. — La petite Chienne. — La Consolation. — Momus et le mauvais ménage. — La Sirène et le Passant. — L'Aveugle et son chien*, etc...
(3) *Le Tableau. — La Vertu et la Renommée. — Hercule vaincu. — La Jeune fille corrigée. — Le Prince Désiré. — Les trois Epreuves. — Roxane. — Jupiter justifié. — Le Songe merveilleux*, etc...

L'*Almanach des Muses* de 1779 publie (p. 135) une *Épître à M. le Marquis de *** sur le prétendu ridicule d'une vive sensibilité.* Ce jeune Marquis paraît bien être un de ses anciens élèves, à qui il prodigue les meilleurs conseils :

Le monde, cher Marquis, appelle ta jeunesse,
Et de la liberté tu vas goûter l'ivresse.
Que d'effrayants dangers menacent ta candeur !
Que de préceptes faux vont étonner ton cœur !
Crains surtout ces mortels dont l'égoïsme impie
Nous vante les langueurs de la froide apathie,
Et des plaisirs de l'âme ignorant les attraits,
Blâme du sentiment les transports inquiets...

Dans la galerie de Chantilly, un tableau de Michel Corneille représente la déesse de mémoire arrachant de l'histoire du Grand Condé tout ce qui a rapport aux guerres civiles. A ce propos Sélis adresse au Prince de Condé le quatrain suivant (1) :

Quand la déesse de mémoire
Recueillera tous les hauts faits,
Sa main, de ta brillante histoire,
N'arrachera point de feuillets.

Il écrit à la duchesse de Caylus :

Votre voix brillante et légère
Charme l'oreille, anime les plaisirs ;
Votre raison sage et sévère
Est la règle de vos désirs.

(1) Quatrième descendant du Grand Condé, Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, né à Chantilly le 9 mars 1736, après une glorieuse carrière militaire, a profité des années de repos que lui assurait la paix pour embellir le château où il était né et faire construire à Paris le Palais Bourbon. Fort généreux, il était lié avec un grand nombre d'artistes et d'hommes de lettres.

Il vante les « attraits » de Mme de Polignac :

Et son regard vif et malin,
Et son sourire doux et fin,
Et sa langueur enchanteresse.

Il fait dire à la Sagesse (1) :

Celle pour qui mon zèle s'intéresse
Jouit d'un rang flatteur, et sous de riches toits
Vit parmi l'abondance au séjour de nos rois.
Son esprit délicat, sa brillante saillie,
S'assortit avec grâce à la philosophie.
Elle unit aux attraits mille talents divers.
Et de d'Angivilliers c'est l'épouse accomplie.

Du comte d'Angivilliers, à son tour, il dit :

Tout ressent les bienfaits de mon tendre patron...
. . . . Son mérite extrême
Pour s'immortaliser se suffit à lui-même (2).

Louis XVI lui-même reçoit son hommage (3) :

Dans les murs de Versailles, un roi sensible et sage,
A sa jeune gaîté joint les mœurs du vieil âge.
Il est bon : j'ai cru voir un berger caressant,
Autour de qui s'ébat son troupeau florissant.
Tout respire en ces lieux la naïve allégresse.
Des ministres zélés fécondent sa tendresse.
Oh ! de quel ton Paris célèbre leurs travaux !

Cette série de compliments flatteurs serait incom-

(1) *La Vertu et la Renommée, conte imité de l'anglais*, dédié à la Comtesse d'Angivilliers.
(2) *Almanach des Muses*, 1782, p. 233.
(3) *Aux Ministres de France actuels. Eglogue.*

plète si Thomas n'y avait sa part. En 1781, le peintre attitré des Encyclopédistes, Duplessis (1), expose au Salon son portrait. Dans un *Dialogue entre M. Duplessis et l'auteur,* Sélis dit au peintre :

> Tes portraits, j'en conviens, brillants de vérité,
> Expriment à la fois et la figure et l'âme.
> Thomas, sous ton pinceau vanté,
> Respire et de ses yeux semble lancer la flamme,
> Et cependant sourire avec bonté.

Petit à petit, les meilleurs amis de Sélis sont dispersés, les uns par la mort (Thomas, Barthe, Watelet, Dalembert, Buffon, Julie de Lespinasse), les autres par les troubles de la Révolution (Marmontel, Chamfort, d'Angivilliers, La Harpe). Sélis meurt en février 1802, escorté à l'église Saint-Benoît, sa paroisse, le 19 février, par une importante délégation de ses collègues de l'Institut (2). L'abbé Delille n'eut pas la consolation de se joindre aux amis du défunt, n'étant rentré à Paris qu'à la fin de cette même année.

(1) Duplessis (Joseph-Sifrède), né à Carpentras en 1725, membre de l'Académie de peinture en 1774, puis conservateur du musée de Versailles, avait le titre de peintre du roi. Il a laissé de beaux portraits de Louis XVI, de M. et Mme Necker, du comte d'Angivilliers, de Marmontel, Franklin, Glück, etc... Diderot écrit, dans son *Salon de 1781* : « Le plus étonnant de ces portraits est celui de Thomas, dont la tête est si commune, les traits naturellement si embrouillés, la physionomie si peu sensible ; et l'artiste a trouvé le secret de saisir cette physionomie, de caractériser ces traits, de donner à cette tête une expression noble, élevée, et de la rendre en même temps fort ressemblante ; c'est Thomas, mais c'est lui tel qu'on le voit dans la société après l'avoir vu dans ses ouvrages. » Voir sur cet artiste un ouvrage de Jules Belleudy, Chartres, imprimerie Durand, 1913, in-4

(2) Le 22 février 1802, Sélis fut remplacé à l'Institut par Legouvé.

X

L'avocat Pierre de Lacretelle.

Pierre-Louis de Lacretelle n'appartient au groupe des contemporains de Thomas que par ses années de jeunesse. Né à Metz le 9 octobre 1751, fils d'un avocat de cette ville, il vient, comme tant d'autres, chercher fortune à Paris et s'inscrit au barreau. Sa première lettre nous le représente comme l'obligé de Thomas, qui l'aide dans ses débuts et lui cherche une place sûre auprès de son amie Mme Necker. Les autres datent de 1785. Nous ne nous occuperons donc ici ni de sa carrière pendant et après la Révolution jusqu'à sa mort, survenue le 3 septembre 1824, ni de ses fonctions d'académicien (1).

Monsieur,

Je ne suis pas heureux, mais je suis reconnaissant. Vous avez voulu me placer près de Monsieur et de Madame N... ; c'est un service que je ne dois pas oublier, et qui me touche d'autant plus qu'il me vient de vous. Mais tous les services sont sans effet lorsqu'ils me regardent ; sans cela, je serais trop heureux, car les hommes m'ont toujours été très bons, et j'ai autant à bénir l'amitié qu'à me plaindre de mon sort.

J'ai travaillé plusieurs jours avec Madame Necker ; j'ai toujours été comblé de ses politesses, mais mon écriture lui paraît un obstacle, et le moyen bien simple et heureux que je proposais pour lever cet obstacle n'a pas été agréé. Peut-

(1) A la mort de La Harpe, en 1803, Lacretelle fut appelé à le remplacer à l'Institut. Quand l'Académie française fut rétablie par ordonnance royale du 21 mars 1816, il en fit partie de droit. Il occupa le 36e fauteuil.

être aussi y a-t-il autre chose; cependant on m'a témoigné de l'estime et de l'intérêt. Quoi qu'il en soit, j'en suis pour l'épreuve à laquelle je m'étais soumis dans une autre espérance, et je me souviendrai toujours de cela avec quelqu'amertume.

Ce refus ne m'afflige qu'en ce qu'il me prouve que je ne puis réussir à rien, même dans le sacrifice de mes goûts et de mes projets ; du reste il a un motif bien léger, car je suis sûr que j'étais, par mon caractère et par la nature de mon esprit, l'homme de cet emploi sous l'un et l'autre rapport, beaucoup plus que bien d'autres.

Mais j'oublie l'objet de ma lettre; je vous dois des actions de grâce, et non pas des plaintes. Je ne sais pas si j'obtiendrai jamais quelque faveur de la fortune ou de la gloire ; mais je me féliciterai toujours d'avoir une âme qui s'ouvre à l'impression des grands talents et des vertus et qui ne craint pas de tirer quelque bonheur de l'estime et de la bienveillance qu'elle obtient.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

LACRETELLE.

Rue Geoffroy-Langevin.

*
* *

A défaut d'une place de secrétaire, Lacretelle, sans doute grâce à une nouvelle recommandation de Thomas, est agréé comme collaborateur au *Répertoire de Jurisprudence*, au *Mercure de France*, où il traite spécialement les problèmes de droit criminel et, un peu plus tard, au *Dictionnaire de Morale de la nouvelle Encyclopédie*. En même temps, il surveille les concours académiques auxquels il soumet des mémoires sur les questions qui l'intéressent.

Le 25 août 1781, l'Académie française lui décerne un accessit pour son *Éloge de Montauzier*. Deux citoyens, enthousiasmés de son discours, versent cha-

cun six cents livres pour constituer un second prix (le premier avait été décerné à Garat), et La Harpe qui, à la séance publique de la Saint-Louis, lit avec beaucoup de feu la harangue classée seconde, avoue qu'il « a lu comme il a senti » ; en d'autres termes, l'ouvrage de Lacretelle remporte un succès plus éclatant que celui de son rival.

Le 7 mars suivant (1782), le prix annuel de douze cents livres, fondé par testament du comte de Valbelle, est attribué à Lacretelle. Même récompense le 30 janvier 1783. Le jeune avocat au Parlement est dès lors à l'abri du besoin. Il écrit en 1784 un ouvrage sur *Les Devoirs de l'homme et du citoyen* qui lui vaut une mention honorable et les félicitations publiques de Marmontel, secrétaire de l'Académie, encore bien que les *Mémoires secrets* n'y trouvent qu' « un parfait modèle de galimatias » (1). Le *Mercure de France* du 11 décembre en publie d'importants extraits.

L'approbation réitérée de l'Académie française n'étourdit pas le jeune auteur au point de lui faire négliger la recherche de succès devant les aréopages de province.

La Société royale des Sciences et Arts de Metz pose au concours de 1784 cette question : « Quelle est l'origine de l'opinion qui étend sur tous les individus d'une même famille une partie de la honte attachée aux peines infamantes que subit un coupable ? Cette opinion est-elle plus nuisible qu'utile ? Et dans le cas où l'on se déciderait pour l'affirmative, quels seraient les moyens de parer aux inconvénients qui en résultent ? »

Robespierre, nommé membre de l'Académie royale d'Arras, s'avise de traiter le sujet dans son discours de

(1) Tome XXVII, p. 81.

réception, le 21 avril ; il envoie à Metz son mémoire et obtient en août un second prix, le premier étant dévolu à Lacretelle (1). Celui-ci publie dans le *Mercure de France* (2) une impartiale critique du travail de son concurrent, proclame l'accord des deux orateurs sur la plupart des points et conclut — ô ironie des choses ! — que tout en Robespierre annonce « cette sensibilité qui sait répandre de l'intérêt dans les idées et les empreindre des caractères d'une âme douce et noble ».

Vers la fin de janvier 1785, Lacretelle envoie à Thomas son travail, et lui demande en retour des observations et des conseils pratiques.

Vous avez eu la bonté, Monsieur, lorque j'ai eu l'honneur de vous faire mes adieux (3), de me prier de vous envoyer l'ouvrage que je préparais alors. Je m'acquitte aujourd'hui de ma promesse, avec la reconnaissance et le bonheur qu'inspire l'intérêt que vous voulez bien m'accorder. Permettez-moi de vous en demander une nouvelle marque, en voulant bien me donner les conseils dont vous sentirez que j'ai besoin. Je pourrais les recevoir avec encore plus d'utilité, si nous vous avions ici. Mais vos amis se consolent de votre éloignement par la pensée de la bonne santé que vous procure un ciel plus doux et plus riant, et de la nouvelle gloire que vous vous préparez dans un plus grand repos. Conservez-vous, Monsieur, pour ajouter de toutes les manières à l'honneur de notre littérature.

Je vous dirais toutes les nouvelles que je connais propres à vous intéresser, si je ne pensais que d'autres personnes vous en instruisent. Mais comment pourrais-je me taire avec vous sur la comédie de votre digne ami Chabanon (4) ? Il

(1) *Robespierre homme de lettres*, par V. Schrœder. *Revue du XVIII*[e] *siècle*, 1916, p. 149.
(2) N° du 3 décembre 1785, p. 8.
(3) Thomas est alors à Nice.
(4) Cette comédie est l'*Esprit de parti*, dont nous parlerons plus loin.

l'a refaite, mais de manière à en ôter tout ce qui nous avait déplu et à y ajouter tout ce que nous pouvions désirer. Il nous l'a relue il y a peu de temps, et elle nous a fait à tous une impression aussi vive que sincère.

Le sujet de toutes les conversations et même des lectures les plus sérieuses est, comme vous l'imaginez bien, le livre qui nous est venu de la Suisse (1). Les pamphlets pleuvent sur lui ; mais ils ne prouvent qu'une chose, c'est qu'il peut y avoir des objets assez grands, assez respectables, pour que ni les fureurs, ni même l'esprit de l'envie ne puissent les atteindre. Il me semble que l'intérêt de ce livre, par son caractère, par son âme, par un génie vraiment extraordinaire, et surtout par le bien que ses pensées opéreront un jour, s'est saisi d'une des belles gloires du siècle et de tous les siècles.

Je crois que vous approuverez et aimerez le nouveau choix que l'Académie vient de faire dans un de nos meilleurs amis, M. Target (2). L'Académie a besoin, autant que tout autre corps, de gens à bonne réputation. Mais il me paraît bon d'ailleurs de lever cette sotte barrière qui s'était élevée entre les gens de lettres et les avocats, et qui, en entretenant un mépris mutuel, avait écarté les uns d'études très utiles, et les autres du goût et de la philosophie, sans lesquels ils ne sauront jamais ni entendre les lois ni en bien parler. Vous avez dû, plus qu'un autre, être frappé de cette considération, et j'aurais presque osé assurer M. Target de votre suffrage, qui manque à l'accueil honorable qu'il a reçu de vos confrères, et qu'il me charge de vous demander, pour achever la satisfaction qu'il goûte en ce moment.

M. Barthe a enfin achevé son poëme (3), qui va faire les

(1) C'est l'*Administration des Finances de la France,* de Necker, publiée en 1784, et dont 80 000 exemplaires ont été vendus en quelques jours. Le maréchal de Castries a été chargé par Necker, alors absent, de présenter son ouvrage à Louis XVI dans le courant de décembre 1784.

(2) Target a été élu à l'Académie française le 13 janvier 1785.

(3) Une adaptation aux goûts du jour de l'*Art d'Aimer* d'Ovide.

délices de nos plus brillantes sociétés, et qui me paraît digne d'obtenir des suffrages plus censés et plus honorables.

Je m'aperçois que je ne vous parle que de choses que vous connaissez, et en cela, je suis sûr de vous faire plus de plaisir, puisque je vous parle de leurs succès. Daignez, Monsieur, vous souvenir de tous les sentiments dont je suis pénétré pour vous, depuis que je sens le prix des grands talents et des vertus, et me conserver vos bontés, comme la meilleure récompense de tout ce que je pourrai jamais penser et sentir de bon et d'honnête.

LACRETELLE.

Rue Montmartre, nº 164.

*
* *

Nous avons vu plus haut, à propos d'une lettre de Chamfort à Thomas, avec quelle désinvolture les éditeurs d'il y a cent ans tronquaient et dénaturaient les documents. Un nouvel exemple de ces inexactitudes voulues nous est offert dans la réponse de Thomas à la missive qui précède, réponse dont une copie a été conservée dans ses papiers. Outre que la date est erronée dans le tome I des *Œuvres complètes de Thomas* (édition de 1825, p. CXXVIII), l'éditeur a retranché toute la partie qui, n'étant pas afférente à l'objet principal, à savoir : le discours couronné, répond aux nouvelles que Lacretelle avait données concernant l'ouvrage de Necker, l'élection de Target à l'Académie et la pièce de Chabanon. Mais il faut dire à la décharge de l'éditeur que le *Mercure de France* avait déjà fait les mêmes coupures dans son numéro du 13 août 1785, p. 78.

A Nice, 6 mars 1785.

Je vous remercie bien véritablement, Monsieur, de ne m'avoir point oublié à la distance où je suis de vous, et de

m'avoir fait tenir un ouvrage aussi précieux que le vôtre. Je l'ai lu avec le plus vif intérêt. Sagacité d'esprit, finesse de vues, justesse dans les idées, humanité dans les sentiments, pathétique dans tous les morceaux qui en étaient susceptibles, expressions heureuses, noblesse à la fois et sagesse dans le style, voilà ce qui m'a frappé d'un bout à l'autre de ma lecture. Partout vous occupez, vous fixez l'attention, vous intéressez l'âme ; et l'ouvrage le plus utile est en même temps un ouvrage très agréable. On aime et l'on chérit celui qui voit et discute ainsi nos préjugés et les maux qu'ils nous causent.

Votre premier discours est une histoire piquante, faite pour ainsi dire sur des matériaux qui n'existent pas, mais à qui vous donnez, en les créant, toute la vraisemblance qui représente à nos yeux la vérité. Vous ralliez l'histoire d'une opinion à celle des sentiments naturels de l'homme et à celle des lois et des usages de nos temps barbares, qui ont dû la faire naître. Vous faites parfaitement voir comment elle a dû survivre aux causes mêmes qui l'ont produite, et qui en partie ne subsistent plus. Cette marche heureuse et ce développement pourraient s'appliquer à l'histoire de presque toutes nos opinions et de nos préjugés modernes, qui, nés de l'ignorance, se conservent avec nos lumières, nés dans la barbarie, restent encore dans l'état de civilisation, et offrent chez tous les peuples de l'Europe un mélange bizarre et un contraste singulier d'usages, de vices, d'erreurs, de vertus, de connaissances et de lois qui se combattent. Nous ressemblons dans notre marche à ce serpent de la fable, qui, avec une seule tête, a pu aisément franchir d'une partie de son corps les buissons qui l'arrêtaient, mais dont les cent queues, pliées et repliées de mille manières, sont restées dans les broussailles, à travers lesquelles elles n'ont pu passer. Il faut le délivrer de cette partie de lui-même, pour qu'il puisse continuer sa route.

Votre second discours prêtait plus à l'éloquence, et vous en avez tiré un grand parti. J'aime fort le morceau où vous peignez si bien l'espèce de terreur avec laquelle un jeune homme, rejeté jusqu'alors du sein d'une famille, et qui ne répondait que de lui-même à la société, en retrouvant ou redemandant à la loi des parents, va désormais entrer en partage de tous les hasards de flétrissure et d'infamie, à laquelle

un préjugé barbare peut l'associer. Cette idée est belle et vraiment éloquente. Et l'histoire de cette famille malheureuse, dont le crime d'un seul a détruit les vertus, le bonheur et les talents ! Et ce jeune homme si intéressant et né pour les vertus, qui, échappé du pied de l'échafaud d'un père, pauvre et orphelin, implore la pitié, est repoussé de toutes parts par l'horreur et le mépris, et dont l'âme dégradée devient féroce, pour se venger d'une société féroce qui le repousse et le rejette hors de son sein ! Il est impossible de peindre avec plus de chaleur et de force les effets terribles du préjugé ; c'est les mettre en drame et en action, ce qui est bien plus puissant sur les esprits que tous les raisonnements du monde. Jamais la logique n'a déraciné un seul préjugé ni une opinion populaire : il faut ébranler l'âme et l'imagination, comme vous avez fait.

Je retrouve le même caractère et le même genre de beautés dans plusieurs morceaux du troisième discours, surtout dans celui où vous faites voir comment les lois se sont, pour ainsi dire, rendues les protectrices du préjugé, et se sont associées à lui par la barbarie des supplices. Il y a là une peinture effrayante, et une réclamation bien noble de l'humanité dans la punition même du plus grand des crimes. Ce morceau était difficile et environné d'écueils, et vous avez su les éviter avec beaucoup d'art. Le sentiment qui vous anime vous sert de sauve-garde ; et vous couvrez, pour ainsi dire, de toute la pitié du genre humain celle que vous inspire un monstre même. Le morceau de la fin, et cette famille désolée que vous amenez au pied du trône, présentent un tableau doux et touchant, et l'emploi le plus attendrissant de l'autorité royale.

Je regarde, Monsieur, l'ensemble de ces trois discours comme un des meilleurs ouvrages que nous ayons, et par son utilité et en même temps par l'exécution. Vous vous êtes défendu partout de cette exagération qui ressemble elle-même à un préjugé, et qui par là même est moins propre à le combattre. Vous avez partout cette mesure qui ne met jamais en défiance celui qui écoute contre celui qui parle. Je vous remercie et pour moi, et pour la nation, et pour les malheureux à qui un si bon ouvrage ne peut manquer d'être utile. Il doit fixer les regards du public, et peut-être réveiller ceux du gouvernement sur l'effet d'une opinion qui, comme

vous le remarquez fort bien, ne doit point être anéantie tout à fait, mais modifiée et conduite par la justice.

Les autres morceaux que vous avez réunis dans le même volume sont tous intéressants par les vues du bien public, et la philosophie éclairée que vous mêlez à la discussion de nos lois. Vous raffermissez l'alliance des lois avec la politique et la morale. Vos réflexions, surtout sur la réforme de nos lois criminelles, me paraissent une table excellente des grands objets qu'il y aurait à examiner et à traiter dans cette partie. Cette table, si courte, est comme ces éclairs qui découvrent dans la nuit un vaste horizon (1).

Je suis bien charmé que vous ayez goûté et senti l'ouvrage de M. Necker, comme il me le paraît par ce que vous m'en dites dans votre lettre. L'habitude des sentiments et des idées qui vous occupent ont dû porter bien avant dans une âme telle que la vôtre l'estime et l'admiration d'un tel ouvrage. Je trouve que ceux qui le déchirent se punissent eux-mêmes par leur propre avilissement.

Je pense comme vous sur la comédie de notre ami commun. Tous les changements qu'il y a faits sont excellents, et la pièce a un mérite fort supérieur à celui qu'elle avait d'abord, quoiqu'elle en eût déjà.

J'ai pris bien sincèrement part à la nomination de M. Target à l'Académie, et j'ai regretté de ne pouvoir lui donner moi-même mon suffrage. Sa réputation générale de talents et de probité a dû réunir les voix en sa faveur. J'y ai joint la mienne de loin, quoiqu'elle lui fût inutile, et j'aurai grand plaisir à mon retour de me trouver rapproché de lui. S'il y avait eu une Académie à Rome, les grands orateurs du barreau n'en auraient pas été sûrement exclus.

Adieu, Monsieur; je vous embrasse et vous remercie de nouveau. Agréez ma reconnaissance et mon inviolable attachement.

THOMAS.

(1) Ici se termine la partie éditée de la lettre de Thomas. Mais une phrase a été ajoutée : « Encore quelques ouvrages pareils, Monsieur, et vous aurez la réputation solide et bien méritée d'un excellent esprit et d'un de nos bons écrivains. » Cette phrase n'est pas dans la copie que nous avons sous les yeux.

*
* *

Une lettre si flatteuse et si étudiée méritait des remerciements. Lacretelle n'eut garde d'y manquer.

Quelle bonté à vous, Monsieur, d'être entré avec moi dans de si longs détails sur mon ouvrage! Je ne puis vous dire combien j'en suis touché. Je ne vous dirai pas que vous vous êtes récompensé vous-même par la satisfaction intérieure de répandre tant de grandes idées en un style si noble dans une simple lettre. Il vous faut, dans tout ce que vous faites et ce que vous écrivez, d'autres jouissances, des jouissances qui aillent jusqu'à votre âme. Eh! bien, Monsieur, je puis vous en offrir de telles: Vous avez mis du repos dans mon esprit et du bonheur dans mon cœur.

Je sentais confusément une partie du jugement que vous avez porté, tout favorable qu'il me soit. Je croyais avoir un peu atteint ce double mérite du bon esprit et de l'intérêt que j'avais tant cherché à porter dans mon ouvrage; mais c'est vous qui m'en donnez la conviction; je m'appuie avec une double sécurité sur une estime telle que la vôtre, et ma confiance me donnera des forces pour une autre occasion. Véritablement, Monsieur, les gens de lettres de premier ordre ne peuvent pas faire un plus noble emploi de la maturité de leur talent et de l'autorité de leur gloire que d'imposer ainsi leurs pensées à ceux qui ont encore un si grand besoin de savoir ce qu'ils ont fait et ce qu'ils sont bons à faire. Je tire cette observation du bien même que cette conduite de votre part m'a fait plus d'une fois.

En lisant votre longue et belle lettre, en recevant de vous des éloges si honorables, je me rappelais avec une tendre reconnaissance que c'était à vous en grande partie que je devais ce sentiment de soi-même, ce courage de ses forces, sans lequel on cède à toutes les amertumes de la carrière littéraire, et que j'ai éprouvées plus qu'un autre. La première fois que j'ai publié un ouvrage, j'étais dans le doute le plus sincère et le plus inquiétant. Je ne savais si j'avais du talent, et si je pouvais me fier à celui que je pouvais annoncer. Il était temps encore de ne point m'engager, et

j'étais tout prêt à reculer. Le seul ami que je pusse consulter était Monsieur Garat ; mais il était jeune comme moi (1), et je craignais les illusions de la jeunesse jusque dans cet esprit riche et fort qu'il a fait connaître tout en se montrant (2). Je pris avec moi-même la résolution d'interroger votre bonté, et de m'en rapporter à votre goût et à votre conscience. Vous m'avez donné de puissants motifs d'encouragement, et depuis je me suis cru assuré de quelque succès. Ainsi donc, Monsieur, vous aurez toujours votre part dans tout ce que je pourrai faire d'un peu distingué, et mon cœur vous la réservera toujours avec un plaisir nouveau. Vous avez sûrement oublié ce bienfait que je vous dois, et je suis bien aise d'avoir à vous l'apprendre pour le rendre plus intéressant à votre âme.

Vous me dites que mon livre doit faire une forte impression sur le public. Hélas ! Monsieur, j'ai lieu de craindre que le public ne se soucie fort peu de tous ces sujets-là, et qu'il ne prenne pour médiocrité cette sagesse d'esprit dont vous me louez. Il m'a paru que mon livre avait inspiré une grande estime à un certain nombre de bons juges ; mais apparemment qu'il n'y a rien de communicatif dans leur estime, car mon ouvrage n'a point produit ce qu'on appelle de l'effet dans les sociétés, ce dont je me passerais assez tranquillement ; mais de plus il se vend très lentement, ce que je ne vois pas avec la même indifférence ; et le peu qui s'en vend va dans les provinces. Il est vrai qu'il n'a encore passé ni par les éloges, ni par les injures des journaux Mon libraire attend du mouvement dans ce moment de crise ; je l'espère un peu aussi. Si quelque chose pouvait me dédommager de ce genre de mauvais succès, c'étaient votre lettre et le prix de « l'ouvrage le plus utile » que l'Académie paraît disposée à me donner. Mais ce prix, échu actuellement, ne sera jugé qu'au mois de juillet, avec les autres, pour être proclamé au mois d'août (3).

(1) Dominique-Joseph Garat est né le 8 septembre 1749.

(2) L'esprit que Garat a fait connaître dès qu'il s'est montré lui a valu trois prix d'éloquence : l'*Eloge de l'abbé Suger* (1779), l'*Eloge de Montauzier* (1781), l'*Eloge de Fontenelle* (1783).

(3) Ce prix, créé par M. de Montyon, a été décerné seulement à Lacretelle en août 1786. L'opinion publique en a ratifié l'at-

Je vais vous dire encore un autre décret de l'Académie qui vous fera plaisir. Monsieur de Saint-Lambert a proposé incessamment d'engager l'Académie à recommander aux bienfaits du roi MM. Garat et Chabry (1), et moi. Ce dernier a dû, hier, voir son second volume récompensé par le prix d'encouragement. Je ne sais pas encore les dernières nouvelles là-dessus.

Le livre de M. Necker conserve encore une forte part dans l'attention publique. C'est pour moi un des plus beaux livres. Je suis frappé du caractère de l'homme, comme de quelque chose d'extraordinaire; jamais la passion de la gloire n'a eu ni cette énergie, ni cette franchise. Les vues du Ministre sont toujours grandes et tempérées par toutes les modifications que nos petits esprits et nos petits gouvernements exigent. Je désirerais souvent de plus hauts principes de législation. Je suis vivement affligé de voir le beau caractère et le grand génie de M. Turgot si complètement méconnus et quelquefois outragés par un si digne rival, qui cependant ne conservera sur lui que l'avantage d'un plus grand éclat de talent. Il me paraît au plus haut degré d'un bout à l'autre du livre. Son originalité l'approche tour à tour de nos plus grands écrivains, et lui laisse toujours une physionomie propre. Le style de l'auteur, comme son âme, vit de cette impétuosité de gloire qui produit les plus grandes choses, sans les marquer du cachet de la perfection.

Adieu, Monsieur, conservez-moi toujours votre amitié, comme la chose à laquelle je mets le plus de prix.

L. C.

*
* *

Thomas est frappé, dans les remerciements de Lacretelle, de cette pensée : « Répandre tant de grandes idées

tribution à l'ouvrage *Sur les préjugés des peines infamantes*. Un autre prix Montyon, accordé le même jour au livre des *Synonymes*, de l'abbé Roubaud, a soulevé au contraire des protestations.

(1) Sur Chabry, voir le § XVII de notre étude sur l'*Académicien Thomas*.

en un style si noble dans une simple lettre ! » En effet, c'est presque un article de critique qu'il a fait sans s'en douter. Pourquoi ne pas le publier, cet article, puisque Lacretelle se désole de n'avoir « encore passé ni par les éloges, ni par les injures des journaux ? » Et aussitôt il reprend la plume et adresse au *Mercure de France* une étude qui figure dans le numéro du 2 juillet 1785, p. 8.

Lacretelle propose la réforme de quelques lois de nature à favoriser la destruction du préjugé qui entache toute une famille, déshonorée par les peines infamantes encourues par un de ses membres. C'est une attention de tous les dépositaires de la puissance publique à n'accorder à ce préjugé aucune autorité dans leurs décisions ; c'est aussi, de la part du chef de la nation, une déclaration publique qu'il le regarde comme injuste et accordera à ceux qui en seront victimes des marques de considération quand ils en seront dignes. « Peut-être, dit avec raison Thomas, M. de Lacretelle insiste-t-il trop sur ce dernier moyen : ce n'est pas un crime, mais ce n'est pas non plus un mérite d'appartenir par le sang à un coupable ; et l'intérêt du peuple exige que les grâces du souverain ne soient jamais que des actes de justice. Ces marques de considération et d'égards devraient donc être extrêmement rares, d'autant plus qu'en cherchant à détruire un préjugé, on risque de manquer son but, si on attaque en même temps le sentiment naturel auquel ce préjugé doit son existence. »

Thomas ajoute qu'il est un moyen de faire disparaître le préjugé, c'est de l'attaquer, comme le fait Lacretelle, « avec les armes que la raison peut y opposer ». Et il conclut que l'ouvrage couronné à Metz « sait inspirer l'intérêt pour les malheureuses victimes

de ce préjugé par les peintures vraies, mais terribles, des maux auxquels une fausse opinion les condamne. C'est ici une de ces questions où le raisonnement seul ne suffisait pas. Plus les opinions qu'il faut attaquer sont absurdes, plus la raison a besoin du secours de l'éloquence ». Les encouragements de Thomas, qui avaient affermi la vocation de Lacretelle et lui avaient donné confiance en ses talents, lui firent bientôt défaut. L'article du *Mercure* est le dernier qui ait été écrit par l'auteur des *Éloges*. En mourant au mois de septembre suivant, il put au moins se rendre cette justice qu'il avait mis Lacretelle sur une bonne voie et préparé par ses conseils un avenir brillant à un homme de cœur.

XI

L'académicien Chabanon.

Michel-Paul-Guy de Chabanon, né à Saint-Domingue en 1730, mais élevé en France, est le type de l'amateur.

Amateur de musique, violoniste habile, le meilleur des élèves du chevalier de Saint-Georges (1), il fait avec talent sa partie dans un *Concert d'amateurs* qui se réunit dans l'hôtel Soubise, et dont La Harpe dit :

(1) Le chevalier de Saint-Georges, né à la Guadeloupe le 25 décembre 1745, doué d'une force physique surprenante, pratiquait avec succès ce que nous appelons aujourd'hui les sports. Écuyer de Mme de Montesson, capitaine des gardes du duc de Chartres, il avait un remarquable talent de violoniste. Il s'associa à Gossec pour fonder les *Concerts d'amateurs*, dont il fut le directeur et le premier violon. Il a composé la musique de plusieurs opéras-comiques, des sonates et des symphonies, et mourut le 12 juin 1799.

« Il n'y a pas d'exécution plus soignée et plus parfaite que celle de ce concert. »

Amateur de femmes aussi, et plus encore, Chabanon consigne sur ses tablettes le récit de ses bonnes fortunes sentimentales et décrit avec une indiscrète complaisance ses passions extravagantes et successives pour Mme de ***, pour Lucinde et Barsine (1).

En 1760, âgé de trente ans à peine, il devient, grâce à M. de Foncemagnè (2), membre, amateur toujours, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (3). Il lui faut justifier son titre, et le violoniste se fait compositeur de sonates et musicographe, cependant que l'ancien amant des Lucindes et des Barsines se met à étudier à fond le grec et le latin et à écrire à la fois des poésies légères, des tragédies, des comédies, des opéras. Il touche à tous les genres de littérature habilement, quoique sans génie, et n'est pas plus tôt entré à l'Académie des Belles-Lettres qu'il s'efforce d'appartenir un jour au groupe des Quarante immortels. C'est, au demeurant, le meilleur homme du monde, doux, aimable, léger, et, dès qu'il a goûté aux honneurs

(1) *Tableau de quelques circonstances de ma vie*, ouvrage posthume publié par Saint-Ange en 1795, Paris, Forget, in-8.

(2) Etienne Lauréault de Foncemagne, né à Orléans en 1694, d'abord oratorien, puis, en 1753, sous-gouverneur du duc de Chartres, était entré à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1722 ; il y jouissait d'une grande autorité, et était consulté sur toutes les décisions à prendre. Très travailleur, il était versé dans les littératures grecque et latine, dans la bibliographie et les sciences historiques. Inspecteur de l'Imprimerie royale en 1735, il entra deux ans après à l'Académie française à la place de Bussy-Rabutin, évêque de Laon. Il soutint contre Voltaire une lutte épique à propos du testament politique de Richelieu. Il est mort le 26 septembre 1779.

(3) Chabanon demeurait alors rue du Doyenné Saint-Louis du Louvre,

suprêmes, il est encore plus sympathique, parce qu'alors il devient sage et modeste.

Sans accorder à ses œuvres plus d'importance qu'elles n'en méritent, nous étudierons surtout Chabanon dans ses rapports avec Thomas.

*
* *

Après avoir écrit en janvier 1763 dans le *Mercure de France* une *Lettre sur les propriétés de la Langue française* qui contient une critique de l'*Iphigénie en Aulide* de Glück, Chabanon donne en 1764 un *Éloge de Rameau,* dont il est un admirateur passionné et qu'il a connu dans l'intimité : « Qu'ai-je à faire pour célébrer M. Rameau, dit-il ? A renouveler, si je puis, parmi mes concitoyens, le souvenir des sensations qu'ils ont éprouvées à la représentation de ses ouvrages ; à placer ma nation tout entière à ce théâtre d'enchantement où la muse des vers lyriques ayant conduit Rameau, lui montra les cieux, la terre et les enfers, et lui dit : Voilà ton domaine ; j'en égale l'étendue à celle de ton génie. »

Chabanon considère Rameau comme symphoniste et soutient avec raison que, dans ce genre, il n'eut jamais de modèle ni de rival. Il développe la métaphysique des sons et discute avec compétence tous les secrets de l'harmonie. Il compare le « musicien symphoniste avec le musicien vocal », et donne la préférence au premier. Il analyse les airs de violon, les divertissements et les ouvertures des partitions de Rameau, dont le seul défaut, d'après son panégyriste, est d'avoir simplement perfectionné la musique vocale au lieu de l'anéantir pour y substituer un chant. Le vice du « vocal français » et de notre opéra, c'est le récitatif tel que nous le pratiquons : espèce d'amphibie, moitié

chant, moitié déclamation, mais qui, n'étant ni l'un ni l'autre, les représente tous deux et empêche qu'ils ne soient ce qu'ils devraient être. Rameau semble avoir entrevu la véritable formule par le seul instinct de son génie ; il n'a pas eu la force de la réaliser et de l'imposer. « Cet ouvrage, conclut l'*Année littéraire* (1764, tome VIII, p. 289), doit faire beaucoup d'honneur à M. Chabanon. On y voit réunies la sensibilité d'un ami et la connaissance d'un artiste éclairé. Le style, en général, est rapide, pittoresque ; on pourrait lui reprocher de sortir presque toujours de la simplicité de l'*Éloge*. Mais comment louer Rameau sans éprouver cet enthousiasme qui enfante les images et rapproche la prose de la poésie ! Heureuses hardiesses dont si peu d'écrivains sont coupables ! »

Chabanon a publié en outre sur la musique différents mémoires dans le *Recueil de l'Académie des Inscriptions* ; mais Fétis (1) est beaucoup moins indulgent que l'*Année littéraire* dans le jugement qu'il porte sur ces travaux : « Dans ses ouvrages, pleins d'idées vagues et de déclamations oiseuses, Chabanon n'a rendu aucun service réel à l'art. Il était fort peu versé dans la théorie, et toutes ses vues se sont tournées vers une espèce de métaphysique obscure, qui n'est d'aucune utilité. Ce que ce littérateur-musicien a donné de meilleur consiste en trois Mémoires, où les problèmes d'Aristote concernant la musique sont traduits et commentés. »

Chabanon a traduit et commenté Aristote à propos de musique. De la musique il passe à la poésie, et donne une traduction en vers de la seconde *Ode pythique de Pindare*, lue en avril ou mai 1762 à l'Académie

(1) *Biographie universelle des Musiciens*, Paris, Firmin-Didot, 1867. Tome II, p. 244.

des Inscriptions. Traduction assez libre d'ailleurs, car l'auteur nous prévient que ses strophes ne correspondent pas toujours à celles de Pindare, qu'elles ne sont pas de même mesure et n'ont pas le même nombre de vers. Les vers de Chabanon sont harmonieux ; c'est l'essentiel. Applaudis longuement par ses collègues, ils ont été publiés en janvier 1763 dans le *Journal historique des matières du temps*, p. 43.

Suivant la mode, comme tous ses contemporains, Chabanon se présente aux concours de l'Académie française. En 1764, il envoie un poème sur le *Sort de la poésie en ce siècle philosophique*. Il y sonne le glas d'alarme. Le public, dit-il, n'aime plus aujourd'hui les vers ; la faveur des lecteurs se tourne du côté de ceux qui cultivent la raison et la philosophie. Que, loin de nuire aux poètes, la philosophie et la raison embellissent leurs œuvres et les encouragent ! La Grèce et Rome ne possédaient-elles pas en même temps des champions illustres de ces deux arts, appelés à s'entr'aider et se fortifier ?

Au siècle des Césars et dans la Grèce antique
On a vu se former l'alliance publique
De la Philosophie enchaînée aux Beaux-Arts.
Cette reine sur eux étendait ses regards,
Et guidait en riant cette troupe folâtre
Du Permesse au Lycée, et du Cirque au théâtre.
Quelquefois de ses sœurs empruntant les atours,
La sévère Uranie inspira les amours ;
Ainsi que de Junon la majesté sacrée,
Des voiles de Cypris adroitement parée,
Sous ces riches tissus respirait les plaisirs,
Et du maître des cieux enflammait les désirs.
Ainsi, développant une science obscure,
Lucrèce osa parler la langue d'Epicure,
Heureux que par les vers son ouvrage embelli
Ait pu se dérober aux ombres de l'oubli.

Cette thèse valut à Chabanon un troisième accessit, approuvé par Grimm, qui écrit : « Quoiqu'on ne trouve dans ce poëme rien de bien lumineux, il y a des vers bien faits et on le lit avec plaisir. » (*Correspondance littéraire,* septembre 1764).

En publiant ses vers, Chabanon y ajoute une *Dissertation sur Homère, considéré comme poëte tragique,* morceau dans lequel il y a plus de bavardage que d'idées (1), et une faible tragédie en un acte : *Priam au camp d'Achille.* C'est, pensons-nous, la première fois qu'un auteur se permettait de rompre avec la tradition condamnant la tragédie à comporter toujours, au prix de quels remplissages parfois ! le chiffre fatidique de cinq actes. C'est d'ailleurs la plus grande originalité de la pièce de Chabanon, dont l'*Année littéraire* donne une analyse détaillée (2).

*
* *

Peut-être faut-il voir l'origine des relations entre Chabanon et Thomas dans les loyales compétitions académiques auxquelles tous deux se livraient. Toujours est-il qu'en septembre 1763, l'auteur de l'*Éloge de Sully* recevait la lettre suivante :

A Paris, le 5 septembre.

Je suis trop enchanté, Monsieur, de votre discours sur *Sully* et des notes qui y tiennent pour ne pas vous en faire mes sincères compliments. Je diviserais l'éloge de votre ouvrage en autant de parties que vous en avez donné à

(1) Cette dissertation avait été lue à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le 15 avril 1760.

(2) Tome III de 1764, p. 217.

l'*Eloge* de votre héros (1), et j'y loue le style, les connaissances et le courage avec lequel vous l'avez composé. Je n'ai pu m'empêcher d'être surpris, je vous l'avoue, que, du sanctuaire des Muses et des douces retraites qu'elles habitent, vous eussiez étendu vos regards sur tant d'objets moins vieux, ce me semble, mais plus importants en effet ; finances, politique, commerce, fortifications, rien ne vous est absolument neuf, et vous avez, par la multiplicité de ces connaissances, fécondé l'heureux naturel de votre esprit.

Ces ressources acquises à votre âge, cette étendue de lumières, m'ont d'autant plus étonné, que je vous ai lu dans un moment où cent distractions involontaires, jointes au libre sommeil de l'indolence, m'ont arraché à toute espèce de travaux, même à ceux de la lecture. C'est sous vos auspices que j'y rentre. Le plaisir que j'ai eu à vous lire me rappelle qu'on lit quelquefois avec plaisir.

Continuez, Monsieur, développez de plus en plus vos talents et multipliez vos succès ; les uns et les autres sont faits pour vous faire des envieux. Jamais du moins je ne serai du nombre. La nature qui, selon vous, « varie à l'infini les facultés intellectuelles de l'homme comme les propriétés des êtres physiques », n'a point fait entrer en moi ce levain amer dont elle forme le cœur des envieux. Le mien partage et partagera toujours d'autant plus volontiers votre gloire, que l'élévation de votre âme la justifie lorsque vos talents vous l'obtiennent. Conservez-moi, Monsieur, quelque part à cette amitié naissante que nous avons établie de loin et sans nous être beaucoup pratiqués. Je me ferai un plaisir d'en resserrer les nœuds, lorsque nous pourrons vivre un peu plus ensemble.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Chabanon.

Mille amitiés, je vous prie, à Monsieur d'Angivilliers.

Suscription : A Monsieur Monsieur Thomas, secrétaire de Monsieur le duc de Praslin, à Versailles.

(1) L'*Eloge de Sully* est divisé en trois parties.

* * *

« L'amitié naissante » entre Thomas et Chabanon se développe rapidement à mesure qu'ils « se pratiquent » davantage, et le ton cérémonieux fait vite place à l'abandon et à la confiance. Chabanon donne de cette confiance une preuve irréfutable en consultant son nouvel ami sur une tragédie qu'il a mise sur le chantier, car *Priam au camp d'Achille* n'était qu'un essai, bientôt suivi d'*Eponine*, de *Virginie* et d'*Eudoxie*.

Eponine a été représentée au Théâtre français le 6 décembre 1762. Le public l'attendait avec impatience ; depuis longtemps. toute la salle était louée pour la première représentation ; Hippolyte Clairon était la principale protagoniste. et malgré tout le bruit fait autour de la pièce, ce fut une désillusion générale. Le drame n'était que médiocre : il parut détestable ; la versification était faible, le style alourdi de boursouflures, de métaphores obscures et d'hyperboles gigantesques qui amenaient sur les lèvres des sourires sceptiques. L'exposition du sujet traînait en longueur et ne commençait qu'au troisième acte. Un spectateur pressé avait quitté la salle avant ce troisième acte en s'écriant : « Je m'en vais, puisque décidément ils ne veulent pas commencer (1) », et beaucoup l'avaient suivi dans sa retraite. L'auteur voulait retirer sa pièce : la Clairon le décida à tenter une seconde représentation que la claque, conduite par les jeunes frères de Chabanon, ne parvint pas à soutenir efficacement (2).

(1) Victor Fournel, *Curiosités théâtrales*, p. 197.

(2) Grimm est bien sévère pour la tragédie de Chabanon. « *Eponine*, dit-il, vient de paraître sur le théâtre de la Comédie française, et de tomber, comme on dit. tout à plat. Avec elle

Chabanon chercha une revanche avec *Virginie* et intéressa Voltaire (1) à ce nouvel effort. « Je soupçonne son histoire d'être fort romanesque ; elle n'en sera pas moins intéressante », lui écrit, le 13 novembre 1765, Voltaire, qui revient à la charge le 4 décembre suivant : « Voulez-vous savoir, Monsieur, l'effet que fera *Virginie* ; envoyez-la nous. S'il y a deux rôles de

disparaissent les espérances que, sur la périlleuse parole des connaisseurs, nous étions tentés de fonder sur l'auteur.....

« Tous ceux qui ont assisté aux lectures faites dans différents cercles, beaux esprits, amateurs, gens de lettres, gens du monde, parlaient de cette pièce comme d'un prodige. En effet, c'est un prodige d'imbécillité et de faiblesse, et nos connaisseurs sont des gens bien étonnants.

« Ce qui frappe principalement dans tout le cours de la pièce et dans toûtes ses parties, c'est la stérilité du génie ; M. de Chabanon n'y a nulle ressource. Il s'embarrasse de son sujet, de ses personnages, de ses situations ; il ne sait rien développer, rien mettre en œuvre ; il ne sait ni faire naître des incidents, ni s'en débarrasser ; ni former une intrigue, ni la conduire ; il ne sait ni commencer ni finir..... Les amis du poëte ont voulu le sauver par la versification ; je n'en connais pas de plus faible ni de moins tragique : ce sont des vers lyriques, mais si fluets, si familiers, qu'on sait presque toujours le second après avoir entendu le premier. Pas un vers de force, peu de sentiment, des idées communes, des comparaisons disparates, et, en tout, plus convenables à la pastorale qu'à la tragédie ; le premier acte, surtout, est rempli de madrigaux qu'Emilie débite à la louange d'Eponine. Le portrait qu'elle en fait pourrait plaire dans une églogue ; c'est une vraie moutonade.

« Finissons par une observation générale et plus importante ; c'est que ce goût d'entasser événement sur événement, de montrer des tombeaux et des poignards, de se tirer d'affaire par des escamotages, se répand de plus en plus parmi nos auteurs dramatiques, et trahit la stérilité de leur génie et l'impuissance où ils sont de faire des scènes et de trouver les discours vrais des passions et des grands intérêts. Si ce goût continue, notre théâtre tragique deviendra incessamment une boutique de marionnettes. » (*Correspondance littéraire*, décembre 1762).

(1) Dalembert avait écrit le 20 août 1764 à Voltaire pour lui recommander Chabanon et sa *Virginie*.

femmes, je vous avertis que j'ai chez moi deux bonnes actrices, l'une ma nièce Denis, l'autre ma fille Corneille. » *Virginie* est aussitôt mise à la poste à destination de Ferney ; mais l'enthousiasme de Voltaire ne tarde pas à tomber. « Nous avons lu *Virginie* à tous nos acteurs, écrit-il le 13 janvier 1766 au comte d'Argental (1) ; aucun n'a voulu accepter un rôle. Je ne sais pas si la troupe de Paris est plus difficile que celle de Ferney ; mais on a trouvé l'intrigue froide, la pièce mal construite, sans aucun intérêt, sans vraisemblance, sans bonté ; on ne peut être plus mécontent. Il se pourrait qu'après notre jugement, rendu au pied du mont Jura, en Sibérie, la pièce réussît à Paris, puisque le *Siège de Calais* (2) a réussi. Mais je me sens de l'amitié pour M. de Chabanon, et je ne peux lui déguiser mes sentiments. Je voudrais bien ne pas lui déplaire en lui disant la vérité, et je ne peux mieux m'y prendre qu'en la faisant passer par vos mains. Vous êtes fait pour rendre la vérité aimable, lors même qu'elle condamne son monde. »

Chabanon annonce son départ pour Ferney.

Le 10 février 1766, nouvelle lettre de Voltaire à d'Argental : « Nos montagnes de neige n'ont pas encore permis à M. de Chabanon de venir chercher sa *Virginie*. » Chabanon arrive pourtant, et nous raconte (3)

(1) Charles-Augustin Ferriol, comte d'Argental, né à Paris le 20 décembre 1700, mort au même lieu le 5 janvier 1788, avait été le condisciple de Voltaire à Louis-le-Grand. D'abord diplomate, puis conseiller au Parlement de Paris, il épousa en 1737 Mlle du Bouchet, et tous deux, surnommés par Voltaire « ses anges », s'intéressaient vivement au mouvement littéraire et protégeaient les jeunes auteurs.

(2) *Le Siège de Calais*, tragédie de du Belloy, créée à la Comédie française le 13 février 1765.

(3) *Tableau de quelques circonstances de ma vie* ; *Anecdotes sur Voltaire*, p. 104.

son entrevue avec le « vieux malade ». « Il me dit que le talent de Racine, combiné avec celui de Corneille, ne ferait pas réussir ce sujet sur notre théâtre... La difficulté d'un travail, loin de m'en dégoûter, me le fait trouver plus piquant. Si d'autres soins et celui du repos ne m'eussent pas éloigné du théâtre, il est vraisemblable que mon obstination se serait roidie contre les difficultés du sujet de *Virginie.* »

Chabanon ne nous dit pas que, malgré Voltaire, il a essayé d'intéresser au sort de *Virginie* les Comédiens du roi. Une lecture a été faite de sa tragédie au Théâtre français ; tout le monde fut de l'avis de Voltaire, et *Virginie* n'eut pas l'honneur d'aborder la scène.

*
* *

Cependant Chabanon a bientôt « d'autres soins ». Puisque *Virginie* ne plaît pas, loin de s'obstiner, il part sur une autre donnée : *Eudoxie.* Cette impératrice, après avoir épousé Maxime, découvre qu'il est l'auteur de la perte de Valentinien, son premier époux. Liée par ses serments, par les instances du Sénat, elle se voit réduite à venger l'un de ses maris sur l'autre. Elle a recours à Genséric, roi des Vandales, et lui confie ses ressentiments. Celui-ci profite de la circonstance pour s'emparer de Rome, qu'il met à feu et à sang.

Chabanon a bâti un plan : mais deux scènes le préoccupent tout particulièrement dans le rôle de Gontharis, l'envoyé du roi des Vandales, et il a consulté Thomas, auquel, répète-t-il (1), on n'a jamais inutile-

(1) « Si tes propres ouvrages, dit Chabanon s'adressant à Thomas, n'attestaient pas la fécondité de ton imagination, les seuls ouvrages de tes contemporains en seraient un témoignage

ment demandé des conseils. Et il le remercie de tout cœur en ces termes (lettre de la fin de 1766 ou du commencement de 1767, d'après l'allusion qui s'y trouve à l'élection de Thomas à l'Académie) :

Je vous remercie de vos observations, mon cher ami ; on est bien heureux de trouver dans ceux qui peuvent nous éclairer autant de zèle pour prêter leurs lumières.

Je crains toujours pour les deux scènes de l'ambassadeur, parce que l'une n'est que de pur compliment au deuxième acte, et que l'autre, au troisième, ne peut avoir d'autre but que de préparer aux propositions qu'il fera au quatrième acte, quand le secret sera découvert. Je crains aussi de ne pouvoir pas donner assez d'énergie aux sentiments d'*Eudoxie,* par la raison qu'elle en a plusieurs, et qu'au fait, quelqu'un bien occupé d'un objet ne songe pas à parler d'un autre. Enfin, mon ami, je ferai comme je pourrai ; je vais toujours reposer ma tête sur cet objet. Celui dont je m'occupe présentement n'est, ma foi, pas sans difficulté. Ainsi, de tous côtés, ce ne sont qu'obstacles à surmonter. On lutte, on combat ; on espère, et puis on désespère, et tout cela s'appelle vivre.

Bonjour, mon cher et très estimable ami ; je vous souhaite les poumons de Stentor, et de fatiguer ceux de la Renommée à publier votre gloire. Je ferai de grand cœur chorus avec elle.

Recevez mes tendres embrassements ; ils partent d'une âme sincère, et par conséquent ne sont pas sans prix.

suffisant ! Quel auteur n'apprit pas de toi ce qu'il convenait d'ajouter, de changer, de retrancher à son ouvrage ? On eût dit quelquefois que le désir d'obliger te fournissait des lumières, tant tu conseillais utilement dans des genres qui semblaient étrangers à ton génie ! Que la race future apprenne par ces *Mémoires* quel fut le bonheur de ceux qui purent vivre auprès de toi ! Qu'elle apprécie le bonheur plus grand de celui qui, comme moi, put t'appeler son ami, s'ouvrir à volonté l'accès de ton âme, et pénétrer jusque dans son intérieur le plus reculé ! » (*Tableau de quelques circonstances de ma vie*, p. 125).

*
* *

Après les conseils de Thomas, ceux de Voltaire. Chabanon retourne à Ferney, porteur de sa tragédie, dans laquelle, d'accord avec la plupart des hommes de lettres consultés par lui, il avait donné à Eudoxie une violente passion pour Maxime. Selon Voltaire, au contraire, l'amour dégradait l'héroïne. « Il voulait, écrit Chabanon, qu'Eudoxie ne fût qu'impératrice, et que sa vengeance ne fût retenue que par le titre d'époux, qui, près d'elle, servait d'égide à Maxime » (1).

Chabanon ne céda pas, et il paraît bien avoir eu raison : mais pendant les six ou huit mois qu'il passa à Ferney, l'on ne parla que d'*Eudoxie* et des divergences entre le disciple et le maître.

En mai 1767, Chabanon racontait à Dalembert cet incident, en le chargeant d'en faire part à Thomas. Dalembert fit mieux ; il envoya à Thomas la lettre elle-même de Chabanon, qui s'est ainsi trouvée dans nos papiers :

Ferney, 5 mai.

Vous avez appris, mon cher ami, par d'Antraigues (2) le peu de succès que ma pièce a eue auprès du maître. Il faut vous l'avouer : il ne m'a pas dit un mot pour me consoler de la sévérité de ses critiques ; il semblait qu'il n'approuvât rien. J'ai dû en être étonné et même un peu chagriné ; mais il faut se rendre justice et convenir qu'un homme si supérieur en ce genre est plus difficile qu'un autre, et qu'il loue rarement. Au reste, l'amour-propre est comme les corps élastiques ; il faut qu'il s'applatisse pour rebondir

(1) *Tableau de quelques circonstances de ma vie*, p. 124.
(2) Emmanuel-Louis-Henri de Launoy, comte d'Antraigues, publiciste, ami des Encyclopédistes.

ensuite. Peut-être le mien, un peu mis en presse d'abord, pourra-t-il se relever. Je tiens fortement à mes idées contre celles de mon maître, et cette espèce d'opiniâtreté ne lui déplaît pas. Il voudrait qu'*Eudoxie* fût une femme fort vindicative, en qui l'amour de son fils s'unît à l'amour du trône et des grandeurs. Ce plan ne me plaît point du tout ; je n'aime ces femmes héroïques ni dans le lit ni sur le théâtre. Si « l'homme qui réfléchit est un animal dépravé », la femme qui est si courageuse est plus dépravée encore. Les femmes plaisent par leur sensibilité, par leur faiblesse ; demandez à Mademoiselle de Lespinasse si cela n'est pas vrai. Ce qui nous plaît et nous attache en elles est ce qui fait couler nos larmes au théâtre. D'ailleurs, à quoi ressemblerait l'amour de Maxime pour cette altière virago ? N'aurait-il pas bonne grâce à s'attendrir pour celle que rien n'attendrirait ? Non, son amour l'abaisserait, dégraderait son caractère et anéantirait l'intérêt produit jusqu'à présent.

Il s'agit donc seulement d'ôter au père d'Eudoxie cette haine envenimée, dont l'époque et les motifs étaient étrangers à l'action, car c'est là surtout ce qui a déplu. Il s'agit de plus de trouver un moyen de faire livrer la ville par Eudoxie, toute tendre qu'elle est. C'est la plus grande difficulté, mais je ne désespère pas de la surmonter.

Je cherche aussi à éviter la monotonie du rôle d'Eudoxie, en ne la mettant pas si tôt dans la position critique. Je parlerai plus des intérêts de Rome et de l'Empire que je n'en parlais. Ces détails politiques, tenant aux mœurs féroces des Vandales, fourniront de quoi remplir les premiers actes. Ce que je dois craindre, mon cher ami, c'est qu'au milieu des nouveaux travaux que j'entreprends, un coup d'œil froid et presque humiliant du maître ne rallentisse mon ardeur, ne me rejette dans l'indécision, et ne me fasse perdre tout le fruit de mon voyage.

Il me semble, mon cher ami, que vous pouvez m'aider à prévenir ce contretemps, que j'ai tort de craindre peut-être. Voltaire vous aime infiniment. Si vous voulez bien, quand vous lui écrirez, lui parler avec intérêt de moi et de mon ouvrage, c'est fort capable de lui en faire prendre à lui-même. Je vous crois assez obligeant, et je vous crois assez de mes amis, pour vous confier ces petites misères d'auteur et pour vous demander ce petit service.

C'est peu de faire des tragédies, mon ami, ici il faut en jouer. J'ai fait ce que j'ai pu pour m'en dispenser, mais, aux coups de bâton près, je suis acteur comme Sganarelle est médecin. Si je fais mourir mon monde, ce ne sera que d'ennui. Dimanche, après la représentation d'*Adélaïde Duguesclin* (1), que l'auteur n'avait pas revue depuis sa chute, nous eûmes grand bal et grand festin (2). Trois tables de vingt personnes chacune étaient servies très noblement. On dansa une partie de la nuit. Notre philoso-

(1) *Adélaïde Duguesclin*, tragédie en cinq actes, a été créée le 18 janvier 1734 à la Comédie française sans succès. Voltaire l'a remise à la scène en 1752 sous le titre de *Duc de Foix* ; puis, le 9 septembre 1765, la Comédie française la reprit sous son titre primitif. C'est de cette reprise, encore malheureuse d'ailleurs, que Chabanon parle dans sa lettre à Dalembert. — Chabanon dans le rôle de Nemours, et La Harpe dans celui de Vendôme, arrachaient, au dire de Voltaire, des larmes à toutes les femmes.

(2) Sur la solennité des représentations du théâtre de Ferney, Chabanon donne cette attestation : « Rien de si solennel que nos représentations. On y accourait de Genève, de la Suisse et de la Savoie. Tous les lieux circonvoisins étaient garnis de régiments français, dont les officiers affluaient à notre théâtre. Nos habits étaient propres, magnifiques, conformes au costume des pièces que nous représentions. La salle était jolie, le théâtre susceptible de changements et digne de rendre la pompe du spectacle et des prodiges de *Sémiramis*. Un jour, des grenadiers du régiment de Conti avaient servi de gardes à la représentation. Voltaire ordonnait qu'on les fît souper à l'office, et qu'on leur donnât le salaire qu'ils demanderaient. L'un d'eux répondit : « Nous n'en accepterons aucun ; nous avons vu M. de Voltaire ; c'est là notre paiement ». Voltaire entendit cette réponse ; il fut dans le ravissement..... A la fin de toutes nos représentations, il venait sur le théâtre nous embrasser ; il attestait les larmes dont il était baigné, comme des preuves de son plaisir et de sa reconnaissance..... Chaque jour de représentation était au château un jour de fête. Il restait soixante ou quatre-vingt personnes à souper : et l'on dansait toute la nuit. Voltaire ne faisait que paraître quelques moments au repas ou à la danse, et l'on se peint aisément l'effet que sa présence y produisait. Après avoir payé ce tribut à l'empressement de ceux qui le désiraient, il se retirait chez lui, et travaillait ou s'endormait au son des violons. » (*Tableau de quelques circonstances de ma vie*, p. 139).

phie est douce et n'exclut point les ris. Mais quel poëte régale ainsi ses spectateurs ! Dimanche, nous aurons la même fête ; elle sera précédée d'une représentation des *Scythes* (1). L'auteur chérit tendrement cet ouvrage ; il le dit fort au-dessus d'*Adélaïde*. Les changements faits aux *Scythes* ne sont donc pas très considérables ; ils ne consistent qu'en des détails de style ; le fonds subsiste comme vous l'avez vu.

Pardon, mon ami, de vous avoir parlé si longuement de moi et de mon impératrice persécutée. J'ai compté sur votre indulgence, parce que vous m'avez permis de compter sur votre amitié. Je voudrais fort pouvoir vous prouver la mienne telle qu'elle est. D'Antraigues m'est caution combien elle est vive et aincère.

Ch.

(1) Créée le 28 mars 1767 à la Comédie française, la tragédie des *Scythes*, bien que « chérie tendrement » par son auteur, n'avait pas réussi. Voltaire s'était vanté maladroitement d'avoir écrit les *Scythes* en douze jours, et les Comédiens français lui avaient renvoyé sa pièce en le priant humblement de mettre douze mois à la corriger. Chabanon nous dit que ces corrections ne furent pas considérables. Elles paraissent avoir été faites aussi hâtivement que la pièce elle-même. — Sur cette représentation, consulter le *Tableau de quelques circonstances de ma vie*, p. 137 : « La première pièce que nous jouâmes fut les *Scythes*, que Voltaire avait nouvellement achevée. Il y joua un rôle. Je n'ai pu juger son talent d'acteur, parce que mon rôle, me mettant toujours en scène avec lui, j'aurais craint de me distraire de mon personnage, si j'eusse donné au sien un esprit d'observation. A l'une de nos répétitions seulement, je me permis d'écouter et de juger le premier couplet qu'il avait à dire. Je me sentis fortement ému de sa déclamation, toute emphatique et cadencée qu'elle était. Cette sorte d'art était naturelle en lui. En déclamant, il était poëte et comédien : il faisait sentir l'harmonie des vers et l'intérêt de la situation. Ce qu'on dit de la déclamation de Racine en donne une idée assez semblable. La première qualité du comédien, Voltaire l'avait : il sentait vivement ; aussi faisait-il beaucoup d'effet.. .. *Les Scythes* réussirent peu à Ferney. L'auteur s'en aperçut ; cette vérité lui parvint, comme toute vérité devrait parvenir aux rois, avec les ménagements qui en adoucissent l'amertume, sans en dissimuler l'austère franchise..... »

Mes respects, je vous prie, à Mademoiselle de Lespinasse ; mes amitiés à d'Antraigues, Thomas, Marmontel. On attend avec bien de l'impatience le décret fulminant de la Sorbonne (1).

Voulez-vous bien faire part à Thomas de ce qui regarde *Eudoxie* dans cette lettre. L'intérêt qu'il a bien voulu prendre à mon ouvrage me fait penser qu'il ne sera pas fâché d'en apprendre le sort.

Dalembert, très ému de la déception de son protégé, s'empresse d'écrire à Voltaire, le 12 mai 1767 :

Chabanon m'étonne et m'afflige beaucoup en m'apprenant que vous n'êtes pas content de sa pièce. Je vous avoue qu'elle m'avait fait beaucoup de plaisir, et me paraissait bien meilleure que dans le premier état ; mais vous vous y connaissez mieux que moi. La seule chose que je vous demande, mon cher maître, et que mon amitié pour Chabanon exige de la vôtre pour moi, c'est de vouloir bien donner à son ouvrage, pour le fonds et pour les détails, toute l'attention possible ; Chabanon le mérite en vérité, et par lui-même et par les sentiments qu'il a pour vous. L'intérêt que vous lui marquerez en cette occasion sera une nouvelle obligation que je vous aurai ; car on ne saurait lui être plus attaché que je le suis.

Quand Chabanon revint à Paris, après avoir refait pour la septième ou huitième fois son *Eudoxie,* il était fatigué d'un sujet si longtemps à l'étude ; il renonça à soumettre sa tragédie à l'approbation des Comédiens français et se contenta de la publier. Dans sa préface, encore étourdi des coups de sifflets qui avaient accueilli

(1) On attendait d'autant plus impatiemment à Ferney le décret de la Sorbonne portant condamnation du *Bélisaire* de Marmontel, que Voltaire avait écrit, à la fin de mars et à la fin d'avril 1767, sous le titre d'*Anecdotes sur Bélisaire*, des pamphlets dans lesquels il ridiculisait la faculté de théologie de la Sorbonne. — Voir sur ce sujet lettres de Voltaire à Dalembert, du 3 mai, et de Dalembert à Voltaire, du 5 mai 1767.

Eponine, il se plaint des signes d'impatience du public au théâtre et n'admet que le silence comme marque de désapprobation. Le *Mercure de France* d'avril 1769, p. 82, lui répond judicieusement : « Quelles prétentions que celles d'un homme qui rassemble une foule d'autres hommes de toute condition et de tout âge, et qui leur promet de les intéresser et de les émouvoir jusqu'aux larmes pendant deux heures de suite pour des personnages et des malheurs imaginaires qu'un moment auparavant ils ne connaissaient pas ! S'ils ne sont pas charmés, ils seront inflexibles. Dans le premier cas, il ne faut pas trop s'enorgueillir, et dans l'autre il faut se consoler. »

*
* *

Chabanon se consolerait s'il obtenait un siège à l'Académie française. Il a fait quatre tragédies ; aucune n'a réussi, c'est vrai ; mais un tel effort, qu'il n'a plus le courage de renouveler, ne mérite-t-il pas une récompense ? Il confie son ambition à Voltaire, car c'est toujours Voltaire qui indique à ses partisans comment doit se recruter l'Académie : « Il faut, écrit Voltaire à Dalembert le 30 décembre 1767, il faut que M. de Chabanon et M. de la Harpe soient un jour vos confrères. » C'étaient là de simples jalons posés, en attendant que les candidatures pussent être sérieusement appuyées.

Dans la lettre suivante, que nous daterons de mars ou d'avril 1772, après des félicitations à Thomas pour son *Essai sur le caractère des Femmes*, Chabanon lui propose une petite intrigue; il s'agirait de profiter d'une cabale montée contre Jacques Delille pour tâcher de glisser sa propre candidature à la place de celle

de l'abbé. Mais Thomas n'est pas l'homme de ces petits moyens détournés, et il n'a pas dû favoriser la manœuvre un peu louche inventée par son ami.

J'ai lu, mon cher ami, une bonne partie de votre ouvrage (1), et avec grand plaisir. J'ai cru devoir même prendre le crayon pour noter des endroits charmants, et que je voudrais commander à ma mémoire de retenir. Je vais continuer et je ne doute pas que la fin ne réponde au commencement. Je ne sais pas, mon cher ami, comment les femmes s'acquitteront envers vous ; elles vous doivent beaucoup pour le monument durable que vous élevez à leur gloire. La vôtre me touche et m'intéresse, et votre amitié m'est très chère.

Quelqu'un qui pourrait être bien informé me dit hier que les affaires de l'abbé Delille ne paraissent pas bonnes pour la place de l'Académie. Cela m'étonna, d'autant que je ne vois pas quel est le concurrent qu'on lui préférerait, La Harpe ne se présentant pas. Je suis convenu avec Dalembert que je ne songerai à rien pour cette fois-ci, et cela ne me coûte point du tout. Si cependant l'abbé Delille avait du dessous, j'espère que vous causeriez de moi avec Dalembert. Je remets mon sort entièrement au zèle de mes amis, et vous m'avez permis de vous mettre du nombre.

Bonjour de tout mon cœur.

Suscription : A Monsieur Monsieur Thomas, de l'Académie française, rue Plâtrière.

Le personnage « bien informé » des compétitions académiques s'est trompé. Le 7 mai 1772, Chabanon, après avoir écrit qu'il ne se présenterait pas, s'y décidait pourtant et réunissait péniblement quatre suffrages, ceux de ses collègues de l'Académie des Inscriptions, tandis que Jacques Delille et Suard étaient nommés aux places vacantes. Mais Louis XV n'avait pas approuvé ces votes, prétextant que ce n'était pas régulier de pourvoir dans la même séance à deux vacances. Cette

(1) L'*Essai sur les Femmes*.

mesquine querelle de forme n'était du reste qu'un prétexte, et, tandis que, le 25 mai, MM. de Bréquigny et Bauzée prenaient place dans le cénacle, Delille et Suard étaient condamnés à faire un nouveau stage de deux ans.

Disons, à la louange de Chabanon qu'il ne voulut pas profiter de ce malencontreux incident : il s'empressa de prévenir Dalembert, le secrétaire, qu'il se désistait provisoirement de sa candidature. Voilà pourquoi, sans doute, on n'entendit pas parler de lui, en 1774, lorsque Jacques Delille fut élu le 24 mars, et Suard le 26 mai. Mais il recommença ses intrigues en 1776. Condorcet et Turgot l'appuyaient, et lorsque Colardeau mourut le 7 avril, Voltaire était assez embarrassé pour marquer ses préférences entre Chabanon et La Harpe ; il se tira d'affaire en encourageant successivement les deux rivaux. Il écrivait à La Harpe le 17 avril : « Je souhaitais depuis longtemps de vous avoir pour confrère, vous et M. de Condorcet, car il faut absolument réhabiliter l'Académie. » Mais, trois jours après, il assurait Chabanon de sa sympathie : « J'ignore si M. de La Harpe fait valoir ses droits, acquis par tant de prix remportés à l'Académie. Je ne suis informé que de votre mérite. » C'est La Harpe qui fut nommé (1).

Son concurrent évincé disait alors pis que pendre de l'Académie ; les raisins étaient trop verts, et Dalembert se plaignait à Voltaire de ces inconséquences. « Chabanon passe sa vie à dire des injures de l'Académie, et à désirer d'en être. Il réussirait mieux avec moins d'injures et plus de bons ouvrages (25 mars 1776). — Chabanon demande l'Académie tout à la fois comme

(1) Il prit séance le 20 juin 1776.

on demande l'aumône et comme on demande la bourse, et veut accumuler sur sa tête des titres au lieu de talents » (18 novembre).

L'année suivante, Gresset venait de mourir le 14 juin. L'abbé Maury, Chamfort et l'abbé Millot étaient sur les rangs, quand survint l'éternelle candidature de Chabanon. Il avait obligé pécuniairement Chamfort qui, reconnaissant de sa générosité – une fois n'est pas coutume — s'effaça devant lui. Malgré tout, l'abbé Millot fut élu, et Chabanon, trop malin pour succomber des suites de sa déconvenue, comme il en avait menacé Chamfort pour faire naître en sa conscience des scrupules, se remua de plus belle, quand il apprit la vacance du fauteuil de M. de Foncemagne. Lemierre (1), son concurrent, avait dit dans un moment de mauvaise humeur : « M. de Chabanon l'emportera sur moi ; il joue du violon, et je ne joue que de la lyre. » Ce propos avait inspiré une chanson :

A Foncemagne on veut, dit-on,
Pour le fauteuil soporifique
Faire succéder Chabanon :
Mais son mérite académique ?
Aucun ; il est grand violon ;
Dans le sein de la Compagnie
Manquant d'accord et d'unisson,
Il rétablira l'harmonie.

Il fut élu, malgré toutes les railleries, le 16 décembre 1779 et installé le 20 janvier suivant, en présence de la duchesse de Bourbon, par le maréchal duc de Duras, qui lui fit ce compliment : « Un goût sain, un esprit

(1) Lemierre a succédé à Watelet. Il a été reçu le 27 avril 1786.

éclairé par les bons principes et par les grands modèles de l'antiquité, un style élégant et correct, des mœurs douces, une conduite noble et sage, tels sont, Monsieur, les titres qui vous ont mérité l'estime du public et les suffrages de l'Académie ; car elle ne doit pas séparer des talents ces qualités qui donnent à l'homme de lettres une considération personnelle qui réfléchit sur les lettres elles-mêmes. »

Geoffroy dit (*Année littéraire*, 1780, tome I, p. 289) que le discours de réception de Chabanon « fait beaucoup d'honneur aux talents, et plus encore au cœur du nouvel académicien ». En faisant l'éloge de son prédécesseur, Chabanon avait rappelé que Foncemagne lui avait ouvert l'Académie des Inscriptions, et modestement il avait ajouté : « La faveur que me ménageait son amitié, c'est de sa mort que je l'obtiens. »

A défaut de talents, il avait accumulé des titres honorifiques : ceux de membre des académies de Marseille, Lyon et Cortone, et avait écrit des ouvrages, sinon aussi bons que le souhaitait Dalembert, au moins très nombreux et fort variés.

Il a traduit les *Idylles* de Pindare et de Théocrite (1),

(1) Le *Mercure de France* (second numéro, avril 1777, p. 54) goûte fort la traduction de Théocrite, et Grimm dit qu'elle est « la meilleure que nous ayons, puisque nous n'en avons point d'autre, au moins qui soit connue. On trouve, et dans la prose et dans les vers de M. de Chabanon, de l'exactitude, de la correction, quelquefois même une sorte d'élégance ; mais ce mérite qui paraît lui avoir coûté prodigieusement, ne supplée ni à la grâce, ni à la chaleur, ni à la vérité du style. Je crois qu'il y a peu de traductions où le sens de l'original ait été rendu en général avec plus de justesse et de fidélité ; je crois qu'il en est peu de plus correctement écrites. Cependant le Théocrite de M. de Chabanon ne donnera jamais qu'une idée très imparfaite du Théocrite grec, parce qu'il n'a ni la couleur ni le caractère

et des fragments de l'*Enéide*, écrit une *Vie du Dante* remplie d'observations intéressantes, et transformé en opéra, sous le nom de *Sabinus*, avec la collaboration de Gossec pour la partition, la donnée de son ancienne tragédie, *Eponine*. Joué, à Versailles, le 4 décembre 1773, à l'occasion du mariage du comte d'Artois, *Sabinus* est représenté à l'Académie de musique le 22 février 1774, en cinq actes d'abord, puis réduit à quatre actes, ce qui fait dire à Sophie Arnould : « Le public est un ingrat de s'ennuyer, quand on se met en quatre pour lui plaire » (1).

C'est alors que, n'ayant réussi en aucun autre genre, il s'essaie dans la comédie, ainsi que nous le verrons plus loin.

*
* *

La lettre suivante a été écrite en 1773, au moment où *Sabinus* est déjà en répétition.

Paris, ce 1er juin.

J'avance bien lentement dans votre lecture, mon cher ami, parce que j'ai mille autres soins qui partagent mon temps. Je dispose tout pour les répétitions prochaines de mon opéra qui doit être joué aux fêtes du mariage à Versailles. J'examine les notes que mon frère attache à sa traduction

de ce genre de poésie dont Théocrite nous a donné la première idée, que Virgile a embellie et que Gessner a peut-être surpassée. Quoi qu'il en soit, les efforts de M. de Chabanon méritent quelque reconnaissance ; il est malheureux que des efforts si multipliés ne servent qu'à constater la médiocrité de son talent comme la persévérance de son amour pour les lettres. De toutes les passions malheureuses, c'est sans doute la moins intéressante. » (*Correspondance littéraire*, mars 1777).

(1) Voir dans les *Mémoires secrets*, tome XXVII, p. 146, une analyse très complète, acte par acte, du livret de *Sabinus*.

que l'on va tout à l'heure imprimer (1). Je ne suis donc encore qu'à la fin de votre premier volume (2). Il m'a fait grand plaisir. J'y trouve de l'instruction et de l'agrément, infiniment d'esprit, de l'imagination, de la noblesse, et d'ailleurs je n'entends parler de votre ouvrage qu'avec éloges, et je fais chorus avec ceux qui le louent. Je m'intéresse de tout mon cœur à votre gloire ainsi qu'à votre bonheur.

C'est avec ces sentiments, mon cher ami, que je vous embrasse très cordialement.

Chab.

Mon frère me charge de vous dire qu'il n'ouvre pas un livre, parce que ses notes l'occupent tout entier. Dès qu'il sera débarrassé de ce travail, vous serez sa première lecture.

Chamfort se porte à merveille.

Je vous crois à Saint-Ouen ; présentez, je vous prie, mes hommages à Madame Necker et mes amitiés à son cher mari.

Suscription : A Monsieur Monsieur Thomas, de l'Académie française, rue Plâtrière.

* * *

(1) Charles-Antoine de Chabanon de Maugris, né en 1736 à Saint-Domingue, était le frère cadet de Michel-Paul-Guy de Chabanon. Il avait débuté dans la marine de guerre à Saint-Domingue, mais revenu pour sa santé en France, il se lia avec Dalembert et Diderot et, de 1758 à 1762, présenta plusieurs mémoires à l'Académie des Sciences. De retour à Saint-Domingue ; il y épousa en 1770 Mlle Aimée Béhotte, belle-sœur du diplomate Malouet (voir *Mémoires de Malouet,* tome II, p. 192, Paris, 1868, Didier et Cie, in-8). En 1772, il revint définitivement en France, traduisit en 1773 les *Odes d'Horace*, et fit représenter à l'Académie de musique, sans succès, le 26 septembre 1775, *Philémon et Baucis*, ballet héroïque, et *Alexis et Daphné*, opéra. La musique de ces deux ouvrages en un acte est de Gossec.

(2) L'*Essai sur les Eloges* remplit le premier volume des *Œuvres complètes* de Thomas publiées en 1773.

L'homme de lettres fait trêve à ses travaux ; il quitte avec plaisir son domicile parisien de la rue Saint-Marc et se repose à Verberie, dans une jolie propriété qui avait appartenu à son frère Chabanon de Maugris, mort le 19 octobre 1780. « Quels moments, écrit Chabanon dans un *Précis des temps que j'ai passés avec mon frère Maugris* (à la suite du *Tableau de quelques circonstances de ma vie*), quels moments nous avons passés dans son ermitage de Verberie ! Réunis uniquement en famille, nous aimant tous, et occupés chacun suivant notre inclination ! Maugris et moi, nous l'étions de littérature ; mille entretiens particuliers nous rendaient communs les fruits de nos lectures ; ils épuraient et rectifiaient nos opinions ; les vers ébauchés le matin dans la solitude s'achevaient dans la conversation du soir... Cette félicité, je l'ai perdue ; elle ne peut plus renaître. »

Verberie, autrefois témoin de fêtes charmantes, est maintenant en deuil ; plus de réceptions depuis la mort de Maugris (1), et si, en septembre 1781, date de la lettre qui va suivre, Thomas y est invité, c'est parce qu'il est un intime, c'est pour partager la solitude de Chabanon, de sa belle-sœur, de son neveu Bernardin-Dominique (2), et de sa nièce Christiane (3).

(1) Dans une de ses *Epitres*, dont nous parlerons plus loin, Chabanon adresse au souvenir de son frère les vers suivants :

Mon frère, tendre appui qu'espérait ma vieillesse !
Mon frère, près de qui dans l'innocente ivresse,
Dans le calme épuré d'un amour sans remords,
J'ai vécu loin de tout, satisfait de mon sort...
Ah ! je vole vers toi, compagne de sa vie,
Seul bien que m'ait laissé la fortune ennemie,
Mon repos, mon appui, ma sœur, ma tendre sœur !
Nous nous appartenons par le droit du malheur.

(2) Né en 1776, mort commissaire général de la marine en 1829.

(3) Née en 1780, mariée à son cousin Louis-Antoine Malouet, morte à Rouen le 21 novembre 1818.

Samedi 7.

Mon bon ami,

Je suis fâché du retardement de votre voyage et surtout de la cause qui le retarde. J'espère qu'elle ne subsistera pas longtemps, et je vais raisonner avec vous de votre itinéraire.

Votre cheval et vous, pourrez-vous faire quatorze lieues dans un jour? Votre intention est-elle de coucher en route? Nous sommes quatre lieues au delà de Senlis. Ne se pourrait-il pas que j'allasse en cabriolet vous attendre à Senlis? Nous attacherions votre cheval au cabriolet. Vous me direz, et avec raison, que, quant à faire faire ces quatre dernières lieues à votre cheval, il vaut autant que je ne courre pas le risque de vous attendre longtemps à Senlis; vous auriez peine à me répondre de l'heure où vous y arriveriez. Je présume que votre intention est de faire votre route en deux temps, de coucher en route. Alors c'est à La Chapelle (1), vis-à-vis la poste, que je vous conseille de prendre gîte. La Chapelle est de deux lieues plus près de Paris que Senlis. Il ne vous resterait que six lieues à faire pour votre seconde journée.

Quand vous serez sorti de Senlis, vous verrez le grand chemin se partager en deux. Evitez le chemin à gauche; il mène à Pont (2); celui qui va tout droit vous conduira à Villeneuve (3), et vous serez alors fort près de Verberie. Lorsque vous serez au haut de la montagne qui y descend, arrêtez-vous à contempler la beauté ravissante du pays : les replis sinueux de l'Oise, la forêt (4), etc... J'ai vu tout le monde s'extasier sur ce point de vue.

La façon d'envoyer votre laquais est très simple. Il part tous les jours, excepté le dimanche, une voiture de Paris pour Senlis. Trois jours de la semaine, la voiture s'appelle une *guinguette*; la place y coûte 3 ₶ 12 sols. Trois autres jours, la voiture est une messagerie; la place y coûte 5 ₶ 10 sols. Par l'une ou par l'autre, votre laquais, conduit à Senlis, viendrait à pied à Verberie. S'il y répugnait, il y a rue

(1) La Chapelle-en-Serval.
(2) Pont-Sainte-Maxence.
(3) Villeneuve-sur-Verberie.
(4) La forêt de Compiègne,

de Vendôme, au Marais, un bureau de carrosses qui vont à Noyon, à Saint-Quentin. L'une de ces voitures mènerait votre laquais jusqu'ici. Je vous conseille de préférence les voitures de Senlis, comme en étant plus sûr et les ayant souvent éprouvées. Le bureau des voitures de Senlis est à Paris, faubourg Saint-Denis, près du corps de garde. Il faut s'y prendre un peu d'avance; les places sont courues. Il me semble que je n'omets aucun des renseignements que vous pouvez désirer.

Je vais écrire à Garat pour le féliciter sur le prix (1).

Bonjour, mon bon et tendre ami; ma bonne sœur (2) salue vous et votre héros. Elle vous attend tous les deux. Je vous attends aussi et j'écris d'autant mon cinquième acte (3), toujours plus affermi dans l'opinion d'un bel et grand ouvrage.

Suscription : A Monsieur Monsieur Thomas de l'Académie française, au Louvre.

Marque postale de Verberie.

*
* *

Nous n'avons pas encore parlé des *Épîtres* de Chabanon. La lettre suivante, du 17 janvier 1782, va nous en donner l'occasion.

En 1763, il lit à Colardeau une *Épître sur les gens de lettres* et en obtient de vifs encouragements.

Le médecin Lorry fait paraître un ouvrage sur la *Mélancolie*, et Chabanon l'en félicite en vers d'une tournure agréable (1769).

Plus tard, il chante la nature. Dans l'*Épître sur la manie des jardins anglais* (1775), il prétend que la bizarrerie introduite par les innovateurs dans la forme des jardins s'est glissée, de là, dans la littérature. Dans

(1) Le 25 août 1781, l'Académie française a décerné à Garat le prix d'éloquence pour un *Eloge de Montauzier*.

(2) Sa belle-sœur, la veuve de Maugris.

(3) Le cinquième acte de la comédie intitulée *L'Esprit de parti*.

l'*Épître sur les charmes de la solitude, composée près de Compiègne* (1778), il n'est difficile de reconnaître son cher Verberie :

Ces champs, de côteaux entourés,
Sont pour moi des déserts de la foule ignorés :
La chaîne de ces monts dont le front nous domine,
Tour à tour croît, décroît, se relève et s'incline.
Ici l'Oise s'épanche au sein des prés fleuris,
Et son flot amoureux de ce rivage épris,
A travers cent détours lentement se promène ;
D'une écharpe d'argent il entoure la plaine.
Compiègne ! devant moi s'ouvre avec majesté,
De ses vastes forêts l'asile inhabité.
Oh ! que j'aime à revoir ces riantes campagnes,
Ces côteaux, cet abri de nos fraîches montagnes !
Sous cet ombrage heureux, dans cet air épuré,
D'une douce onction l'on se sent pénétré...

Pendant ses différents séjours à Ferney, Chabanon adresse à Voltaire des remerciements et compliments en vers. Il lui souhaite la fête, le jour de la Saint-François :

L'Eglise dans ce jour fait à tous ses dévots
Célébrer les vertus d'un pénitent austère.
Si l'Eglise a ses saints, le Pinde a ses héros,
Et nous fêtons ici le grand nom de Voltaire...
Laissez aux esprits bienheureux
Leurs privilèges glorieux,
Leurs attributs, leurs récompenses ;
Ils sont immortels dans les cieux :
Votre immortalité sur la terre commence.

Un autre jour, en 1766, il dit à Voltaire :

J'ai volé pour vous voir des rives de la Seine,
Et l'estime et le goût de vous m'ont rapproché ;
Faible et timide aiglon sous vos ailes caché,
J'attends que votre vol me dirige et m'entraîne...

L'aigle répond à « l'aimable amant de Polymnie » :

> Ma muse est de moi trop lassée ;
> Elle me quitte et vous chérit.

Après la mort de Voltaire, Chabanon adresse deux autres *Épîtres* (1), célébrant son *Apothéose au Parnasse* (1778) :

> Il n'est plus, lui qu'hier on admirait encore...
> Il meurt, lui devant qui la Vieillesse et le Temps
> Venaient avec respect déposer leur empire.

Après Voltaire, vient le tour de Thomas, à qui sont consacrées deux pièces de vers. Dans une *Épître sur le contraste de la nature et de l'art*, en tête de la traduction des *Idylles de Théocrite*, dont les vers, corrects, manquent cependant de la douceur et de la gaîté naïve qui conviennent à la muse de l'églogue. Chabanon prouve que les usages, amenés par le luxe, sont contraires au véritable goût des arts ; certes, il y a un terme jusqu'où la nature peut être embellie ; mais au delà de cette limite, elle perd son caractère, et les ornements qu'on y ajoute ne servent qu'à la défigurer. Il faut donc se rapprocher de la nature et en exprimer simplement le charme secret.

Dans l'*Épître sur l'Adversité*, écrite en 1782, on lit ces vers :

> Thomas, l'Adversité sous son joug nous opprime.
> Le monde est son empire, et l'homme est sa victime :
> Aux heureux de la terre elle impose des lois,
> Sous sa pesante main courbe le front des rois...

(1) Elles sont publiées dans : *Mémoires et anecdotes pour servir à l'histoire de Voltaire*, 1780, in-18, tome II, p. 139.

Instruit par le malheur à plaindre mes égaux,
Je voudrais leur apprendre à supporter leurs maux,
Accoutumer au joug notre orgueil indocile,
Rendre aux infortunés leur infortune utile...

Aux crédules humains, jouets de tant d'erreurs,
Thomas, veux-tu sauver d'inutiles douleurs ?
Veux-tu d'un mot enfin tarir des flots de larmes ?
A mille infortunés trompés par leurs alarmes,
Fais goûter ce conseil si facile à saisir ;
Perds sans regret un bien possédé sans plaisir.
Ce texte est l'abrégé d'une haute sagesse ;
Combien peu l'ont suivi !...

L'adversité nous sert même en nous accablant...
Le malheur nous prépare aux leçons de la mort.
De l'étroite carrière où le sort nous renferme,
Il nous fait sans terreur envisager le terme ;
Aux plus doux sentiments il instruit notre cœur :
Ah ! le besoin d'aimer est un fruit du malheur...
Ainsi l'adversité répand l'âme et la vie.
C'est elle qui fournit des ailes au génie,
Arrache à ses langueurs la molle oisiveté,
Répare tous les maux de la prospérité.

Chabanon a communiqué cette *Épître* à Thomas, qui, tout en l'approuvant, a formulé ses observations. Chabanon lui répond :

Paris, 17 janvier.

Je suis très content, mon ami, de votre jugement sur l'*Adversité*. Je jouis des éloges que vous lui donnez, et n'appelle point de votre critique. La marche pouvait être moins raisonnée, plus inspirée et plus rapide. Celle que j'ai suivie m'a peut-être été commandée par les dispositions d'âme dans lesquelles j'ai écrit. Ces dispositions étaient un calme sombre et philosophique, suites d'un état de peine où l'on a souvent causé avec sa raison. Il me serait impossible, ce me semble, de renverser à présent toute cette *Epitre* pour lui donner une marche différente ; mon âme ne me fournirait rien

d'assez actif ; du moins, c'est ainsi que j'en juge en ce moment. Vous êtes absolument le seul qui m'ait fait la critique du plan. Ruhlières a eu la pièce quinze jours dans les mains ; Chamfort l'a lue lui-même et en pleurant, etc..., etc... Vous croyez bien, mon ami, que ma paresse se repose là-dessus pour ne pas refondre tout l'ouvrage.

J'aurai plusieurs autres morceaux en vers à vous montrer, entre autres des épitres sur la tragédie-opéra, qui formeront une petite poétique complète de ce genre. Ces épitres sont mêlées d'action ; elles sont dramatiques, et embrassent tous les tons, l'épique, le didactique, et le genre causé (1). Il en reste une à faire pour que l'ouvrage soit complet.

Depuis mon retour à Paris, c'est mon ouvrage sur la musique qui s'est emparé de moi, car en fait de travail, je suis au premier occupant. Je me trompe fort, si le chapitre de la tragédie chantée ne finit pas par être un morceau neuf et piquant ; ce chapitre seul sera d'une demi-heure de lecture.

Ainsi s'emploie ma vie littéraire. Du reste, je vis retiré avec ma belle-sœur et ses enfants. Je m'entretiens dans la douce habitude d'aimer. De temps en temps, je me dis, comme Haller : « S'il fallait la perdre ! (2) » Je tâche d'aguerrir mon cœur contre les peines qu'il redoute le plus. La pauvre petite femme est d'une santé délicate que la douleur a ruinée, et que les approches d'une époque dangereuse rendent plus faible encore. L'air et le régime de la campagne lui sont avantageux. Nous y retournerons le plus tôt que nous pourrons. J'y serai vraisemblablement quand vous reviendrez ici. Le plaisir de vous embrasser, celui de vous

(1) Dans le même volume que l'*Epitre sur l'Adversité*, est publié un *Essai sur la tragédie lyrique*, poëme divisé en trois *Epitres*. Dans la première, l'auteur émet des idées très saines sur la tragédie, que quelques personnes voudraient bannir de la scène lyrique ; dans la seconde, il indique aux poëtes tragiques les moyens à employer pour servir l'art musical, propre à exprimer les grandes passions ; dans la troisième, il donne aux musiciens des conseils pour rendre leurs compositions aussi chantantes que dramatiques.

(2) Allusion à une *Ode* attendrissante où Haller (né à Berne en 1708) a épanché ses regrets de la mort de sa jeune femme, Marianne de Wyss, et dépeint ses vertus.

lire (1), sera différé ; mais je tâcherai de me le procurer le plus tôt qu'il me sera possible.

Vous avez traduit un des morceaux des anciens que j'aime le plus : la *Satire sur les vœux*. J'y trouve tout, raison et poésie. Je la relisais sans cesse en faisant l'*Adversité*, et je pensais que la marche didactique de celle-ci ressemblait à celle de l'autre. Peut-être je me trompais. Je suis persuadé que votre traduction est très belle ; ce sujet convient à la vigueur de votre talent.

L'Académie française donna hier le prix de « l'ouvrage le plus utile » à Madame d'Epinay pour ses *Entretiens d'Emilie*. Peut-être eût-il été mieux de remettre le prix à l'année prochaine et de le rendre double pour un ouvrage plus important ; mais c'est fait, et le public ne murmurera pas trop. Si l'on eût couronné l'*Adèle* (2) de Madame de Genlis, la réclamation eût été générale (3).

L'Académie s'empare du Théâtre français. Le *Roi Léar* (4), le *Térée* (5) de Lemierre, et toutes les pièces anciennes de

(1) En janvier 1783, Thomas était à Nice. Il venait d'y écrire une *Traduction de la Satire X de Juvénal sur les vœux des hommes*, et Chabanon souhaitait de revoir bientôt son ami et de lire son dernier travail.

(2) *Adèle et Théodore ou Lettres sur l'éducation.*

(3) Allusion à la candidature que posa, en 1782, Mme de Genlis au prix Montyon pour *Adèle et Théodore*. « Le succès de l'ouvrage, dit M. Jean Harmand, les discussions dont il était partout l'objet, les suffrages et les éloges qu'il recueillait, semblaient lui assurer la couronne. Le parti philosophiste alors s'intéressa ostensiblement au second volume des *Conversations d'Emilie* tout récemment paru, et que le nom de Madame d'Epinay plutôt que l'œuvre elle-même lui rendait particulièrement cher » (*Madame de Genlis, sa vie intime et politique*, p. 168. Paris, Perrin, 1912, in-12). Les philosophes de l'Académie considérèrent comme une véritable victoire d'avoir réussi à écarter du prix Montyon l'ouvrage de Mme de Genlis, qui les avait souvent combattus et ridiculisés.

(4) Le *Roi Lear*, tragédie de Ducis, a été créée devant la cour à Versailles, le 16 janvier 1783, et à la Comédie française le 20 juin suivant.

(5) Créée le 25 mars 1761, *Térée*, tragédie de Lemierre, a été reprise le 28 février 1787 ; malgré ses remaniements, elle a été fort mal accueillie.

Marmontel surmontées de *Numitor* (1), sont sur les rangs. Je souhaite que tout cela nous couvre de gloire.

Bonjour, mon ami; santé, repos, travail et gloire sont les vœux de votre ami pour vous. Santé, repos, travail, et votre tendre amitié, sont les vœux qu'il fait pour lui-même.

*
* *

La lettre qui suit paraît être de 1782 ou de 1783.

Verberie, 1er de juin.

Connaissant, mon cher ami, le peu de goût que vous avez pour écrire, même à ceux que vous aimez, votre silence ne m'étonnait ni ne m'affligeait. C'est votre lettre qui m'a causé de la surprise, très douce à la vérité, et d'autant plus

(1) Il est fait par Chabanon allusion à deux choses : une reprise de la *Cléopâtre* de Marmontel, qui, créée sans succès le 20 mai 1750, n'en eut guère plus le 15 novembre 1784 ; et la mise à la scène d'une nouvelle tragédie, *Numitor*. Marmontel écrit à l'abbé Maury, le 8 octobre 1783 : « Tout ce que je voudrais, avant que mon imagination s'éteigne et que ma sensibilité perde son énergie, ce serait de mettre toutes mes pièces de théâtre autour de *Cléopâtre* et de *Numitor*, et de faire à neuf celle dont le sujet me tourmente depuis longtemps. » (Lettre conservée à la Bibliothèque nationale, Manuscrits, Collection Deslys, Nouv. acq. fr. 3533). — Voir sur ce point : S. Level : *Marmontel d'après des documents nouveaux et inédits*. Paris, Hachette, 1902, in-8, p. 108. Le 25 septembre 1783, Marmontel déclarait qu'il renonçait à faire représenter *Numitor* à Fontainebleau, avant que Larive fût en état de jouer son rôle. En 1786, il parle encore des difficultés qu'il éprouve à faire jouer *Numitor* ; il se contente de publier cette pièce avec les autres, en faisant allusion dans la *Préface* de son théâtre « au temps considérable qui s'écoule maintenant de la réception à la représentation d'une pièce, et qui change souvent tous les rapports entre l'action et les acteurs. » — En écrivant que « toutes les pièces anciennes de Marmontel sont sur les rangs », Chabanon semble indiquer que Marmontel rêvait de reprendre, en vue d'une reprise au théâtre, ses autres tragédies : *Denys*, qui date du 5 février 1748, *Aristomène* (30 avril 1749), *les Héraclides* (24 mai 1752) et *Œgyptus* (5 février 1753).

agréable que le ton de votre amitié y est encore plus sensible qu'à l'ordinaire. « Vous ne vous croyez pas tout à fait à Paris, faute de m'y avoir embrassé. » A côté de cette phrase, si j'eusse lu que vous êtes pleinement content de votre santé, je l'eusse été pleinement aussi de votre épître.

Je ne sais à quel point vous êtes accoutumé à cette demi-existence, sans travail et sans activité. Quand vous eûtes mal aux yeux, la vie végétative vous était devenue familière ; en êtes-vous à ce point de raison où l'on s'attiédit sur les jouissances que l'on a perdues ? Le mot du renard en présence des raisins qu'il ne peut atteindre n'est pas si ridicule qu'on le dirait bien ; ce mot peut être d'un sage autant que d'un gascon.

Pour mon compte, le fruit de l'expérience et du malheur est d'apprécier tout au juste ce qu'il vaut, et par conséquent de ne pas regretter grand-chose. Avec cette disposition et des entours aussi doux que les miens, je suis heureux, d'un bonheur que personne ne m'envie et que peu de nos gens de lettres conçoivent peut-être. Ma situation me met à portée de faire du bien, d'aimer et d'être aimé ; *bene est, nil amplius oro*. Mon goût pour les arts, pour l'étude, est dans toute son activité. Je passe d'un art à un autre, de la prose aux vers, des vers à la musique ; le vent qui souffle détermine la disposition de mes voiles et la route que je tiens. Et parmi ces occupations qui me sont chères, si je ne sentais pas que mon existence importe à ma sœur (1), à mon neveu, il me semble que je finirais d'un air serein le rôle qui m'attache à la vie. Ceux que j'ai vu passer devant m'ont frayé le chemin ; ils ont eu l'air de me dire en partant que la route n'est pas aussi pénible qu'on le pense.

Je retournerai à Paris vers la mi-juin. J'irai bien vite vous y chercher ; nous nous embrasserons bien tendrement, nous raisonnerons des misères de ce monde, de vos voyages, de vos projets, et puis, si le cœur vous en dit, de ce que j'ai fait, de ce que je fais et dois faire.

Bonjour, mon cher et estimable ami, je vous embrasse aussi tendrement que je vous aime.

Quand vous verrez les Necker et les d'Angivilliers, c'est-à-

(1) Sa belle-sœur.

dire César et Pompée, parlez-leur de moi. Si Barthe est de retour avec vous, dites-lui que je viens de lire pour la deuxième fois aux femmes de ma petite société champêtre la *Mère jalouse* (1). Elle a produit beaucoup d'effet. Il n'est personne, selon moi, qui ne voulût avoir fait le premier acte, et peut-être aussi le deuxième. Le troisième est moins bon que les deux autres ; mais fallait-il pour cela mettre l'ouvrage au rebut ? Le cinquième acte de *Mustapha* (2) manque d'effet ; mais est-ce là une tragédie à rayer du répertoire ? La gloire est un jeu de hasard ; vous même, vous n'en avez pas retiré tout ce que votre mise et votre savoir devaient vous rendre.

Suscription : A Monsieur Monsieur Thomas, de l'Académie française, au Louvre, à Paris.

Marque postale de Verberie.

*
* *

En 1783, Thomas s'est remis à son interminable poème épique. Il vient d'achever le *Chant IIIe de la France,* et, l'a lu, à Chabanon qui n'a pu résister au sommeil. Nous n'en infligerons pas l'analyse à nos lecteurs, qui pourraient éprouver les mêmes « inconvénients », selon l'expression que nous rencontrerons plus loin.

Paris, 17 décembre.

Je vous félicite, mon cher et tendre ami, du beau soleil

(1) *La Mère jalouse,* comédie en trois actes, en vers, a été jouée pour la première fois au Théâtre français le 23 décembre 1771. A une aimable jeune fille, à peine sortie du couvent, l'auteur oppose Mme de Melcour, sa mère, une coquette sur le retour, qui ne voit en Julie qu'une enfant insignifiante, dont elle ne distingue ni les charmes naissants ni la tendresse de cœur. Cette pièce n'eut pas de succès ; le caractère de la mère fut surtout très critiqué. Plusieurs reprises de la *Mère jalouse,* du vivant de l'auteur, ne réussirent pas davantage. Le 21 nivôse an XIII, cette comédie, très bien montée, jouée en présence de Napoléon Ier, parut amusante. (*Journal de Stendhal,* p. 115. Paris, Fasquelle, 1899, in-8).

(2) *Mustapha et Zéangir,* tragédie de Chamfort.

qui vous éclaire, de la bonne santé qu'il vous procure (1), et des belles choses qu'il vous inspire. A ce compte-là, il ne vous manque, pour être parfaitement heureux, que la société de quelques amis. Je me flatte d'être un de ceux que vous désirez le plus ; nos âmes ont l'air de s'entendre, de se chercher, de s'appeler. Vous avez trouvé tant de gens de lettres qui ne vous aimaient que pour eux-mêmes ! Vous en appréciez d'autant mieux celui qui vous aime réellement pour vous.

J'ai lu votre déclaration d'amitié à notre cher Garat. Il y a été on ne peut pas plus sensible, et vous rend avec usure tout ce que vous lui adressez d'amical et de flatteur. Il y a en ce moment un nuage entre Lacretelle et lui. Si vous lisez le *Mercure*, vous en savez la cause. Garat est offensé de l'extrait que Lacretelle a fait de l'*Éloge de Fontenelle* (2), uniquement, dit-il, parce que Lacretelle lui a fait dire ce qu'il ne disait pas, et ne lui a pas fait dire ce qu'il disait. Il en conclut que Lacretelle a écrit d'après un sentiment d'envie, dont il ne s'est pas rendu compte, mais qui l'a dominé sans qu'il s'en doutât. Garat n'a point dissimulé cette opinion à son ami, qui en est blessé. Celui-ci dit : Comment puis-je arrêter le regard de l'amitié sur celui qui me soupçonne d'avoir envié sa gloire (3) ? Je ne sais ce que deviendrait ce malentendu, si l'on n'y apportait aucun correctif ; mais je ne me reposerai point que je n'en aie effacé jusqu'à la trace. J'ai lu dans le cœur de ces deux hommes ; ils s'estiment, se conviennent, et ont presque besoin l'un de l'autre. Dans Garat, la vanité est blessée ; dans Lacretelle, le sentiment. Je ferai tant qu'ils en reviendront au même point d'intimité où ils étaient. J'aurai travaillé pour leur bonheur et pour l'édification publique. L'Académie me donnera, si elle veut, le prix de vertu ; ma satisfaction intérieure au moins m'en tiendra lieu.

Je ne vous ai point encore parlé avec un peu de suite

(1) Thomas vient de regagner Nice.

(2) L'*Eloge de Fontenelle*, de Garat, a été couronné en 1783 par l'Académie française.

(3) L'article de Lacretelle, dans le *Mercure* du 18 octobre 1783, p. 104, parle de l'*Eloge* écrit par le comte de Tressan, mais ne dit pas un mot de celui de Garat.

du chant que vous m'avez fait entendre avant votre départ. La circonstance n'était pas favorable pour que je pusse en bien juger. Levé à quatre heures du matin, ayant fait quinze lieues en poste, je vous ai entendu après le dîner, et renfermé dans une chambre où il faisait une chaleur accablante. Le besoin de sommeil m'a tourmenté un petit quart d'heure. A travers tous ces inconvénients, j'ai senti de très belles choses ; mais j'ai trouvé de la longueur et qui produisait langueur.

Garat pense absolument de même, et mon avis n'a pas déterminé le sien. Nous tremblons l'un et l'autre que la surabondance des beautés ne nuise à l'effet entier de votre ouvrage. Au nom de votre gloire (que j'appelle la mienne), mon bon ami, dites-vous bien que, depuis Homère jusqu'à nous, la poésie n'a réussi que par des récits attachants et rapides. Elle admet plutôt des contes d'enfants que des raisonnements trop longs et trop profonds. Enfin, mon bon ami, vous le savez mieux que moi, le grand art de la composition est de reposer l'esprit du lecteur par des choses presque communes, après lui en avoir donné de très belles.

Tout extrême nous fatigue, quand il se continue. Faites-vous petit, afin que le lecteur ait le désir et la force de s'élever et de s'agrandir avec vous. « Arrachez votre œil, si votre œil vous scandalise », dit l'Evangile. Je vous le dis aussi. — Mais mon œil est si beau ! — Eh, malheureux ! vous en avez autant qu'Argus qui, avec tous les siens, n'égalait pas en beauté Narcisse, Antinoüs, et tous ceux qui ne voyaient que par le secours de deux beaux yeux. Mon zèle passionné pour votre gloire, mon tendre ami, me dicte ces conseils ; mon goût, fortifié de celui de Garat, me les suggère, et j'ai voulu laisser à mon cœur le soin de vous les transmettre ; c'est lui qui vous parle, qui vous représente vos plus grands avantages ; vous n'êtes pas homme à méconnaître sa voix.

Hier, l'abbé Maury (1) fut élu académicien à la place de

(1) Lefranc de Pompignan étant mort le 1er novembre 1784, l'Académie française l'a remplacé le 16 décembre par Jean Siffrein Maury, né à Valréas le 26 juin 1746, auteur de plusieurs *Eloges* et *Panégyriques*. L'abbé Maury avait en La Harpe un ennemi qui le calomniait pour lui barrer le chemin de l'Académie. Marmontel, pour se faire une conviction entre des

M. de Pompignan. Nous autres qui étions pour Target (1), et contre l'abbé Maury, nous avons eu la douleur de n'avoir que cinq voix pour nous ; l'autre en avait dix-huit.

Dieux qui le connaissez,
Est-ce donc sa vertu que vous récompensez ?

Notre défaite a dû être plus amère pour nos chefs de ligue que pour moi. Je défie le plus habile de me faire du mal ; il n'y a que ceux que j'aime qui aient ce droit. Le passe-temps que je me promets, c'est de voir, d'ici à trois ou quatre ans, notre récipiendaire détesté de ceux qui viennent d'opérer son triomphe. Je n'ai de malice que pour me réjouir de tels événements.

*
* *

antagonistes qui ne s'étaient jamais expliqués à fond et en présence l'un de l'autre, les convoqua chez lui devant une sorte de tribunal d'honneur qu'il constitua avec Thomas et Gaillard. De cette comparution il résulta que les allégations de La Harpe n'avaient aucun fondement ; La Harpe fut le premier à en convenir loyalement, et désormais la candidature de l'abbé Maury fut appuyée par lui et par les arbitres qui avaient décidé entre eux. Des épigrammes ont circulé, reprochant à l'abbé Maury d'avoir autrefois, dans un *Traité sur l'Eloquence*, encensé plusieurs de ceux qui ont contribué à son élection. En voici une :

Du nouveau récipiendaire
Dans le sein des Quarante admis,
Quel est le titre littéraire ?
Il n'en a point, mais des amis.
— J'entends : ce sera quelque Muse
Ou peut-être même Apollon ?
— C'est encor ce qui vous abuse :
Nul ne l'avoue au double Mont.
Il a prôné, voilà sa ruse,
Marmontel, Thomas et Boismont.

(1) De la note ci-dessus, il résulte qu'en se déclarant pour Target contre l'abbé Maury, Chabanon émet une idée personnelle ; mais ce n'est pas celle de son correspondant. — Target a été élu le 13 janvier 1785.

« Tout extrême nous fatigue quand il se continue ». dit Chabanon à Thomas à propos du poème sur le *Czar Pierre Ier*. Il s'est appliqué à lui-même cette formule. et a renoncé aux tragédies pour aborder. il est vrai. le domaine moins redoutable de la comédie. Il s'est fait « petit », pour que le public ait le désir de venir à lui. et. malgré ce sacrifice. le public et les critiques lui refusent leur approbation.

Ce passionné de musique n'a pas pu assister impassible à la querelle des glückistes et des piccinistes. Intéressé par les nombreux incidents de cette rivalité, il a cru y trouver un sujet d'étude. et a écrit une comédie en cinq actes, en vers, l'*Esprit de parti. ou les Querelles à la mode*. qui ne pouvait guère réussir que par le mérite de l'à-propos (1). Mais, commencée au moment du conflit entre les deux écoles (il y a fait allusion dans une lettre ci-dessus de 1781), la pièce de Chabanon est restée pendant des années à l'étude. Reprise. refondue pour tenir compte de toutes les observations recueillies au cours de lectures privées. soumise en 1784 à Thomas, ainsi que l'établit la lettre suivante, la comédie de Chabanon est encore retouchée en 1785, puis lue à Préville et présentée à l'approbation de ses collègues de la Comédie française. Elle ne vit pas les feux de la rampe, vieillit dans un carton. et fut livrée à l'impression en 1788, dépourvue alors de tout le charme de l'actualité.

« La pièce, dit Grimm, est écrite avec beaucoup de facilité et remplie de détails heureux ; mais cela suf-

(1) Sur la querelle des glückistes et des piccinistes, consulter les *Mémoires de Mme du Barry*, tome IV, p. 269, ceux de *Mme Campan*, tome I, p. 154, les *Mémoires historiques sur M. Suard*, par Garat, tome II. livre VI, les *Mémoires d'un père*, de Marmontel, livre X, et la *Correspondance littéraire*, de Grimm.

firait-il pour faire supporter l'invraisemblance de l'intrigue, le peu d'intérêt du fond, et surtout cette exagération dans les caractères qui, cherchant à faire de l'effet, passe toujours le but? Il faut bien exagérer au théâtre, mais l'exagération même a sa mesure, et de toutes les limites de l'art, c'est sans doute celle qu'il faut le moins franchir » (*Correspondance littéraire*, mars 1788).

Si Chabanon n'a pas réussi, ce n'est pas faute d'avoir médité son sujet. On va le voir.

La lettre suivante est écrite en 1784.

J'ai refondu l'*Esprit de parti* tout entier, et j'ai été assez heureux pour satisfaire jusque dans les moindres points à tout ce qu'on m'a demandé. Du moment que j'ai renoncé à l'inauguration de la statue, qui tenait tout le quatrième acte, je me suis trouvé un espace immense pour faire agir tous mes personnages ; ils ont tous acquis de l'importance et de l'intérêt. Le plus beau rôle de tous est peut être Aletha (1), dont j'ai fait un homme digne et la cheville ouvrière de toute la pièce. C'est lui qui est chargé par le frère de Dorville (2) de sa conversion. Ainsi Aletha travaille à guérir Dorville de l'enthousiasme outré qu'il a pour lui-même Aletha, et la noble droiture de ce virtuose force Nardi (3) à se replier comme un serpent. Je suis persuadé qu'il y a présentement dans la pièce deux cents vers dignes de faire proverbe.

Je n'ai lu encore à personne à Paris. Si l'on me conseille de donner l'ouvrage au théâtre, je vous l'enverrai auparavant.

J'ai demandé à Malouet (4), intendant de Toulon, s'il a

(1) Aletha, compositeur italien.
(2) Cléante.
(3) Le chevalier Nardi.
(4) Pierre-Victor Malouet, né à Riom le 11 février 1740, d'abord ambassadeur au Portugal, appartint pendant vingt-cinq ans à l'administration de la marine et fut nommé intendant du port de Toulon le 17 novembre 1781.

quelque moyen de vous faire passer un paquet. Cherchez de votre côté le moyen d'ouvrir cette communication. Pour le retour de mon manuscrit, vous l'adresserez au comte d'Ogny, Directeur général des postes adjoint à son père (1). Mais il faut que vous fassiez aller gratuitement le paquet jusqu'à la frontière.

On imprime mon ouvrage sur la *Musique* (2), achevé et complet. Je vais faire graver une œuvre de Sonates de forte-piano de moi. Il résulte de tout cela que je ne me passionne pas plus pour ma comédie que pour ma musique et pour mes sonates. On a dit qu'un homme qui aurait dix sujets de peine serait moins tourmenté que celui qui n'en aurait qu'un. Je n'ai pas bien approfondi ce paradoxe, mais je sais qu'avec trois ou quatre objets d'intérêt pour ma vanité, je me surprends souvent plus occupé du plus petit que du plus grand. En tout, tout cela n'est pour moi qu'un jeu d'épingles. Le ciel, qui me fit si sage et si modéré dans mes goûts, me fit pour le bonheur. Aussi me donna-t-il pour ami mon cher et digne Thomas, que j'aime autant que je l'estime et le respecte.

*
* *

Dans la lettre des 3 et 7 février 1785, Chabanon continue à parler longuement de son *Esprit de parti*.

3 février.

Je suis parfaitement content, mon cher bon ami, de votre jugement sur ma comédie. Il fait la part de mon amour-

(1) L'*Almanach royal* nous apprend que l'Intendant général des postes aux lettres, messageries, diligences et poste aux chevaux était Rigoley, baron d'Ogny, et que le comte d'Ogny lui était adjoint et avait sa survivance.

(2) *De la Musique considérée en elle-même et dans ses rapports avec la parole, les langues, la poésie et le théâtre*. Paris, Pissot, 1785, 2 vol. in-8. C'est le développement d'un travail que Chabanon avait déjà donné, sans nom d'auteur, sous le titre : *Observations sur la musique, et spécialement sur la métaphysique de l'art*. Paris, Pissot, 1779, 1 vol. in-8.

propre si bonne, que je me contenterais à moins. Si vous entendiez ici le prodigieux effet des lectures que je fais, peut-être auriez-vous moins d'incertitude sur l'effet théâtral de la pièce. Barthe, Garat, Lacretelle n'en doutent pas. Ils m'ont tourmenté, et me tourmentent encore pour donner l'ouvrage aux Comédiens. Je ne cède point à leurs conseils. Je n'ai pas le besoin de me montrer. Qu'y puis-je gagner? C'est tout ce que j'aurais pu faire, si vous vous étiez tenu assuré du plus grand effet sur la scène.

On a déjà voulu me faire, de cette pièce, un sujet de querelle très grave. Un picciniste (il est vrai qu'il est seul de son avis jusqu'à présent) a dit à Marmontel et à ses consorts qu'eux et Piccini étaient traités dans mon ouvrage « comme des coquins ». Ceux qui m'ont entendu ont tous démenti cette ridicule accusation. Mais j'ai dit que si je devais affliger quelqu'un, j'aimais mieux ne pas paraître. C'est à cela qu'il faut m'en tenir, d'autant que mon goût s'y accorde.

L'envie extrême que j'ai de mener à bien tout ce que je fais, m'a fait saisir d'abord vos conseils sur le rôle de Cléante. Voici par réflexions quelles sont mes craintes.

1° L'humoriste Cléante, dans l'assemblée du troisième acte, n'aurait-il pas quelque ressemblance avec le *Misanthrope* dans l'assemblée qui se tient chez Célimène? Or, tout ce que je crains, c'est de ressembler. Je me sais bon gré de ce que ma pièce est à part de toutes les autres, et n'a pas même un mariage pour dénouement.

2° L'humoriste Cléante attirerait, ce me semble, sur lui la plus grande partie de l'attention qui doit être fixée sur Dorville et Aletha.

3° L'humoriste Cléante serait moins propre à obtenir de Madame Dorsin (1) le désistement.

Ne répondez à rien de tout ceci. A Verberie, en rêvant à ma pièce, je verrai si je puis l'améliorer.

Je lirai samedi à Préville (2), pour voir ce qu'il pensera

(1) Le comtesse Dorsin.

(2) Pierre-Louis Dubus, dit Préville, né à Paris en 1721, jouait la comédie dans des troupes ambulantes. Remarqué à Lyon, il fut engagé au Théâtre français pour y remplacer Poisson. Il débuta dans le *Légataire universel* et les *Folies amou-*

de l'ouvrage relativement à l'effet théâtral. Parbleu ! il eût été mon Dorville, si l'on m'eût joué !

Je ne fermerai cette lettre qu'après samedi, et vous saurez l'effet de la lecture. Je veux vous en dire un que je n'ai éprouvé que deux fois, mais d'une manière sensible. Le début de Nardi au deuxième acte a quelquefois dépaysé les femmes qui m'écoutaient. Le ton, le jeu du personnage, et les injures qu'il dit des femmes :

Le modèle de l'art est partout devant toi....
Tout le mensonge sied sur un front féminin....
Je n'aimerai jamais qu'en nœud illégitime,

tout cela leur fait détester mon Nardi, et la fin de l'acte en souffre (1).

Raisonnons un moment sur le fond de l'art. Les reproches que vous faites, mon bon ami, à l'enchaînement peu comique de mes scènes, ne le feriez-vous pas au *Misanthrope* et aux *Femmes savantes ?* Trouvez-vous que, dans le *Misanthrope*, l'auteur se mette dans des culs-de-sac étroits et embarrassants, pour avoir l'honneur de s'en bien tirer ? — Le *Misanthrope*, direz-vous, a eu peine à réussir ; il n'est pas du plus grand effet théâtral. — Soit, mais il est regardé comme le chef-d'œuvre de la scène. *Athalie*, dans le tragique, jouit du même honneur, et n'est aussi qu'un développement simple d'une action noble.

Vous sentez que mes questions sont relatives à l'autre

reuses. Grimm rend compte de ses débuts (*Correspondance littéraire*, octobre 1753). Ses principales créations sont : *Le Barbier de Séville* (rôle de Figaro), la *Partie de chasse de Henri IV* (Michaud), le *Philosophe sans le savoir*, etc. En 1774, il fut chargé de la direction de l'Ecole royale de déclamation qui venait d'être fondée. Il quitta le théâtre en 1786 et se retira aux environs de Senlis. Membre de l'Institut, il mourut en 1800. « J'ai vu, dit Picard, des acteurs naturels, mais froids ; j'en ai vu d'autres pleins de chaleur, mais souvent outrés ; Préville réunissait au naturel la chaleur, l'esprit, la grâce et la verve. Jamais comédien n'est mieux entré dans la pensée de l'auteur. »

(1) Ces vers qui dépaysent les femmes ne se trouvent pas dans la comédie imprimée.

comédie (1) que je veux faire. Je suis bien aise de fixer mes idées sur le genre. J'opine pour qu'on tende au plus grand effet possible ; mais cet effet, faut-il le tirer de la force des caractères ou du mouvement des personnages et des situations ?

J'ai entendu le premier chant de l'*Art d'aimer*. Il m'a paru ravissant (2). Chatellux prépare les voies à Barthe

(1) *Le Faux Noble,* comédie.

(2) *L'Art d'aimer,* de Barthe, adaptation moderne du poëme d'Ovide, a eu un grand succès. « C'est, dit Grimm (*Correspondance littéraire,* juillet 1785), le plus soigné de tous les ouvrages de M. Barthe ; la versification de ce poëme est tout à la fois plus brillante et plus moelleuse ; on y trouve tous les tons, de l'esprit très moderne, une poésie digne d'Ovide, de la philosophie de Ninon (Ninon de Lenclos), et quelquefois des traits de la sensibilité la plus délicate et la plus touchante. » — Les *Mémoires secrets* de Bachaumont (tome XXIX. p. 116) disent également : « On assure que cet *Art d'aimer* est supérieur à tout ce que nous avons en français sur ce sujet, où les plus habiles maîtres, et même le Gentil Bernard, ont échoué. » — Ce poème n'a jamais été publié. Nous ne pouvons le juger que sur quelques extraits donnés, après la mort de Barthe, par l'*Almanach des Muses*.

Voici en quels termes, dans le premier chant qui a ravi Chabanon, le poète expose l'objet de son ouvrage :

Ils ne sont plus ces temps où les arts et les vers
De fictions d'amour animaient l'univers,
Peuplaient d'heureux amants les cieux, la terre et l'onde.
L'Amour était un dieu, son temple était le monde ;
La naïade brûlait au fond de ses roseaux ;
La nymphe, en soupirant, fuyait sous les berceaux ;
Sur le sein de Vénus, deux colombes fidèles
Agitaient de plaisir leurs frémissantes ailes ;
L'aurore, de son char déployant les couleurs,
Sur Céphale endormi laissait tomber des fleurs.
Cygne voluptueux dont Léda fut l'amante,
Daphné qui palpitas sous l'écorce naissante,
Bois connus d'Adonis, doux noms, rêves si chers,
Spectacle de l'amour, renaissez dans mes vers.
Renaissez ; inspirez son nouvel interprète.
C'est le besoin d'aimer qui m'a rendu poète.
Jours heureux où j'aimais et chantais tour à tour !
Ah ! c'est aimer encor que de chanter l'amour.

pour entrer à l'Académie. Vous savez avec quelle joie je contribuerai à l'y placer (1).

Le discours de Lacretelle paraît sur le *Préjugé qui étend l'infamie du crime jusqu'aux parents du coupable.* L'ouvrage me paraît excellent et très utile.

Celui de Monsieur Necker me ravit pour son excellence et son utilité (2). Je lui ai écrit, pour soulager mon admiration.

Vous avez mandé à Watelet que vous vous reposez après un nouveau demi-chant achevé (3). Vous faites bien pour votre santé et pour reprendre votre trompette héroïque avec un souffle plus vigoureux. Vous savez, mon bon ami, si j'aime votre gloire ; elle est une partie de vous-même, que j'aime tant ! Votre considération augmente de jour en jour dans la littérature. Vous devez vous apercevoir que l'on vous cite et l'on vous loue plus souvent. Votre nom porte avec lui le respect de la personne et du talent. Votre vieillesse sera embellie de cette double considération ; votre maison sera regardée comme le sanctuaire de la vertu et du

Vous chez qui l'art de plaire est le premier peut-être,
Français, on peut aimer, on ne plaît pas sans maître.
J'enseigne à conquérir, même à garder un cœur.
Ma muse écrit pour vous un traité du bonheur ;
Ce sont les vieux soldats que surtout il faut croire.

Et le vieux soldat de l'amour qu'est Nicolas Barthe prodigue avec finesse au novice dont il a entrepris l'éducation sentimentale les bons, et souvent les mauvais conseils, qui emportent, plus sûrement encore que les bons, le suffrage des femmes.

(1) Le 28 mai 1785, Thomas écrivait à Barthe : « Votre poëme est bien écrit, plein de choses charmantes ; l'esprit y étincelle. Une foule de vers heureux et à retenir ; des morceaux de passion ; on est même étonné d'y trouver quelquefois de la morale. Il peut être lu par les femmes, les jeunes gens, les gens du monde, les gens de lettres. Il doit vous ouvrir les portes de l'Académie. » Le chevalier de Chastellux (François-Jean) avait dit la même chose ; Chabanon faisait chorus. Barthe se laissait persuader de commencer ses visites et de poser sa candidature. Il touchait à l'Immortalité, lorsqu'il mourut d'une perforation d'intestin le 15 juin 1785.

(2) *L'Administration des Finances de la France.*

(3) Le *Chant des Mines* dans la *Pétréide.*

mérite ; vos amis seront honorés de cela même qu'ils vous seront chers. Je dispenserais votre amitié de me faire tant d'honneur ; j'ai assez du plaisir qu'elle me procure.

Mon ouvrage sur la *Musique* paraîtra dans le courant de mars.

Je vous embrasse bien tendrement.

Dites-moi comment je vous ferai tenir mon ouvrage sur la *Musique,* lorsqu'il sera imprimé. On ne contresigne pas volontiers les livres.

Le 7 février.

Ma pièce, mon cher ami, a fait grand plaisir à Préville. Il était tout seul à m'écouter ; il a ri beaucoup et m'a dit qu'il était enchanté de l'ouvrage. Le rôle de Dorville lui plaît infiniment à jouer ; selon lui, c'est « un rôle de feu ». Il s'est fort occupé de la distribution des autres rôles. Celui de Nardi l'embarrasse ; il doute que Molé ait le talent de contrefaire l'accent et la pantomime italienne. Préville s'offre à exercer Fleury (1) dans ce rôle, si Molé ne le prend pas.

Les seuls conseils que Préville m'ait donnés sur l'ouvrage portent sur quelques sorties non motivées. Il prétend qu'au théâtre rien n'est si important, pour l'effet, que de faire redire aux personnages pourquoi ils s'en vont.

Vous voilà peut-être convaincu que je vais lire aux Comédiens : pas du tout ; je n'en ai pas le plus léger désir, et il serait fou de s'exposer à des tracasseries, à des embarras, au risque d'un demi-succès, dans l'espoir d'une vraie réussite dont on se passe à merveille. Qui sait ? peut-être, dans un

(1) Joseph-Abraham Bernard, dit Fleury, est né à Chartres en 1751. Après avoir joué sur différentes scènes de province, il vint en 1770 à Versailles, passa par Lyon, et débuta le 7 mai 1774 à la Comédie française. Son engagement ne fut pas maintenu ; mais il rentra en 1778 après la mort de Lekain, et fit ses seconds débuts le 20 mars dans la *Gouvernante,* de Nivelle de la Chaussée, et les *Fausses Infidélités*, de Barthe. Chargé de doubler Molé, il le fit avec talent. En 1786, il était nommé professeur de déclamation à l'Ecole royale dramatique. Professeur au Conservatoire en 1806, il prit sa retraite en 1817, et mourut à Ménars, aux environs de Blois, le 3 mars 1822.

an, ma pièce vaudra mieux qu'à présent. Il est vraisemblable qu'à Verberie je m'occuperai de mon autre pièce de caractère dont le sujet vous est connu (1). J'ai déjà beaucoup d'idées rassemblées.

Je vous embrasse, mon tendre ami.

*
* *

Le roi, initié aux beautés de la tragédie lyrique par le jeu passionné et le chant admirable de la Saint-Huberty, déplorait la pauvreté de la plupart des poèmes d'opéras. Par arrêt du Conseil du 3 janvier 1784, il créa trois prix pour les meilleurs livrets qui seraient présentés à ce concours spécial. L'enjeu était : une première médaille d'une valeur de 1 500 livres, une seconde de 500 livres, et pour le meilleur ballet ou la meilleure pastorale, une médaille de 600 livres. Un mois après, les juges de ce tournoi furent désignés : c'étaient Thomas, l'abbé Delille, l'abbé Arnaud, Suard, Chamfort, Gaillard et Lemierre, tous membres de l'Académie française. Aucun d'eux n'avait fait d'opéras, à l'exception de Thomas, dont l'insuccès d'*Amphion* était d'ailleurs oublié de tous. Ces messieurs jouirent de leurs entrées aux loges et à l'amphithéâtre, et furent invités à se trouver le plus souvent possible aux répétitions des ouvrages nouveaux, « pour contribuer par leurs observations au succès de la mise de ces ouvrages au théâtre ». 59 poèmes furent présentés.

Le concours fut clos en décembre et les récompenses distribuées en mai 1785. Avec son amour pour tout ce qui était officiel, Chabanon, naturellement, avait envoyé un livret, la *Toison d'or*, c'est-à-dire l'amour de Médée pour Jason qui vient en Colchide, à la tête des Argo-

(1) *Le Faux Noble.*

nautes, enlever la fameuse toison à laquelle étaient attachés les destins de son père et de sa patrie. Chabanon, qui avait fait avec *Sabinus* une tentative malheureuse, comptait sur ce sujet de la *Toison d'or,* déjà traité par Pierre Corneille, pour enlever de haute lutte la médaille de 1 500 livres. Il fut, encore une fois, déçu en n'obtenant qu'un tiers de la récompense, puisqu'il était classé *ex æquo* avec Guillard (1), auteur d'un *Œdipe à Colonne,* et Valadier (2), qui avait composé *Cora.*

Guillard avait eu, avec son *Œdipe,* un grand succès, d'abord à Versailles le 4 janvier 1786, et surtout à l'Académie de musique le 1er février 1787. La partition, d'abord réservée à Grétry, avait été en définitive composée par Sacchini, qui était mort le 7 octobre 1786, sans que son plus bel opéra ait été représenté en public.

Valadier attendit plus longtemps encore son tour, jusqu'au 15 février 1791. Chabanon, manquant de patience, inséra sa *Toison d'or* dans ses *Œuvres de théâtre et autres poésies,* Paris, Prault, 1788, in-8. Il laisse percer dans la lettre suivante un certain dépit contre « ses juges ».

A Verberie, ce lundi 16 mai 1785.

Il y a plus de six semaines que je vous ai écrit, mon cher bon ami, en vous envoyant mon ouvrage sur la

(1) Nicolas-François Guillard, né à Chartres en 1752, s'est acquis une véritable réputation comme auteur de tragédies lyriques. Avant *Œdipe à Colonne,* il avait donné déjà : *Iphigénie en Tauride* (1779), *Electre* (1782), *Chimène* (1784), *Dardanus* (1784), et *les Horaces* (1784).

(2) Outre *Cora,* Valadier a écrit les paroles de deux opéras qui n'ont été ni représentés, ni publiés : *Lysipile,* et *Mésance* ou *Lausus et Lydie.*

Musique ; vous ne m'avez point accusé la réception de ce paquet ; je crains que le contreseing d'Ogny ne m'ait manqué, que mon livre et ma lettre ne soient égarés ou mis au rebut. Pour m'en assurer, je vous écris quelques mots, que j'adresse à Malouet, intendant de Toulon, parce que je doute si vous habitez Nice encore.

Combien la mort tragique de ce pauvre Chabry a dû vous affecter ! Rien n'annonçait en lui ce profond dégoût de la vie. Si jamais la tranquille béatitude s'est peinte sur un visage, c'est sur le sien, et je croyais d'autant plus à ces apparences, que je lui savais une source de félicité dans sa conscience irréprochable. Je n'étais plus à Paris quand cet événement a eu lieu ; j'ai jugé d'ici qu'il avait fait une vive impression sur beaucoup de gens de lettres (1).

Où en est votre santé, où en sont vos travaux ? Les miens languissent. Je suis occupé à me remettre d'un dérangement que j'ai éprouvé il y a cinq ou six semaines: J'ai adopté, comme vous, l'exercice du cheval, et notre forêt de Compiègne me voit cavalcadant tous les jours.

Dans mes vagues rêveries, je prépare des changements assez considérables pour l'*Esprit de parti*. Je donne plus de piquant, d'originalité, de gaîté, au rôle de Flore (2); cette seule correction en entraîne beaucoup d'autres. J'espère en venir à mon honneur, et vous montrer en quelque sorte un nouvel ouvrage, où les combinaisons seront plus savantes, où l'art sera plus approfondi.

J'avais envoyé ma *Toison d'or* au concours des opéras. J'ai été couronné *ex æquo* avec Guillard et M. Valadier. J'attendais un meilleur sort, surtout d'après ce que vous m'avez toujours dit de mon ouvrage. Je ne révoque en doute ni le goût ni l'équité de mes juges ; je prends mon tiers de prix, et je m'en contente.

(Le reste de la lettre est perdu.)

*
* *

(1) Nous avons déjà publié ce paragraphe sur la mort de Chabry dans l'*Académicien Thomas*, chapitre XVII.

(2) Flore, cantatrice.

Déçu pour son opéra, Chabanon revient, dans la lettre suivante du 9 juillet 1785, à son ouvrage sur la *Musique* et à l'*Esprit de parti*.

Verberie, 9 juillet.

Le 30 mars, mon cher ami, je vous ai envoyé à Nice un paquet contresigné d'Ogny, qui contenait mon ouvrage sur la *Musique* et une lettre. Six semaines après, étonné de ne pas entendre parler de vous, je vous envoyai une deuxième lettre (1) que j'adressai à Malouet à Toulon. Malouet, en ce moment, partait pour Paris ; l'abbé Raynal (2) a reçu pour lui la lettre que je vous écrivais, et il l'a expédiée pour Nice. Il est probable que rien de tout cela ne vous est parvenu ; autrement, vous m'auriez écrit. Peut-être auriez-vous dû m'attaquer d'un petit mot depuis que vous êtes à Lyon ; mais enfin je sais que vous y êtes en très bonne santé ; c'est le compte que Malouet m'a rendu de l'état où il vous a trouvé. Je ne doute pas que vous n'ayez avancé votre grand ouvrage ; je l'apprendrai avec un extrême plaisir.

Pour moi, mon ami, quoique depuis trois mois ma santé n'ait pas été dans toute sa vigueur (elle est tout à fait remise depuis quinze jours), j'ai fait à l'*Esprit de parti* des changements considérables et dont l'effet ne me paraît pas douteux. J'ai jeté dans l'ouvrage de ces situations critiques et embarrassantes qui tiennent le spectateur en suspens, et dont on sait gré à l'auteur de se tirer. J'ai donné au rôle de Flore un caractère bien plus piquant. Le cinquième acte, qui tournait au drame et à l'attendrissement, est à présent tout d'intrigue, de situation, tout entier comique, et il met

(1) Cette lettre est la précédente, datée du 16 mai ; l'envoi du 30 mars n'est pas parvenu, ou tout au moins n'a pas été conservé.

(2) Malouet avait fréquenté les philosophes et s'était lié particulièrement avec l'abbé Raynal. Quand ce dernier, après un long exil en Prusse, obtint la permission de rentrer en France, il écrivit à Malouet qu'il irait le voir. C'était en 1784. « Sa visite, écrit Malouet, a duré trois ans, et se serait prolongée, s'il l'avait voulu. C'était l'hôte le moins incommode, le moins exigeant que j'aie connu. » (*Mémoires*, tome I, p. 227).

bien autrement en jeu la fureur des partis. Dans cette dernière revue (si toutefois c'est la dernière), mon dialogue s'est enrichi d'un bon nombre de vers heureux. En un mot, ma pièce est, bien plus qu'elle n'était, l'ouvrage d'un homme consommé dans l'art.

Si mon ouvrage sur la *Musique* ne vous est pas parvenu, dites-moi comment il faut vous l'adresser. Il me semble qu'il a fort bien réussi.

Que d'événements tristes pour vous depuis quelque temps ! Chabry, Barthe (1) ! Quand on n'a plus l'heureuse étourderie de la jeunesse, je ne sais presque plus comment l'on existe avec gaîté ! La mort à tous moments nous renouvelle les tristes souvenirs de son empire inévitable, et l'on voit tomber tout ce qui nous entoure. Nous rions au milieu des tombeaux, nous dansons sur la cendre de nos contemporains ! Que les douces illusions de l'imagination sont nécessaires pour distraire de tels objets !

Je vous embrasse, mon cher ami, aussi tendrement que je vous aime. Si je n'entends pas bientôt parler de vous, je croirai cette lettre perdue comme les autres.

*
* *

Les chagrins ont accablé le malheureux Thomas. Ce furent, presque coup sur coup, le suicide de Chabry, l'accident de Ducis, et surtout la mort tout à fait imprévue de Barthe. C'était pour lui l'occasion de resserrer les liens d'affection qui l'unissaient à Chabanon, et Thomas ne manqua pas de lui exprimer ces sentiments dans une lettre à laquelle répond la suivante.

Verberie, 22 juillet 1785.

J'accepte, mon bon et cher ami, l'héritage que vous m'offrez. Je conçois que la perte de quelques amis vous rende plus chers ceux qui vous restent ; j'ai aussi l'orgueil

(1) Sur la mort de Barthe, survenue le 15 juin 1785, voir l'*Académicien Thomas*, chap. XVIII.

de penser qu'il en est peu en qui vous trouviez autant de véritable attachement et de convenance parfaite qu'en moi. Vous avez trop de tact pour ne pas distinguer ceux qui cherchent à s'enrichir auprès de vous des trésors de votre imagination et à moissonner de la gloire avec les outils que vous leur mettez à la main. Pour moi, mon ami, vous savez que les illusions de la gloire m'occupent peu ; je me suis avisé trop tard des moyens, tant soit peu efficaces, d'en acquérir. Mon âme, mon esprit, sont aujourd'hui tout remplis des vérités qui intéressent la faible humanité; la première de toutes est que vivre est bien peu de chose, et que ce peu, bientôt, ne sera plus pour nous. Il ne s'agit que de passer doucement, honnêtement, ce qui reste de jours sur le fuseau qu'on me file ; les plaisirs vrais, ceux du cœur et de la probité mise en action, sont mon partage, et je m'en contente.

Vos vers à Monsieur Janin (1) sont fort bien faits, et dans le nombre il y en a beaucoup d'heureux :

Le sang qui, dans un corps agile, etc...
La vie a des attraits pour les cœurs innocents...
Le parfum des vertus embaume encor les fleurs (2), etc...

Peut-être aurais-je voulu la pièce un peu plus courte, parce qu'elle porte sur peu de chose.

(1) Jean-Janin de Combe-Blanche, né à Carcassonne le 11 janvier 1730, mort en 1790, était établi oculiste à Lyon, et Thomas l'avait consulté quand il avait eu mal aux yeux, sur la recommandation de Chabanon. Depuis, le client et son médecin étaient restés en relations. Janin prétendait avoir inventé le secret de neutraliser tout air méphitique. Son ouvrage, *L'Anti-méphitique ou Moyen de détruire les exhalaisons pernicieuses et mortelles des fosses d'aisance, l'odeur infecte des égoûts, celle des hôpitaux, des prisons, des vaisseaux de guerre*, a été imprimée en 1781 par ordre du gouvernement. Janin avait envoyé cet ouvrage à Thomas, qui l'en avait remercié, et dès que Thomas vint se fixer en 1785 à Lyon, il fréquenta le docteur Janin. Il lui adressa alors une *Epître pour le jour de la Saint-Jean, sa fête* ; c'est de cette *Epître* que parle Chabanon.

(2) Ce vers ne figure pas dans la version définitive recueillie dans les *Œuvres complètes de Thomas.*

Il ne m'est pas démontré que vous attendiez Nice pour retourner en lice avec votre démon poétique. Peut-être, au moment où je vous écris, vous êtes-vous réveillé de votre léthargie. Dites-vous toujours qu'après de grands efforts, il faut un long et plein repos. C'est ainsi que l'esprit et le talent se renouvellent.

Ma santé est tout à fait bonne à présent. J'en use pour rêver à ma nouvelle comédie, dont vous seul savez le titre (1). Le sujet m'en paraît fort supérieur à l'*Esprit de parti,* et si Dieu me prête vie, je ne désespère pas de faire de ceci un grand et maître ouvrage. Il s'offre à moi sous ce point de vue ; je combine mon plan. Les trois premiers actes sont à peu près tracés ; j'entrevois ce que je ferai dans les autres ; et les vers déjà me sollicitent et m'entraînent pour les scènes dont je vois l'objet et la marche clairement dessinés.

J'ai à Lyon un ami nommé Champvieux, garçon très honnête et qui aime la littérature, quoiqu'il n'écrive pas. Si par hasard il se présente chez vous avec mon nom pour recommandation, j'espère que vous ferez honneur au titre sous lequel il s'introduira près de vous.

On me mande de Paris que l'on ne donnera pas le prix académique. Les ouvrages sont tous ou faibles, ou mauvais (2). Cela nous dit que notre petit Garat n'a pas concouru. Je savais que Lacretelle ne se mettait pas sur les rangs.

A qui vont les papiers du pauvre Barthe ? que deviendra son poëme ? (3).

(1) *Le Faux Noble.*

(2) Le sujet du prix d'éloquence, l'*Eloge de Louis XII, père du peuple,* n'a réuni qu'un petit nombre de concurrents qui ne méritaient aucune récompense. Le prix a été remis à l'année suivante.

(3) Par son testament, reçu devant Me Aleaume, notaire à Paris, le 14 juin 1785, Barthe a fait en faveur de Thomas un legs ainsi conçu : « Je donne et lègue à Monsieur Thomas, de l'Académie française, mon ancien ami, tous mes manuscrits et autres ouvrages et écrits de littérature et ma bibliothèque entière, à l'exception des quarante volumes dont je vais disposer. » — Il entrait certainement dans les intentions de Thomas de publier l'*Art d'aimer,* qui était tout prêt à être imprimé. La mort ne lui en laissa pas le temps.

Parlez de moi à notre confrère Ducis. Je le félicite d'avoir éprouvé votre amitié dans l'horrible situation où il s'est trouvé (1), et de jouir encore du même sentiment dans les heureux moments de sa convalescence. Quand il aura retrouvé sa pleine santé, je le féliciterai encore d'être avec vous. Un ami tel que vous est excellent dans tous les moments, dans toutes les circonstances.

Plein de cette vérité, je vous embrasse avec le sentiment qu'elle justifie et qu'elle suppose.

Adieu, je vous le dis tendrement et du fond du cœur.

C.

Suscription : A Monsieur Monsieur Thomas, de l'Académie française, à Oullins, près de Lyon, à Lyon (2).

*
* *

Chabanon, courant deux lièvres à la fois, a déjà fait allusion à un sujet de comédie auquel il travaille en même temps qu'à l'*Esprit de parti* ; c'est le *Faux Noble*, cinq actes, en vers. Le ridicule des gens qui en imposent sur leur naissance ou qui achètent un beau nom à de malheureux gentilshommes, n'est pas un cas isolé et passager ; l'auteur comique peut s'en emparer. Chabanon, dès qu'il a fini de traiter son nouveau sujet, le communique, selon son habitude, à Thomas, en le priant de formuler ses observations sur l'ensemble de l'action et sur chacune des scènes. Le temps a manqué à Thomas dans ce travail de revision. Néanmoins, le *Faux Noble* a eu plus de succès que l'*Esprit de parti* lors de sa publication, au commencement de l'année 1788. La

(1) Dans une lettre publiée dans l'*Académicien Thomas* (ch. XVIII), se trouve le récit de l'accident de voiture dont Ducis a été victime et à la suite duquel il passa sa convalescence à Lyon chez Thomas.

(2) Thomas a loué à Oullins la maison de M. Prévost, qui fut habitée plus tard par le célèbre Jacquart.

Comédie française a même essayé d'en donner une représentation le 15 novembre de la même année ; mais le parterre a fort malmené le *Faux Noble*. Commencés dès la première scène, les murmures ont éclaté avec une telle violence à la fin du troisième acte, qu'il n'a pas été possible d'aller plus loin. Les expressions triviales, les détails de mauvais goût, le manque de naturel et de mouvement n'ont pu être rachetés par des traits pleins d'esprit et certaines scènes d'un bon comique.

L'auteur, décidément, n'était pas gâté par le public. Il se consola de son mieux en se persuadant qu'il avait été victime d'une cabale de grands seigneurs, cherchant à se venger du rôle vil attribué dans la pièce à un duc et pair.

Le pauvre Chabanon ne pouvait pas se douter du sort misérable qui attendait son *Faux Noble*, quand il annonçait triomphalement à Thomas, le 17 août 1785, qu'il venait de l'achever « à plume courante ».

Verberie, 17 d'août.

Voici, mon cher bon ami, le *Faux Noble* écrit du premier jet, à plume courante. Je me suis dépêché de l'achever, afin de vous l'envoyer tandis que vous êtes à Lyon, où la communication est plus facile qu'à Nice. Lisez et méditez cet ouvrage. Dites-moi ce qu'il est et ce qu'il peut devenir. Je crois les premières masses trouvées et le sujet bien pris.

Ayant à vous faire passer ce manuscrit, j'y joins l'*Esprit de parti* refait. Je vous demande moins de travail et de conseils sur cette pièce. Elle a déjà subi tant d'épreuves, que j'aurais peine à y retoucher beaucoup.

Si mon ami Mayeur de Champvieux vous voit tandis que vous aurez mes manuscrits, prêtez-lui l'*Esprit de parti* ; mais ne lui laissez que pour vingt-quatre heures.

Renvoyez-moi le paquet avec double enveloppe ; l'intérieure à moi, à Verberie ; l'extérieure ou supérieure à Monsieur Rigoley de Juvigny, à la surintendance des Postes à Paris.

La façon la plus commode de faire vos critiques sera peut-être de donner un coup de crayon aux vers à refaire, et d'écrire en marge vos observations sur telle scène, telle marche de l'action. Je vous sacrifie le manuscrit; faites ce qui vous sera plus commode.

Je suis accablé d'écritures, et n'ai que le temps de vous embrasser, mais c'est bien tendrement.

Monsieur Thomas.

*
* *

On peut dire sans exagération que Thomas est mort au moment où il crayonnait, en marge du manuscrit du *Faux Noble,* les passages sur lesquels il voulait attirer l'attention de son ami. Ainsi l'une de ses dernières pensées fut pour Chabanon, qui si souvent avait eu recours à sa prudente expérience.

Anne-Rose Thomas, la sœur dévouée et fidèle de l'académicien, renvoya aussitôt les feuillets du *Faux Noble* et de l'*Esprit de parti* à leur auteur. Par la lettre suivante, que nous daterons du jeudi 20 octobre 1785, Chabanon la remercie, lui exprimant ses regrets pour la perte « du meilleur des hommes, recommandable par de grands talents ».

A Verberie, ce jeudi 20.

J'ai reçu, Mademoiselle, mes manuscrits que vous avez remis à mon domestique. J'y ai trouvé quelques coups de crayon de la main de mon malheureux ami. Il n'a pas eu le temps d'y joindre des observations écrites et détaillées, dont j'eusse profité et qui eussent été le dernier service qu'il m'eût rendu. Je vous remercie, Mademoiselle, d'avoir dérobé mes manuscrits à tous les regards.

Il est peut-être heureux pour vous dans ce moment-ci d'avoir des soins et des affaires qui vous occupent; vous en serez moins livrée tout entière à votre douleur. Aimons, Ma-

demoiselle, et honorons ensemble la mémoire du meilleur des hommes, recommandable par de grands talents. Ses amis doivent être les vôtres ; accordez-moi ce titre, je vous prie, et croyez aux sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

CHABANON.

Permettez-moi d'offrir mille tendres compliments à Monsieur de la Saudraye (1).

*
* *

Chabanon ne mérite pas qu'on lui décerne entièrement l'hommage suprême qu'il a rendu à Thomas. Ses talents, pour variés qu'ils étaient, ne sortirent pas d'une certaine médiocrité, et Diderot a pu dire de lui très justement : « Il n'a qu'une fausse chaleur ». C'était du moins un ami sûr, d'une scrupuleuse intégrité, et qui, en dehors de quelques erreurs de jeunesse, n'eut qu'une faiblesse : le désir tenace, l'ambition immesurée d'appartenir à l'Académie française. S'il y parvint, il ne réussit cependant pas à se rendre Immortel par ses ouvrages. Mais à la fin de sa vie, il comprit l'inanité de cette ambition, et eut la sagesse de se juger lui-même avec une exacte vérité. Dans ses *Mémoires* (2), il avoue le peu de succès de ses œuvres, et ajoute : « J'ai continué de travailler par goût pour l'étude, par amour pour quelques-uns des ouvrages qui m'ont occupé, et j'ai retiré des fruits de sagesse de l'obscurité de mes travaux. Elle m'a mis

(1) M. de la Saudraye, ancien consul, était à Hyères, en 1781, le voisin de Thomas. Il le suivit en 1782 à Nice, à Forcalquier, à Paris, à Nice de nouveau en 1784, et se trouvait avec lui à Lyon. De la Saudraye ramena à Paris Anne-Rose Thomas après la mort de son frère.

(2) *Tableau de quelques circonstances de ma vie*, p. 132.

dans le cas d'apprécier le néant d'une fausse gloire et les dangers de la gloire la mieux méritée. Je ne citerai qu'un seul de ses inconvénients, pouvant en citer mille : c'est un besoin de succès qui se répète à tous les moments, qui ne nous fait trouver que de l'ennui partout où l'on ne s'occupe pas de nous, et presque uniquement. Je me tais sur les crimes de l'envie, produit ordinaire d'une vanité trop exercée. Mais qu'on me cite plusieurs favoris de la mode et de la gloire, qui aient trouvé quelque félicité dans un intérieur obscur et paisible, qui aient goûté l'ineffable volupté d'être père, époux, frère, parent et ami ! Ah ! si les jouissances de la célébrité doivent m'enlever de telles jouissances, si l'habitude des triomphes de l'orgueil ne me laisse plus sentir le charme des douces affections et des dévouements généreux, je m'écrierai avec le vieillard de Térence : « Je suis homme. » J'ajouterai encore : « Je ne veux être rien de plus ; mon sort vaut mieux que celui des enfants de la gloire. »

Chabanon mourut le 10 juin 1792, sans avoir la suprême douleur d'assister à la suppression des Académies, prononcée par la Convention le 8 août 1793. Son siège d'Immortel, le neuvième fauteuil, était resté vacant en raison des circonstances. Il fut attribué, en 1803, à Naigeon (1), quand l'Institut fut substitué à l'ancienne Académie fondée par Richelieu.

A l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, on s'était montré plus pressé, en nommant, en remplace-

(1) Jacques-André Naigeon, né à Paris en 1738, mort en 1810, était un écrivain fort médiocre, collaborateur de l'*Encyclopédie* et auteur de quelques traductions. La Harpe l'appelle « le singe de Diderot », qui le protégeait. Il a donné l'*Eloge de La Fontaine*, celui de *Racine* et a publié les *Œuvres complètes* de Diderot.

ment de Chabanon, Anne-Louis-François de Paule Le Fèvre d'Ormesson de Noyseau (1), un président à mortier du Parlement de Paris devenu, en 1790, bibliothécaire du roi. Cet helléniste distingué ne survécut guère au corps savant auquel il appartint pendant un an à peine ; il fut guillotiné le 20 avril 1794.

Fontanes a rendu ce témoignage équitable : « Chabanon eut plus d'esprit que de talent, une érudition égale à son esprit, et un caractère encore préférable à tous ses titres littéraires. Il cultiva les arts pour eux-mêmes ; il s'y dévoua tout entier, sans recueillir le prix de ce dévouement. La faveur publique s'éloigna presque toujours de ses travaux et ses confrères accordaient plus d'éloges à ses mœurs qu'à ses écrits. »

Depuis lors, jamais plus on ne s'occupa de l'écrivain. Il reste cependant de sa personne un souvenir intéressant : son portrait, qui fut exposé au Salon de 1785. C'est l'œuvre de Duplessis, peintre du roi, qui a laissé de Chabanon, au dire du *Mercure de France* (1er octobre 1785) et des *Mémoires secrets* (tome XXX, p. 188) une effigie très ressemblante.

Maurice Tourneux, dans la *Grande Encyclopédie*, se demande ce qu'est devenu le portrait de Chabanon. Il est au musée d'Orléans, salle du XVIIIe siècle, no 392 du catalogue. Donnée par M. Auvray-Fedou, la toile de Duplessis représente l'académicien vêtu d'une redingote grise à double collet, et assis auprès d'une table sur laquelle sont déposés des livres, de la musique et un violon : tous accessoires de ses talents variés (2).

(1) Né le 26 février 1753.

(2) Dans un joli article intitulé *Petit Fantôme* (*Figaro* du 24 février 1910), Henry Roujon parle d'un autre portrait de Chabanon par Duplessis, paraissant antérieur à celui d'Orléans, légué à « nos musées » par le baron Malouet.

XII

La réception de Thomas dans la Société patriotique bretonne.

A côté des académies provinciales qui s'étaient multipliées au cours du XVIIIe siècle, toutes plus ou moins directement inspirées des règles suivies à l'Académie française, le comte de Sérent, gouverneur de la presqu'île de Rhuis et commissaire général des États de Bretagne, a fondé dans un but humanitaire la *Société patriotique bretonne*. Les assemblées se tenaient dans une grande salle du château de Kérallier (1), propriété du fondateur, qui, pour bien marquer le but primordial des réunions, décora son salon du titre pompeux de *Temple de la Patrie*.

Bachaumont, toujours sceptique, publie une lettre de Rennes, du 14 juin 1784, aux termes de laquelle la *Société patriotique bretonne* serait « une de ces associations qui se forment sans trop savoir pourquoi et qui croient avoir beaucoup d'illustration en imaginant un titre qui annonce de grands devoirs, qu'elles sont le plus souvent dans l'impuissance de remplir ».

Avec beaucoup plus d'enthousiasme — et peut-être moins de perspicacité — un avocat de Quimper, Pierre Morvan (2), embouche la trompette lyrique pour saluer

(1) Commune de Sarzeau, arrondissement de Vannes.

(2) Né à Quimper, vers 1760, Morvan est l'auteur de : *Le Triomphe de l'humanité dans le dévouement héroïque du prince Maximilien de Brunswick*, 2e mention honorable à l'Académie française en 1787 ; — *Epître aux Muses*, *Mercure de France*, 7 janvier 1786 ; — *Ode contre le jeu*, publiée en 1818 dans

l'assemblée naissante, qui compte des bienfaiteurs puissants : La reine, Monsieur, les princes et princesses du sang, autour desquels se groupent des éléments disparates : des militaires, des ecclésiastiques, des littérateurs, des savants et des femmes de lettres. Morvan se réjouit en ces termes de la création du comte de Sérent :

Toi seule, ô ma patrie ! ô rivage stérile !
Aux talents isolés n'offrant aucun asile,
Tu voyais dans ton sein végéter les Beaux-arts.
Bretagne, lève enfin ta tête languissante ;
De ta maturité vois l'aurore naissante ;
Déjà brille ton front couronné de splendeur.
Ce beau jour qui, comblant ta plus vive espérance,
Vit naître l'héritier du trône de la France,
Ce jour fut dans les cieux marqué pour ta grandeur.
Ce fut alors, Sérent, qu'une vertu sublime
Ralluma dans ton cœur le beau feu qui l'anime.
Tu brillais de servir ta patrie et ton roi.
Alors tu le fondas, cet auguste édifice,
Où les arts réunis par ta main protectrice,
Du bonheur des humains font leur suprême loi (1).

Parmi les membres les plus zélés de la *Société patriotique bretonne* se trouvait le vicomte Gaspard-François Toustain de Richebourg, un normand devenu breton par son mariage avec Angélique-Perrine du Bot (2), de Jousselin (3). Toustain de Richebourg était alors, en qualité de commissaire aux États de Bretagne, le collègue du comte de Sérent.

Notices sur les écrivains de la Bretagne, — Morvan a été décapité à Brest, comme fédéraliste, dans les premiers jours de juillet 1794.

(1) L'*Ode à la Société patriotique bretonne* a été publiée par l'*Année littéraire*, 1784, tome VI, p. 191.

(2) Ce mariage eut lieu le 30 janvier 1769.

(3) Commune de Beaupréau, arrondissement de Cholet.

Elève du collège de Dormans-Beauvais, vers 1755 ou 1756, le vicomte Toustain de Richebourg (1) était resté en relations épistolaires avec Thomas, son ancien professeur, « dont les leçons et la mémoire, a-t-il écrit, lui furent toujours chères ». Il se fit fort d'attirer le célèbre écrivain dans le nouveau groupement et le pressentit à ce sujet. Thomas, plus près des généreuses illusions de l'avocat Morvan que du désenchantement de Bachaumont, consentit à prêter l'appui de son nom à la Société, et reçut bientôt la lettre suivante du secrétaire général Minet.

Vannes, le 23 février 1784.

Monsieur,

La *Société patriotique bretonne* qui, dans son principe, n'était qu'une assemblée de citoyens vertueux qui ne s'occupaient que de bonnes œuvres, est devenue, à la naissance de Monsieur le Dauphin, un corps mixte, où les talents se sont réunis aux vertus. *Au Temple de la Patrie*, uniquement consacré à des actes de religion, on a joint un *Lycée*, où les vertus qui constituent le vrai citoyen sont préconisées à chacune de nos solennités patriotiques.

Dès le premier moment, vous y avez reçu des hommages publics ; vos ouvrages y ont été déposés parmi ceux qui ont reçu la sanction du patriotisme. Vos maximes sont celles qu'on y a adoptées ; votre manière généreuse de dire la vérité s'y est insinuée dans tous les cœurs ; enfin, Monsieur, vous avez été regardé comme un de nos législateurs patriotiques.

Ce que je vous dis ici n'est que le précis des hommages qui vous ont été rendus par M. le comte de Sérent lui-même, lorsqu'il remplissait la fonction d'orateur dans nos séances académiques, et, dans trois assemblées différentes, vous avez

(1) Voir sur ce personnage et ses œuvres : *Le vicomte de Toustain-Richebourg, disciple de Thomas*, par Maurice Henriet. — *Bulletin de la Société havraise d'Etudes diverses*, 3e trimestre de 1914.

été proclamé *citoyen*. Il aurait eu la satisfaction de vous l'annoncer lui-même, si sa santé n'était pas dérangée. M. le vicomte de Toustain, qui a l'avantage d'être connu de vous, a été chargé de vous en instruire. Il vous dira que Messieurs de Marmontel et de La Harpe, d'Arnaud (1), Moreau, historiographe de France (2), l'abbé Rochon (3), Mesdames de Beauharnais (4) et de Genlis (5) ont paru flattés de voir leurs noms inscrits dans le *Temple de la Patrie*, et plusieurs d'entre eux (6) nous ont demandé l'acte authentique de leur union avec nous.

Vous avez sans doute été instruit que nous ne faisons plus

(1) Baculard d'Arnaud, 1718-1805, auteur de : *Coligny ou la Saint-Barthélemy*, tragédie, *Fayel*, tragédie et do romans : *les Epreuves du Sentiment, les Délassements de l'Homme sensible, Les Loisirs utiles*, etc...

(2) Jacob-Nicolas Moreau, né à Saint-Florentin le 2 décembre 1717, conseiller à la cour des aides de Provence, premier conseiller de Monsieur, bibliothécaire de Marie-Antoinette Dauphine, historiographe de France, était un auteur fécond. Il mourut à Chambourcy, près de Saint-Germain-en Laye, le 29 juin 1803.

(3) L'abbé Alexandre-Marie Rochon, né à Brest le 21 février 1744, astronome, opticien, voyageur, garde du cabinet de physique du roi, inspecteur des monnaies, est mort à Paris le 5 avril 1817.

(4) Marie-Anne-Françoise Mouchard, dite Fanny, comtesse de Beauharnais, née en 1738, morte en 1813, des Académies de Lyon, des Arcades de Rome, du Lycée de Toulouse, collaboratrice de l'*Almanach des Muses*, avait un salon littéraire très fréquenté.

(5) Voir : *Mémoires inédits de Madame la comtesse de Genlis sur le XVIIIe siècle et la Révolution depuis 1756 jusqu'à nos jours*, Paris, Ladvocat, 1825, 8 vol. in-8, et Jean Harmand : *Madame de Genlis, sa vie intime et politique* (1746-1830) ; Paris, Perrin, 1912, in-12.

(6) Parmi les femmes célèbres qui ont donné leur adhésion au comte de Sérent, citons une poétesse : Marie-Anne-Henriette, marquise d'Antremont, puis baronne de Bourdic, des Académies de Nîmes, des Arcades, des Musées de Bordeaux et de Toulouse, auteur des *Eloges de Montaigne, du Tasse, de Ninon de Lenclos*, d'un opéra : *La foret de Brama*, collaboratrice de l'*Almanach des Muses*, née à Dresde en 1746, morte en 1802.

aujourd'hui qu'un même corps avec le *Musée français* institué par M. Pilâtre du Rozier (1), quoique nous n'ayons ni la même dénomination, ni la même forme, ni les mêmes vues, ni les mêmes objets. M. le vicomte de Toustain vous fera connaître ces différences dans quelques numéros des *Affiches de Bretagne* (2), où l'on a inséré des détails très circonstanciés de nos fêtes patriotiques. Monsieur le comte de Sérent vous aurait écrit lui-même, si sa santé le lui avait permis, et je ne suis ici que son organe, comme il est lui-même celui de la *Société patriotique bretonne*.

Je suis avec respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

MINET.

Je joins ici mon adresse et celle de Monsieur le comte de Sérent, qui vous écrira dans sa meilleure santé.

Les journaux du temps se sont fréquemment occupés de la création du *Musée français* par Jean-François Pilâtre du Rozier qui, en sa qualité d'aéronaute sans doute, restait volontiers dans les nuages, de sorte qu'il est fort difficile de préciser le but de sa création. Quant à l'utilité pratique de la *Société patriotique bretonne*, qui se confond dans une certaine mesure avec le *Musée français*, « sans avoir ni les mêmes vues, ni les mêmes objets », nous n'avons pas cru devoir imposer à nos lecteurs « les détails circonstanciés » donnés par les *Affiches de Bretagne*. Nous verrons plus loin sa devise : Dieu, le roi, la patrie ; cette formule suffit à donner l'orientation de ses idées un peu vagues.

*
* *

(1) Né à Metz le 30 mars 1756, intendant des cabinets de physique, chimie et histoire naturelle de Monsieur, il périt dans un voyage aérien le 15 juin 1785.

(2) *Les Affiches générales de Bretagne*, feuille in-4° de huit pages, paraissant chaque vendredi : « Bien faite et intéressante dans son genre », disent les *Mémoires secrets* (tome XV, p. 254).

Il était sans cesse question, dans les assemblées du château de Kérallier, de vertus et du bonheur de l'humanité; c'était assez pour que Thomas s'y intéressât de toute la force de son âme candide. Il écrivit donc, le 9 mars 1784, au comte de Sérent pour lui exprimer la satisfaction qu'il aurait à faire partie de la *Société patriotique bretonne*. Voici le brouillon de sa lettre :

Monsieur le Comte,

J'apprends par une lettre que M. Minet m'a fait l'honneur de m'écrire, que je vous dois des remerciements pour la manière obligeante dont vous avez bien voulu parler de moi dans les assemblées de la *Société patriotique bretonne*.

Une société telle que la vôtre, où l'on s'occupe à la fois et de bonnes actions et de vérités utiles, est une institution digne du siècle et digne de votre illustre province. Messieurs les Bretons ont dans tous les temps montré l'amour du bien public, et un caractère qui s'y portait avec autant de fermeté que de noblesse. Ils joignent aujourd'hui à cette élévation et à ce courage naturel la philosophie et les lumières qu'ont amenées le progrès des connaissances. Mais ils ne les regardent point comme une simple occupation de l'esprit, et une sorte de luxe de la société, brillant mais inutile. Ils veulent les appliquer au bonheur réel des hommes, et les talents dans leurs mains deviennent les instruments des vertus.

Tel est, à ce que je vois, Monsieur, le but de vos assemblées. S'il est vrai qu'on ait daigné y faire mention de moi, et que mes faibles ouvrages aient été déposés parmi ceux que votre Société a cru propres à seconder ses desseins, c'est le prix le plus flatteur que j'aie jamais pu recevoir de mes travaux. Le nom de *citoyen* que vous avez bien voulu m'accorder, est pour moi le plus respectable des titres, et par lui-même, et comme une récompense que je tiens de vous. Il sera pour moi comme les titres de noblesse qui imposent surtout le devoir de les mériter.

Daignez, Monsieur, faire passer à la *Société bretonne* les hommages de ma reconnaissance. Je sens en particulier, Monsieur, tout le prix de vos bontés personnelles. C'est sans doute

à votre éloquence et à vos talents, plus qu'à mes ouvrages, que je dois les marques flatteuses d'estime que j'ai reçues dans votre *Société*, Monsieur. Vous avez cru voir dans mes écrits quelques-uns des sentiments qui vous animent vous-même, et vous avez su comme orateur les faire valoir avec l'énergie et la noblesse de votre propre caractère.

Agréez toute ma reconnaissance et le respect, etc...

*
* *

Enchanté de sa nouvelle recrue, le comte de Sérent s'empresse de répondre à Thomas.

A Kérallier, ce 5 avril 1784.

Monsieur,

Votre lettre, quoique datée du 9 mars, ne m'est parvenue que très tard, parce qu'elle a fait un circuit. La presqu'île de Rhuis n'a point de bureau de poste : Vannes est le plus prochain. Si on omet d'y adresser les lettres, elles courent risque d'en visiter plusieurs autres. La vôtre a été à Quimper.

La réponse dont vous avez honoré notre secrétaire est venue plus directement. Elle a été lue à notre Assemblée du 19, où malgré ma mauvaise santé, je me suis trouvé assez de force pour faire les proclamations. C'est pour la sixième fois au moins que votre nom a retenti parmi nos citoyens qui ont entendu avec le même sentiment de reconnaissance prononcer aussi les noms de deux de vos illustres confrères, MM. de Marmontel et de La Harpe. Voici, Monsieur, de quelle manière on s'y est encore exprimé à votre sujet.

« Pourrais-je, Messieurs, vous laisser ignorer que M. Thomas, de l'Académie française, cet écrivain toujours courageux et plein d'une noble fierté quand il plaide la cause de l'humanité, paraît mettre un prix infini aux hommages qui lui ont été rendus par de simples citoyens ? Vous voyez qu'il demande lui-même à être placé parmi eux dans le *Temple de la Patrie*. Et qui est plus digne d'y occuper le premier rang que celui qui, dans un siècle de philosophie, a cru devoir

dire des vérités utiles à la dignité, au bonheur et à la liberté de l'homme, vérités auxquelles, dans un autre siècle, la main de l'esclavage et de l'adulation aurait prêté des nuances de crime! Vous savez, Messieurs, que les œuvres de ce généreux citoyen ont été authentiquement déposées dans votre *Temple* et qu'elles font partie de cette collection qui y forme le Code de l'humanité. »

Puisque vous voulez bien, Monsieur, applaudir à la *Société patriotique bretonne,* il est juste de vous la faire connaître. Au premier rappel du Parlement de Bretagne, en 1769, entre toutes les fêtes que cet événement multiplia dans la province, celle que je donnai le 17 septembre ne fut pas la plus somptueuse, mais la plus éclatante en patriotisme.

Nos spectacles profanes continuèrent plusieurs années. Sur les représentations de quelques pasteurs zélés, on leur substitua des fêtes chrétiennes; mais je voulus absolument que l'esprit patriotique concourût avec la religion dans ces solennités qui se renouvelaient quatre fois par an. Il se forma insensiblement une union entre les citoyens qui se rendaient chez moi, pour les célébrer. La chapelle de Kérallier fut décorée du glorieux nom de *Temple de la Patrie,* parce que les citoyens associés à son culte fondèrent leur union sur *l'amour de Dieu, du Roi et de la Patrie.*

En 1782, nous établîmes une cinquième fête à l'occasion de la naissance de M. le Dauphin (1). Depuis cinq ans, nous ne cessions de faire des violences au ciel, pour qu'il accordât un fils à Louis le Bienfaisant. Pour signaler notre reconnaissance et perpétuer le souvenir d'un don aussi précieux, on convint que, dans chacune de nos solennités, on ferait désormais succéder une séance académique aux actes de religion.

L'ouverture de cette académie de citoyens, unique en son genre, se fit donc avec le plus grand appareil, le lundi 22 avril 1782. On commença par donner la sanction du patriotisme au vénérable recteur de Furzur, pasteur-citoyen, qui fut déclaré premier Pontife du *Temple de la Patrie*; et ses assistants, ayant aussi reçu l'inauguration patriotique, il y offrit un sacrifice solennel d'actions de grâces et prononça à l'autel un discours chrétien analogue aux circonstances. Le

(1) Le Dauphin est né le 22 octobre 1781.

peuple fut ensuite introduit dans la salle des Harangues, où l'horoscope de M. le Dauphin fixa son attention pendant plus d'une heure. Ce fut pareillement de la tribune que se fit la première proclamation de nos citoyens qui furent partagés en deux tribus, celle des Vertus et celle des Talents.

Les prémices de nos hommages étaient dus à la mémoire de ces hommes rares, qui, en s'immortalisant, ont illustré leur patrie par leurs actions ou leurs écrits : leurs bustes furent placés dans la salle des Agapes, de même qu'on voit dans celle des Harangues les portraits de nos augustes maîtres et des héros du patriotisme. Dans la classe du Génie, Voltaire, Montesquieu &c. ; dans celle de la Bienfaisance, Henri le Grand, Sully, &c., réçurent le premier encens patriotique. On imprima ensuite authentiquément le sceau du patriotisme aux ouvrages qui inspirent l'amour du bien public.

Parmi un grand nombre de productions adoptées par la *Société patriotique* et déposées dans son *Temple*, pour y former en quelque sorte le code de l'humanité, elle déclara que c'était particulièrement dans les œuvres de MM. Moreau, Thomas, d'Arnaud, Necker, &c... qu'on trouvait ses principes constitutifs et le développement de ses maximes. On finit par annoncer que la modestie devait être la marque distinctive des *citoyens unis* ; que le titre de *Citoyen*, si simple et si commun, n'était point fait pour flatter l'amour-propre ; qu'on n'en serait cependant digne qu'autant qu'on saurait *servir son Dieu sans hypocrisie, son Roi sans ambition ; sa patrie sans intérêt.*

L'imprimé ci joint achèvera de vous donner une juste idée de la *Société patriotique bretonne.* Elle m'a chargé d'être auprès de vous l'interprète de sa sensibilité et de sa reconnaissance pour tout ce que vous voulez bien lui dire de flatteur et d'obligeant, et de vous demander la permission de vous offrir l'acte authentique qui doit constater votre union avec nous.

Je vous prie, Monsieur, d'y joindre une nouvelle grâce, celle de me traiter avec indulgence. Ni le génie, ni la fortune ne se rencontrent point chez moi. Une âme juste et bienfaisante fait mon seul et unique apanage. Si cela suffit pour me mériter quelque part dans votre estime, je serai trop heureux.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le comte de Sérent.

*
* *

Les formalités d'admission de Thomas, toujours méticuleuses et empreintes de la plus grande solennité, se sont déroulées au cours des mois de mai et juin 1784. Le comte de Sérent a proclamé les titres de l'impétrant, et le secrétaire a envoyé copie du discours du président à Thomas, qui lui accuse en ces termes réception du précieux document :

Au Louvre, ce 5 juillet 1784.

J'ai reçu, Monsieur, l'extrait du discours de proclamation prononcé par M. le comte de Sérent dans la *Société patriotique*, que vous avez eu la bonté de m'envoyer. J'y ai lu avec la plus vive reconnaissance la manière honorable dont l'orateur a daigné parler de moi et de mes ouvrages dans cette respectable Assemblée. Je n'ai jamais reçu un prix plus flatteur de mes faibles travaux. Cette récompense qu'ils obtiennent est pour moi un nouveau titre d'encouragement.

Je vous remercie en particulier, Monsieur, d'avoir bien voulu m'envoyer cet extrait que je garderai comme un monument précieux et qui me sera toujours cher ; il me le sera encore plus comme le tenant de votre main.

Je connais depuis longtemps les sentiments de zèle et d'amour du bien public, qui vous animent. Ils sont gravés dans tous vos ouvrages. Vous avez eu la bonté depuis quelques années d'en faire tenir plusieurs chez moi, qui ne me sont parvenus que longtemps après, parce que je voyageais pour ma santé, et que j'ai passé deux années de suite dans les provinces méridionales ou dans le comté de Nice. Je n'ai pu vous faire passer mes remerciements, parce que je ne savais où vous les adresser. Permettez que dans ce moment je m'acquitte de cette dette avec vous, et que je vous renouvelle ma reconnaissance et l'inviolable attachement avec

lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et obéissant serviteur.

THOMAS.

*
* *

Il ne restait plus, pour consacrer l'entrée de Thomas dans la *Société patriotique bretonne,* que de lui envoyer des lettres patentes lui décernant le noble titre de *citoyen.* Ces lettres patentes parviennent au commencement d'août 1784 à Thomas, qui en accuse réception au comte de Sérent :

A Marly, près Saint-Germain, 13 août 1784.

Je viens de recevoir, Monsieur, à la campagne où je suis, les patentes que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer de la part de l'illustre et vertueuse *Société* qui a bien voulu m'associer à elle. J'y ai lu avec bien de la reconnaissance les motifs obligeants de son adoption. Ces motifs sont un nouveau titre d'honneur que je serais trop flatté de mériter, mais ils doivent du moins me servir d'encouragement.

Je dois chérir encore, Monsieur, un lien qui me rapproche de vous. Je voudrais qu'il pût me donner de nouveaux droits à votre amitié. Notre connaissance est déjà ancienne, et j'ai toujours été fâché que la différence de vos occupations et des miennes, les voyages auxquels vous oblige votre état et ceux que ma santé m'a obligé de faire depuis quelques années, m'aient privé du plaisir de vous voir et de jouir d'un commerce qui aurait eu tant de droits de m'intéresser. Je me flatte du moins que nos sentiments nous réunissent, quoique séparés l'un de l'autre depuis si longtemps.

C'est avec un véritable regret que j'ai appris dernièrement que vous vous êtes donné la peine de passer chez moi dans un moment où je n'y étais pas. A mon retour à Paris, j'espère m'en dédommager en vous allant chercher chez vous. J'aurai l'honneur de vous remercier en même temps du nouvel ouvrage que vous avez eu la bonté de me faire tenir. J'y ai reconnu cette humanité éclairée qui est dans tous vos

écrits et qui partout fait servir la philosophie à la morale et au bonheur des hommes (1). Dans la préface vous parlez avec mesure des objets les plus délicats, et avec dignité de vous-même et des travaux qui vous occupent.

Agréez de nouveau toute ma reconnaissance et l'attachement inviolable avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

THOMAS.

Entre l'admission de Thomas dans la *Société patriotique bretonne* et sa mort, il ne s'est écoulé qu'un an. Thomas n'assista jamais aux Assemblées et n'y fit lire aucun travail. Eût-il vécu encore trente ans qu'il n'eût d'ailleurs pas agi autrement. Il avait prêté l'éclat de son nom à un groupement honorable ; c'est tout ce que le comte de Sérent et ses associés pouvaient lui demander, et il en était de Thomas comme de Marmontel, de La Harpe et des autres illustrations complaisamment énumérées parmi les membres les plus honorables de la *Société*.

Malgré tout le soin que le fondateur avait mis à recruter des adhérents recommandables par leur savoir et leurs vertus, la Révolution proclama bientôt leur dissolution, en même temps qu'elle anéantissait toutes les académies provinciales qui avaient rendu à la France les services les plus méritoires en répandant dans la patrie la pratique des sciences et le goût de la littérature et des arts.

(1) Nous ne connaissons qu'un ouvrage écrit par le comte de Sérent ; c'est : *Exposition des objets discutés dans les Etats Généraux de France depuis l'origine de la Monarchie.* Londres et Paris, 1789, in-8.

XIII

Le chevalier d'Eymar.

Thomas avait été chercher à Hyères un soulagement à ses maux de poitrine. Quand vint l'été, excédé par la chaleur, il songea à fuir les bords de la Méditerranée pour chercher l'ombre et la fraîcheur dans les montagnes voisines. Il partit en juin 1782 pour Forcalquier (1), accompagné de sa sœur Anne-Rose et de M. de la Saudraye, dont il avait fait la connaissance à Hyères et qui ne cessa de le suivre dans tous ses déplacements.

C'était l'époque, combien lointaine! où J.-J. Rousseau faisait dire à l'un de ses personnages Saint-Preux : « Quand j'arrivais le soir dans un hameau, chacun venait avec tant d'empressement m'offrir sa maison, que j'étais embarrassé du choix ; et celui qui obtenait la préférence en paraissait si content, que, la première fois, je pris cette ardeur pour de l'avidité. Mais je fus bien étonné quand, après en avoir usé chez mon hôte à peu près comme au cabaret, il refusa le lendemain mon argent, s'offensant même de ma proposition, et il en a été partout de même. »

A Forcalquier, les propriétaires des plus belles maisons se disputèrent l'honneur d'héberger Thomas, qui fixa son choix sur le petit château, tout meublé, de Fougères, mis gratuitement à sa disposition pour toute la saison par le comte d'Eymar du Bignosc. Thomas

(1) Forcalquier est bâti en amphithéâtre sur une colline calcaire à 550 mètres au-dessus du niveau de la mer.

raconte à Barthe, le 28 juin, comment se sont nouées ses relations avec cet homme aimable. « Il m'est venu offrir le château de Fougères avec tant de cordialité, avec un désir si vif et si obligeant que je l'acceptasse, que je l'ai accepté moi-même comme il me l'offrait. La maison est agréable et commode, située dans un lieu riant... L'intérieur des appartements est frais. Il y a sept lits de maîtres, des canapés où l'on peut s'étendre mollement, dormir, faire des vers, et, ce qui vaut mieux encore, ne rien faire... »

L'aimable accueil du comte d'Eymar avait rempli Thomas de reconnaissance pour toute la famille. Il apprécia dès l'abord la délicate bonté de la comtesse ; il apprit de quel dévouement elle et son mari avaient fait preuve quelques années auparavant à l'égard de leurs compatriotes de Forcalquier, décimés par une horrible peste. Il s'intéressa aux trois filles de ses hôtes, et tout particulièrement à leur fils, le chevalier Ange-Marie d'Eymar.

Barthe avait médité de venir rejoindre Thomas. Celui-ci lui rappelle sa promesse le 15 juillet 1782, et ajoute : « Je vous recevrai chez M. d'Eymar, et vous verrez un jeune homme fort aimable qui est le fils de la maison. »

Ce jeune homme n'a pas loin de trente-cinq ans. Né à Marseille en 1747, il a terminé ses études, de 1760 à 1766, chez les Oratoriens de Juilly. Puis il a habité pendant une dizaine d'années à Paris, et, très épris de littérature, il y a fréquenté des artistes, des écrivains, Jacques Delille, dont il raconte les frasques anciennes, Lebrun-Pindare, Chamfort, Condorcet, familiers comme lui du salon de Mme Helvétius. Ouvert aux idées philosophiques modernes, imbu des doctrines humanitaires et égalitaires, Ange-Marie d'Ey-

mar avait une admiration passionnée pour Jean-Jacques Rousseau (1). Il était donc prédisposé à intéresser par ses goûts et ses aspirations le sage Thomas. Il regrettait ses années passées à Paris et n'éprouvait que le désœuvrement d'une existence provinciale trop calme, dont il n'appréciait pas le charme, parce qu'il ne savait pas observer la nature et à la vie ambiante. De longues conversations avec son hôte, sur les questions philosophiques et morales, sur la littérature et l'histoire, des lettres que Thomas lui adressa après avoir quitté Forcalquier, Ange-Marie tira un enseignement pratique : il se sentit encouragé à écrire, et surtout à s'intéresser à son pays et à ses compatriotes. Les conseils du maître avaient assagi et discipliné une sensibilité jusque-là mal comprise.

Sans doute l'évolution fut lente qui parvint à transformer en homme utile aux autres et conscient de sa propre personnalité cet ancien rêveur maladif. Thomas était disparu bien avant que son protégé se fût débarrassé de ses tristesses et de ses hésitations. L'influence heureuse du philosophe n'en est pas moins certaine. Dès qu'arriva l'épreuve de la Révolution, Ange-Marie sortit de sa chrysalide et joua dans la vie un rôle honorable et utile.

*
* *

A l'approche des froids de l'hiver, quand Thomas et sa sœur quittèrent Forcalquier pour le climat plus clément de Nice, ils s'étaient fait de véritables amis de

(1) Ne pas confondre le chevalier d'Eymar avec son homonyme qui allait commander de la copie de musique à Rousseau pour avoir le grand honneur de l'approcher, et qui a publié une brochure : *Mes Visites à J.-J. Rousseau.*

toute la famille d'Eymar. Pour éveiller dans l'esprit cultivé, mais un peu engourdi, de Ange-Marie le goût de la poésie, Thomas lui adressa une longue *Épître* (1).

(1) Nous donnerons quelques extraits de cette *Épître* concernant chacun des membres de la famille d'Eymar.

A propos des calamités dont les habitants de Forcalquier ont souffert, de la belle conduite du comte et de sa générosité :

Il pense que cet or, qu'il épanche en largesses,
N'est qu'un dépôt sacré que le ciel lui commit ;
Que le luxe est un crime, où le pauvre gémit ;
Que c'est aux bienfaits seuls d'absoudre les richesses.
De ses concitoyens protecteur généreux,
Il sera prêt, s'il faut, à s'immoler pour eux,
A les sauver par son courage.
Ce noble mépris du danger,
Cher d'Eymar, tes vertus et ce portrait d'un sage
N'offrent point à ses yeux un roman étranger.
Rappelle à ton âme attendrie,
Rappelle ces moments de tristesse et de deuil,
Où la contagion, menaçant ta patrie,
De tous les habitants entr'ouvrit le cercueil.....

C'est dans ce désastre terrible
Que ton père, à jamais signalant sa vertu,
Déploya la grandeur d'un citoyen sensible,
Au milieu d'un peuple abattu.
De Belzuns, dans Marseille, il imita l'exemple :
Qu'avec plaisir je le contemple
Seul, dans ce fléau destructeur,
Offrant un visage intrépide,
Tel qu'un ange consolateur,
Rassurer la foule timide,
Servir de modèle et de guide,
Et hâter des secours la barbare lenteur !.....

. . . . Seul, ...
Ton père ose approcher et porte des secours ;
Son devoir, à ses yeux, est plus cher que la vie :
Que l'infortune soit servie,
Il consent, à ce prix, de hasarder ses jours.....

. . . . De ta mère
Si j'osais à tes yeux dessiner le portrait,

pleine de ses protestations de reconnaissance envers tous. Puis, dès qu'il fut installé, il invita son jeune

Mon crayon d'abord tracerait
Et son active intelligence,
Et cet esprit orné, dont le piquant attrait,
Sous une aimable négligence,
Laisse de sa finesse échapper le secret.....
Portant, dans un corps faible, une âme vigoureuse,
Chez une foule malheureuse,
D'un époux cher et respecté
Secondant la main généreuse,
Elle eût donné l'exemple, elle osa l'imiter.....

Des sœurs d'Ange-Marie, Thomas dit ensuite :

Tes sœurs, au matin de leur âge,
Tes sœurs, que s'envieraient l'amour et l'amitié,
Sous les yeux maternels faisaient l'apprentissage
De l'active et douce piété.
Leurs mains faibles encore, et déjà bienfaisantes,
S'essayaient aux vertus, consolaient la douleur ;
Et les yeux des grâces naissantes
Par des larmes compatissantes,
Semblaient charmer jusqu'au malheur.....

C'est ensuite au tour d'Ange-Marie, qui a la bonne mesure de compliments flatteurs :

Toi, chez qui la raison aux talents est unie,
Toi qui, dans l'âge des erreurs,
Échappé de Paris, en rapportas des mœurs,
Le goût des arts et du génie ;
Qui sais et penser et sentir,
Et dont la noble inquiétude,
Par un heureux besoin, cherche au sein de l'étude
Des voluptés sans repentir :
Du jour où je te vis paraître,
Ton cœur sensible et pur, d'Eymar, vint me charmer.
Qui peut te voir sans te connaître,
Et te connaître sans t'aimer ?.....

Comme conclusion, le poëte ajoute :

Jamais l'ingrat oubli, jusqu'à mon dernier âge,
N'effacera la douce image

ami à venir le visiter dans sa nouvelle résidence. A quoi Ange-Marie répondit :

A Forcalquier, le 25 novembre 1782.

J'arrive de Banon (1), mon cher ami, où j'ai passé huit jours avec M. de Tournon et sa sœur. Madame de Tournon ayant été malade, n'a pu être du voyage. On m'a remis la lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire, et je l'ai reçue avec transport. Je vais vous répondre à la hâte, car quoique mon père vous écrive aujourd'hui, je n'ai pas la patience d'attendre le courrier prochain.

Je n'ai pas eu besoin de lire tout ce que vous m'avez écrit, pour être pénétré du plus profond attendrissement. Dès la première ligne où vous daignez me donner le cher et honorable titre de votre ami, j'ai été obligé de m'interrompre et de poser là votre lettre, pour essuyer mes larmes. Combien de sentiments et quels souvenirs ce seul mot a réveillés dans mon cœur ! le bonheur de vous avoir connu, les heureux jours passés près de vous, l'éclatant témoignage d'amitié que vous m'avez donné, le regret de me voir séparé d'un ami si cher, cette dernière preuve enfin que vous n'êtes pas sans attachement pour moi, toutes ces idées se sont présentées en foule, et ont porté jusqu'au fond de mon âme un trouble et une agitation qu'il me serait impossible de vous exprimer.

Ce n'est pas la première fois que vous m'avez vu dans cette situation. Lorsque vous me lûtes ces vers que vous m'avez adressés, lorsqu'à Fougères il fallut vous dire le dernier adieu, mon cœur était oppressé comme aujourd'hui, mes yeux étaient remplis de larmes comme ils le sont dans ce moment même. Mais est-il bien possible que je sois votre

De ce séjour que j'habitai.
C'est ici que j'ai vu les mœurs et la bonté.....
Famille respectable et chère,
De vous avoir connus que j'aime à m'honorer !
Sous ce toit sage et solitaire,
Tout semble à mes yeux respirer
Des antiques vertus le souffle héréditaire.

(1) Chef-lieu de canton à 24 kilomètres de Forcalquier.

ami ? Comment puis-je mériter ce titre ? et qu'ai-je fait pour l'obtenir ? Cependant je le crois, parce que c'est vous.

Pourquoi ne vous dirais-je pas tout ce que je pense ? il me semble quelquefois que je ne suis pas tout à fait indigne de ce nom. N'ai-je pas conçu pour votre personne le plus tendre attachement ? N'ai-je pas porté à vos vertus le respect qu'elles inspirent et que mon cœur ne sut jamais leur refuser ? J'estime infiniment vos talents, j'adore votre génie, sans doute, mais à cet égard l'intervalle immense qui nous sépare aurait toujours empêché qu'il y eût rien de commun entre nous, si aux dons les plus rares de l'esprit vous n'eussiez joint les qualités plus précieuses encore d'un cœur aimant et sensible. Voilà, je le sens, ce qui peut nous rapprocher. Précieuse sensibilité qui me vaut un ami tel que vous ! qui fait naître cette aimable égalité de l'amitié qui m'est si flatteuse ! je lui pardonne tous les chagrins qu'elle m'a causés. Elle n'ôte pas d'entre nous les différences que la nature y mit à votre avantage, mais elle vous les fait oublier.

Je ne suis pas heureux, mon cher ami, et ce n'est pas d'aujourd'hui. Je vois avec un regret inexprimable que le voyage de Nice est impossible dans ces circonstances. Lisez ce que mon père vous écrit. Me laisser le juge de ce que je dois faire, n'est-ce pas me dire assez que je n'y dois plus songer ? A Dieu ne plaise que le murmure de mon cœur me rende injuste dans cette occasion ; la bonne volonté de leur part y est toute entière, mais des obstacles de plus d'un genre s'y opposent absolument.

Si je ne vais pas vous trouver en personne, du moins je serai avec vous de cœur et d'esprit, et de cette manière je vous accompagnerai désormais partout. A votre retour, j'irai vous embrasser à Marseille, à Aix ou à Avignon ; c'est la seule espérance qui me reste. Ai-je besoin de vous dire que je suis aussi touché que reconnaissant de tout ce que vous m'écrivez à ce sujet ? Non, vous me connaissez assez pour en juger.

Le courrier que je fais attendre me presse et il faut finir. Rappellez-moi, je vous prie, dans le souvenir de Mademoiselle Thomas ; témoignez-lui toute ma reconnaissance de ses bontés ; faites-lui agréer mes hommages, ou plutôt qu'il me soit permis de l'embrasser comme une sœur de mon ami, c'est-à-dire comme j'embrasserais ma propre sœur ou mon ami lui-même. Votre souvenir et le sien se réunissent et se confondent

pour navrer mon cœur de tristesse de me voir séparé de vous.

Mille tendres compliments à M. Barthe. Se souvient-il de moi ? M'accorde-t-il aussi un peu d'amitié ? Pour moi, il m'est aussi impossible de ne pas m'occuper de lui que d'oublier son amabilité, ses ouvrages et les moments agréables qu'il m'a fait passer à Fougères. Rapellez-moi, je vous prie, à M. de la Saudraye que j'embrasse de tout mon cœur. Je n'ai pas eu l'honneur de connaître Madame Monnet (1), mais elle est votre amie, c'est assez pour me faire regretter de n'avoir pas été assez heureux pour faire connaissance avec elle.

Ma mère ne peut pas écrire aujourd'hui à Mademoiselle Thomas ; elle me charge de lui faire agréer, en attendant, les compliments les plus tendres. Zoé, Madame d'Arnaud, Mad. de Sébastianne (2) et son mari vous disent un million de choses. Nous n'avons tous pour vous qu'un même cœur, une même âme.

Adieu, mon cher ami, ne m'écrivez pas, je vous en supplie. Attendez de mes nouvelles ; j'ai encore mille choses à vous dire. Si vous écrivez, je n'oserai plus écrire moi-même et vous me chagrinerez, car je veux votre santé par dessus tout. Lorsque vous aurez trois de mes lettres, vous m'en répondrez une, et je serai encore trop payé. Pourrais-je me plaindre d'être traité comme votre intéressant ami M. Ducis ?

Adieu encore, intéressante et aimable société. Non, je n'aurais plus rien à désirer, si je pouvais passer ma vie au milieu de vous. Pour vous en particulier, je vous embrasse

(1) Admiratrice enthousiaste des œuvres de Thomas, Mlle Moreau, de La Rochelle, était devenue l'amie de l'écrivain depuis qu'elle avait quitté sa province pour Paris, où elle épousa le chimiste Monnet.

(2) Ce sont les sœurs du chevalier Ange-Marie d'Eymar. L'une d'elles, Zoé, écrivait des vers, ce dont Thomas la complimentait en ces termes dans l'*Epître* citée plus haut :

Zoé même à ta voix unit ses sons flatteurs ;
Zoé, dans des vers séducteurs,
Devina l'art de Deshoulière,
Comme elle et ses touchantes sœurs
Ont deviné, sans art, l'heureux talent de plaire !
Vos luths harmonieux ont retenti pour nous
Sous les ombrages de Fougère.

étroitement et, les larmes aux yeux, je vous serre conter mon cœur avec la plus vive tendresse.

d'Eymar.

*
* *

Frappé de la tristesse et du désœuvrement du chevalier d'Eymar, Thomas lui a conseillé deux remèdes salutaires : le travail et le mariage.

Je vois avec douleur, lui écrit-il, que vous n'êtes point heureux ; votre âme inquiète et active a des besoins qu'elle ne peut remplir. Oh ! si vous pouviez vous créer vous-même quelqu'occupation qui pût vous distraire ! Alors les heures s'écoulent sans être aperçues, l'esprit s'étend, l'âme se fortifie et se calme. On a moins besoin des hommes à mesure qu'on trouve plus de ressources en soi ; on les revoit même avec plus d'indulgence, parce qu'ils nous sont nécessaires, et qu'on n'a rien à leur demander. Croyez-moi, mon cher ami, le bonheur est un art important et qui a besoin d'être appris ; c'est une terre qu'il faut cultiver comme les autres, et qui ne rend presque jamais qu'à proportion de la culture. Les âmes sensibles surtout ont besoin plus que les autres de travailler à leur bonheur ; elles sont plus exposées à le perdre, parce que tout agit sur elles : elles appartiennent à tout ce qui les environne ; un mot, un regard, les objets même inanimés, la température du ciel, et jusqu'à l'air qu'elles respirent, tout peut troubler leur repos... Je suis bien sûr que, plus on peut tirer son mouvement de soi-même, moins il est sujet à s'altérer, et je ne connais pas de meilleur moyen que l'occupation et le travail (1).

Et, un autre jour : On a besoin d'attachement quand on a reçu du ciel une âme active et sensible : sans cela, elle se consume et se dévore elle-même. On n'éprouve qu'un ennui inquiet et pénible, qui n'a ni la douceur de l'agitation ni celle du repos. Une compagne aimable et qui a des mœurs, une

(1) *Œuvres posthumes de Thomas,* tome II, p. 306. Paris, Desessarts, an X, in-12.

famille à élever, les soins d'une maison dont on devient le chef, sont, je crois, les plus douces occupations de l'homme : elles mêlent un charme secret aux peines inévitables qu'elles peuvent mener avec elles. Tel est le vœu de la nature, et celui qui le remplit est consolé de ses peines mêmes. Le pire de tous les états est d'avoir le cœur désoccupé. On a beaucoup déclamé contre le mariage ; mais ce sont les mauvaises mœurs et les grandes sociétés qui l'ont corrompu. Tout ce qui est dans l'ordre ne peut être un mal. Il y a des chaînes qui valent mieux que la liberté ; et le lien du sentiment formé par la raison ne peut être un poids difficile à porter, surtout pour les âmes honnêtes (1).

Ébranlé par les raisons convaincantes de Thomas, Ange-Marie d'Eymar se laisse guider. Il essaie résolument de se mettre au travail. A défaut d'imagination, il met à profit sa connaissance profonde du grec et du latin, et s'essaie à traduire Properce, Horace et quelques tragédies de Sophocle. Et comme si ces passe-temps littéraires ne l'absorbaient pas suffisamment, il pousse la bonne volonté jusqu'à songer au mariage.

A Forcalquier, le 8 mars 1783.

J'espère, mon cher ami, que M. de la Saudraye vous aura fait part de la lettre que je lui ai écrite, et que vous êtes moins étonné maintenant du silence que j'ai gardé si longtemps avec vous. Les nouvelles que j'ai à vous donner aujourd'hui achèveront ma justification. Mais avant de vous dire ce dont il s'agit, je dois vous remercier de l'intérêt que vous me témoignez dans votre dernière lettre.

Le sentiment joint à une raison aussi sage qu'éclairée vous a dicté ce que vous m'avez écrit. C'est ainsi qu'un père parlerait à son fils. Aussi ai-je reçu vos sages conseils avec autant de reconnaissance et d'attendrissement qu'un fils pourrait en avoir pour son père.

(1) *Œuvres complètes de Thomas*, tome VI, p. 520.

Quoique je voie bien des difficultés à suivre le plan que vous me proposez, et entre autres celles qui naissent de mon peu d'habitude à m'appliquer et de mon incapacité naturelle, j'essaierai cependant de me créer, comme vous dites, quelqu'occupation suivie. Ceci n'est pas impossible ; il ne s'agit que de ne pas se rebuter dans les commencements.

Mais vous voulez encore que je médite sur quelqu'objet intéressant, et que j'écrive mes pensées. Hélas ! mon cher ami, je n'ai point de pensées ; je roulerais à cet égard dans le cercle le plus étroit ; si ce n'étaient les pensées des autres, dont je m'occupe souvent avec plaisir. Si parfois il m'arrive de méditer sur quelque sujet qui m'intéresse, mes idées se présentent alors sans suite et sans ordre. Je sens la chaîne qui les lie, mais je ne la vois pas, et si je fais des efforts pour l'apercevoir, mes faibles yeux, bientôt fatigués, ne voient plus rien.

Les observations faites sur moi-même m'ont appris que j'étais assez capable de concevoir, de suivre, de juger même sainement les idées des autres, mais incapable de rien tirer de mon propre fond. Ce qui est vrai me frappe vivement ; ce qui est beau me transporte ; je sais admirer avec enthousiasme, m'attendrir jusqu'aux larmes, enfin j'ai dans l'esprit et dans le cœur des modèles qui sûrement ne sont pas méprisables, mais qui y resteraient toujours voilés et sans utilité pour moi, si une main étrangère n'en venait pas soulever le voile. Dans cet état, je me compare à un clavecin, bien d'accord, qui n'attend que la main de l'artiste, et qui, sans lui, ne rendrait aucun son. La faculté de sentir nuit en moi à la faculté de penser. Etudiez vous-même cette idée, mon cher ami, elle vous donnera la clef de tout cela.

Obligé d'écrire à la hâte, parce que j'ai vingt lettres à faire, je m'empresse de vous donner une nouvelle qui vous fera plaisir, mais que je vous prie de garder pour vous seul. Vous avez vu dans ma lettre à M. de la Saudraye qu'il avait été question pour moi de deux mariages.

J'ai rompu le premier parce que le père de la demoiselle, homme de qualité, riche, et de beaucoup d'esprit, avait d'ailleurs une réputation équivoque en fait d'honnêteté, et que j'ai été toujours très décidé à ne vouloir de liaison et à plus forte raison d'affinité qu'avec des gens non seulement à l'abri du reproche, mais même au-dessus de tout soupçon.

Le second mariage s'est rompu par une raison à peu près semblable. Des amis (et j'ai bien éprouvé dans cette occasion combien il est heureux d'en avoir) m'ont donné sur le caractère de la demoiselle des informations qui m'ont décidé à la refuser malgré tous ses avantages.

Aujourd'hui il se présente un autre établissement qui paraît tout réunir, à la naissance près, dont je fais peu de cas. C'est une demoiselle de Marseille, plutôt laide que jolie, qui n'a pourtant rien de difforme ni de rebutant, mais du caractère le plus doux. Elle n'a que son père et un frère, tous deux généralement aimés et estimés pour leur probité. Sa dot est de 80 000 francs, argent comptant, le jour du mariage et de 20 à 30 000 francs en supplément de légitime après le père..... Cette demoiselle que je ne connais point m'a vu, elle m'épousera volontiers. Le séjour de Forcalquier ne l'effraie point. D'ailleurs nous serons libres d'aller tant que bon nous semblera à Marseille, et nous y serons toujours reçus à bras ouverts, mari, femme, enfants et domestiques. Voilà bien des avantages ; mais malgré cela, sans vous, il est très certain que je n'aurais jamais pu me décider à les accepter. La chaîne qui me lie à Forcalquier ou du moins en Provence n'est-elle pas toujours là ? et la liberté à laquelle il faut renoncer !... Mais je cède à des considérations majeures.

Non, mon ami, la connaissance que j'ai faite avec vous ne me sera point infructueuse. Les exemples d'honnêteté, les sages conseils que j'ai reçus d'un homme que je chéris, que je respecte autant que vous, ne seront pas perdus pour moi. Je veux mériter votre amitié, je veux mériter ma propre estime : c'est un parti que j'ai pris irrévocablement. Vous qui m'avez convaincu, qui m'avez persuadé que le chemin de l'honnêteté était le seul qui pût mener au bonheur, jouissez de votre ouvrage. Ou je suis fort trompé, ou j'offre ici à une âme comme la vôtre une digne et noble récompense de ses bienfaits.

Mais un père doit assister aux noces de son fils : auriez-vous la cruauté de vous refuser dans cette occasion à mes embrassements et aux témoignages de ma reconnaissance ? Non ; j'espère qu'avant votre départ pour Paris, vous voudrez bien m'accompagner à l'autel, et que vous ferez connaissance avec celle qui désormais doit partager toutes mes affec-

tions et par conséquent mon amitié pour vous. C'est bien le moins que vous soyez le témoin des engagements que vous m'avez forcé de prendre. Ce que je vous propose ne contrarie point vos projets. Puisque votre départ pour Paris était fixé en avril, et que mon mariage, s'il a lieu, se fera vers Pâques; dès qu'il y aura quelque chose de décidé là-dessus, je vous le marquerai, et j'espère que vous-même voudrez bien me faire savoir si vous vous rendez à mes instances.

Je ne vous dis rien de ma famille, parce que ma mère qui vous écrit par ce même courrier vous en aura parlé. Adieu, mon cher ami, mille tendres compliments à Mademoiselle Thomas, à MM. Barthe et de la Saudraye.

Je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

d'Ey.....

Je ne vous ai pas dit le nom de ma prétendue, par ce que le mariage n'est pas encore certain et qu'il est impossible d'ailleurs que vous puissiez la connaître. Gardez-moi le secret.

Suscription : A Monsieur Monsieur Thomas, de l'Académie française, maison de campagne de M. Covin, à Nice.

*
* *

Ange-Marie n'a pas de chances dans ses projets matrimoniaux. Huit jours après avoir invité Thomas à ses noces, il lui apprend qu'elles sont retardées, et nous verrons même qu'il s'agit d'une rupture définitive.

A Forcalquier, le 14 mars 1783.

Vous savez, mon cher ami, que je suis crédule en toutes choses, et surtout confiant en amitié. C'est ce qui m'a fait espérer que vous vous rendriez à la prière que je vous ai faite dans ma dernière lettre. Mais comme par les dernières nouvelles que j'ai reçues, mon mariage est au moins différé, s'il n'est absolument rompu, je dois vous en avertir pour que vous ne changiez rien à votre premier plan. Je vous prie seu-

lement de me faire savoir le moment de votre retour, pour que je puisse aller vous embrasser à Marseille, si la chose est possible. Je n'ose vous témoigner combien toute ma famille souhaiterait de pouvoir vous dire aussi le dernier adieu. Il n'y aurait pour cela qu'un moyen, et ce serait une indiscrétion de vous le proposer.

Adieu, mon cher ami, je n'ai pas le temps de vous en dire davantage. Toute ma famille me charge de la rappeler dans votre souvenir. Nos respectueux hommages, je vous prie, à Mademoiselle Thomas et mille compliments à MM. Barthe et de la Saudraye. Je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

d'Eymar.

Voici une chanson que j'ai faite pour une cousine de M. le Marquis de Niozelles. Son portrait n'est point flatté. Il méritait une main plus habile. Vous pourrez dire, quand vous serez de retour à Paris, qu'on est galant jusque dans les montagnes de Provence, et qu'on y fait de mauvais vers.

Voyez la charmante Lucie
A l'âge de quinze ou seize ans.
Dieux ! que le printemps de la vie
A des attraits doux et touchants !
Air naïf, gracieux sourire,
Taille, maintien, franche gaieté,
Pour nous charmer, pour nous séduire,
Vous ajoutez à sa beauté !

Comme ces fleurs à peine écloses.
Aimables filles du matin,
Son teint a la fraîcheur des roses.
Les lys sont jaloux de son sein.
Ses yeux lui assurent l'empire
Du tendre amour sur tous les cœurs :
Pour tout charmer, pour tout séduire,
Faut-il tant d'attraits enchanteurs ?

Hélas ! tout en elle intéresse :
Sa tendre sensibilité,
Et sa douceur enchanteresse
Et surtout sa timidité.

Au sentiment qu'elle m'inspire
Comment aurais-je résisté?
Elle réunit pour séduire
Le cœur, l'esprit et la beauté!

Dites-moi, je vous prie, si vous trouvez cette bagatelle passable. Je la soutiens telle, mais je vois que tout le monde n'est pas de mon avis.

Suscription : A Monsieur Monsieur Thomas, de l'Académie française, maison de campagne de M. Covin, à Nice.

*
* *

Thomas n'a plus aucune raison de retarder son retour à Paris. Si la famille d'Eymar doit renoncer au plaisir de le recevoir à Forcalquier à l'occasion du mariage du chevalier, celui-ci du moins projette d'aller à la rencontre de son Mentor à Avignon.

A Forcalquier, le 11 mai 1783.

Je vous avais écrit une longue lettre, mon cher ami, pour vous témoigner le regret que j'avais de ne pouvoir vous embrasser à votre passage à Aix; mais je viens de prendre d'autres arrangements. J'aurai, du moins je l'espère, le plaisir de vous embrasser encore une fois. Voici ma marche que je règle sur la vôtre d'après la lettre de Melle Marianne (1). Je vais demain coucher à Apt; mardi au soir je serai à Avignon, logé à St Omer: c'est la meilleure auberge de la ville et celle à laquelle je présume que vous viendrez descendre vous-même. Si vous en choisissez une autre, il faudrait avoir la bonté, quand vous arriverez, d'envoyer à St Omer un de vos gens qui m'apprît où je pourrai vous aller trouver. Je serai aux aguets, car vraisemblablement j'arriverai avant vous.

Il serait possible aussi que j'arrivasse plus tard; mais,

(1) Femme de charge de Thomas et de sa sœur.

excepté que le temps ne fût détestable, j'arriverai ce même jour. Car quoiqu'à cheval, une pluie ordinaire ne m'arrêtera pas. Je ne vous en dis pas davantage. J'ai à faire tous les préparatifs de ce charmant voyage.

Je joins à ma lettre deux essais que j'ai faits avec celui que je vous ai envoyé en dernier lieu. L'un est l'*Elégie de Properce,* que j'ai corrigée d'après ce que vous m'avez dit. L'autre est une *Ode d'Horace* (1). Vous les lirez en route, si cela ne vous ennuie pas trop, et vous voudrez bien m'en dire votre avis.

Adieu, mon cher ami, jusqu'à mardi au soir. Toutes les personnes de ma famille vous disent mille choses et vous souhaitent un bon voyage, ainsi qu'à Mademoiselle Thomas et à M. de la Saudraye. Je ne vous dis rien pour M. Barthe, parce que nous supposons, d'après la lettre, qu'il s'est arrêté à Marseille. Je vous prie de témoigner à Mademoiselle Thomas et à M. de la Saudraye combien je désire qu'aucun obstacle ne m'empêche d'avoir le plaisir de les voir. Je serai sûrement à Avignon, et je m'y arrêterai même tout le lendemain mercredi, dans la crainte que vous ne fassiez pas en un jour le trajet d'Aix à Avignon. Je ne veux pas vous répéter mon adieu ; je craindrais que cela ne fût de mauvais augure.

*
* *

Par suite d'un malentendu, la rencontre projetée de Thomas et d'Ange-Marie à Avignon ne put se réaliser. Le chevalier a promené ses désillusions, sa lassitude et sa santé délicate jusqu'à Nîmes, dont il donne une bonne description, et à Montpellier, où il est allé, à deux reprises, consulter le fameux docteur Lamure, auquel, plus tard, aura recours Mme Necker (2).

(1) Nous verrons plus loin que c'est l'*Ode* XXI du livre III.

(2) Dans une lettre de Thomas à Mme Necker (8 décembre 1784), il est fait allusion aux soins qu'elle reçoit à Montpellier du docteur Lamure. — François de Bourguignon Bussière de Lamure, né à la Martinique en 1717, s'établit médecin à Montpellier en 1740 et y mourut en 1787. Ses principaux ouvrages

A Montpellier, le 7 septembre 1783.

J'espère, mon cher ami, que votre amitié me saura gré de la violence que je me suis faite pour ne pas répondre plus tôt à votre lettre du 24 juin. A présent que vous voilà rendu à Paris, je crains plus que jamais que mes lettres ne soient indiscrètes. Si vous aviez assez de complaisance pour les recevoir sans y répondre, il me serait bien agréable de les rendre plus fréquentes ; mais jusqu'à présent j'ai sollicité cette faveur sans avoir pu l'obtenir.

Il faut donc que je n'écrive que de loin en loin, car, quelque désir que j'eusse de recevoir de vos nouvelles, je ne veux abuser ni de votre temps ni de votre santé. Voulez-vous me mettre fort à mon aise et me faire jouir de votre amitié sans scrupule ? Montrez-moi que vous avez assez de confiance en la mienne pour négliger avec moi les règles ordinaires. C'est ainsi que vous en usiez avec M. Ducis dont les lettres charmantes méritaient pourtant bien une réponse, au lieu que les miennes ne peuvent avoir pour vous d'autre intérêt que celui de l'amitié.

Je vous le demande donc en grâce, laissez-moi la liberté de vous ouvrir quelquefois mon cœur en m'ôtant la crainte d'ajouter à la fatigue de vos occupations et de vos correspondances ordinaires : persuadé d'ailleurs de vos sentiments pour moi, cette preuve de confiance me dédommagera du plaisir que j'aurais à recevoir de vos nouvelles plus souvent. A ces prières faut-il joindre la menace ? eh bien ! comptez que je serai six mois sans vous écrire, si vous me répondez. Vous en serez sûrement fâché, car vous connaissez mon cœur, et vous ne pourrez ni vous tromper sur la cause de mon silence, ni ignorer combien il m'en aura coûté de le garder.

Je vous attendis deux fois vingt-quatre heures à Avignon en comptant les moments avec impatience. Vous couriez alors sur la route de Lyon, et il était décidé que je n'aurais

sont : *Theoria febris*, 1740 ; *Theoria inflammationis*, 1743 ; *Recherches sur la pulsation des artères, sur le mouvement du cerveau dans les trépanés et sur la couenne du sang*, 1769 ; *Nouveaux éléments de matière médicale*, 1784.

pas le plaisir de vous embrasser. Ainsi c'était à Fougères que je vous avais dit le dernier adieu. Le serrement de cœur que j'éprouvai dans ce moment aurait dû m'annoncer que, dès lors, notre séparation était consommée. Cependant je ne me suis cru vraiment séparé de vous qu'après avoir perdu toute espérance de vous voir encore une fois.

J'avais fait la moitié du chemin : je profitai de l'occasion pour venir dans ce pays-ci et consulter sur mes incommodités un médecin dont je vous parlerai tout à l'heure. Je fus condamné par lui à être attaqué d'un rhumatisme goutteux, et cet arrêt vient d'être confirmé d'une manière cruelle par une attaque de goutte au pied droit qui m'a retenu plusieurs jours au lit dans cette même chambre que vous occupiez à Fougères. Hélas ! l'année dernière, dans le même temps, c'était là que j'avais si souvent le plaisir de vous embrasser : c'était là que j'écoutais ces beaux vers de votre poème que ma mémoire n'a pas retenus, mais dont l'impression ne s'est pas effacée, et qui sonnent encore à mon oreille.

Je ne suis entré dans cette chambre, cette année, que pour y sentir plus fortement le regret de votre absence ; pour y souffrir les cruelles douleurs de la goutte et y être pour surcroît dangereusement malade des suites d'une transpiration arrêtée. A peine ai-je été un peu remis, que je suis vite accouru dans ce pays-ci pour y chercher des secours auprès d'un médecin qui, dès mon premier voyage, m'avait inspiré la plus entière confiance. M. de Lamure — c'est son nom — joint une longue expérience à la plus savante théorie. Il est sage, prudent, consommé dans son art. Médecin sans système, raisonnant toujours juste et parlant pertinemment de tout, il jouit de la plus grande réputation, même dans les pays étrangers. Sa méthode est, pour me servir d'une expression de M. Necker, de faire le tour de son malade avant d'en porter son jugement et de lui rien ordonner. Il ne donne à son art de certitude qu'autant qu'un homme qui raisonne peut lui en accorder. Je lui ai ouï dire que tout l'art de la médecine consistait dans un tâtonnement raisonné. Sur ce seul mot je lui aurais donné toute ma confiance. Il est rare assurément d'entendre parler avec cette modestie un viellard qui jouit depuis si longtemps de la plus grande réputation.

Voilà le médecin ; mais l'homme est tout aussi intéres-

sant. Il est impossible d'être plus aimable, d'avoir plus d'esprit et un esprit plus orné. Aucune partie de la littérature ne lui est étrangère. Ce qui sort de sa bouche est aussi bien pensé qu'agréablement dit. A soixante ans passés, il a toutes les grâces et toute la gaîté de la jeunesse. Ce qui est encore au-dessus de tout le reste, c'est qu'il est naturellement bon et plein de sensibilité. Je l'ai vu s'attendrir à la lecture d'une lettre dans laquelle ma mère me témoignait son inquiétude. Il a deviné dès les premiers moments, comme vous le devinâtes vous-même, que j'avais reçu de la nature une âme tendre et aimante.

Comme vous, il m'a témoigné, dès les premiers jours de notre connaissance, de l'intérêt et de l'amitié. Aussi ai-je conçu pour lui le plus véritable attachement. On se plaint souvent de ne savoir où reposer dans le monde son cœur et son estime ; mais c'est qu'on ne sait pas s'ouvrir les cœurs. Quant à moi, l'expérience m'apprend tous les jours que le nombre des gens estimables et qui méritent d'être aimés est plus grand qu'on ne pense. Si, comme vous me l'avez fait espérer, vous revenez en Provence, il faudra que je vous fasse faire connaissance avec M. de Lamure, et vous verrez que, bien loin d'exagérer, je suis resté fort en dessous de la vérité.

Je reviens à moi ; l'objet qu'on se propose est de diviser mon sang et mes humeurs et de rendre par là la transpiration qui m'a toujours soulagé plus facile et plus abondante. Pour cela je prends des bains, des bouillons, et suis un certain régime de vie. Je compte rester ici les mois de septembre et d'octobre.

En passant, j'ai vu Nîmes et ses antiquités. De quel étonnement, de quelle admiration religieuse j'ai été frappé à la vue de ces ouvrages qui attestent encore la puissance et la majesté du peuple romain ! En parcourant l'Amphithéâtre, la Maison carrée, et surtout le pont du Gard, combien je regrettais de ne pas partager avec vous l'émotion profonde, les souvenirs et les sentiments élevés que ces objets font naître. Ce n'est rien de les imaginer ; il faut les voir. Vous à qui l'aspect de nos montagnes a inspiré de si beaux vers (1),

(1) Allusion à ce passage de l'*Epître à Ange-Marie d'Eymar* :

O montagnes !

Sommets religieux, précipices, torrents,

comme vous auriez été transporté à la vue de ces étonnants ouvrages ! Mais en même temps, vous auriez gémi.

Ce superbe Amphithéâtre est rempli de masures dont l'aspect est sale et hideux. C'est là précisément qu'habite la plus vile populace de Nîmes. Dans les galeries qui règnent tout autour de cet édifice, les énormes quartiers de pierre dont il est construit sont calcinés, fendus en plusieurs endroits. On reconnaît la main des barbares qui, désespérant de pouvoir dévaler des pierres que les romains avaient élevées, ont inutilement essayé de les détruire par le feu. Les habitants de Nîmes, plus barbares encore, puisqu'ils peuvent souffrir que l'enceinte de ce précieux monument soit ainsi déshonorée, et qu'ils le mutilent même tous les jours, l'auraient bientôt entièrement détruit pour construire de ses débris leurs chétives maisons ; mais heureusement leurs bras ne peuvent presque rien contre ces masses inébranlables.

La Maison carrée est un chef-d'œuvre d'élégance en architecture. Les proportions et les ornements en sont d'un goût exquis. Des Augustins desservent aujourd'hui ce temple qui avait été consacré aux petits-fils d'Auguste. Ainsi, dans ce pays-ci comme en Italie, des prêtres et des moines ont été

Formidables amas de roches entassées,
Vous, dont l'aspect auguste élève mes pensées,
    Ouvrez-vous à mes pas errants !
Qui peut fixer sur vous des yeux indifférents ?
Séjour fier et terrible, où l'aigle seul habite,
Où l'âme, avec effroi, se recueille et médite ;
    Où les regards ne sont frappés
Que de vastes débris, de rocs entre-coupés,
Où la brute nature ébaucha ses ouvrages,
Sur l'empire de l'homme empires usurpés,
    Par des solitudes sauvages,
Qui n'êtes qu'à demi du chaos échappés,
    D'un brouillard sombre enveloppés,
Mes pas avec lenteur escaladent vos cimes ;
M'y voilà parvenu : de vos bords escarpés,
Mon œil en frissonnant plonge dans vos abîmes.
Mon œil suit au hasard vos torrents vagabonds,
    Tombant par cascade et par bonds,
    Sur vos roches retentissantes,
    Et dont les ondes blanchissantes
Courent s'ensevelir dans des gouffres sans fonds.....

les héritiers des Romains. L'extérieur de l'édifice est parfaitement conservé ; l'intérieur est du plus mauvais goût, depuis qu'il a été refait à neuf pour le convertir en église. Cette consécration peut être fort louable ; mais, sous un autre point de vue, je trouve que c'est une indigne profanation de l'art dans un des plus précieux monuments de l'antiquité.

Je ne vous dis rien du Temple de Diane qu'on voit encore à Nîmes, tout près d'une très belle fontaine qui, du temps des Romains, servait à des bains publics. Quoique fort délabré, il offre encore des détails curieux.

Le pont du Gard est à quelques lieues de Nîmes, établi sur un torrent, entre deux montagnes, dans la solitude la plus profonde. On y arrive par un chemin tortueux qui vous laisse tout le mérite de la surprise. Il me serait impossible de vous rendre compte de l'effet que produisit sur moi ce magnifique ouvrage, qui tout à coup s'offrit à mes yeux. Je restai longtemps en extase, ne voyant rien distinctement, parce que mes yeux ne pouvaient voir en ce moment que l'ensemble de l'objet qui leur était offert ; mon esprit ne pouvait de même s'arrêter sur aucune idée, parce que j'avais trop d'idées à la fois. Il me fallut un certain temps pour pouvoir en animer les détails, qui sont aussi étonnants que l'ensemble. Je ne vous dis rien de ces trois ponts élevés l'un sur l'autre à une hauteur prodigieuse. Vous les connaissez par les descriptions qu'on en a faites. Mais si vous êtes bien aise d'en avoir les dimensions, je puis vous en envoyer de très exactes.

Avant de m'éloigner du pont, je pris un petit morceau de pierre qui s'en était détaché et je le mis dans ma poche comme une chose précieuse. En réfléchissant là-dessus quelque temps après, je me dis : voilà ce que c'est que la superstition ; la mienne est celle des arts, mais elle produit des effets aussi ridicules que la superstition religieuse. L'une et l'autre sont naturelles aux imaginations ardentes ; à l'avenir je ne me moquerai plus des dévots. Là-dessus je jetai ma relique.

Quoique cette lettre soit déjà beaucoup trop longue, je ne puis me déterminer à la finir sans vous avoir remercié de la petite critique que vous avez bien voulu faire des vers que je vous ai envoyés. Cependant je ne vous dois à cet égard qu'un demi-remerciement, car je trouve que vous avez été beaucoup

trop indulgent. A l'avenir, mon cher ami, je compte de votre part sur une sincérité entière. Je la réclame au nom de l'amitié.

Souvenez-vous, je vous prie, que je prends au pied de la lettre ce que l'on me dit. Si vous me donnez des éloges par honnêteté, il est très certain que je les prendrai au pied de la lettre. Si vous ne me critiquez que faiblement, je croirai n'avoir mérité que de légers reproches, et les idées fausses que je pourrai prendre, ou de mon ouvrage ou de mon talent, d'après une autorité comme la vôtre, ne pourront que produire un mauvais effet dont vous seriez d'autant plus responsable, que mon caractère, j'ose le dire, est au-dessus d'un amour-propre si déplacé et si mal entendu. Dans un temps plus tranquille, je corrigerai les endroits que vous avez marqués avec le crayon. Je renonce absolument à la traduction de l'*Ode : O nata mecum :* je la trouve toute décidément mauvaise (1).

Voici dix vers que j'ai ajoutés à ceux que je fis pour vous, lorsque vous étiez à Fougères. Comme je ne présume pas que vous ayez gardé la copie que je vous en donnai, je vais reprendre tout ce qui vous regarde.

Aujourd'hui, c'est ton génie,
Thomas, c'est toi que j'entends.
Calliope, Polymnie,
Votre divine harmonie,
Vos concerts mélodieux,
Les accords du chant lyrique,
Et la trompette héroïque
Retentissent dans ces lieux.
J'écoute sous nos ombrages
Ces éloges immortels
Qui des héros et des pages
Ont couronné les autels :

(1) *L'Ode : O nata mecum*, adressée par Horace *A sa Bouteille*, ne pouvait pas plaire à d'Eymar, car, s'il cherchait dans le travail et dans une vie de devoir l'espérance de trouver le bonheur, il ne pouvait pas dire à la « divine bouteille » avec le poète latin :

Tu spem reducis mentibus anxiis.

René, Sully, Marc-Aurèle.
J'entends l'orateur fidèle
Qui vous offre un pur encens ;
Votre vertu qui l'anime
Mit son empreinte sublime
Dans ses discours éloquents.
Un ruisseau etc.

Mon adresse chez M[e] la veuve Durios (vis-à-vis le Gouvernement) à Montpellier.

*
* *

Le chevalier, après des tentatives matrimoniales assez malheureuses, a fixé son choix. Il a épousé à Apt Mademoiselle de Sinéty, ce dont Thomas l'a chaudement félicité, tout en craignant que ce mariage ne fasse tort dans le cœur d'Ange-Marie à ses sentiments d'amitié. « L'amitié, lui écrit-il, a un rival dangereux dans l'amour, surtout lorsque l'amour a pour objet une femme estimable par son mérite, son caractère et son esprit (1). » Hélas ! le chevalier n'est pas au bout de ses craintes. La différence d'âge entre les époux est grande, et le caractère de la jeune femme, très gâtée par sa famille, s'accorde tout d'abord assez mal avec celui de son époux. Ange-Marie fait part à Thomas de ses nouveaux tourments dans une lettre de janvier 1785 (2).

A Apt.

Plus de neuf mois se sont passés, mon cher ami, sans que j'aie eu le plaisir de vous écrire et par conséquent celui de

(1) *Œuvres complètes de Thomas,* tome VI, p. 519.
(2) Le post-scriptum de cette lettre est daté du 6 janvier, sans indication d'année. Mais nous savons que Thomas était en janvier 1784 à Paris et en janvier 1785 à Nice. Or, c'est à Nice qu'il a reçu la lettre d'Eymar.

recevoir de vos nouvelles. Mettez la main sur votre cœur et dites-moi franchement ce que vous avez pensé de mon silence. Hélas ! peut-être vous avez cru que je vous avais oublié. Vous aurez dit en vous-même que les embarras d'un nouveau ménage m'avaient distrait de vous ; que les sentiments qui ont dû naître de mon nouvel état avaient absorbé ou du moins affaibli ceux de l'amitié.

Vous me devez une réparation, si vous m'avez jugé de cette manière ; mon cœur me rend le témoignage que mon attachement pour vous est toujours le même. Vous n'avez jamais cessé d'être présent à mon esprit. Jamais dans le nouvel ordre de choses où je vis, ma préoccupation n'a été plus forte ni mes rêveries plus profondes et plus délicieuses que lorsque j'étais occupé de vous.

Cependant je ne vous écrivais point..., eh ! n'en savez-vous pas déjà une raison ? Je vous l'ai dit du fond du cœur, mon cher ami. Je sais vous aimer véritablement, c'est-à-dire vous préférer à moi-même. Votre santé, votre repos qui lui est si nécessaire, me sont encore plus précieux que vos lettres. Je connais la différence qui met à votre temps un prix que le mien ne saurait avoir. Je ne veux pas que vous achetiez mon amitié. Enfin, mon cher ami, j'ai trop de sensibilité pour n'avoir pas cette discrétion et cette délicatesse. Vous aurez beau me dire que mes lettres vous font plaisir, que vous m'écrivez volontiers ; je vous croirai sincère parce que telle est l'opinion que j'ai de vous, mais je ne continuerai pas moins d'en agir comme je fais : une ou deux fois l'année j'épancherai mon cœur avec vous, et je jouirai, le reste du temps, de mes souvenirs et même de la privation que je me serai imposée.

Voici une autre raison qui, indépendamment de celle-là, m'eût empêché de vous écrire dans la crainte d'affliger votre cœur. Les premiers jours de mariage sont toujours beaux, mais non pas toujours ceux qui les suivent. Voilà malheureusement ce que j'ai éprouvé. J'avais épousé une femme bien jeune et singulièrement gâtée par ses parents. C'était une suite presqu'inévitable de son éducation, qu'en se mariant elle commençât à ressentir les effets du mauvais service qu'on lui avait rendu, et que j'eusse dans les premiers moments quelque chose à en souffrir moi même.

Ma femme, en prenant un mari, crut qu'elle allait ajouter

encore à la liberté déjà trop grande qu'on lui avait laissée étant fille. Elle s'imagina qu'elle devait s'attendre de ma part à encore plus d'égards et de complaisances que n'en avaient eus ses parents. En cela elle aurait eu raison, si ses parents n'avaient déjà passé toutes les bornes de la complaisance. Enfin, mon cher ami, elle n'avait pas dix-huit ans et j'en avais trente-sept. Cette différence, qui lui paraissait prodigieuse et qui était à son avantage, la rendait encore plus difficile à contenter. Elle pensait que je lui devais un dédommagement de ma vieillesse. Si je lui donnais des conseils, je radotois; j'étais un pédant si je m'avisais de lui faire la moindre représentation ; et quand, au contraire, je voulais bien me prêter à ses caprices ou satisfaire ses fantaisies, elle ne m'en savait aucun gré, par ce que sa mère et sa bonne n'en avaient jamais usé autrement. Je vous laisse à penser, mon cher ami, dans quelle situation je devais être, moi qui ne m'étais marié que dans l'espoir de reposer mon cœur.

Mon premier mouvement fut de me repentir d'avoir fait dépendre le bonheur de ma vie du caractère d'une femme-enfant. Je regrettai le temps où, du moins, mon malheur ne venait que de moi seul ou d'un état des choses auquel j'étais pour ainsi dire accoutumé. Ma femme se ressentit à son tour de cette disposition, et je ne sais si nous serions encore ensemble, si les choses en fussent toujours restées au même point. Mais heureusement la réflexion succéda au sentiment, et je commençai à comprendre que j'avais trop tôt désespéré de ma situation.

Les torts de ma femme au fond ne pouvaient guère lui être imputés ; c'étaient bien plutôt ceux de son âge et surtout de ses parents que les siens. Je lui connaissais un excellent cœur ; je m'aperçus qu'elle avait naturellement le sens droit et l'esprit juste, et qu'il ne lui manquait, pour bien juger des choses, que de les connaître mieux. Elle avait montré de la fermeté dans ses caprices et lorsqu'il s'agissait de défendre sa raison de dix-huit ans contre la mienne. Je connus à cela qu'elle avait du caractère, et ce qui m'avait le plus effrayé fut, après y avoir mieux pensé, ce qui me donna le plus d'espoir. J'ai réglé ma conduite sur ces réflexions. En devenant plus indulgent pour ses enfantillages, en m'y prêtant quelquefois, j'ai acquis le droit de parler quelquefois raison.

Je n'ai point manqué de fermeté dans l'occasion ; mais où un cœur sensible sait-il la trouver ?... dans sa sensibilité même ; et, je dois l'avouer, dans une source moins pure, dans l'habitude de vivre avec des femmes qui, en émoussant le tempérament, affaiblissent aussi en dernière analyse ce que l'on appelle l'amour. Ma femme n'avait pas sur moi ce triste avantage : son cœur neuf éprouvait pour la première fois le besoin d'aimer. En revenant sur mes pas, j'ai travaillé à lui inspirer de l'attachement pour moi. Le chemin était déjà fait à moitié ; j'y ai réussi et, ce point essentiel une fois obtenu, je vois et j'éprouve que tout le bien que j'en avais espéré doit s'en suivre naturellement.

Il me reste encore bien des choses à faire avant d'être ce qu'on peut appeler heureux dans le mariage. Mais j'ai l'espérance d'arriver au terme que je me propose, et l'attachement que ma femme a pour moi me dédommage, en attendant, des peines qu'elle peut me donner ; et le mien pour elle, moins vif peut-être, mais aussi sincère et plus raisonné, s'accroît en proportion des changements en bien que j'aperçois tous les jours. Combien de fois je me suis dit que cet exemple des suites fâcheuses que peut avoir une mauvaise éducation ne devait pas être perdu pour moi. Je ne l'oublierai point, si je dois avoir des enfants.

Je ne songe pas sans frémir que la tranquillité de toute ma vie et le seul bonheur auquel ma compagne et moi nous pouvons aspirer, ont été au hasard d'un peu moins de réflexion ou d'empire sur moi-même ; ma sensibilité et la fermeté du caractère de ma femme ont failli nous perdre tous les deux, et je ne sais comment cela n'est pas arrivé. Je me flatte, mon cher ami, que vous n'écouterez pas sans intérêt ces secrets de mon cœur ; aussi est-il consolant et doux pour moi de vous en faire le dépositaire. Mais tandis que je vous ouvre mon âme toute entière, la vôtre me sera-t-elle fermée ? Ne pourrai-je savoir à mon tour si vous êtes heureux ? Ne me parlez que de vous, si vous répondez à ma lettre. Je vous demande avec les plus vives instances des détails sur votre santé.

Le 6 janvier.

J'en étais ici de ma lettre, lorsque Vial qui revient de Paris m'a assuré que vous étiez à Nice. J'ai attendu pour la

finir que je susse où je devais vous l'adresser (1). Ma mère me confirme cette nouvelle et me marque qu'elle a reçu une lettre de vous. Elle ne me donne point votre adresse ; mais je la lui ai demandée et je compte la savoir bientôt. Vous voilà donc rapproché de nous. Vous avez traversé la Provence, et je n'ai pas eu le plaisir de vous embrasser. Mon beau-père, ma belle-mère, ma femme, tout le monde s'oppose au désir que j'aurais d'aller vous trouver. Aidez-moi, mon cher ami, à démêler ce qui se passe dans mon cœur. Je ne sais quel est le sentiment qui y domine, si c'est celui de la joie ou celui de la tristesse. Il est très certain que si je ne dois pas vous voir, il eût mieux valu pour moi que vous fussiez resté à Paris. Mais pourquoi y renoncer? je veux attendre votre lettre ; écrivez-moi un mot, dites-moi si c'est votre santé qui vous a obligé de faire ce voyage ; j'éloigne autant que je le puis cette idée. J'aime mieux croire que la beauté de ce climat que vous connaissiez vous y a attiré. Je me persuade que c'est l'exécution d'un projet fait avec M. et Madame Necker.

Votre lettre m'éclaircira sur tout cela, mais surtout j'espère qu'elle lèvera le doute dans lequel je reste sur votre santé, Mademoiselle Thomas est avec vous, à ce que ma mère m'écrit. Veuillez bien, mon cher ami, me rappeler dans son souvenir, lui faire agréer mon respectueux hommage ou plutôt mon amitié, car je ne vous sépare point l'un de l'autre dans les sentiments que je conserve pour tous les deux. J'espère aussi que vous ne m'oublierez point auprès de M. de la Saudraye. Je désire bien fort d'apprendre qu'il est un peu consolé. Il me semble que le dédommagement qu'il a reçu en se trouvant fixé auprès de vous, ne lui laisse rien à regretter (2).

Ma femme me charge de vous témoigner, ainsi qu'à Mademoiselle Thomas, le désir qu'elle aurait de faire connaissance avec vous. Je lui fais espérer que cela ne sera pas impossible, et si je la trompe en cela, je commence par me tromper moi-même tout le premier. Je fais des projets sur la possibilité

(1) Thomas a quitté Paris pour Nice en décembre 1784.

(2) M. de la Saudraye avait eu la douleur de perdre pendant son séjour à Forcalquier, en juillet 1782, une amie, Mme du Gage. C'est pour le consoler de son chagrin que Thomas et sa sœur le recueillirent et le gardèrent dans leur ménage.

de vous voir à votre retour. Quelquefois je vais jusqu'à me flatter que vous passerez encore l'été à Fougères. Ah ! si cela se pouvait ! pour cette fois, nous y demeurerions avec vous, moi et ma femme. Si ce n'est là qu'une chimère, détrompez-moi vite. Il m'en coûterait trop, après avoir nourri une si douce espérance, de voir ce projet renversé.

Adieu, mon cher ami, je vous souhaite, en commençant une nouvelle année, tout le bonheur qu'on peut espérer, c'est-à-dire tout celui que vous méritez. Conservez-moi votre amitié, c'est la plus douce des jouissances de ma vie. Je vous embrasse un million de fois.

d'Eymar,

chez M. de Sinéty, à Apt en Provence.

*
* *

Thomas avait dit de Barthe, mort subitement le 15 juin 1785, « qu'il avait beaucoup de bonnes qualités qui ne se montraient pas autant que les défauts... et qu'il avait une grande chaleur à les servir dès que ses amis avaient besoin de lui ». Dans la lettre suivante, le chevalier d'Eymar fait un tableau très sincère et bien flatteur de l'inséparable ami de son correspondant.

A Forcalquier, le 7 juillet 1785.

J'avais appris, mon cher ami, la fâcheuse nouvelle de la mort de M. Barthe avant d'avoir reçu la dernière lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire. Il me tardait de savoir votre adresse pour soulager un peu mon cœur du chagrin que cet événement inattendu m'a causé.

Vous croyez peut-être que je n'ai connu M. Barthe que sous le titre de votre ami, et comme un homme dont l'esprit était très aimable ; c'en eût été bien assez pour le regretter. Mais hélas ! mon cher ami, j'ai dû pleurer sa perte pour des raisons qui m'étaient personnelles ; il m'avait bien prouvé en dernier lieu qu'il avait aussi de l'amitié pour moi. Quand il eût appris de vous que j'étais malade, il

chercha M. Ponsart dans tout Paris, et c'est de lui que j'appris que ce médecin ne vivait plus. A son défaut, il m'offrit de rassembler chez lui et de consulter pour moi les médecins les plus fameux. Il ne s'en tint pas là. C'est à lui que je suis redevable, comme vous savez, des bourgeons de sapin, dont il m'avait fait deux envois successivement; peu de temps après je reçus par la poste l'ouvrage d'Hoffman (1), sur la goutte.

Je lui avais marqué que je serais bien aise d'avoir le *Traité méthodique de la goutte et du rhumatisme* par M. Ponsart (2). L'édition de cet ouvrage étant épuisée, M. Barthe la fit chercher chez tous les libraires et sur les quais, mais inutilement. Quelques-uns de ses amis, entre autres un frère de M. de Chabanon, avaient ce livre. Ils en faisaient le plus grand cas et ne voulaient point s'en dessaisir. M. Barthe m'écrivit alors qu'il ne restait plus que la ressource de le voler et, si cela n'était pas possible, de l'emprunter à la Bibliothèque du Roi pour un mois ou deux, afin que je pusse le faire copier. En attendant, il m'envoyait l'ouvrage d'Hoffmann en m'écrivant la lettre du monde la plus amicale. Enfin, mon cher ami, le 18 juin, je reçus un paquet de Paris. C'était l'ouvrage de M. Ponsart. L'adresse était de la main de M. Barthe et portait ces mots : « Ce samedi 11 — à mardi prochain sans faute. »

J'attends la lettre qui doit m'apprendre comment M. Barthe a fait pour se procurer ce livre, et à qui il appartient, car la reliure atteste qu'il a été souvent lu. J'étais bien sûr de trouver dans cette lettre de nouveaux témoignages

(1) Hoffmann (Frédéric), médecin allemand, né à Halle (Saxe) le 19 février 1660, mort à Berlin le 12 novembre 1742, est l'auteur d'*Observations sur la cure de la goutte et du rhumatisme*, traduites par J.-J. Bruhier d'Ablaincourt, Paris, 1747, in-12.

(2) Ponsart (G.-B.), médecin consultant des princes de Liège et de Stavelot et des eaux de Spa, est devenu plus tard médecin de l'hôtel des Invalides. Son *Traité méthodique de la goutte et du rhumatisme* a paru à Paris en 1770, chez Desventes, in-12. — *Le Mercure de France* du 3 mai 1783 publie (p. 3) des *Vers sur une violente attaque de goutte dont M. Sacchini vient d'être guéri par M. Pousart.*

d'amitié. Hélas! ce qui me restait à recevoir, c'était la nouvelle que j'avais perdu un ami dans le moment même qu'il était tout occupé de ma santé.

Les témoignages de ma reconnaissance n'ont pu lui être adressés; je n'ai pu que donner des larmes à sa mémoire; mais j'en ai versé abondamment, et elles ont coulé du fond de mon cœur. Oh! mon ami! que cette vie est misérable et précaire! Elle ne tient qu'à un fil, et il ne nous est donné de la conserver que sous la dure condition de voir périr successivement les personnes que nous aimons et qui nous aiment. Si nous pouvons parvenir à songer sans inquiétude à la mort qui nous attend, c'est sans doute d'après une pareille réflexion. Elle ôte à la vie tout son prix.

Vos pertes en amitié se sont multipliées depuis peu de temps; vous avez couru le risque de les voir s'accroître encore. Que je plains la situation de votre âme! Ah! du moins, que les amis qui vous restent puissent vous consoler de ceux que vous avez perdus! Je souhaite l'entier rétablissement de celui au secours duquel vous avez été en Savoie (1). Le danger qu'il a couru fait frémir. J'en suis encore plus effrayé, quand je songe qu'il est votre ami.

Je fais des vœux aussi pour la santé de Madame Necker. A quel cœur français ce nom n'est-il pas respectable et cher? Voilà les hommes pour lesquels on devrait faire des prières publiques! Mais non: on n'en fait que pour ceux qui les éloignent de leur cœur.

Encore un mot sur le pauvre Monsieur Barthe. Je veux vous consoler comme j'aime à l'être moi-même, en vous entretenant du sujet de notre douleur. La tendre amitié qu'il avait pour vous ferait seule son éloge. J'avais été prévenu contre lui, comme beaucoup de gens ont pu l'être; mais en le connaissant mieux, on revenait bientôt de ce jugement injuste et précipité. Son extrême vivacité pouvait dans certaines occasions le rendre un peu difficile à vivre; mais par combien d'excellentes qualités ce défaut n'était-il pas racheté?

J'ai éprouvé avec quel zèle il s'employait lorsqu'il s'agissait de rendre service à ses amis. Je l'ai entendu souvent louer

(1) Ducis.

de la manière la plus franche et de l'air le plus vrai ceux qui couraient la même carrière. Comme il se plaisait à répéter dans toutes les occasions qu'il vous regardait comme son maître et qu'il serait redevable à vos conseils des succès qu'il pourrait obtenir ! J'en ai été souvent le témoin : les vers de son ouvrage que vous aviez condamnés la veille étaient toujours effacés le lendemain. Combien de fois m'a-t-il parlé de vous avec amitié et enthousiasme ?

Il conçut de l'amitié pour moi, parce que je partageais les sentiments qu'il avait pour vous. Je me souviendrai longtemps du jour où vous le tançâtes assez fortement pour un de ses caprices qui fut poussé plus loin qu'à l'ordinaire. Il vint me trouver pleurant à chaudes larmes. Son cœur avait besoin de se soulager du poids qui l'oppressait. Il me dit qu'il avait cru jusqu'alors que vous aviez de l'amitié pour lui, mais qu'il voyait bien qu'il s'était trompé, à la manière dont vous lui aviez parlé. Il m'interrogeait là-dessus avec une sorte de simplicité d'autant plus touchante, qu'on voyait clairement qu'il cherchait des motifs et attendait de moi des raisons qui pussent éloigner le soupçon de votre indifférence pour lui.

Il me fut aisé de le rassurer sur cette crainte. Son cœur était d'intelligence avec moi. Il écoutait avidement ce que je lui disais de votre amitié. Enfin, mon cher ami, il m'embrassa étroitement, parce que j'avais contribué à éloigner une crainte qui n'était qu'imaginaire, ou plutôt parce que je l'avais aidé à dévoiler le secret de son propre cœur.

Ce sont là de ces occasions dans lesquelles il faut juger les hommes. Dans le train ordinaire de la vie, nous ne portons guère qu'une physionomie d'emprunt ; les petites passions auxquelles on a laissé prendre trop d'empire nous abusent et trompent souvent ceux avec qui nous vivons. On prend pour le fond du caractère ce qui ne lui a été que surajouté. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble qu'on ne juge si sévèrement les hommes, ou du moins la plupart d'entre eux, que parce qu'on ne les a pas suffisamment étudiés. Je fis ces réflexions dans l'occasion dont je parle.

Je n'avais pas l'idée de cette sensibilité, de ces épanchements de cœur, dans un homme du caractère que je prêtais à M. Barthe ; mais dès ce moment, les légères taches qui le

déparaient, disparurent à mes yeux. Je vis clairement qu'il était capable de sentir l'amitié et d'estimer la vôtre tout son prix. Je jugeai dès lors que le fond de son caractère était aussi bon que son esprit était aimable.

J'ai appris qu'il vous a donné en mourant un dernier témoignage d'amitié. Il vous a laissé sa bibliothèque. Votre amitié l'honorait pendant sa vie ; ce legs qu'il vous a fait vous honore à sa mort. Est-ce vous qui serez chargé de faire imprimer son *Art d'aimer* ? Je le souhaite pour son succès, dont notre ami ne doit malheureusement pas jouir. Il travaillait à cet ouvrage avec tant de plaisir ! Ce sont ces moments de jouissance que la mort choisit ordinairement pour frapper ses victimes. Notre ami, du moins, ne sera pas mort tout entier. Nous jouirons encore en partie de son esprit et de ses pensées. Tel est le fruit de vos veilles. Quant à nous, nous disparaitrons et serons oubliés pour toujours.

Peu s'en est fallu, mon cher ami, que vous n'ayez appris en dernier lieu encore une fâcheuse nouvelle. Emporté par un jeune cheval que j'ai acheté depuis peu, j'entrais au grand galop dans la cour des fermiers de Fougères. Vous savez que le chemin va fort en pente. En passant sous la porte, je me baisse pour éviter d'être frappé à la tête. Ce mouvement ayant mis tout le poids de mon corps sur les épaules du cheval, il s'abat et me jette à dix pas devant lui sur des pierres qui se trouvaient malheureusement dans la cour. Je devais rester sur le carreau au coup que je me donnai ; mais heureusement j'en ai été quitte pour une blessure considérable au front et des contusions dans toute la partie gauche du visage. Quand on me releva, je n'avais aucune idée de ce qui m'était arrivé. J'étais très étonné de me voir couvert de sang et entouré de gens effrayés. Je me fis donner sur la place même du vin avec lequel je pansai ma plaie, et je m'en revins à cheval pour ne pas épouvanter mon monde. Je fus saigné le soir, et ma chute, au moyen de cette précaution, n'a point eu de mauvaise suite. Aujourd'hui ma tête est presque entièrement guérie. Il m'en restera une cicatrice au front, mais c'est un petit malheur pour un homme.

Si vous me faites l'amitié de m'écrire, je vous prie de me dire si Mademoiselle votre sœur est avec vous. Nous avons une petite explication à lui demander au sujet d'une commission dont elle voulut bien se charger l'année dernière.

Rappelez-moi, je vous prie, dans son souvenir en lui faisant agréer mon tendre et respectueux hommage.

Toute ma famille me charge d'un million de choses pour vous. Nous vous attendons tous avec la plus vive impatience. Mon père et ma mère jouissent d'une assez bonne santé. Madame de Sébastianne est encore grosse, et Madame d'Arnaud (à présent Madame Clémentis) vient d'accoucher. Ma femme attend avec impatience le moment où elle pourra faire connaissance avec vous. Je suis beaucoup plus content d'elle que l'année dernière.

Mon rhumatisme me laisse tranquille dans ce moment ; mais je crains pour l'automne et l'hiver. Si l'attaque est aussi violente que la dernière, je pourrai me déterminer à aller consulter M. Tissot (1) à Lausanne. Je vous demanderai conseil là-dessus, quand j'aurai le plaisir de vous voir. Si M. de la Saudraye est avec vous, je vous prie de lui faire agréer mille compliments. Avec quel plaisir et quel regret je me rappelle le temps où j'avais le bonheur de vivre avec vous tous et le pauvre M. Barthe ! Faut-il renoncer à l'espérance de voir renaître cet heureux temps, celui de toute ma vie que je me rappelle avec le plus de plaisir et auquel je ne songe jamais sans que les larmes ne me viennent aux yeux ?

Quelle raison assez puissante peut m'arrêter et m'empêcher de jouir du seul vrai bonheur que j'ai goûté dans ma vie ? Mes jours se passent et ma vie s'use à regretter, à désirer un bien qui est pour ainsi dire en mon pouvoir. J'ai été vingt fois sur le point de partir pour aller vous trouver. Toujours de misérables raisons m'ont arrêté. S'il est un point où la sagesse devienne folie, c'est celui où, pour quelque raison que ce puisse être, on renonce à son bonheur. Adieu, mon cher ami, je vous embrasse et vous aime.

*
* *

Le 30 juillet suivant (1785), Thomas, alors à Lyon, annonce à la famille d'Eymar son intention d'aller lui

(1) Tissot (Simon-André), célèbre médecin suisse, reçu docteur en médecine de l'école de Montpellier, auteur de savants traités (1728-1797).

rendre visite à Forcalquier en regagnant Nice : « Je quitterai sûrement Lyon au commencement de septembre ; je me rendrai directement à Aix et de là chez vous (1). » Cette affirmation d'une intention, cette façon de disposer de l'avenir étaient, sous la plume du philosophe, une imprudence. Thomas ne quitta plus Lyon, où il mourut le 17 septembre.

Bientôt mourait à son tour le chef de la famille d'Eymar, et Ange-Marie héritait de la couronne de comte, fort peu de temps avant que la Révolution ne supprimât les titres de noblesse. Il devait du moins au privilège de sa naissance sa nomination de député aux États généraux de 1789, pour les circonscriptions de Forcalquier et de Sisteron, et en cette qualité il revenait habiter Paris (2) et renouait ses relations avec Madame Helvétius, entourée d'hommes destinés à jouer quelques années plus tard un grand rôle : Chateaubriand, Volney, Cabanis, Ginguené, Destutt de Tracy, Fontanes, etc...

Fidèle au souvenir de J.-J. Rousseau, Ange-Marie d'Eymar est l'auteur d'une *Motion* présentée à l'Assemblée nationale le 29 novembre 1790, comprenant ces deux articles :

« Art. 1er. — Il sera élevé à l'auteur du *Contrat social* une statue portant cette inscription : *La nation française libre à J.-J. Rousseau.* Cette statue sera placée dans la salle des séances de l'Assemblée nationale. Sur le piédestal sera gravée la devise : *Vitam impendere vero.*

(1) *Œuvres complètes de Thomas*, tome VI, p. 526.

(2) Les adresses du comte d'Eymar sont : à Versailles, 9, rue de Conti ; à Paris, en 1790, rue Taitbout, chez le duc de Cereste ; en 1791, 41, rue Neuve Saint-Roch.

« Art. 2. — Un exemplaire d'*Émile,* offert à l'Assemblée nationale par l'auteur de la motion, est accepté par elle, et sera déposé dans ses archives. »

La Bibliothèque nationale possède de cette *Motion* un exemplaire (Le[29] 1134) : au bas de la première page, on lit cette note manuscrite : « Le 21 décembre suivant, je montai à la tribune ; j'y renouvelai ma *Motion* en faisant quelques changements au considérant du décret et en supprimant le 2e article. J'ajoutai un 2e article rédigé comme suit : « Marie-Thérèse Levasseur, veuve de J.-J. Rousseau, sera nourrie au dépens de l'État. A cet effet, il lui sera payé annuellement des fonds du trésor national la somme de 1 200 livres. » — Mais au moment où Ange-Marie d'Eymar voulut développer ce paragraphe nouveau, le Président, Alexandre Lameth, lui refusa la parole.

Il avait été élu en l'an IV au Conseil des anciens et au Conseil des Cinq Cents ; mais son élection fut annulée le 24 floréal an VII (1).

Partisan de sages réformes, le ci-devant d'Eymar fut obligé d'émigrer sous la Terreur. Mais sous le Directoire, nommé ambassadeur à Turin, il y découvrit un traité du roi de Sardaigne avec les puissances coalisées contre la France, et cette découverte mit sa personnalité en lumière. Sous l'Empire, il devint préfet du Léman à Genève.

Associé honoraire de l'Athénée de Lyon et de la Société des sciences et arts de Grenoble, le comte d'Eymar avait la réputation d'un homme instruit et d'un écrivain élégant. Il a laissé une *Notice historique sur la vie et les écrits du géologue Dolomieu*, des *Reflexions sur la division du royaume* (1790), des *Opinions sur la*

(1) Archives nationales, A. F. III, 286.

suppression des ordres religieux (1790), des *Opinions sur le décret relatif à la vente des biens ecclésiastiques* (1790), et une *Étude sur l'influence de la sévérité des peines sur les crimes*. Il a publié en 1802 deux volumes in-12 intitulés : *Amusements de ma solitude*; *mélanges de poésie*. Ces poésies sont intéressantes, bien rythmées, les idées en sont saines et élevées, et il n'est pas défendu d'attribuer aux bons conseils de Thomas le progrès très marqué réalisé par d'Eymar dans l'art d'écrire.

Le comte d'Eymar est mort au chef-lieu de sa préfecture le 11 janvier 1803.

XIV

L'historien Gabriel Gaillard.

Gabriel-Henri Gaillard est né et a été baptisé le 26 mars 1726 à Ostel, petite commune des environs de Soissons, complètement détruite lors des batailles de 1917 et 1918. Il était le fils de Charles-Gabriel Gaillard du Meu, propriétaire du modeste fief de Rochefort, écuyer et porte-marteau des forêts du prince de Condé, et de Marie-Anne-Louise de Pélisson, sa femme. Il a eu pour parrain Thomas Gaillard, son oncle, et pour marraine dame Anne Gaillard, veuve de Pierre Joliet, vivant avocat au Parlement (1).

Le nom de Gabriel Gaillard est aujourd'hui bien oublié ; il n'en a pas moins été connu comme un des auteurs les plus féconds et les plus variés de son siècle, dont les travaux historiques avaient une réelle valeur.

(1) Ces renseignements sur la famille de Gaillard nous ont été aimablement donnés par un descendant de l'écrivain, l'érudit M. E. Gaillard.

*
* *

Le prince Louis-Henri de Condé (1) avait remarqué les dons d'intelligence de l'enfant et s'était intéressé à lui. Lorsque la famille Gaillard, tout en restant au service du prince, quitta Ostel pour aller habiter à Senlis, le prince fit placer à ses frais le jeune Gabriel au collège très florissant de Senlis, afin que de solides études, sous l'impulsion des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, pussent développer ses remarquables dispositions.

Devenu avocat au Parlement de Paris, Gaillard resta toujours le protégé des princes de Condé (2) dont il fut longtemps le modeste et pensionné commensal. Il se lia vite, ainsi que sa famille, avec le distingué évêque de Senlis, Monseigneur de Trudaine (3).

Son goût l'entraîna d'abord vers la littérature. Il écrivit en 1744, alors qu'il était encore au collège, et publia en 1746 une *Rhétorique française à l'usage des demoiselles*, et en 1749 une *Poétique française à l'usage des dames*. Ces deux ouvrages didactiques, très goûtés, ont été souvent réimprimés. Plus tard, le 17 mars 1770, écrivant au secrétaire de l'Académie de Dijon, tout en reconnaissant le succès de ses premiers ouvrages, Gaillard déclare « qu'il en rougit un peu, et que c'est le bégaiement d'un écolier. » En 1750, il donnait un *Parallèle des quatre Électre* (celles de Sophocle,

(1) Louis-Henri, duc de Bourbon, prince de Condé, né le 18 août 1692, mort le 27 janvier 1740.

(2) A la mort de Louis-Henri, son fils Louis-Joseph, s'est intéressé à Gaillard, comme l'avait fait le prince son père.

(3) François-Firmin de Trudaine fut évêque de Senlis du 21 novembre 1714 jusqu'à sa mort, 4 janvier 1754.

Euripide, Crébillon et Voltaire) ; en 1756, des *Mélanges littéraires* ; puis il s'essaya à la poésie galante et le *Mercure de France* d'octobre 1758 publia (p. 50) deux de ses pièces, dédiées à l'aimable Sylvie, qui l'avait délaissé,

Volant de conquête en conquête.

Le poète ne se montre pas autrement jaloux des succès de la belle inconstante.

Tous les amours suivront vos traces,
Vos yeux partout seront vainqueurs,
Vous possédez toutes les grâces,
Vous enchanterez tous les cœurs.

. . . .

Mais ne pourriez-vous donc, hélas ! un seul moment,
Songer avec quelque tendresse
Au plus fidèle des amants
Dont le cœur alarmé s'occupera sans cesse
Des bontés, des rigueurs, des yeux, des sentiments
De la plus belle des déesses,
De la plus fière des maîtresses,
De la plus douce des mamans ?

C'est encore à Sylvie, à la fois « déesse, maîtresse et maman », que s'adresse Gaillard dans la seconde pièce, où les vers succèdent à la prose avec une aimable fantaisie.

Depuis que j'ai quitté Paris,
Les dieux dont j'étais tant épris
M'abandonnent à ma misère.
Ils m'ont ôté l'art de rimer,
L'art de penser et l'art d'écrire ;
Je ne sais plus que vous aimer,
Je ne sais pas même le dire.

Cependant jamais Gaillard n'a tant pensé ni tant

écrit. C'est d'abord une vie de *Gaston de Foix*, et, en 1757, une *Histoire de Marie de Bourgogne*, dont Grimm constate la réussite, tout en critiquant son style. « La narration, dit-il, me paraît manquer de chaleur et de rapidité : deux qualités essentielles à un historien, que la nature donne et qui ne s'acquièrent pas par l'étude. » (*Correspondance littéraire*, mai 1757).

De 1766 à 1769, paraissent les sept volumes de l'*Histoire de François Ier*, et nous devons noter dans cet ouvrage une originalité de l'auteur : il ne s'est pas assujetti à l'exposé purement chronologique des annalistes, et n'a pas mélangé les événements d'ordres différents. Il traite à part l'histoire ecclésiastique, l'histoire civile, le mouvement littéraire, la politique et l'art militaire. Il avait néanmoins, bien entendu, la prétention de montrer la connexité des événements et leur enchaînement logique ; mais le public lui reprocha d'interminables répétitions et aussi le manque de vues synthétiques. Il faut lire cinq ou six histoires distinctes avant de pouvoir se tracer à soi-même le tableau complet du règne ; et encore est-ce au lecteur à faire le travail de reconstitution de l'ensemble d'une époque, puisque l'historien s'est dérobé devant cette difficulté. La méthode de Gaillard était donc fort discutable ; il y est resté néanmoins fidèle dans tous ses travaux historiques.

Il est en progrès pour le style, et Grimm le constate en ces termes : « Il sait présenter les faits avec clarté, et même avec intérêt. C'est dommage qu'il soit si fécond en réflexions, et que ces réflexions soient ordinairement triviales et de peu de sens. » (*Correspondance littéraire*, mars 1766.

Quant au *Mercure de France*, il rend compte ainsi des derniers tomes : « On trouve partout une érudition

puisée dans les meilleures sources et éclairée par le goût, une impartialité soutenue, beaucoup de clarté et d'intérêt dans le style, de la netteté, de la méthode. l'amour de l'humanité, de la justice et de la vérité. » (Avril 1769, p. 121).

Toutefois, une note discordante est donnée par le *Journal* de Collé (tome III, p. 305). Cet auteur, sous les apparences de l'homme le plus aimable du monde et le plus indulgent, n'est jamais content de rien. « M. Gaillard, dit-il, a fait une *Histoire de François Ier*, qui est peu estimée. On a pris la liberté de la trouver mauvaise par la forme et par le fond. Dans la forme, c'est un historien qui cherche continuellement l'esprit, les oppositions, les antithèses ; c'est un phrasier dont le style est toujours précieux. Quant au fond et à l'arrangement de ses matières, on l'a blâmé, etc... »

Ces travaux honorables, bien supérieurs, au dire des contemporains, à ceux de Richard de Bury (1) et de l'abbé Mignot (2), et une collaboration très active au *Journal des Savants*, depuis 1752, conduisirent Gaillard en 1760 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dont le *Recueil* s'enrichit de nombreux articles du nouveau venu. Il avait succédé à l'abbé Lebœuf.

*
* *

A la même époque le jeune auteur, à l'exemple de ses confrères, chercha la notoriété dans les concours organisés par les Académies de Paris et de province. La mode qui régnait alors dans les tournois d'élo-

(1) Historien de Saint-Louis, Henri IV, Louis XIII, etc.

(2) *Traité des droits de l'État et du prince sur les biens du clergé, Les libertés de l'église gallicane, Démêlés de Henri II avec Thomas Becket*, etc.

quence, c'étaient ces *Éloges,* froids et guindés, qui avaient fait la fortune littéraire de Thomas. A la suite de ce dernier, et en concurrence avec La Harpe, Chamfort, Chabanon, et tant d'autres, Gaillard devint l'un des candidats les plus entraînés à ces exercices, auxquels nous avons dû faire, pendant cette étude, une place hors de proportion avec leur intérêt actuel et leur mérite intrinsèque (1).

La première lettre inédite de Gaillard à Thomas n'est pas datée, mais elle a été écrite au cours de l'année 1765, au moment où l'Académie française proposait pour prix d'éloquence l'*Éloge de Descartes*. Nous avons raconté l'incident ici-même dans notre étude sur l'*Académicien Thomas,* 1917, p. 187.

Gaillard croyait que Thomas ne concourrait pas. Les vers de Boileau sur Racine lui reviennent à la mémoire :

Du Théâtre français l'honneur et la merveille,
Il sut ressusciter Sophocle en ses écrits ;
Et dans l'art d'enchanter les cœurs et les esprits,
Surpasser Euripide et balancer Corneille.

Pourquoi Gaillard n'essaierait-il pas de « balancer Thomas ». comme Racine a « balancé Corneille ? » Et il se risque à écrire un *Éloge de Descartes*. Jaloux des succès de Thomas, l'abbé Batteux, l'abbé d'Olivet et ses autres ennemis — qui n'a pas d'ennemis ? —

(1) M. Maximilien Buffenoir juge avec équité ce genre des Eloges. « Pauvre éloquence académique d'autrefois, dit-il ! Qu'elle apparaît surannée avec ses apostrophes, ses souvenirs antiques, sa fausse noblesse, son manque trop fréquent de naturel ! Parcourons toutefois ces feuilles pâlies : à défaut d'autre mérite, elles peuvent avec quelque fidélité nous livrer l'âme d'un siècle mort. » (*Le XVIIIe siècle admirateur de Catinat. — Revue du XVIIIe siècle,* 1918, p. 79. Paris, Hachette).

cherchent à le décourager, en partageant le prix *ex æquo* entre lui et l'historien méritant qui a eu l'audace de se mettre sur les rangs. A la place de la traditionnelle médaille de 600 livres, on en frappe deux de 300 livres, et Gaillard, apprenant du même coup que Thomas a concouru et qu'il « le balance », écrit à son ami et rival pour s'excuser humblement d'une victoire qui n'a rien de glorieux, car elle est dûe à une injuste cabale.

« Et balancer Corneille ! »

Eh bien ! mon cher Monsieur, c'est Dieu qui vous punit de m'avoir induit en erreur par je ne sais quelle promesse qu'on vous attribuait de ne plus vous fourrer dans ces bagarres, dont vous ne vous étiez pourtant pas trop mal tiré, ce me semble. Pour moi, voici naïvement mon aventure. J'entreprends de mettre ce billet à la loterie. Bien persuadé que je ne vous aurais pas pour concurrent, je voulus vous prendre pour modèle ; je rassemblai vos quatre *Éloges* (1), et je partis pour mon désert. Arrivé là, je cherche ces *Éloges*, je ne les trouve pas ; l'étourdi les avait oubliés. Destitué de ce secours, je me livre à moi-même, je compose, et quand il m'échappait un morceau dont mon orgueil était content tout bas, je me disais : « Je ne sais si je m'aveugle, mais il me semble que voilà du Thomas. » L'illusion dura, tant que je restai dans mon désert. Je revins à Paris, je saisis l'*Éloge de Sully*, je lui confronte l'*Éloge de Descartes* (2). Alors, je me sens petit, mesquin, frivole, je rougis de moi-même, *scrutator Majestatis obnuitur a gloria*. Cette majesté imposante et soutenue, ce sublime presque continu, ces grands traits, cette fierté mâle, il me sembla que j'étais à deux mille lieues de tout cela.

Voilà exactement l'impression que j'éprouvai, et je m'étais

(1) *Éloges de Maurice de Saxe* (1759), *de Daguesseau* (1760), *de Duguay-Trouin* (1761), *de Sully* (1763).

(2) Il s'agit ici de l'*Éloge de Descartes* que Gaillard venait de composer.

toujours proposé de vous en rendre compte. Quand on me dit que vous aviez composé, je renonçai à tout, et je tâchai d'oublier que j'avais composé moi-même. La tête me tourne de me voir placé à côté de vous. Il me semble que je vois le plus grand des empereurs romains s'associer au Consulat un citoyen ordinaire... »

Le reste de la lettre est perdu, et c'est grand dommage.

La manœuvre déloyale au moyen de laquelle les ennemis de Thomas ont voulu lui nuire, a été jugée avec sévérité par le public et par les critiques. « Il y a de l'esprit, beaucoup d'esprit, et peut-être trop d'esprit dans le discours de M. Gaillard, dit l'*Année littéraire* (1766, tome III, p. 145) ; je dis trop, parce que cet esprit n'est point naturel, simple, aisé, facile ; c'est un esprit contourné, recherché, pénible, embarrassé... Le panégyriste se tourmente pour se donner l'air d'un penseur. »

Les journaux, rendant compte de la séance académique au cours de laquelle furent lus les deux discours, constatent que Gaillard n'a obtenu aucune marque d'approbation, tandis que Thomas était furieusement applaudi, et Messieurs les Quarante hués publiquement pour avoir porté un jugement si injuste. « J'aime à remarquer, pour la satisfaction de l'honnêteté et pour l'encouragement de la justice, dit Grimm, combien la cabale et la passion sont quelquefois maladroites. En voulant servir ici M. Gaillard, elles lui ont fait un tort réel et sensible. Si l'Académie se fût contentée de lui donner un accessit, tout le monde aurait jugé son discours avec indulgence ; en voulant le mettre au niveau de l'ouvrage d'un homme plein de nerf et d'élévation, on l'a réellement déprimé, parce qu'on a obligé tout le monde de comparer les prouesses d'un

écolier avec le talent d'un maître, et de remettre chacun à sa place. » (*Correspondance littéraire*, septembre 1765.

Comme Gaillard était un écrivain probe, consciencieux, que n'égarait pas un amour-propre déréglé, il était le premier à se rendre compte de l'infériorité de son discours sur celui de Thomas, si bien que le triomphe maladroit qui lui fut infligé devint pour lui une source de regrets et d'humiliations.

*
* *

Thomas allait bientôt cesser d'être un rival redoutable dans les concours organisés par l'Académie française, puisqu'il devait être élu Immortel en novembre 1766. Gaillard continua donc à rechercher de nouveaux lauriers.

En 1766, un particulier d'Amsterdam a proposé à l'Académie française une médaille d'or de 300 livres pour un discours qui devait contenir l'exposé des avantages de la paix, inspirer l'horreur pour les ravages de la guerre, et inviter toutes les nations à se réunir pour assurer la tranquillité générale. Aussitôt un prussien authentique, Formey, le secrétaire perpétuel de l'Académie de Berlin, se met sur les rangs. Déjà, sans doute, sa harangue en faveur d'une paix universelle manquait de sincérité. Dans tous les cas, il fut écarté, et la récompense fut partagée entre La Harpe et Gaillard, qui eut le second prix. Tous deux furent couronnés le 22 janvier 1767, le jour de la réception de Thomas à l'Académie. Le discours de Gaillard respirait d'un bout à l'autre l'amour profond de l'humanité qui inspira tous ses ouvrages.

En 1767, un *Éloge de Charles V, roi de France*

mettait de nouveau aux prises La Harpe et Gaillard. Celui-ci, évincé par son concurrent, obtenait en 1768 un accessit pour un *Mémoire sur les Mariages sans inclination*.

A côté des prix d'éloquence, l'Académie proposait des prix de poésie, et Gaillard se montra aussi friand des uns que des autres.

Dès 1764 il avait remporté un accessit pour des vers sur la *Nécessité d'aimer*. « poëme faible et vague, dit Grimm, car il chante tantôt l'amour, tantôt l'amitié, tantôt la tendresse filiale ou maternelle ; mais il y a par-ci par-là quelques vers doux. » (*Correspondance littéraire,* septembre 1764).

Aimons ; c'est le principe et la fin de tout être ;
Il est doux de penser et flatteur de connaître,
Mais le sage est sensible avant d'être éclairé...

L'enfant même au berceau le sent, le fait entendre ;
A sa mère enchantée il sourit d'un air tendre ;
Les cœurs qu'il intéresse ont su l'intéresser,
Et les bras innocents cherchent à caresser...

O nature ! O tendresse ! O divin caractère !
Le chef-d'œuvre d'amour, c'est le cœur d'une mère...

Bachaumont, dans ses *Mémoires secrets,* vante les mérites de ce poëme, en dépit du ton sec et didactique dont il est traité.

En 1766, Gaillard envoie à l'Académie cinq pièces. Grimm tourne en dérision cette fécondité ambitieuse ; il plaisante la platitude de l'*Épître aux Malheureux*. « M. Gaillard est un gaillard bien triste ; il ne voit partout qu'horreur, douleur et maux sans remèdes. Son *Épître* finit par déplorer la perte d'une maîtresse que

la mort lui a enlevée. » (*Correspondance littéraire*, sepsembre 1766). Il est des remèdes pourtant à l'immense chagrin de Gaillard, privé de l'objet de son amour : c'est l'amitié d'une femme fidèle, c'est le culte des lettres et des beaux-arts, c'est la vertu :

O fureurs de l'amour, n'agitez plus ma vie !
Beaux-arts, douces erreurs de la philosophie,
Charmes moins dangereux, mais hélas ! moins puissants,
Comblez ce vide affreux et de l'âme et des sens :
Et toi, fille du Ciel, toi, volupté du sage,
Amitié, de mon cœur sois l'unique partage,
Donne-moi la vertu..., dirai-je le bonheur ?
O mes amis ! ô monde ! ô séjour de douleur !
Ici la mort exerce un empire suprême ;
Le bonheur peut-il être où l'on perd ce qu'on aime ?

*
* *

On s'accorde aujourd'hui à reconnaître aux anciennes académies provinciales une influence considérable sur le progrès des sciences et des arts. C'étaient, à la fin du XVIIe siècle et dans tout le cours du XVIIIe, les éléments les plus puissants de la décentralisation. Encourageantes aux jeunes. elles les aidaient à supporter les dures années des débuts ; puis, quand un écrivain avait acquis, grâce à leur protection, la notoriété et l'indépendance, par un juste retour des choses d'ici-bas, l'obligé de la veille était fier de prendre place dans la Compagnie, et payait en gloire la dette contractée envers ses bienfaiteurs.

Comme Chamfort, comme La Harpe et Chabanon, Gaillard surveillait les concours des provinces avec autant de zèle que ceux de la capitale.

En 1768, La Harpe et Gaillard se retrouvent en compétition devant l'Académie royale de Rouen (1) pour un *Éloge de Pierre Corneille*. Cette fois, c'est Gaillard qui l'emporte. Le prix lui est décerné, et La Harpe doit se contenter d'un accessit.

Quelques mois après, nouvelle lutte avec La Harpe devant l'Académie de La Rochelle (2). Mercier-Dupaty, avocat général au parlement de Bordeaux (3), a chargé ses compatriotes de la cité protestante de distribuer une médaille d'or de 600 livres, gravée par du Vivier, à celui qui parlera le plus éloquemment de Henri IV, « le bien bon ami ». Le 28 décembre 1768, comme naguère à Rouen, c'est encore Gaillard qui a le prix et La Harpe l'accessit, après un très brillant tournoi. Collé, qui n'est jamais favorable à Gaillard, préfère le discours de son rival. Il y avait, chez La Harpe, une apostrophe véhémente d'un pauvre cultivateur s'adressant à des riches inutiles. Collé prétend que cette critique trop vive du gouvernement a déterminé les Rochelois à ne pas couronner une œuvre dont les magistrats de la librairie n'auraient pu permettre l'impression. (*Journal de Collé*, tome III, p, 222).

En l'année 1769 Gaillard redouble d'activité. Il

(1) L'Académie de Rouen a été fondée en 1744.

(2) L'Académie de la Rochelle a été fondée en 1734.

(3) Charles-Marguerite-Jean-Baptiste Mercier Dupaty est né à La Rochelle le 9 mai 1746. Après avoir succédé à son père comme trésorier de la marine en cette ville, il obtint, le 10 février 1768, une charge d'avocat général au parlement de Bordeaux. Plus connu sous le nom de Président Dupaty, à cause des difficultés qu'il eut avec ses collègues pour prendre possession du siège de président à mortier dont il s'était rendu acquéreur en 1778, il est l'auteur de *Lettres sur l'Italie* publiées en 1786. — Ancien élève de Thomas au collège de Dormans-Beauvais, il était resté en relations avec son maître. Il mourut à Paris le 17 septembre 1788.

obtient un accessit devant l'Académie de Dijon (1) pour un *Éloge de Bayard* (2), et envoie à l'Académie de Marseille (3) une *Ode sur les Volcans*. Il avait, parmi les membres de cette Académie un ami, Nicolas Barthe. « La première lecture ne plut pas, écrit Barthe à Thomas. Son ode fut presque unanimement proscrite et ne pouvait même prétendre à un accessit. L'arrêt de l'Académie me parut injuste ; je me ressaisis de cette ode, l'examinai ; ce soir, on la couronne. » Et Barthe ajoute en souriant (lettre du mois d'août 1769) : « Je ne suis pas fâché d'avoir rendu à Gaillard ce petit service ; il aime les palmes académiques. »

Gaillard aimait tellement les palmes, qu'il avait fait à Marseille comme à Paris, il avait envoyé plusieurs poëmes au même concours, et, en plus de son prix pour les *Volcans*, il emportait un accessit avec un poëme sur *Régulus au Sénat*. Et l'année suivante — est-ce la présence de Barthe qui l'encourage ? — il revient à la prose avec un *Éloge de Massillon*.

Après les prix, Gaillard récolte des titres d'académicien à La Rochelle, à Rouen, à Dijon, le tout pendant le cours de l'année 1769. Il se préparait ainsi des références pour briguer un jour l'Académie française et, plus encore, des relations destinées à faire valoir ses mérites au moment opportun. C'est ainsi qu'à Rouen par exemple, il se trouve le collègue de son rival La Harpe, de Duclos, Marmontel, Thomas, du Belloy, et d'illustrations comme Mme du Boccage, Parmentier, de Jussieu, le peintre Restout, l'ingénieur Perronet, le sculpteur Pigalle, Jacques Necker, le médecin Bordenave, etc...

(1) L'Académie de Dijon a été fondée en 1740.
(2) Le prix est décerné au Père Combes, prêtre de l'Oratoire.
(3) L'Académie de Marseille a été fondée en 1726.

A La Rochelle et à Rouen, Gaillard avait obtenu le prix ; il était tout naturel qu'il fût nommé membre correspondant de ces Compagnies. Pour Dijon, qui lui avait décerné un simple accessit, la situation était plus délicate. Gaillard écrivit donc, le 31 août 1769, au secrétaire la lettre suivante (1) : « J'ai remporté à Rouen le prix *Corneille*, et cette Académie, qui est distribuée en un grand nombre de classes, a bien voulu m'agréer à sa classe la plus distinguée. J'ai remporté à La Rochelle le prix de *Henri IV*, et l'Académie de La Rochelle a bien voulu aussi me donner place parmi ses membres. En composant pour l'*Éloge de Bayard*, j'avais le même désir, peut-être la même espérance, relativement à l'Académie de Dijon. Or, s'il est vrai que l'Académie me sache quelque gré de mon ouvrage, j'oserais lui demander ce même honneur, que j'aurais désiré de mériter par un triomphe complet. » L'honneur désiré lui a été accordé le 13 novembre 1769.

*
* *

Nous avons vu plus haut Gaillard se retirer dans son *désert* pour y écrire en paix son *Éloge de Descartes*. Il évitait ainsi le bruit et les allées et venues qui troublaient son travail dans son appartement de Paris (2).

Le *désert* de Gaillard est une modeste maison de

(1) *Lettres inédites adressées à l'Académie de Dijon*, p. 108 (Paris, Delaunay, 1819).

(2) L'adresse de Gaillard à Paris, jusqu'en 1764, est : rue Poupée Saint-André, aujourd'hui rue Saint-Séverin prolongée. Depuis, il est indiqué dans les almanachs royaux comme domicilié rue du Cimetière Saint-André. Néanmoins, il semble bien qu'il s'agisse toujours de la même habitation, les deux rues indiquées étant dans le prolongement l'une de l'autre. La rue du Cimetière Saint-André est aujourd'hui la rue Suger.

campagne, qui paraît bien exister encore (1), au village pittoresque et riant de Saint-Firmin, sur la lisière de la forêt de Chantilly, à proximité du château des Condé. C'est là qu'il aimait à vivre, à l'ombre des grands arbres, se nourrissant presque exclusivement de légumes, de pain et de fruits, loin des agitations du monde, dont il fuyait les vaines frivolités, seul avec une sœur dévouée qui lui prodiguait ses soins affectueux (2).

A Saint-Firmin, Gaillard était le voisin de l'abbé Prévost, l'auteur de *Manon l'Escaut*, qui habitait « une maison très agréable par elle-même et plus encore par ses entours (3), » appartenant à Mme de Genty, veuve d'un avocat au Parlement de Paris, « qui, dit Gaillard était fort de nos amis ». Peu de temps après la mort de l'abbé Prévost (novembre 1763), cette maison fut louée jusqu'en 1774 à Thomas et à Barthe. Outre ce noyau d'hommes de lettres, compatriotes de Saint-Firmin, Gaillard recevait quelques amis soigneusement choisis, tels que Ducis, Buffon, Marmontel, La Harpe, Bernardin de Saint-Pierre, qu'il avait rencontrés dans les salons favorables aux Encyclopédistes, dans les tournois académiques de Paris et d'ailleurs, ou à Bellechasse dans l'intimité de la belle

(1) C'est, croyons-nous, la maison appartenant à Mme Bradley-Lee. — Renseignement donné par M. Gustave Macon, conservateur-adjoint du Musée Condé à Chantilly.

(2) Gaillard avait deux sœurs : Marie-Julie, née et baptisée à Ostel le 26 août 1728 (parrain : Marie-Antoine de Pélisson de Montausier, capitaine d'infanterie ; marraine : dame Émilie Gaillard, femme Pélisson de Montausier), et Agathe Suzanne, née et baptisée à Ostel le 3 janvier 1730 (parrain : François Besnard de la Chastiais ; marraine : demoiselle Suzanne de Pélisson).

(3) Ce renseignement a été donné par Gaillard en 1790.

comtesse de Genlis, remplie pour lui de la plus haute estime (1).

Honoré, grâce à l'influence de cette dernière, d'une pension de 600 livres accordée par le duc d'Orléans, protégé par le Maréchal Prince de Beauvau (2), dont il était l'hôte au château du Val (3), charmé par la politesse douce, la conversation spirituelle et l'élévation de sentiments de la Princesse, lié avec l'auteur dramatique du Belloy, dont il publiera les *Œuvres complètes* (4), il a été remarqué par Voltaire, qui l'a remercié en ces termes de son *Histoire de François I*[er] : « Vous m'avez instruit et vous m'avez amusé ; ce sont deux grands services que vous m'avez rendus. » (28 avril 1769).

*
* *

Voltaire attendait de Gaillard un autre service : celui d'entraver l'entrée à l'Académie française de son ennemi personnel, le Premier Président du Parlement de Bourgogne, Charles de Brosses (5). Une première

(1) Mme de Genlis dit de Gaillard, dans ses *Mémoires* (tome VIII, p. 225) : « Il avait une belle âme, beaucoup d'esprit, de raison et de sagesse, un très bon style ; il était aussi laborieux que véridique ; son érudition était prodigieuse ; enfin il avait toutes les qualités qui forment les grands historiens. »

(2) Charles-Just de Beauvau, né à Lunéville le 10 septembre 1720, colonel des gardes du roi Stanislas, puis lieutenant général, remarqué au siège de Mahon en 1756, gouverneur du Languedoc en 1763, gouverneur de la Provence en 1782, maréchal de France en 1783, ministre en août 1789, était un amateur et protecteur des lettres en même temps qu'un administrateur intègre, éclairé et bienveillant. Il mourut le 2 mai 1793.

(3) Ce château, construit par Mansard, était situé sur une hauteur dans la forêt de Saint-Germain.

(4) Paris, Cussac, 1787, 6 vol. in-8.

(5) Charles de Brosses avait cédé à Voltaire sa terre de Tourney par bail à vie. Des difficultés d'intérêts s'élevèrent entre ces

campagne fut donc vigoureusement menée en faveur de Gaillard, dont Voltaire vantait en toutes circonstances l'esprit de tolérance et l'érudition. Dalembert se méfiait bien un peu des fréquentations de Gaillard avec les évêques de Senlis, Monseigneur de Trudaine d'abord, Monseigneur de Roquelaure (1) ensuite. « Gaillard, écrivait-il le 26 janvier 1767, a des liaisons avec gens qui me sont suspects. » Cependant, par discipline, et peut-être aussi pour obéir à Mlle de Lespinasse (2), il se mit à la tête du mouvement ; mais la manœuvre du parti des philosophes échoua. A Gaillard les adversaires des Encyclopédistes opposèrent son ami Monseigneur de Roquelaure, et Condorcet, dépité, écrivait à Turgot, le 14 janvier 1771 : « L'Académie a

deux hommes, et l'étude des pièces authentiques révèle que les prétentions de Voltaire étaient sans fondement. Il n'en a pas moins harcelé de ses plaisanteries un loyal adversaire, dont il a ridiculisé des écrits méritoires. Voir Sainte-Beuve : *Voltaire et le Président de Brosses, Causeries du lundi,* tome VII, p. 105.

(1) Jean-Armand de Bossejouls de Roquelaure, né en 1725 près de Rodez, était évêque de Senlis depuis le 16 juin 1754. Après la Révolution, ayant fait preuve d'un grand zèle pour le rétablissement du culte catholique, il fut nommé en 1801 archevêque de Malines et mourut à Paris le 24 avril 1818.

(2) Mlle de Lespinasse s'était mis en tête de faire entrer à l'Académie plusieurs de ses familiers, et avait chargé Dalembert de protéger l'abbé Arnaud, Suard, La Harpe et Gaillard; d'où cette Epigramme reproduite par Bachaumont :

Le jour qu'Arnaud fut de l'Académie,
La Lespinasse, en riant du succès,
Disait partout : Grâce à mon industrie,
Voilà déjà deux grands hommes de faits.
A qui donner la place du génie
A l'avenir ? Il nous reste Suard,
Bien lourd, bien froid, comme Monsieur Gaillard.
Et quand enfin la noble Compagnie
Par tant d'affronts sera bien endurcie
Au déshonneur, il nous faudra peu d'art
Pour y glisser La Harpe et *Mélanie.*

élu l'évêque de Senlis, que les politiques ont mis en avant pour écarter Gaillard et lier plus à leur aise la partie de M. de Brosses. »

Monseigneur de Roquelaure, qui succédait à Moncrif, était d'ailleurs une personnalité importante. Déjà, il avait prononcé, le 9 juillet 1761, à Notre-Dame de Paris, l'oraison funèbre de la reine d'Espagne, Marie-Amélie de Saxe. Puis, le 15 juillet 1764, il avait prêté serment en qualité de premier aumônier du roi, après avoir été aumônier de Mesdames, et Mme du Barry voulait bien reconnaître que « ce beau prélat était doux, spirituel et poli. » (*Mémoires de Madame du Barry,* tome IV, p. 278).

D'ailleurs, quoi qu'en ait pensé Condorcet, l'entrée de l'évêque de Senlis à l'Académie ne fit pas le jeu du Président de Brosses ; car, à l'élection suivante, Gaillard l'emportait de haute lutte, et le 21 mars 1771, l'abbé de Voisenon le recevait au 24e fauteuil en remplacement de l'abbé Alary, dont le seul titre était d'avoir enseigné l'histoire à Louis XV enfant (1).

Il fut installé le même jour que le Maréchal de Beauvau, et la Princesse (2) fit de la meilleure grâce du monde les honneurs de sa loge à Mlle Gaillard.

(1) Pierre-Joseph Alary, né à Paris en 1689, entré à l'Académie en 1723, mourut le 15 décembre 1770. Il n'avait jamais rien écrit. Il fut le président-fondateur de « l'Entresol », petite société d'amis qui se réunissaient chez lui. Là ces sages, à l'abri des regards indiscrets, discutaient en toute franchise et liberté les problèmes de politique, de philosophie et de littérature qui agitaient alors l'opinion publique.

(2) Marie-Charlotte de Rohan-Chabot, veuve du duc de Clermont d'Amboise, épouse en secondes noces du Prince de Beauvau. « Sa conversation, dit le duc de Lévis, avait de la vivacité sans emportement, toujours l'expression propre, point d'exagération, rien d'affecté. La délicatesse de son âme, la grâce de son sexe, servaient de passeport à une logique toute virile, et

Dans son discours, Gaillard débute par un serment solennel : il entend se vouer pour toujours à la justice, à la bienfaisance, il détestera les souplesses de l'intrigue, les bassesses de la flatterie et les fureurs de la satire. Bachaumont lui reproche son emphase, sa bouffissure philosophique, et Grimm, tout en constatant que le public a applaudi avec transport la franchise qui caractérise le citoyen, déplore les divisions trop apparentes de sa harangue. « Je n'aime pas, dit-il avec humour, qu'on annonce dans un discours académique qu'on va traiter un sujet ; il faut le traiter sans l'annoncer. Cet avertissement est bon dans un sermon, parce qu'il prévient l'auditoire qu'il est temps de s'endormir. » (*Correspondance littéraire*, mai 1771).

Le récipiendaire avait osé une chose tout à fait contraire aux traditions. Le premier d'entre les Quarante, il a introduit certaines restrictions dans la louange obligatoire du cardinal de Richelieu, et distingué très nettement le Protecteur des lettres du « Ministre sanguinaire (1). » Cette originalité d'une grande hardiesse mérite d'être mise en lumière. Elle attira d'ailleurs sur

ne savait, en se rangeant à son opinion, si on était séduit ou convaincu. » — Marmontel exprime à peu près les mêmes ... « De toutes les femmes que j'ai connues, celle dont la ...sse a le plus de naturel et de charmes, c'est la maréchale ...auvau... Je ne crois pas qu'il y ait sous le ciel de caractère ... aimable ni plus accompli que le sien. C'est bien elle qu'on ... appeler justement et sans ironie la femme qui a toujours raison ; mais la justesse, la netteté, la clarté inaltérable de son esprit est accompagnée de tant de douceur, de simplicité, de modestie et de grâce, qu'elle vous fait aimer la supériorité même qu'elle a sur nous. » (*Mémoires d'un père*, livre IX). — Née en 1729, elle mourut en 1807. Elle a laissé, ainsi que le Maréchal, des *Souvenirs*, publiés en 1872, chez Téchener, par leur petite-fille, Mme Standish, née de Noailles.

(1) Belin : *Mouvement philosophique de 1748 à 1789*, 1913, p. 345.

l'orateur les rancunes du Maréchal de Richelieu qui, en 1772, au moment où Gaillard briguait le Secrétariat de la Pairie, lui fit préférer un rival.

*
* *

Bien qu'il fût maintenant un personnage, qu'il n'eût plus aucun besoin d'ajouter une médaille à la série de celles qu'il avait collectionnées quelques années plus tôt, Gaillard ne put résister, en 1774, à l'annonce du prix de l'Académie de Marseille : *L'Éloge de la Fontaine*.

Chamfort, La Harpe, Naigeon, d'autres encore, se mirent sur les rangs. Gaillard avait pour le Bonhomme une prédilection toute particulière. Dans sa *Poétique* de 1749, il lui avait consacré une page de sympathique admiration. « Le mérite des fables de La Fontaine, dit-il, est généralement reconnu. Dans toutes les maisons où l'on a le bonheur de compter pour quelque chose l'éducation des enfants, cet excellent livre est le premier qui s'empare de leur mémoire, et peut-on les nourrir d'un lait plus sain et plus exquis ? Peut-on leur inspirer de trop bonne heure le goût de ce beau naturel, de cette charmante et ingénieuse naïveté, qui brille d'un éclat si simple et si pur dans ces fables que tout le monde admire et qu'on a voulu cent fois imiter, mais dont personne n'a jamais atteint et n'atteindra peut-être jamais la perfection ? Quelle délicatesse ! quel esprit voilé sous cette simplicité apparente ! quel usage du monde ! quelle connaissance des travers du cœur et de l'esprit humain ! Quelle pureté dans la morale ! quelle solidité dans les réflexions ! quelle justesse dans leur application ! Cet ouvrage est peut-être le seul dont le mérite ne soit ni balancé, ni contredit. »

Gaillard ne manquait pas d'émailler ses travaux historiques les plus sévères de mille citations du fabuliste. Il fut tout naturellement séduit par le sujet proposé à Marseille, et tenta l'épreuve. Le jury phocéen, devant lequel il avait déjà cueilli des lauriers, lui décerna le premier accessit, attribuant des prix à Chamfort et à La Harpe et un second accessit à Naigeon. La lutte avait été vive ; brillant fut le résultat, et un contemporain a pu dire sans exagération que l'orateur classé le premier parlait au cœur, le second à l'esprit, le troisième à la raison, et le quatrième à tous les trois.

Dans ses *Études sur La Fontaine ou Notes et excursions littéraires sur ses fables*, Solvet publie en manière de préface l'*Éloge* de Gaillard. Il le donne comme inédit, ce qui n'est pas exact, car nous en possédons un tirage à part extrait des communications de l'Académie de Marseille en 1774 (in 8) ; la vérité est que ce morceau est simplement très peu connu. Il est assez faible, et Solvet en convient. Les traits de caractère cités par Gaillard ont été si souvent répétés, et en termes plus vifs, plus prenants, que cette honorable composition ne sort pas d'une banale médiocrité.

Le rhéteur indique cependant avec un assez grand charme les trois caractères généraux du talent de La Fontaine : enjouement, tendresse, naïveté. « Voulez-vous voir, écrit-il dans une belle page, comment La Fontaine était inspiré ! *Deux pigeons s'aimaient d'amour tendre* ; ils se séparent, ils se rejoignent, après avoir éprouvé, l'un mille malheurs et mille périls, l'autre tous les tourments de l'absence. Le poëte avertit les amants de ne se jamais séparer, de se tenir lieu de tout. Des amants ! des amours ! *J'ai quelquefois aimé :* le voilà entraîné par le torrent, le voilà qui s'égare

dans le souvenir de ses amours ; le voilà qui s'enivre de tendresse et de regrets.

Hélas ! quand reviendront de semblables moments ?
Ai-je passé le temps d'aimer !

La vérité de ses sentiments, la douceur de ses accents, cette mélodie amoureuse et tendre, ont passé dans votre âme. C'est vous qui regrettez vos erreurs, qui rappelez le bonheur d'aimer ; c'est votre histoire qu'il vous a contée ; c'est votre cœur qu'il a mis sous vos yeux. »

Tout le secret du fabuliste n'est-il pas là en effet ? « C'est votre histoire qu'il vous a contée. » La formule de Gaillard est heureuse, et explique parfaitement le prodigieux succès de La Fontaine, qui, au lieu de s'analyser lui-même d'une façon alambiquée, comme font tant de poëtes modernes, met simplement à nu l'âme de son lecteur.

*
* *

De 1771 à 1777 paraît l'*Histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre*, huit volumes, pleins de déclamations naïves contre la guerre, et de cette théorie qui a trouvé récemment un écho dans les discussions diplomatiques. « La politique est juste ou injuste ; injuste, elle veut conquérir ; juste, elle veut conserver. S'il ne s'agissait que de conquérir ou de conserver pour le moment, il faudrait bien que la guerre remplît l'un et l'autre objet : mais on veut s'assurer une possession paisible, et voilà l'objet que la guerre ne remplit jamais. » Souhaitons que la Société des Nations remplisse désormais cet objet.

En 1774, est publiée l'*Histoire de la querelle de*

Philippe de Valois et d'Édouard III, quatre volumes ; en 1777, l'*Histoire des grandes querelles entre l'Empereur Charles V et François Ier,* deux volumes.

Pour toute cette série d'ouvrages très importants, Gaillard a puisé à des sources inexplorées ; il tire des manuscrits de la Bibliothèque du roi des correspondances diplomatiques que jamais personne n'avait songé à consulter ; il extrait de mémoires manuscrits, enfouis dans des archives, des chapitres entiers qui relatent des faits inédits. Cette contribution personnelle, substituée à des travaux qui, se copiant l'un l'autre, n'avaient varié jusque-là que par l'ordre adopté et par certains développements de considérations politiques et morales, constitue une évolution remarquable dont tout le mérite revient à Gaillard.

Il a fait un pas de plus dans cette voie en 1782, et même est devenu du premier coup un véritable précurseur. Ses fréquentations avec Malesherbes, qui lui avait souvent parlé des membres les plus remarquables de son illustre famille, lui inspirèrent une *Vie ou Éloge historique de M. de Malesherbes, suivi de la Vie de M. le Premier Président de Lamoignon, d'après des mémoires du temps et des papiers de famille.* Voici donc qu'intervient, dans le travail de composition de l'historien, à côté des mémoires du temps, à côté des souvenirs personnels et des traditions orales rapportées par le petit-fils sur son bisaïeul, le dépouillement analytique des papiers de famille. Plus d'un siècle avant les d'Haussonville, les Lenôtre et les Funck-Brentano, Gaillard s'entoure de documents judiciaires, de minutes notariées, titres de propriété, partages, baux, testaments, registres de comptes, etc... Il cite cette stipulation du Premier Président de Lamoignon, avec ses fermiers : « Aux veilles des quatre bonnes

fêtes de l'année et au temps des vendanges, les fermiers seront tenus de lui amener une charrette couverte de bonne paille fraîche dedans, pour y asseoir Marie Sapin, sa femme, et sa fille Geneviève ; comme aussi de lui amener un ânon et une ânesse pour monture de leur chambrière, pendant que lui, Premier Président, marcherait devant sur sa mule, accompagné de son clerc qui irait à pied à ses côtés. »

Ces précisions, pleines de saveur, et dont nous sommes aujourd'hui si friands, ont semblé aux contemporains « des minuties déplacées dans l'histoire d'un magistrat qui a vécu dans un siècle de magnificence,... des détails qui dégradent la dignité de l'histoire. » (*Année littéraire,* 1782, tome VIII, p. 115). Cette méthode ne vaut-elle pas mille fois mieux pourtant que les phrases ampoulées et les boursouflures de style blâmées à bon droit par les critiques dans les premiers ouvrages de notre auteur ?

Mais les lecteurs ne comprenaient pas alors qu'un personnage officiel pouvait, sans déroger, se dépouiller à certains moments de la pompe et des honneurs, redevenir lui-même, c'est-à-dire un honnête bourgeois, et se délasser dans la vie calme des champs des préoccupations de sa charge. Guillaume Ier de Lamoignon, seigneur de Basville, né à Paris le 23 octobre 1617, était Premier Président du Parlement de Paris depuis le 2 octobre 1658. En l'appelant à ce poste d'une importance considérable, Louis XIV lui avait dit : « Si j'avais connu un plus homme de bien que vous et plus digne sujet, je l'aurais choisi. » C'est lui qui avait fait cette fière réponse à Colbert qui cherchait à sonder ses dispositions à l'égard du surintendant Fouquet : « Un juge ne dit son avis qu'une fois, et sous les fleurs de lys. » Mais quand il quittait le palais, il devenait un

autre homme. Ami des lettres, il recevait en son château des environs de Dourdan Gui Patin, Racine, Boileau, à qui il inspira le *Lutrin ;* son goût pour les choses rustiques était chanté par les poëtes, et les clauses de ses baux ruraux le représentent au naturel, en son milieu familier, dans l'intimité charmante de la vie. Encore. dans cette chevauchée à travers ses terres, observe-t-il, par la force de l'habitude, un certain protocole ; c'est Monsieur le Premier qui ouvre la marche, fièrement monté sur « la plus belle conquête de l'homme »... après le cheval ; il est précédé, comme à sa Grand'Chambre, d'un clerc humblement à pied, et qui n'a pas droit à l'ânon, réservé sans doute aux paniers de légumes et de fruits, tandis que la suite du cortège se développe dans un ordre parfait et une dignité relative.

Mais ce tableau pittoresque n'était pas fait pour amuser les déclamateurs guindés qui parlaient sans cesse, en phrases grandiloquentes, des vertus de la simplicité, sans en connaître le charme discret. Aussi Gaillard ne fut-il pas du tout compris dans la façon originale dont il avait écrit la *Vie de Lamoignon*.

En cette même année 1782, parut son *Histoire de Charlemagne*, qui doit retenir un instant notre attention. *Dans son Éloge de Henri IV*, Gaillard avait déclaré : « Je l'ai juré à l'humanité : jamais l'éloge des conquérants ne souillera ma plume. » Pour l'*Histoire de Charlemagne*, il n'a pas voulu davantage « souiller sa plume » du récit louangeur des actions d'éclat de son héros. S'il trace la vie d'un conquérant, c'est pour rendre plus sensible l'abus des conquêtes, c'est pour mieux montrer l'absurdité de la guerre. « La guerre seule mit obstacle à ses vues bienfaisantes ; elle perpétua le règne de la barbarie sous un prince ami des

lettres ; elle rendit cruel ce roi qui, le premier, par la force de son génie, et par la sensibilité de son âme, avait deviné les droits de l'humanité ; elle lui ôta tantôt les moyens, tantôt la volonté de faire tout le bien dont il était capable, et le força de laisser imparfait le bonheur du genre humain qui pouvait être son ouvrage. »

Les idées très avancées pour l'époque de ce pacifiste impénitent ne paraissent pas avoir été goûtées des lecteurs ses contemporains, et ne le seraient pas davantage, aujourd'hui, car on sait ce qu'il en coûte d'avoir trop complaisamment prêté l'oreille à ces dangereuses utopies.

*
* *

Parmi les amis influents de Gaillard, nous avons cité spécialement Chrétien Guillaume de Lamoignon de Malesherbes, devenu en 1750 président à la Cour des aides de Paris et directeur général de la librairie auprès de son père, garde des sceaux depuis la démission de Daguesseau. C'étaient les années où la production philosophique se montrait particulièrement active, où déjà le principe de la liberté de la presse était solennellement proclamé comme un dogme intangible, et où cependant le respect dû au roi et à la religion ne permettait pas certaines privautés ; il fallait donc une surveillance constante de tous les livres et journaux, et cette surveillance devait être efficace en même temps que libérale. Le garde des sceaux avait ce service dans ses attributions. Il fit un choix très heureux en prenant pour collaborateur son fils.

A Malesherbes appartenait la nomination des censeurs royaux et la désignation, pour chaque ouvrage

prêt à paraître, d'un censeur ayant les aptitudes spéciales pour un contrôle minutieux des manuscrits. Il centralisait ensuite les rapports de ses préposés, les transmettait au garde des sceaux, accordait ou refusait les permissions expresses ou tacites en vue des éditions nouvelles, etc...

Recrutés parmi les hommes de lettres et les gens en place, les censeurs royaux, au nombre de cent environ sous Louis XV, furent portés du temps de Louis XVI, à 280. C'étaient des places peu absorbantes, non rétribuées, mais agréables. Elles étaient recherchées pour les relations qu'on s'y faisait dans le monde officiel et parmi les auteurs. Au bout d'une vingtaine d'années d'exercice, une pension de quatre cents livres était facilement obtenue.

Pour tous ces avantages, bien que Malesherbes ait résigné ses fonctions en octobre 1763, il ne manqua pas de recommander Gaillard à son successeur M. de Sartine. Porté sur la liste des censeurs royaux, remarqué pour son intelligente ponctualité, Gaillard devint même, en 1774, le bras droit du directeur de la librairie avec le titre de secrétaire général ; il succédait dans cet emploi à Le Tourneur. Il fut remplacé en 1777 par de Saucy.

Il fut chargé un jour d'un contrôle qui pouvait provoquer des incidents. Le comte de Vaudreuil, offrant à Gennevilliers une fête à la cour, désirait monter le *Mariage de Figaro*. Beaumarchais, qui avait eu des difficultés avec l'administration, exigea un nouvel examen de la censure ; Gaillard en fut chargé. Il conclut avec habileté sans se compromettre. « Figaro, dit-il, était déjà connu par la comédie du *Barbier de Séville* comme un de ces intrigants du bas peuple dont l'exemple ne peut être dangereux pour aucun homme

du monde. D'ailleurs, en s'élevant par la crainte du danger contre certaines choses peu importantes, on leur donne une valeur qu'elles n'ont pas, et l'on inspire aux sots et aux méchants une crainte ou un avis d'un danger qui n'a point de réalité. » Tout le monde fut content de cette consultation : l'auteur, M. de Vaudreuil et l'administration. C'était l'essentiel.

En outre de ses fonctions de censeur, Gaillard fut désigné parmi les sept académiciens chargés par arrêt du Conseil d'état du roi (3 janvier 1784) d'examiner les poëmes lyriqnes présentés au concours d'opéra. Ce fut, pour ce travailleur très casanier, une occasion de suivre pendant quelque temps les représentations de l'Académie de musique. Enfin, en 1785, en qualité de membre de l'Académie des Inscriptions, il fit partie de la commission désignée par le baron de Breteuil, ministre de Paris et des Académies, pour faire connaître au public, par des notices exactes, des extraits raisonnés et au besoin des traductions, la précieuse collection des manuscrits de la bibliothèque du roi qu'il avait eu la bonne inspiration de consulter pour ses travaux personnels. Un traitement spécial était affecté à ce dépouillement d'archives, fait en collaboration avec M. de Bréquigny (1).

(1) Louis-Georges Oudart Feudrix de Bréquigny, né à Montivilliers (Seine-Inférieure) le 22 février 1714, est entré à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1759 et à l'Académie française en mai 1772. Continuateur de Secousse, il a publié la suite des *Ordonnances des rois de France* (1763), puis une *Table des diplômes concernant l'Histoire de France* (1776). La *Revue d'Histoire littéraire de la France* (1901, p. 308) dit que Bréquigny avait un traitement de 17400 livres, en quatre parties, pour ses travaux relatifs à l'histoire, aux chartes et à la collection des ordonnances. « Il a travaillé, disent les *Mémoires secrets* (tome VI, p. 141) à des recherches sur notre histoire ; il a même été envoyé à Londres pour y fouiller dans la Tour, de

*
* *

Un morceau d'éloquence sur *Démosthène*, lu le 27 janvier 1785, à la réception de l'abbé Maury, causa au malheureux Gaillard une des plus grosses déceptions de sa vie d'académicien. Grimm la raconte en ces termes : « On s'est ennuyé avec si peu de politesse de toutes les trivialités, de toutes les vieilles réminiscences, de toutes les petites anecdotes de collège accumulées dans ce discours, que, lorsqu'il a été question de peindre Démosthène récitant au bord de la mer pour accoutumer sa voix à lutter contre les flots de la mer agitée, l'orateur académique s'est vu assaillir lui-même d'un flot si bruyant de murmures et de huées, qu'il en a pâli, sa voix s'est embarrassée, ses lunettes sont tombées sur le papier, et il a perdu connaissance au point qu'il a fallu lever le siège, emporter le pauvre homme dans la salle prochaine et renvoyer brusquement l'auditoire malévole. Toute l'Académie a été si émue de l'événement, qu'on a été presque tenté de renoncer pour jamais à la célébration des séances publiques. » (*Correspondance littéraire*, février 1785). Sans aller jusqu'à cette extrémité, on a du moins veillé à ce que les billets d'entrée fussent distribués à bon escient, et on en limita le nombre.

Gaillard ne tarda pas à se relever de son échec. L'Académie avait proposé comme sujet de poème épique l'histoire de la Pucelle d'Orléans, et aucun can-

l'agrément du roi d'Angleterre, et y déterrer différents monuments et chartes qu'on a cru y avoir été transférés dans le temps de l'invasion des Anglais en ce pays. Il recueille, il compile des arrêts, etc... genre d'occupation qui ne peut procurer ni beaucoup de gloire, ni beaucoup d'envieux. » — M. de Brétigny est mort le 3 juillet 1794.

didat ne s'était présenté. Gaillard prit prétexte de cette abstention pour lire, à la Saint-Louis de 1785, une *Dissertation sur Jeanne d'Arc*. Il y déplore le ridicule jeté sur le personnage par Chapelain et Voltaire, l'un en le défigurant par la barbarie de sa versification, l'autre en le parodiant avec grâce. Pour lui, le récit de la vie de l'héroïne se prête admirablement à la grandeur et à l'intérêt de l'épopée. D'après le *Mercure de France* (1785, tome V, p. 42), « on a applaudi à ce morceau historique et critique, écrit avec autant d'élégance que d'intérêt, quoique ce genre d'ouvrage soit plus propre à appeler l'estime que l'applaudissement. »

Directeur de l'Académie française le 25 août 1788, il lit à la séance publique un excellent morceau d'histoire et de littérature, l'*Éloge de Vauban,* dont il rappelle les principaux traits de caractère. « Moins grand peut-être, dit-il, dans l'art de fortifier les places que dans l'art de les attaquer avec la moindre perte possible, l'humanité même applaudit à ses triomphes. Dérober à la guerre des victimes, ménager le sang, sauver les hommes, voilà l'étude continuelle de Vauban, le chef d'œuvre de son art : toute son industrie n'a pas d'autre but. C'est surtout ce caractère de conservateur des hommes qui distingue Vauban des autres guerriers, et c'est surtout ce caractère qu'il faut peindre. Mais ôtez à Vauban ses talents, ses travaux, ses fortifications, ses sièges, ses victoires, il lui restera ses vertus de citoyen, il lui restera tout ce qu'il a proposé pour le bonheur de l'État, tout ce qu'il a écrit pour la défense et le soulagement en tout genre du faible, du pauvre, du malheureux, de l'opprimé. Simple particulier, il lui restera la gloire d'avoir fait ou projeté plus de bien que de grands potentats n'ont fait même de mal. »

*
* *

Il nous reste à parler de la seconde lettre de Gaillard à Thomas. Elle est du 31 juillet 1785. Toute amicale et intime, c'est une des dernières qu'ait reçues Thomas, mort le 17 septembre suivant.

Les épreuves n'ont pas manqué à l'auteur des *Éloges* dans ces derniers mois. Le 13 juin, Barthe mourait subitement à Paris, et Thomas fut très sensible à la perte de cet ami de jeunesse, d'autant plus cher qu'unis de cœur, tous deux différaient complètement de caractère, ce qui est, dit-on, la condition des affections les plus solides. La sagesse et la modération de Thomas faisaient un heureux contre-poids à l'esprit fantasque et primesautier de Barthe.

Un peu plus tard, alors que Thomas, parti de Nice, arrivait à Lyon, où devait le rejoindre Ducis, de retour d'un voyage en Savoie, le pauvre Ducis éprouvait dans les pentes rapides de la route de la Grande Chartreuse, au village des Échelles, un épouvantable accident de voiture, raconté par Thomas dans une *Épître à Janin de Combe-Blanche*, médecin à Lyon, qui avait donné ses soins au blessé :

Au Shakespeare français, échappé du trépas,
Qui sut par des accents si doux et si terribles,
Intéresser les cœurs sensibles,
De votre art bienfaisant vous prodiguez les soins.
Déserts de Chambéry, vous en fûtes témoins !
Sophocle eut, dans nos jours, le destin d'Hippolyte :
Sur des monts escarpés, dont l'effroyable site
Du voyageur glace les sens,
Ses yeux ont vu ses coursiers frémissants,
Et qu'un aveugle instinct irrite,
De rage et de peur bondissants,

Braver du conducteur les efforts impuissants,
Et, rebelles au mors, précipiter leur fuite
Sur les rochers retentissants, etc...

La lettre de Gaillard fait allusion à la fois à la mort de Barthe et à l'accident de Ducis, rapproché, comme le faisait de son côté Thomas, du sort d'Hippolyte. L'un et l'autre, en effet, se souvenaient du récit de Théramène (*Phèdre*, acte V, scène VI) sur les chevaux du fils de Thésée emportés par la fureur :

A travers des rochers la peur les précipite ;
L'essieu crie et se rompt. L'intrépide Hippolyte
Voit voler en éclat tout son char fracassé ;
Dans les rênes lui-même il tombe embarrassé.

J'ai reçu, mon cher confrère, écrit donc Gaillard, de fort beaux vers de vous (1) sur un sujet fort intéressant en lui-même et qui me le paraît encore plus depuis que vous l'avez traité. Si notre cher Sophocle moderne a eu, à peu de chose près, le sort d'Hippolyte, on peut dire d'Hippolyte et de lui : *Non caruerunt vate sacro.* Vous avez été, mon cher confrère, bien maltraité cette année dans la personne de vos amis. Vous en avez perdu un qui, avec des talents bien aimables, une âme de feu, mais de bien grands défauts dans le caractère, que vous aviez la patience de supporter et la bonté de dissimuler, avait eu le bon plaisir de s'attacher à vous, comme au modérateur dont il avait besoin, et de vous vouer pour la vie tendresse et respect ; j'avais fini par faire peu d'usage de son commerce orageux, mais je n'ai pu refuser des larmes à sa mort.

Il vous restait, il nous restait un autre ami, d'un commerce plus doux et plus égal ; un accident affreux a pensé

(1) Ces beaux vers sur l'accident de Ducis, c'est l'*Épître a Janin de Combe-Blanche*, dont Ducis parle dans ses ouvrages, sachant gré à Thomas, dit-il, « d'avoir peint vivement et le péril auquel je venais d'échapper, et sa joie de me voir rendu à la vie. »

vous l'enlever, et vous en avez eu toute l'inquiétude ; mais enfin vos vers nous confirment sa convalescence, et il vous a fait faire ce vers charmant :

« Qu'un ami qui renaît devient plus cher encore !

Que le ciel veille sur vous et sur lui, et vous conserve à vos amis ! Conservez vous-même une petite part dans votre amitié à l'homme du monde qui admire le plus vos talents, qui respecte le plus vos vertus, et qui aime le plus votre personne !

GAILLARD.

Paris, 31 juillet 1785.

*
* *

Au moment où Thomas disparait, Gaillard a encore une vingtaine d'années à vivre. Poursuivons donc sa biographie, et notons que la pension de deux mille livres dont Thomas était titulaire est partagée entre lui et Marmontel. En janvier 1787, le marquis du Crest, chancelier du duc d'Orléans, fait accorder à Gaillard une nouvelle rente de 800 livres par Son Altesse Royale.

Nous avons dit plus haut que Gaillard collaborait depuis 1752 au *Journal des Savants,* constitué en société dont il était un des membres les plus écoutés. Il continua jusqu'en 1792 à écrire dans ce recueil honorable. Il y rendait compte de la plupart des ouvrages d'histoire, de littérature et de poésie. Ses articles de critique étaient écrits avec goût et modération. Très impartial, il savait distribuer le blâme sans sévérité et relever les erreurs sans amertume et sans faiblesse.

De 1780 à 1789, il envoya également de fréquents

articles au *Mercure de France*, dont il devint le directeur à la mort de l'abbé Remy en 1782.

Directeur de l'Académie française le 26 février 1789, il reçoit parmi les Quarante Henri d'Harcourt, gouverneur de la Normandie. Cette cérémonie lui fournit une des dernières occasions de siéger parmi ses collègues.

Attiré chaque jour davantage par les tranquilles ombrages de Saint-Firmin, il allait de moins en moins à Paris, et comme lui et sa sœur étaient entourés dans leur riant village, de la sympathie générale, ils passèrent sans trop d'encombre l'époque des suspicions et de la Terreur.

Ce doux rêveur passait, sous Louis XV et Louis XVI, pour un esprit avancé. On se rappelle ses théories très personnelles sur les guerres de Charlemagne et d'Henri IV, sa belle page sur Vauban, ses amitiés avec les Encyclopédistes, son amour de l'humanité, de toutes les libertés, etc... Le jour où la Révolution française réalisa ses espérances théoriques pour en faire coûte que coûte, des réalités, Gaillard, dont les yeux s'étaient dessillés, se montra effrayé des crimes chaque jour accomplis au nom des principes qu'il avait défendus, tant qu'il avait cru trouver en eux le progrès et le bonheur de l'humanité.

Pour s'étourdir, il se réfugia dans la solitude et redoubla d'activité dans le travail.

*
* *

Comme pendant à son *Histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre*, Gaillard composa une *Histoire de la rivalité de la France et de l'Espagne*, rédigée dans les mêmes principes et sur le même plan. Dans cet ouvrage en huit volumes, il

révèle plusieurs faits importants inconnus jusqu'alors, qu'il avait découverts dans les manuscrits de la Bibliothèque du roi. La publication de cette œuvre se poursuit de 1789 à 1801.

De 1789 à 1804, parut en six volumes, dont il a écrit la plupart des pages, un *Dictionnaire historique*, qui constitue un remarquable supplément à l'*Encyclopédie méthodique* de Panckoucke. Le but de cet ouvrage est indiqué dans son prospectus : « L'objet véritablement important, c'est de faire servir le passé à l'instruction du présent et de l'avenir, de donner à l'Histoire toute son utilité, en la rendant la leçon des rois et des peuples, de la purger de ces faux jugements, de ces réflexions machiavéliques qui infectent nos histoires, même les plus estimées;... surtout de ce principe pernicieux qu'il y a une morale pour les États et une pour les particuliers: que la politique peut se passer de la justice, se séparer de la bonne foi et admettre le mensonge et le crime... »

Consultant ses souvenirs et surtout son cœur, Gaillard écrit ensuite, en 1806, un touchant *Éloge de M. de Malesherbes* (1). En même temps il surveille l'édition d'un recueil de ses discours académiques, de divers opuscules en vers et en prose, et des articles parus dans le *Journal des Savants* et le *Mercure de France* : puis il met en ordre des *Remarques sur l'Histoire de France de Vély, Villaret et Garnier*, en quatre volumes. Mais tandis que ses *Mélanges académiques, poétiques, littéraires, philologiques, critiques et historiques*, (quatre volumes) paraissaient en 1806, ses *Remarques historiques* ne virent le jour que plusieurs années après sa mort.

(1) Paris, in-8.

Sous l'impression des persécutions révolutionnaires, il lui arrivait parfois encore de taquiner la muse chère à ses jeunes années. L'*Almanach des Muses* de 1809 (p. 91) publia de lui un poëme de circonstance, l'*Indulgence*, d'une noble et large envolée.

Le vice est moins affreux qu'un zèle trop sauvage :
Pardonnons. L'indulgence est l'équité du sage.
Heureux qui pourra dire au juge souverain :
« Seigneur, toi seul es juste, et moi je fus humain ! »

. . . .

Tout mortel en tout temps a besoin d'indulgence ;
Tout mortel est coupable aux yeux de l'Éternel,
Et le plus rigoureux est le plus criminel.
Mais ce maître des cœurs plaint la faiblesse humaine :
S'il estime le zèle, il réprouve la haine.
Le misanthrope amer, le dévot emporté,
Détracteurs ou tyrans de la société,
Prennent pour la vertu l'humeur et la colère.
Homme farouche et dur, prends pitié de ton frère.
Es-tu faible ? pardonne. Est-tu fort ? soutiens-moi ;
Éclaire ma raison et raffermis ma foi.

. . . .

Il faut oublier tout, profiter du malheur,
Habiter en soi-même et jouir de son cœur.
C'est par de tels conseils que la philosophie,
Ne pouvant l'embellir, console au moins la vie.
Si l'on ne peut aimer, il est doux de sentir
Qu'on a su pardonner, qu'on ne sait point haïr.

Et Gaillard, qui ne sut jamais haïr, résume sa pensée dans ce précepte final, qui est tout le programme de son existence :

Aimer est un bonheur, pardonner un devoir.

*
* *

Les réunions de l'Académie française avaient été tenues à peu près régulièrement jusqu'au 5 août 1793.

Outre que les confrères qui y assistaient étaient peu nombreux, les séances étaient agitées par des discussions politiques et religieuses. Tandis que Chamfort, La Harpe, Sedaine, Ducis et Target comptaient parmi les partisans des principes nouveaux, du côté de la réaction se groupaient l'abbé Delille, Suard, l'abbé Morellet, de Bréquigny, Vic d'Azur et Barthélemy. Gaillard, au milieu d'eux, se faisait remarquer par sa fidélité au trône et à l'autel.

Lorsque l'Institut fut créé par la Convention en 1794, avec ses trois classes : sciences physiques et mathématiques, sciences morales et politiques, littérature et beaux-arts, Gaillard fut nommé comme associé à la deuxième classe, la plus propre à recueillir et à grouper de nouveau les rares membres survivants de l'ancienne France voués à l'étude de l'histoire.

Gaillard ne parut jamais à l'Institut. Bien qu'il eût encore à Paris un domicile plus ou moins fictif, 129, rue Montmartre, l'âge, les infirmités et l'amour de la retraite le retenaient à Saint-Firmin. C'est là qu'il mourut, le 13 février 1806, et son acte de décès, dressé le lendemain, lui donne, malgré la défectuosité de l'orthographe, des titres qu'il a grandement honorés : ceux d' « homme de *lettre* et membre de l'Institut national. »

Dans une notice lue à la séance publique de l'Institut, le 7 juillet 1809, Dacier, secrétaire perpétuel de la troisième classe, parle en termes excellents de Gaillard et de « son amour des lettres, dont la culture assidue lui tenait lieu de tout, remplissait tous ses moments, soutenait et conseillait sa vieillesse, après avoir fait le charme du reste de sa vie. » Dacier ajoute : « C'est un des historiens les plus dignes de confiance, les plus éclairés, les plus profonds, les plus amis des mœurs et

de la vérité que les temps modernes aient vu naître, et un des écrivains les plus distingués du XVIII[e] siècle, où l'art d'écrire en prose a été porté au plus haut degré de perfection. » Et comme la plupart des membres de l'Institut, renouvelés par la Révolution, n'avaient jamais vu leur collègue, Dacier conclut : « Sa longue absence a fait commencer la postérité, longtemps avant qu'il eût cessé de vivre. »

*
* *

Les lettres inédites de Gaillard qu'il nous reste à faire connaître sont au nombre de cinq. Elles n'appartiennent pas aux archives de la famille Thomas ; nous les avons trouvées chez M. Voisin, marchand d'autographes à Paris, et nous les publions ici comme formant un appendice à la biographie de Gaillard. Seule, la dernière est signée, mais leur authenticité est établie tant par leur contexte que par la comparaison de l'écriture et par leur rapprochement avec les deux lettres adressées à Thomas.

La correspondante de Gaillard est une certaine dame Mariette.

Si nous cherchons à l'identifier, nous devrons tenir compte des dates des lettres. Jeune et débutante en littérature en 1780, Mme Mariette, plus de vingt ans après, est devenue grand-mère. Passons donc en revue, en partant de ces données, les différents personnages qui portent à l'époque le nom de Mariette.

Le plus célèbre est Pierre-Jean Mariette (1694-1774) un des amateurs les plus connus du XVIII[e] siècle (1),

(1) Sur Pierre-Jean Mariette, voir : Dumesnil, *Mariette*, Paris, Dentu, 1856 ; — Eugène Muntz, *Correspondance de Mariette* ; — Clément de Ris, *les Amateurs d'autrefois* ; Paris, Plon et C[ie], 1877.

dont la femme, Catherine Doyen, est trop âgée pour avoir reçu de Gaillard des lettres en 1802. Sa belle-fille, la femme de Corneille-Guillaume, né le 13 novembre 1730, mourut fort jeune en 1764. Nous pensons donc que l'amie de Gaillard était la femme de l'avocat au conseil d'État du roi qui plaida la cause de la réhabilitation de Calas et qui, par là même, se trouvait en excellentes relations avec Voltaire et tous les écrivains qu'il avait fait entrer à l'Académie comme Encyclopédistes. L'avocat fréquentait chez Mme Geoffrin ; c'était une raison de plus pour qu'il eût des rapports d'amitié avec les familiers du salon de la rue Saint-Honoré. De plus, le défenseur de Calas habitait rue Simon-le-Franc, dans le Marais, et nous verrons que Mme Mariette demeurait dans le même quartier, place Royale (aujourd'hui place des Vosges).

En octobre 1780, Mme Mariette s'est essayée dans l'art de la versification et a soumis à Gaillard son œuvre de début, intitulée *Le Petit Poucet*, en le priant de lui dire son avis sans ménagements. Toujours serviable, l'historien se souvenant de ses débuts comme auteur de traités de rhétorique, se charge de donner des conseils dans l'art d'écrire. Avec une dose énorme d'indulgence, il signale à son élève des fautes et la renvoie, avec un sourire, à l'étude de la grammaire et de la prosodie. Le ton d'aimable familiarité suppose une amitié déjà ancienne entre les deux correspondants.

C'est pure malice, Madame, quand vous faites des vers inexacts, car vous vous rappelez aisément les règles de la versification ; c'est pure paresse, quand vous faites des vers négligés, et c'est la pure nature, c'est le véritable état des choses, quand vous en faites de doux, de coulants, d'aisés, et que vous y mettez beaucoup d'esprit, de grâce et de finesse.

Cependant, pour plus de sûreté, relisez les règles de la versification, soit dans Restaut (1), soit dans tel autre livre de grammaire, et tenez pour certain que, pour danser, il faut premièrement avoir des jambes, en un mot, soyez imperturbable sur le mécanisme du vers.

Quant aux vers négligés, veillez sur votre expression ; qu'elle soit toujours claire et complète. Ne vous contentez jamais d'un *à peu près* ; ce sont les *à peu près* qui gâtent le style ; il faut le mot propre ou rien.

Vous avez très bien entendu les petites croix, et corrigé beaucoup de choses très heureusement ; cependant il reste encore plusieurs taches, dont j'ai indiqué les unes sur le manuscrit même au bas des pages, et dont je vais marquer ici quelques autres.

Petit Poucet, chant cinquième.

Il arpenta les villes, les banlieues.

C'est dans notre marche ordinaire que nous *arpentons* : mais avec des bottes de sept lieues, on *franchit,* on *n'arpente pas*. Les *banlieues* sont là comme les champs, les vallons, les montagnes ; mais *banlieue* n'est qu'une expression relative qui exprime seulement ce qui est autour d'une ville, et avec des bottes de sept lieues, si on a mis le pied dans une ville, assurément on n'arpente pas la banlieue, on s'élance bien au delà.

Chant sixième.

C'est à bon droit que je *révoque* ici
Ce fait affreux qui n'est point éclairci,
Et d'un héros *qui* ternirait la gloire.

On *révoque en doute* un fait, mais on ne le *révoque* pas absolument comme un procureur. Le mot *en doute* est nécessaire, et ne peut pas être sous-entendu.

Au troisième vers, le *qui* est mal placé, pour parler correctement, il faudrait : *et qui d'un héros ternirait la gloire* ; mais alors il n'y aurait point de repos à l'hémistiche. Mettez :

(1) Restaut Pierre (1694-1764) est l'auteur d'une grammaire par demandes et réponses, alors très appréciée : *Principes généraux et raisonnés de la grammaire française.*

C'est à bon droit que je rejette ici
Ce fait affreux qui n'est point éclairci :
De mon héros il ternirait la gloire.

Il reconnut que la terre *était* ronde,
Que les humains *ont* le teint noir ou blanc,
Sont composés de chair, d'os et de sang.

Je ne vous chicane point sur votre physique, vous en êtes la maîtresse ; vous n'êtes pas obligée de reconnaître que la terre soit aplatie vers les pôles, il vous suffit qu'en général elle soit ronde ; il vous suffit aussi qu'en général, les hommes se divisent en noirs et blancs, quoiqu'il y en ait d'olivâtres, de bronzés, de couleur de cuivre jaune et rouge, des albinos ou nègres blancs, etc... Mais vous passez d'un temps à un autre, de l'imparfait au présent, *était, ont, sont.* Passe pour cela, mais continuons.

Les cœurs de tous enclins à la malice,
Ne travaillant que pour leur bénéfice.

On entend que le mot *sont,* exprimé dans le vers précédent, s'applique ici *aux cœurs* par continuation, sans qu'il soit besoin de le répéter. Mais la phrase s'allonge :

Et l'intérêt, ce Dieu de l'univers,
Réglant sur lui *tout sentiment divers.*

Cet allongement de la phrase fait que ce dernier membre est en l'air et que la phrase n'est pas construite ; car le mot *sont* ne peut plus s'appliquer ici. Vous avez à dire : *et que l'intérêt règle sur lui tous les sentiments.* Vous supprimez le *que,* qu'il faut exprimer ici, et pour dire que l'*intérêt règle,* vous dites *qu'il est réglant,* ce qui n'est pas français.

Tout sentiment divers n'est pas français ; mettez : les sentiments divers.

On juge bien *si* Poucet se fit fête
Pour ses parents du sort qu'il leur *apprête.*

On juge bien que, et *on peut juger si,* voilà comme on parle ; *on peut juger si* serait le meilleur en cet endroit. Mais vous passez encore d'un temps à un autre, du prétérit au

présent : *se fit* et *apprête*. Il faudrait mettre : *se fait fête* pour la grammaire, mais pour l'oreille *fait fête* ?...

Mais je suis las de chicaner ce qu'il ne faut que goûter et que louer.

Je ne sais si je vous renvoie encore à temps votre manuscrit ; je ne l'ai fait venir que ces jours-ci, parce que j'avais toujours compté aller à Paris, et que par l'événement je n'y ai point été.

Au Val, le 7 octobre 1780.

*
* *

La lettre qui précède est une sorte de prologue par rapport aux quatre autres, qui s'échelonnent au cours des années révolutionnaires et du consulat.

Suscription : A la citoyenne Mariette, Place ci-devant Royale, à Paris. Marque postale : Saint-Germain-en-Laye.

A Fourqueux (1), 20 février.

Il me semble que j'ai eu grand soin, ô mon ancienne et très aimable amie, de vous demander un exemplaire de votre ouvrage, et que je n'ai pas eu le même soin de vous en accuser réception et de vous en remercier, ce qui en vérité n'est pas trop bien ; je n'ai pas du moins le tort de ne vous avoir pas relue.

(1) Fourqueux est un petit village près de Saint-Germain-en-Laye, où habite Marie-Louise Auget de Montyon, sœur consanguine du fondateur des prix de vertu. Née vers 1728, elle a épousé à treize ans Michel Bouvard de Fourqueux, conseiller au Parlement de Paris, puis procureur général près la cour des Comptes, et enfin contrôleur général après Calonne. A la mort de son mari, le 8 février 1789, Mme de Fourqueux s'est retirée au château de Fourqueux. Elle est l'auteur de plusieurs romans parus de 1775 à 1817. Elle avait réussi à ouvrir un grand salon littéraire, dans lequel se retrouvaient la comtesse d'Houdetot, Mme Necker, Chastellux, Thomas, Marmontel, Gaillard, etc...

J'ignore quel sera votre succès, car le succès est indépendant du mérite ; vous aurez ce qu'on appelle un succès d'estime dans l'esprit de ceux qui seront en état de vous lire ; mais comme vous êtes *entrepreneuse* de la vente de votre ouvrage, et comme je prends part non seulement à votre gloire, mais à vos intérêts, je désirerais savoir quel est le succès pécuniaire, en un mot le débit de votre ouvrage. Il m'a semblé que les circonstances n'étaient pas favorables, d'après ce que j'entends dire du commerce de la librairie, toutes les fois que je passe par Paris, et je n'aurais pas osé vous conseiller de faire les frais de votre édition ; mais la chose est faite, voyons à nous en tirer. Mandez-moi, je vous prie, ce qui en arrive ; peut-être vous en trouvez-vous beaucoup mieux que je ne pensais. Je suis un peu poltron quand il s'agit de l'intérêt de mes amis ; enfin, quel que soit ou ne soit pas ce succès, mandez-moi, je vous prie, l'état des choses au juste. Il y a cinquante et tant d'années que je sais qu'il n'y a dans ce genre comme dans tout autre qu'*heur et malheur* et nulle règle certaine.

Un de mes amis et de mes confrères avait fait une excellente *Histoire des anciens orateurs grecs* ; il se hasardait de temps en temps à aller chez son libraire lui demander des nouvelles de la vente. « Tout le monde, lui dit le libraire, me parle de votre ouvrage avec le plus grand éloge, mais personne ne m'en demande un exemplaire (1). » Je vous souhaite, ma belle et chère amie, tout le succès que vous méritez et plus prospère encore que je n'ose l'espérer, car jamais il ne peut vous arriver autant de bien que je vous en souhaite.

Je suis encore ici pour quelque temps, et j'aurai tout le temps d'y recevoir de vos nouvelles. Adieu, très chère amie.

(1) Sans doute l'abbé Mably (Gabriel Bonnot de), frère aîné de Condillac, né à Grenoble le 14 mars 1709, qui a publié en 1749 des *Observations sur les Grecs*. Une nouvelle édition a paru en 1766, sous ce titre : *Observations sur l'histoire de la Grèce, ou des Causes de la prospérité et des malheurs des Grecs*. Cet ouvrage était regardé comme l'égal et le pendant de celui de Montesquieu sur les Romains. L'abbé Mally mourut à Paris le 23 avril 1785. Il ne voulut jamais briguer l'Académie française.

*
* *

Suscription : A la citoyenne Mariette, Place ci-devant Royale, à Paris. Marque postale : Chantilly.

Oui, ma belle amie, je vous demanderai des nouvelles de cette toux ou catharre ; mais vous avez très bien fait par l'événement de ne vous être pas rendue à notre invitation. Vous nous auriez trouvés dans un grand embarras et dans une cruelle inquiétude ; ma sœur qui, depuis plus de cinquante ans que nous demeurons ensemble, n'avait jamais eu la moindre indisposition, a pensé payer toutes ses dettes à la fois. Elle avait été à Senlis le lendemain de Pâques (1) par un soleil brûlant ; la traite est longue (2), elle revint fatiguée ; mais qu'est-ce que de la fatigue ? Le lendemain la fatigue était plus forte encore, le repos était le remède ; le surlendemain elle tomba dans un état de faiblesse tel qu'à tout moment il fallait la ranimer avec des eaux spiritueuses. Tout d'un coup, étant seul avec elle, je la vois pencher la tête sur son fauteuil d'une manière très extraordinaire ; je la vois pâlir, je veux lui demander si elle a besoin de secours, point de réponse ; j'appelle, je crie, on accourt, elle revient à elle et ne savait rien de ce qui lui était arrivé. Les jours suivants, elle tombe dans un état de stupeur, d'inertie et d'imbécillité tel, qu'elle ne pouvait presque ni agir ni parler ; elle commençait une phrase, paraissant chercher quelques termes, n'en trouvait point et laissait là sa phrase. Si on l'interrogeait, elle répondait avec précision et justesse, mais d'elle-même, elle ne pouvait amener une phrase à bien, elle n'avait que des commencements d'idées et puis l'idée s'enfuyait. Nous craignions l'apoplexie ou la paralysie ; la tête surtout paraissait fortement attaquée : fièvre, délire, dégoût mortel. Nous avons à Senlis un fort bon médecin ; sans nous donner la moindre alarme, il traita gaîment dans la forme, mais sérieusement au fond cette maladie, fit saigner du pied la malade, lui donna l'émétique, trois fortes médecines, et pendant douze jours des sels purgatifs valant

(1) 9 avril 1798.
(2) Deux lieues.

médecine. Enfin c'était un amas d'humeurs formé pendant cinquante ans de santé ; les jambes étaient enflées, les urines ne coulaient plus, la langue était très chargée ; en conséquence la diète la plus absolue pendant un mois ; la fièvre reprenait régulièrement tous les soirs et durait toute la nuit. Enfin la voilà cessée depuis six jours, et les jambes bien désenflées ; mais il y a encore du dégoût, et nous ne sommes pas hors de toute purgation ; d'ailleurs une faiblesse et une maigreur excessives, voilà où nous en sommes. Pendant ce temps, j'ai reçu de fort mauvaises nouvelles de ma pauvre Mme de Fourqueux et on m'appelait à grands cris, mais je ne peux pas être partout ; les dernières nouvelles étaient meilleures.

Pendant ce temps j'ai eu la corvée de ranger ma bibliothèque ; j'ai bien avalé trois cents livres de poussière. Figurez-vous que depuis cinq ans, ni moi ni personne n'en avait remué un seul livre ; mais, Dieu merci, m'en voici entouré. Savez-vous bien que j'en ai quatre pièces toutes remplies, et que cela me retranche un appartement d'ami ? Je n'en avais cependant que deux ; mais j'ai fait accommoder dans mon grenier deux chambres en mansardes où il y aura de bons lits et qui ne sont point du tout vilaines. Ce ne sont à la vérité que des chambres d'été, c'est-à-dire sans cheminées, des chambres de garçons, mais qui, l'été, pourront être occupées par de jeunes femmes, comme qui dirait mesdames vos filles. Pour vous, vous auriez ce que nous appelons la belle chambre, qui est d'été et d'hiver et qui a même un cabinet de toilette. Vous pouvez donc nous venir voir en toute saison indistinctement, et vous pouvez choisir d'y venir ou seule ou avec une femme de chambre, ou avec une de mesdames vos filles et la susdite femme de chambre, ou avec mesdames vos deux filles sans aucune femme de chambre ni aucun mari, ou avec une de ces deux dames et son mari ou celui de madame sa sœur, mais qui, ou sien ou celui d'autrui, ne couchera point avec elle, car il sera dans une chambre séparée. A présent vous voyez votre profit devant vous ; je ne vous dis plus rien, et je veux voir comment vous vous comporterez.

Eh bien ! vous avez donc ravaudé avec bien de la peine ces vers que vous aviez composés avec tant de plaisir ! Vraiment oui. On compose dans la chaleur, et on corrige de sang-froid ;

au reste, vous êtes docile, car vous avez corrigé même un endroit que, par paresse, vous aviez d'abord voulu défendre : c'est celui où, ayant à désigner Amphytrion, vous désigniez Mercure. — Qu'importe ? disiez-vous froidement. — Mais y pensez-vous, ma chère amie ? comment ! quand on a une chose à dire, il n'importe d'en dire une autre ? — Il a plû à tout le monde, ajoutez-vous. — Et de quoi se mêle tout le monde ? Est-ce que tout le monde se connaît en vers ou en style ? Est-ce que tout le monde a des idées exactes des choses ? Mlle de Sommery disait de quelques hommes en place qui ne faisaient que des sottises, mais qu'on excusait par leurs bonnes intentions : « Je voudrais bien savoir de quoi se mêlent certaines gens de croire qu'ils ont des intentions. » Je dirai de même : De quoi se mêlent tant de gens de croire qu'ils ont une opinion et qu'ils jugent ? (Rousseau par exemple il se connaissait en vers, celui-là) ; Rousseau se plaint quelque part (1) de ce que tout le monde prétend s'y connaitre :

O triste emploi que celui de la rime !
En tout autre art, même sans qu'on y prime,
Devant ses pairs on est interrogé !
Par Cassini (2) l'astronome est jugé ;
Homberg (3) peut seul évoquer le chimiste,
Et du Verney (4) citer l'anatomiste.
Mais dans les vers tous s'estiment docteurs :
Bourgeois, pédants, écoliers, colporteurs,
Petits abbés qu'une verve insipide
Fait barboter dans l'onde aganyppide (5),
Sont nos Murets, nos Varrons, nos Daciers,
Et d'Hélicon seigneurs hauts-justiciers.

Il est vrai que c'est une pitié. Il n'y a pas jusqu'à nos banqueroutiers qui ne jugent les vers comme ils règlent l'Etat. Il n'y avait que le bonhomme Robespierre (6) qui

(1) J.-B. Rousseau : Livre II, Épitre III. A Clément Marot.
(2) Astronome du XVII[e] siècle.
(3) Chimiste du XVII[e] siècle.
(4) Joseph-Guichard Duverney a mis à la mode la science de l'anatomie au XVII[e] siècle.
(5) L'Aganyppe est une source au pied de l'Hélicon.
(6) Les deux frères Robespierre furent guillotinés le 10 thermidor an II (28 juillet 1794).

fût de bonne foi sur l'article. Il convenait qu'il ne savait pas lire (1) ; aussi avait-il juré la mort de quiconque savait lire. Avoir un écu et avoir appris sa « Croix de pour Dieu » étaient pour lui des marques d'incivisme et des titres de proscription. Encore passe, cela est conséquent. Qui a plus que nous en a trop ; qui en sait plus que nous en sait trop.

Quand vous recevrez M. et Mme de Santerre, dites-leur bien, je vous prie, combien je suis flatté de leur souvenir, et que je ne passerai point par Paris sans les aller voir. Autant vous étiez voisins dans la maison paternelle, autant vous êtes à présent éloignés. Ces trois maisons qui communiquaient par les jardins et qui n'en faisaient qu'une, donnaient à ce centre de Paris un air de campagne et à ces trois sociétés l'air d'une seule et même famille. Il y avait bien du bon dans tout cela.

Je reviens à mes livres ; m'en voilà entouré comme un avare de ses écus et en jouissant à peu près de même, c'est-à-dire d'une jouissance solitaire. Quel plaisir ils auraient fait à cette pauvre Mme de La Haye qui avait perdu tous les siens, quand on avait assassiné son mari ! (2) Comme j'en aurais joui avec elle ! La voilà sous mes yeux, cette belle maison qui était comme la mienne ; le voilà, ce beau jardin où j'allais travailler dans d'agréables réduits ; voilà tout, mais elle n'y est plus, ni rien qui lui appartienne.

Adieu, aimable amie ! Composez toujours, mais corrigez

(1) Gaillard était un adversaire ardent des idées et des hommes de la Révolution. Quand il prétend que Maximilien Robespierre ne savait pas lire et qu'il avait juré la mort de quiconque savait lire, il se fait l'écho de ceux qui discutaient fort le talent du tribun. On le traitait couramment de « médiocre », et même « d'imbécile. » Lui-même se reconnaissait de la gaucherie et de la timidité au moment de prononcer un discours. « J'ai, disait-il, une timidité d'enfant. Je tremble toujours en m'approchant de la tribune, et je ne me sens plus au moment où je commence à parler. »

(2) Est-ce une des trois filles du fermier général Bouret, aussi célèbre par son faste et ses folles prodigalités que par la ruine qui a suivi ? L'une de ses filles a épousé Philibert Thiroux de Montsauge, administrateur des postes, une autre M. de Villemorien, et la troisième M. Étienne-Marin de la Haye, fermier général, condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire et exécuté le 19 floréal an II.

vos ouvrages. Vous voudrez bien me dire aussi des nouvelles de Madame votre sœur.

Samedi 12 mai (1).

*
* *

Suscription : A la citoyenne Mariette, Place ci-devant Royale, à Paris. Marque postale : 72. Marly la Machine (2). — Cachet de cire noire : deux colombes se becquetant.

Voilà, mon ancienne mais jamais vieille amie, ce qui s'appelle avoir le cœur aussi aimable que l'esprit ; cette suite que vous voulez bien donner aux consolations que je vous ai demandées est bien touchante pour moi, et je vous en rends grâces de tout mon cœur.

Ma pauvre amie, que je ne quitte plus que pour aller de temps en temps passer deux jours chez sa fille (3) à Fourqueux, ne peut toujours ni vivre ni mourir, ni désirer l'un ni ne pas craindre l'autre ; son vigoureux tempérament lutte avec désavantage contre une maladie mortelle et doulou-

(1) Cette indication : « samedi 12 mai », ne peut s'appliquer qu'à l'année 1792 ou à l'année 1798. A la façon dont Gaillard vient de parler de Robespierre, on comprend que sa lettre est postérieure au 10 thermidor an II (28 juillet 1794) ; donc elle est de 1798.

(2) Appellation révolutionnaire de Marly-le-Roi.

(3) Mme de Fourqueux avait deux filles : l'aînée Anne-Marie-Rosalie, mariée à Jean-Charles-Philibert Trudaine de Montigny, conseiller d'Etat, intendant des finances, directeur de l'administration des Ponts et Chaussées, membre honoraire de l'Académie des Sciences, né à Clermont-Ferrand le 19 janvier 1733, mort à Paris le 5 août 1777. La fille aînée de Mme de Fourqueux mourut avant son mari le 26 septembre 1776. Sa maison — un des plus beaux hôtels de la place Louis XV — était une des plus recherchées de Paris. La seconde fille est Adélaïde Agnès, mariée à Etienne Maynon d'Invau, contrôleur général des finances, personnage assez ridicule, dont Mme du Barry dit, dans ses *Mémoires* : « C'était un homme de peu de mérite, à vue courte, inhabile au mouvement des affaires. Il suffisait de le voir pour se faire une pauvre idée de sa personne. » Mme d'Invau habitait avec sa mère le château de Fourqueux ; c'est chez elle que Gaillard venait de passer deux jours.

reuse; elle eût vécu cent ans et plus, si la terre n'eût pas été couverte de monstres (1).

Hélas! sans ces monstres, mon autre pauvre amie de la Haye vivrait encore; ce sont toutes ces horreurs qui ont mis dans son sein les germes de la mort. Une de mes plus grandes consolations est de songer à toute la douceur dont notre union a été accompagnée. Jamais la moindre discordance de sentiments ni de pensées; jamais le désir de lui plaire ne m'a manqué un moment dans aucun des détails de notre commerce; jamais ni langueur ni refroidissement, intérêt toujours croissant; notre amitié avait tout le charme d'un amour naissant sans aucun des orages d'une passion formée, et j'ai souvent pensé, en revenant sur toute l'histoire de ma vie et en me rappelant toutes les erreurs de ma jeunesse, que souvent j'aurais pû être plus heureux en amour, si j'avais été aussi aimable avec toutes celles que j'ai aimées, que je l'étais naturellement avec celle-ci, par le seul effet de sa présence. J'étais bien résigné à mon sort, j'allais passer le reste de ma vie dans la plus douce obscurité, je bénissais la Providence du dédommagement qu'elle m'avait ménagé, du trésor qu'elle avait enterré dans cette retraite afin qu'il ne fût que pour moi et qu'il fût là toujours pour moi.

Allons, n'y pensons plus; mais quand je reverrai cette grande belle maison qui sera toujours sous mes yeux et où mon trésor ne sera plus; quand je me retrouverai seul dans ce désert qu'elle remplissait pour moi, et où elle me tenait lieu de tout le monde (excepté quelques amis qu'on n'oublie jamais, tels que vous par exemple), quels regrets! quels chagrins amers! Ici d'autres idées, d'autres malheurs font distraction à celui là.

Eh bien! vous avez donc causé de moi avec M. de Santerre? Quand vous le reverrez, dites-lui bien combien j'ai eu de plaisir à passer cette journée avec lui et combien je trouve Mme de Santerre jolie et aimable. Hélas! comme nos cœurs

(1) Mme de Fourqueux avait été cruellement éprouvée par les « monstres » qui avaient envoyé à l'échafaud révolutionnaire, le 8 thermidor an II (26 juillet 1794) ses deux petits-fils, Charles-Louis Trudaine de Montigny et Charles-Michel Trudaine de la Sablière, le lendemain de l'exécution de leur ami André Chénier.

s'ouvraient à l'espérance ce jour-là, et quelle différence! Et cependant les voilà qui ne cessent de faire des enfants sans songer à l'avenir, et vous qui parlez, on en fait autant chez vous. Grand'mère à droite, grand'mère à gauche! Que le Ciel y mette donc sa bénédiction! mais je vous félicite bien de tout mon cœur de cette réunion. Quel charme d'habiter ensemble quand on s'aime! Hélas! nous habitions ensemble, cette sage et aimable Mme de La Haye et moi, car nos deux maisons n'en faisaient qu'une, et j'aimais ses enfants comme vous aimez les vôtres. Pauvres enfants! que je les plains! quelle perte, bon Dieu! mais ils sont bien jeunes, et le monde où ils vont entrer va leur fournir bien des distractions, et moi j'habiterai seul avec ma douleur dans ce séjour désolé où j'emporterai encore d'ici une douleur nouvelle.

Marly, 29 novembre.

*
* *

Dans la lettre suivante, du 4 septembre 1803, il ne sera plus question de la citoyenne Mariette, mais de Mme Mariette; car nous sommes à la veille de l'Empire.

Suscription : A Madame Madame Mariette, Place ci-devant Royale à Paris. Cachet postal : 58. Chantilly.

Je me sers, mon ancienne amie, du bras qui me reste pour vous apprendre que je n'en ai plus qu'un. Le fait est qu'étant dans le Paradis terrestre chez des amies souverainement aimables à tous égards, que je connaissais de Paris et que j'avais retrouvées depuis la dispersion et la séparation universelles, en passant du salon où je venais de jouer au volant dans la salle du billard, je me trouvai mal, je voulus parler, je sentis ma langue s'épaissir et s'embarrasser; bref, c'était une belle et bonne attaque d'apoplexie, convertie à l'instant en paralysie qui m'occupe le bras gauche et parties adjacentes.

Non seulement tous les secours de l'art, mais les soins les plus tendres et les plus aimables me furent prodigués pen-

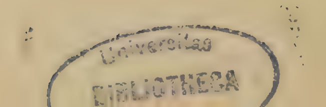
dant quinze jours que je restai encore dans ce château; on n'aurait pu ni souffrir ni mourir plus agréablement; enfin, lorsque je fus jugé transportable, je fus ramené (commodité rare à présent) dans un bon carrosse à ressorts bien pliants, où, malgré de fort mauvais chemins, je n'éprouvai pas une secousse.

Depuis ce temps (et il y a plus de deux mois), beaucoup d'autres maladies et douleurs; fièvre, clous, goutte en divers endroits, se sont jointes à la paralysie, sans la diminuer, et j'attends encore que je puisse être transporté à Paris pour essayer si des douches pourront me rendre le mouvement que j'ai perdu. En attendant je suis dépendant de tout et ne puis me rendre les services les plus nécessaires. Voilà l'état de choses à Saint-Firmin. Et vous, Madame, où en êtes-vous à la Place Royale?

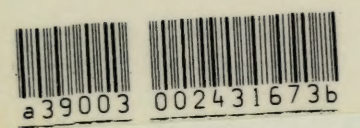
GAILLARD.

4 septembre.

Écrites sans aucun apprêt, sans même cette légère toilette qui agrémente les correspondances destinées à courir les salons littéraires, les affectueuses lettres du bon Gaillard à sa vieille amie Mme Mariette sont un modèle de simplicité, de franchise, de tact, de finesse et de naturel. L'historien en vue de naguère est maintenant un vieillard qui a souffert; depuis longtemps il a banni de son esprit toute prétention à la gloire; il a progressé, instruit par les événements, dans la voie de la sagesse et de la vertu, et parvient à la fin de sa vie à un rare degré de perfection morale. Il est digne de toutes nos sympathies.



CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.


a39003 002431673b

